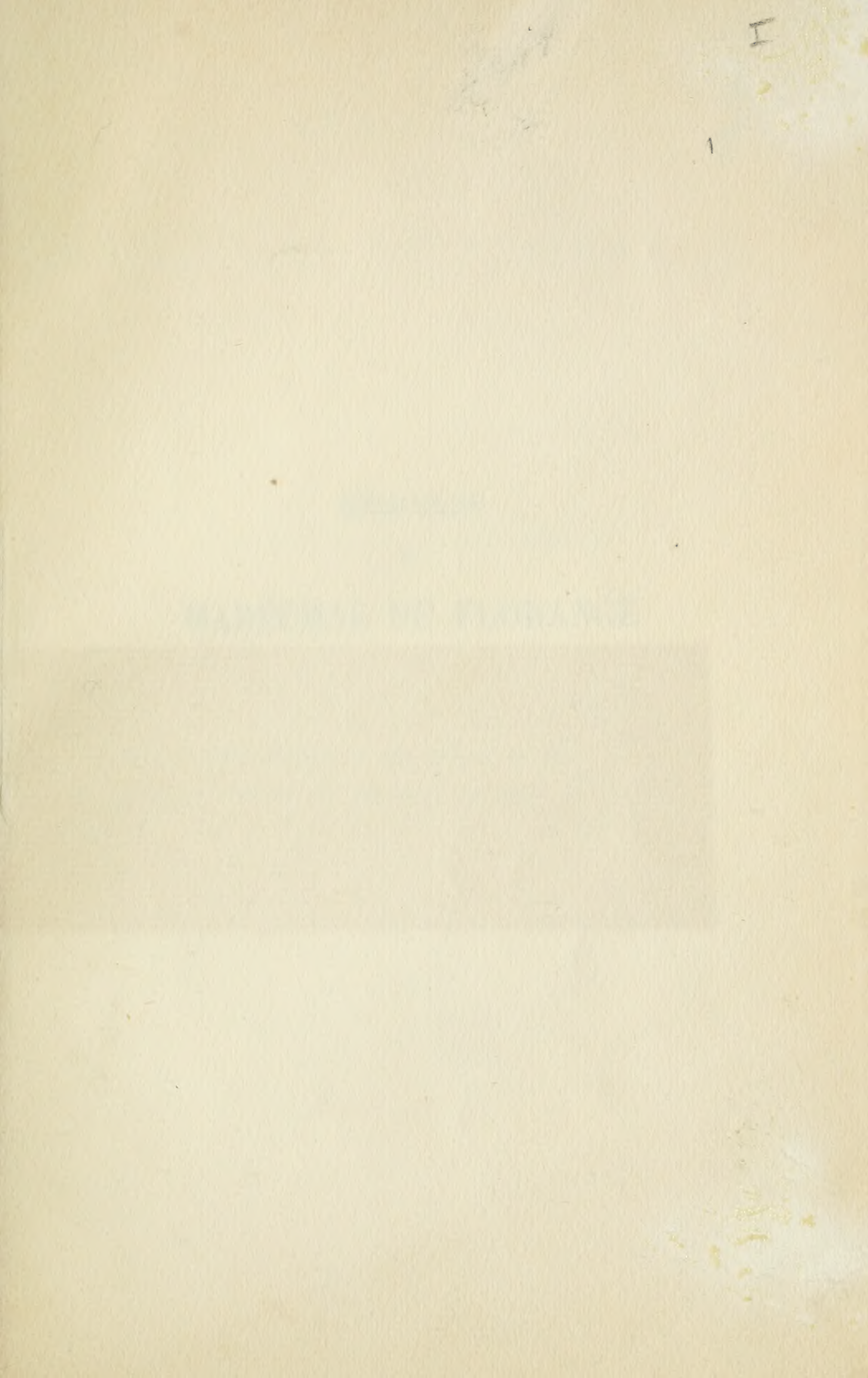

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00384094 9





MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE FLORANGE

L'Introduction destinée à être placée en tête du premier volume ne paraîtra qu'avec le tome II.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE FLORANGE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE FLORANGE

DIT LE JEUNE ADVENTUREUX

PUBLIÉS

POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

ROBERT GOUBAUX ET P.-ANDRÉ LEMOISNE

TOME PREMIER

(1505-1521)



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

M DCCCC XIII

363

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que les Mémoires du maréchal de Florange, *préparés par* MM. Robert Goubaux et P.-André Lemoisne, *lui ont paru dignes d'être publiés par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 1er avril 1913.

Signé : J. DE LABORDE.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

NOËL VALOIS.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE FLORANGE

LA[1] VIE DU JEUNE ADVENTUREUX NOMMEZ MONSIEUR DE FLORENGES[2].

Prologue.

Au temps jadis que le Jeune Adventureux tenoit sa prison[3] au chasteau de l'Escluze[4], en Flandres,

1. Le manuscrit appartenant à M. le prince d'Arenberg porte en tête, de la même écriture, la note biographique suivante : « Monsieur de Florenges, qu'on nommez le Jeune Adventureulx, fut nez l'an 1491. Et part de la maison de mons[r] de Sedan, son pere, pour aller à la court de France, 1499; et estoit l'Adventureulx plus vieil IIII ans que mons[r] le ducque d'Angoulesme. — Mons[r] le ducque d'Angoulesme fut nez 1495 (*corr.* 1494). Et après, par la grace de Dieu, luy fut nomez par ung jour de l'an et pour très haulte estreine 1514 (1515) Françoys de Valloys, premier de ce nom, roy de France. Et après fut sacré le 19 (*corr.* 25), jour de Sainct Pol, à Rains en Champaigne. »

2. Robert III de la Marck, seigneur de Florange, fils de Robert II de la Marck et de Catherine de Croy, auteur des *Mémoires*.

3. A la bataille de Pavie, 24 février 1525, Florange fut fait prisonnier. Il s'engagea sur parole, dit le *Bourgeois de Paris* (p. 245), à se rendre en Flandre auprès de M[me] Marguerite, tante de l'empereur. On trouvera des détails sur sa captivité à la fin des *Mémoires*.

4. L'Écluse, Pays-Bas, prov. de Zélande.

desoubz ung seigneur nommez de Beau Freine[1], capitaine du dit chasteau, pour et affin de passer son temps plus legierement et n'estre oyseux, voulut mettre par escript, en maniere de abreger, les adventures qu'il a eues et ce qu'il a veu et est advenus en son temps depuis l'eaige de huyct ans jusques l'eaige de trente trois ans, pour monstrer et donner à congnoistre au jeusnes gens du temps advenir, en le lysant y prouffiter, sans entrer en paresse; et pour avoir la congnoissance de luy et qu'il fut chevallier de l'ordre, marichal de France, seigneur de Florenges[2], Messancourt[3], Harrincourt[4], Nieuchastel[5], Chasteau Thiery[6] et Chastillon sur Marne[7], chambellain ordinaire du Roy, capitaine de cent Suysses de sa garde et de soixante hommes d'armes des ordonnance du seigneur de Sedan, qui fut son pere, messir Robert de la Marche seigneur de Sedan[8] et frere au cardinal de la Marche[9], qui tenoit la duché de Bouillon[10] entre ses mains. Laquelle lignie de la Marche est venue des anciens Romains, de pere en filz, jusques à present; les-

1. Le seigneur de Beaufresne, descendant du bâtard du comte de Saint-Pol.

2. Florange, localité de l'ancien département français de la Moselle, cant. de Thionville. — 3. Messincourt, Ardennes, cant. de Carignan. — 4. Harricourt, Ardennes, cant. de Buzancy. — 5. Neufchâteau, Belgique, prov. de Luxembourg. — 6. Château-Thierry, Aisne. — 7. Châtillon-sur-Marne, Marne, arr. de Reims. — 8. Sedan, Ardennes.

9. Le cardinal Érard de la Marck était frère de Robert II de la Marck; il fut d'abord évêque de Liège, puis de Chartres et devint ensuite archevêque de Valence, grâce à la protection de Charles-Quint. Léon X le nomma cardinal et Clément VII en fit son légat aux Pays-Bas. Il mourut à Liège en 1538.

10. Bouillon, Belgique, prov. de Luxembourg.

quelz estoient princz de la Marche d'Ancone, lesquelz furent bannys de leur pays et de là s'en vindrent en Allemaigne, où il fonda la conté de la Marche[1] et la contez d'Albrech (*corr.* Arenberg) et plusieurs aultres. Et fut ausy le dict Adve[n]tureux filz de dame Catherine de Croy, seure à messir Charles de Croy, prince de Symay[2]; et, pour abregier, renvoye à la dicte generation[3] tant du costé du pere que de la mere, à la genealogie.

Or dict l'hystoire que le Jeune Adventureux, quant il fut en l'eaige de huyct à ix ans, à la maison de monsieur de Sedan, son pere, qui pour lors estoit revenuz de une guerre qu'il avoit faict contre le duc de Lorraine[4], ce jeune homme Adventureux se voyant en eaige pour povoir monter sur ung petit cheval, et avecque ce que desja en son temps avoit leu quelque livre de chevalliers adventureulx du temps passez et aussy avoit ouy racompter des adventures qu'il advienent et avoyent eues et achevés, delibera en soy mesmes de aller veoir du monde et aller à la court du roy de France Loys xij[e], qui pour lhors estoit le prince le plus renommé de la chrestienneté. Et fist tant avecque l'ayde d'ung gentilz homme françois

1. Le comté de la Marck avait pour limites au nord la principauté de Munster, à l'est le duché de Westphalie, au sud et à l'ouest le duché de Berg. Actuellement, il fait partie de la régence d'Arnsberg, cercle de Hamm.

2. Chimay, Belgique, prov. de Hainaut.

3. Allusion à la généalogie qui se trouve dans certains manuscrits des Mémoires de Florange et dont il sera parlé dans l'introduction.

4. René II de Lorraine, fils de Ferri II, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou. Il fut duc de Lorraine de l'année 1473 à l'année 1508.

nommé le viconte d'Estoge[1], gentil chevalier et honneste homme, alliez de luy et de sa maison, et d'ung qui s'appelloit le capitaine Jannot le Bastard, Gascon, lieutenant de cent hommes d'armes de la compaigniez de mons^r^ son pere, mons^r^ de Sedan et saint Truc (*corr.* et fit tant), principallement avecque l'ayde de madame sa mere, que le dict seigneur de Sedan fut content qu'il allast en France devers le roy Loys xij^e^.

Print congiez le dict Adventureulx de mons^r^ son pere et de madame sa mere, lesquelz luy baillerent ung jeune gentilz homme nommez Fontaine, filz du prevost de Bouillon, pour estre son gouverneur, et, pour le conduire en France, ung gentilz homme nommez Tornemine qui s'appelloit le seigneur de Vidose, en France le chevallier des Ardennes, homme Gascon, nommé Françoys de la Triste, seigneur de Mon Ferrant, et le porteur d'enseigne de sa compagnie; et le menerent passer à Pougy[2] vers madame sa tante, madame de Bryane[3], et de la s'en allit vers le roy de France, qui pour lhors se tenoit à Blays.

Le Jeune Adventureux arrivez à Blays, partit le dict Tornemine et allit dire au Roy la venue de ce jeune

1. René d'Anglure, vicomte d'Étoges, était fils de Simon d'Anglure et de Jeanne de Neufchâtel. Conseiller d'État et chambellan du roi, il eut une compagnie d'hommes d'armes et il prit part aux batailles de Ravenne et de Pavie. Il fut lieutenant général du roi en Dauphiné et mourut le 6 octobre 1529.

2. Pougy-sur-Aube, Aube, cant. de Ramerupt.

3. Françoise de Croy, sœur de Catherine de Croy, mère de Florange. Elle avait épousé Antoine de Luxembourg, comte de Brienne et de Charny, qui mourut vers 1515.

homme; lesquelle fut bien joyeulx et le fist reposer et rafrecher jusques au lendemain et après le manda pour luy venir faire la reverence, laquelle il luy fist, en disant : « Mon filz, soyés le très bien venuz. Vous estes trop jeune pour me suyvre et, pour ce, je vous envoyray devers mons^r d'Angoulesme[1], à Amboise[2], qui est de vostre eaige et je croy que vous ferés ung bon mesnaige, » et sur quoy luy fist responce le Jeune Adventureux : « Sire, je iray où il vous plaira me commander. Je suys assez jeune (*corr.* vieil) pour vous suyvir et pour aller à la guerre sy vous voullés. » A quoy respondit le Roy : « Mon amy, vous avés bon couraige; mais j'ay paour que les jambes ne vous faillissent en chemin. Mais je vous proumectz que vous y viendrés avecque moy et, quant je iray, je vous manderay. » Et de là l'envoya le Roy vers Madame la Royne[3] et les dames qui lui fierent merveilleussement bonne chiere. Et le lendemayn se partit pour aller vers mons^r d'Angoulesme et madame d'Allençon[4]; lesquelle luy fierent grand recoeuilz ; aussy fist mons^r le marichal de Giez[5], qui estoit fort grant amys de la maison de la

1. François Ier, alors comte d'Angoulême.

2. Amboise, Indre-et-Loire, arr. de Tours.

3. Anne de Bretagne, fille de François II, duc de Bretagne. Veuve du roi Charles VIII en 1498, elle épousa Louis XII le 8 janvier 1499 et mourut à Blois en janvier 1514.

4. Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier. Elle n'avait pas encore épousé le duc d'Alençon.

5. Pierre de Rohan, sire de Gié. Il n'avait encore que vingt-cinq ans lorsque Louis XI le fit maréchal de France. En 1486, il défendit la Picardie contre Maximilien; à la bataille de Fornoue, en 1495, il commandait l'avant-garde. Il fut disgracié en 1505 et mourut le 22 avril 1513 à Paris.

Marche, qui pour l'heure d'adoncque avoit tout le gouvernement du royaulme de France.

Le lendemain se partit le Jeune Adventureulx de Blays pour s'en venir par devers mons[r] d'Angoulesme et Madame à Amboise, et se logist le dict Adventureux entre les deux pons, à l'enseigne de Saincte Barbe, au dict Amboise. Et le lendemain Madame envoya force vins et presens, et après le disner le Jeune Adventureulx s'en allit vers mons[r] d'Angoulesme et madame sa mere pour leurs faire la reverence; lesquelles luy fierent merveilleussement bon recoueil. Et se trouverent mon dict seigneur d'Angoulesme et le Jeune Adventureux quasy tous d'ung eaige et d'une haulteur, lesquelz eurent bien tost congnoissance et grand accointance ensamble; et qui eult eu faulte de bon conseil ilz eult bien tost trouvé entres ses deux personnaiges.

Et bien tost après vint le roy Loys au dict Amboyse, où allit le dict seigneur d'Angoulesme à l'encontre en une littiere et le Jeune Adventureux avecque luy; de là on se vint à veoir le Roy qui estoit en batteau sur la riviere de Loyre, qui alloit en Brettaigne; il eurent grant debat mons[r] d'Angoulesme et le Jeune Adventureux pour partir hors de la littiere, au quelle il n'y avoit que ung troux; et le Jeune Adventureux, à cause qu'il n'estoit arrivé que de deux jours, cuydoit estre aussy grant maistre que mon dict seigneur d'Angoulesme. Et après avoir le Roy faict grant chiere à mons[r] d'Angoulesme et au Jeune Adventureux, passe tout oultre, sans y arrester, pour faire son voyage en Bretaigne; et mon dict seigneur d'Angoulesme et le Jeune Adventureulx demourerent à Amboise, faisant grant chiere.

L'an mil v^c vij le Jeune Adventureux commence ses cronicques et memoire.

Et premierement :

Comment le roy Louys xij de nom fist son armé pour aller en Itallie et mena la royne, sa femme, jusques à Lyon, où il la laissa et mons^r d'Angoulesme avecque elle. Et comment messir Robert de la Marche, seigneur de Sedan, alla au secours du conte Palatin.

Le roy Louys se partit de Blais, accompagnié de la royne Anne, duchesse de Bretaigne, sa femme, et mons^r d'Angoulesme jusques à Lyon[1] sur le Rosne et avoit entendu, avant son partement de Blais, la revolte de (*corr.* que) ceulx de Jennes[2] avoient faict contre luy, se delibera de renforcer son armée et de passer par là, en prenant son chemin de sa duché de Milan, qui pour lhors la tenoit bien paisible et bien obey : de la quelle duché estoit son lieutenant general mons^r le grant maistre de France, mons^r de Chaumont[3], d'Amboise, à

1. Le roi était dans cette ville le 24 mars (Arch. nat., registre des offrandes, KK 88, fol. 112 v°).

2. Les Génois, révoltés contre le roi, avaient pris pour chef un pauvre teinturier, Paolo de Novi, le 15 mars 1507. Ils brisèrent les fleurs de lys et massacrèrent les Français qui se trouvaient dans un petit château appelé Castellacio. La garnison française se défendit de son mieux en attendant l'armée du roi.

3. Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, de Sagonne, de Meillan et de Charenton. Il fut grand maître en 1500, maréchal de France en 1504 et amiral en 1508. Il contribua beaucoup à la soumission de Gênes en 1507, commanda l'avant-garde à Agnadel et fut nommé lieutenant général du roi dans le Milanais. Il mourut en 1511 à Correggio ; Florange

qui le Roy bailla la principalle cherge de son armée; et ne pense en ma vie avoir veu homme qui fut plus digne et propice à mener ung groz affaire tant à la guerre que aultre chose, là où son maistre ou ses amys le vouloient emploier.

Or, l'armé du Roy preste à marcher, qui estoit grosse de cincquante mille hommes et des plus belles que j'ay onques veu à ma vie, le Roy dict adieu à la Royne et à mons^r d'Angoulesme, qui le laissa à Lyon et aultres joeusnes princes, lesquelles ne vouloit poinct les avoir avecque luy. Toutesfoys, maulgrez qu'ilz en eult, le conduyrent la Royne et les dict princes jusques à Grenoble[1], là où le Roy se partit pour soy mettre en son voiage.

Et les chiefz et capitaine de son armée qu'ilz avoit avecque luy estoit mons^r le grant maistre de Chaumont, conducteur de son armée en son absence; mons^r de Bourbon[2], chiefz des penssionnaires; messir Robert (*corr.* Guillaume) de la Marche, seigneur de Mon Basson[3], cousin du Jeusne Adventureux, capitaine general des Suisses qui estoient en nombre de dix milles, et son lieutenant estoit

prétend qu'il fut empoisonné. Il avait épousé Jeanne Malet de Graville, fille de l'amiral. Il existe un beau portrait de lui au Louvre par André Solario.

1. Le roi était dans cette ville le 29 mars (Arch. nat., KK 88, fol. 113 v°).

2. Charles III de Bourbon, connétable de France, mort en 1527.

3. Guillaume de la Marck, seigneur d'Aigremont et Montbazon. Chambellan du roi et chevalier de son ordre, il accompagna Louis XII à Gênes en 1502 et fut nommé, en 1505, capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi. Il mourut le 20 mai 1516.

mons[r] de Tiligny[1], senechal de Rouwerge, fort homme de bien et l'avoit le Roy nourry, et chiefz de cent gentilhommes de la maison, et mons[r] de Ravel[2], son nepveu; et après avoit mons[r] le grant senechal de Normandie[3], chiefz aussy de cent gentilzhommes; le legat d'Amboise, frere à mons[r] le grant maistre Chaumont, capitaines des aultres cent gentilz hommes de la maison du Roy; après, le capitaine Robinet de Fronmeselle[4]; mons[r] de la Trimouille[5]; mons[r] d'Orval[6];

1. François de Theligny, seigneur de Lierville et de Verde. Il épousa Charlotte de la Haye, fut sénéchal de Rouergue et mourut en Picardie en 1532.

2. Gui d'Amboise, seigneur de Ravel. Il fut nommé, en 1502, capitaine de la première compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi. La version de l'Édition Michaut est meilleure : « Après avoit monsieur le grand senechal de Normandie, chef de cent gentilshommes de la maison de M[r] de Ravel, neveu de M[r] le legat d'Amboise et frere de M[r] le grand maître Chaumont... » (p. 11, col. 1).

3. Louis de Brezé, comte de Maulevrier, baron du Bec-Crespin et de Mauny. Il devint grand sénéchal de Normandie en 1490. Il était capitaine de la 2[e] compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi. François I[er] le fit chevalier de son ordre, à Compiègne, en 1527. Il avait épousé Diane de Poitiers et mourut à Anet le 23 juillet 1531.

4. Robert de Framezolles, seigneur de Vergy. Il fut conseiller d'État et chambellan du roi. Il était capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes.

5. Charles de la Trémoïlle, prince de Talmont. Il se distingua à Agnadel en 1509, prit part à la défense de Dijon et mourut, le 13 septembre 1515, des blessures qu'il avait reçues à Marignan.

6. Jean d'Albret, seigneur d'Orval, comte de Rethel. Il était capitaine de cinquante lances et fut gouverneur de Champagne. Il avait épousé Charlotte de Bourgogne, comtesse de Rethel. Il mourut en 1524.

mons^r^ de Dunois[1]; mons^r^ de Rubigny[2]; mons^r^ de la Palice[3]; mons^r^ d'Inbercour[4]; Montoison[5]; le seigneur de Vorre; le seigneur Jehan Jacques[6]; le conte de

1. François d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, grand chambellan de France et gouverneur de Guyenne. Louis XII, qu'il avait accompagné en Italie, érigea en 1505 sa terre de Longueville en duché. Il commanda l'arrière-garde à Agnadel en 1509 et mourut en février 1512. Il avait épousé Françoise d'Alençon.

2. Il faut lire : *d'Aubigny.* — Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, était chevalier de l'ordre et capitaine de cent gardes écossais. Il défendit Novare en 1500, assista aux prises de Bologne et de Gênes; nommé maréchal de France en 1515, il aida à la prise de Prospero Colonna à Villefranche. Fait prisonnier à Pavie, il mourut en 1544.

3. Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice. Il accompagna Charles VIII à Naples en 1495, prit part à la conquête du Milanais sous Louis XII, fut à la prise de Bologne. Il se distingua à la bataille d'Agnadel en 1509, contribua à la victoire de Ravenne et fut fait gouverneur du Milanais. François Ier en fit un maréchal de France; il assista aux batailles de Marignan, de la Bicoque en 1522 et fut tué à Pavie.

4. Adrien de Brimeu, seigneur d'Humbercourt. Compagnon d'armes de Bayard, il lui servit de témoin dans son fameux duel avec Soto-Mayor. Il combattit à Agnadel et se fit tuer à Marignan. Son endurance était célèbre, et ses soldats appelaient « la frescheur de Monsieur d'Humbercourt » les marches qu'il leur faisait faire en plein soleil.

5. Philibert de Clermont, dit le brave Montoison. Chambellan de Charles VIII et de Louis XII, il était capitaine de cinquante lances et sénéchal de Valentinois. Il fut à Fornoue, à la prise de Gênes et à la bataille d'Agnadel en 1509. Il mourut de la fièvre en mars 1512.

6. Jean-Jacques Trivulzi, marquis de Viglevano, se mit au service de Charles VIII lors de l'expédition de Naples. Le roi lui donna une compagnie de cent lances. Il prit part à la bataille de Fornoue et Louis XII le fit chevalier de son ordre; il suivit le roi à Milan. Lors de l'expédition de Gênes en 1507, il eut la

Gaveit; le seigneur Thiore[1]; et mons^r de Vendosme[2]; et mons^r de Nemors[3], quant et quant la personne du Roy; et estoit lieutenant du dict seigneur de Nemors le capitaines Baron[4]; mons^r Bayart[5], gentilz compaignon; le capitaines Fonteraige[6]; Chastillon[7], et aultres

garde du Milanais. Cf. J. d'Auton, t. IV, p. 174. Il assista aux batailles d'Agnadel, de Novare et de Marignan. Louis XII l'avait nommé maréchal de France; moins en faveur sous François Ier, il mourut en 1518.

1. Il faut lire : *Teode*. — Teodoro Trivulzi, comte de Cauria, chevalier de l'ordre; il était cousin de Jean-Jacques Trivulzi. Il fut aux batailles d'Agnadel et de Ravenne. Gouverneur de Milan en 1525, maréchal de France en 1526, il fut dans la suite gouverneur de Gênes et, après la révolte de cette ville en 1528, gouverneur de Lyon. Il mourut en 1531.

2. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, mort en 1537.

3. Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu du roi. Gouverneur du Dauphiné en 1504, il accompagne Louis XII à Gênes et à Milan en 1507; est à Agnadel en 1509. Le roi le fait gouverneur du Milanais; il s'empare de Brescia et meurt à Ravenne après une éclatante victoire, 11 avril 1512, à vingt-trois ans.

4. Roger de Béarn, baron de la Bastide, conseiller d'État, chambellan du roi; il était capitaine de cinquante lances.

5. Pierre Terrail, seigneur de Bayard, prit part à toutes les guerres d'Italie et y acquit une grande gloire. Il s'illustra par sa belle défense de Mézières. Il avait été nommé lieutenant du gouverneur du Dauphiné le 20 janvier 1515, chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1521. Il reçut en 1522 le commandement de cent lances fournies et mourut à Biagrassa le 30 avril 1524. Lorsque l'expédition de Gênes fut décidée, Bayard était à Lyon malade de la fièvre et très souffrant d'un ulcère au bras; malgré sa faiblesse, il n'hésita pas à suivre le roi en Italie.

6. Jean d'Astarac, seigneur de Fontrailles. Il fut capitaine de cinquante lances et de 1,200 Albanais, conseiller d'État et chambellan.

7. Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing. Il fut à la bataille de Fornoue, à la prise de Gênes, à Agna-

dont ne sçay les noms, tous capitaines de cent et cincquante et quarante hommes d'armes, tant Françoys que Italiens.

Les capitaines des pietons : messir Robert de la Marche, capitaines de dix mille Suisses ; dix aultres mille Gascons, que menoit le cadet Duras[1] et le baron de Grammont, qui estoit leur chiefz general; le conte de Rossillon[2], deux mille hommes de piet françoys; mons[r] de Vandenesse[3], frere de mons[r] de la Palice, deux mille aultres; mons[r] de Millaut[4], deux mille; mons[r] de la Crotte[5], deux mille; mons[r] Hannebaut, deux milles; mons[r] de Fonteraige, deux milles et deux aultres mille pietons italiens; et le seigneur Mercure[6], capitaine grec, avecque deux milles Albanois. Et avoit le Roy, cent que dessus est tout dict, huyt cens chevaulx de ses gardes, sans son artilleries, dont sy après sera faict mention.

del et à Marignan. Maréchal de France en 1516, chevalier de l'ordre en 1517, il fut conseiller d'État en 1518 et mourut en 1522.

1. Georges de Durfort, surnommé le cadet de Duras. Il mourut en 1525.

2. Charles de Bourbon, comte de Roussillon, en Dauphiné.

3. Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de la Palice. Il se distingua à la bataille d'Agnadel en 1509. Il eut le commandement de 1,000 hommes de pied et se fit tuer aux côtés de Bayard, à la retraite de Rebec, en avril 1524.

4. Gabriel d'Alègre, baron de Milhau. Il fut prévôt de Paris et chambellan du roi.

5. François de Daillon, seigneur de la Cropte. Il était capitaine de cinquante lances; il se signala aux batailles de Saint-Aubin-du-Cormier, de Fornoue et de Ravenne, où il fut tué en 1512.

6. Mercure Rona, capitaine d'Albanais (Bibl. nat., ms. fr. 26110, n° 704).

Premiere a son artillerie : le premiere maistre avoit nom mons[r] d'Espie[1], gentilz compaignon et bien sçavant le mestier de la guerre. Et avoit avecque luy[2] sept vingt canonniers, tant ordinaires que extraordinaires ; soixantes grosses pieces d'artillerie, dont il y avoit vingt quennons renforciés et douze doubles et aultres trente ; et cincquante hacquebuttes à crochet bien attelées de chevaulx, pouldres et boullés pour tirer six mois ; et pour accompaigner pour deux milles et cincque cens pyonniers françois, les meilleurs qui fussent en touttes la Bretaignes.

Or, puis que je vous compte des gens de guerre, fault venir au gens de l'esglize, dont estoit le chiefz mons[r] le cardinal d'Amboise[3], legat de France, mons[r] de Lyege, à present cardinal de la Marché, bien trente archevesques que evesques et groz prelatz du royaulme

1. Paul de Beusserade, seigneur de Cépy. Nommé lieutenant général de l'artillerie le 8 novembre 1495, il devint grand maître de cette arme le 23 juin 1504, servit au siège de Gênes et fut tué à Ravenne.

2. Jean d'Auton, qui était allé au camp devant Gênes faire le dénombrement de l'artillerie, donne les chiffres suivants : « Six gros canons serpentins, merchez quatre aux armes de France et de Millan et deux aux armes de Luxembourg... ; quatre coullevrines bastardes, neuf moyennes, huyt faulcons, cinquante hacquebutes à crochet sur chevaletz, bien aisées à manyer, lesquelles se portoyent sur le col des pyonniers, voire jusques au sommet des plus haultes montaignes. » D'après le même auteur, les munitions étaient très abondantes (J. d'Auton, t. IV, p. 230).

3. Georges d'Amboise, fils de Pierre d'Amboise et d'Anne de Bueil. Il fut évêque de Montauban. Le duc d'Orléans, auquel il s'était attaché, le fit nommer archevêque de Narbonne en 1492, puis de Rouen. En montant sur le trône, Louis XII le prit comme premier ministre. Il mourut à Lyon en 1510.

de France. Et veulx bien dire que mons[r] le cardinal de la Marche n'estoit poinct pour l'heure que evesque de Liege. Quant se vint à la bataille, ne fist pas comme les aultres, car il fut tousjours armez et fit très bien son debvoir.

Et puis que avons empris à parler des presbtres, je veulx bien que sachiés qu'ilz furent cause de l'entreprinse du dict bourgue, dont bien en print au Roy, comme vous diray cy après. Vous debvés sçavoir que le cardinal d'Amboise est legat de France avoit fort grant desir d'estre pape[1]; et, pour en dire le vray, je vous asseure que je ne vis jamais homme plus ydoine pour parvenir à telle dignité que le dict cardinal, tant en sens et de bonne conscience que en sa maniere de vivre. Et voyant la grande faveur qu'il avoit du Roy, s'efforçoit de parvenir à icelle dignité. Il gouvernoit ung temps entierement le royaulme de France, jassoit que auparavant il y en avoit deux, dont le marichal de Griefz, qui estoit de la maison de Rouen[2] en Bretaigne, en estoit l'ung; mais le dict legat fist tant avecque la Royne[3],

1. Brantôme confirme cette assertion de Florange : « Car, si l'on veut croyre Guichardin et autres, il estoyt fort ambitieux et se vouloyt mesler de tout; il voulut estre pape après la mort de Alexandre et en fit de grands brigues; et, ne le pouvant estre, il ayda à faire le pape Julles, qu'il voulut aprez deffayre par un concile et se faire eslyre pape » (t. II, p. 365).

2. Lire : *Rohan.*

3. Anne de Bretagne se montra toujours très hostile au maréchal, qui, de son côté, faisait preuve d'une grande indépendance de caractère vis-à-vis d'elle. Brantôme (t. VII, p. 310), entre autres griefs de la reine, raconte qu'au cours d'une grave maladie du roi en 1503, le maréchal de Gié fit saisir des bateaux que la reine envoyait en Bretagne. La reine Anne ne le lui aurait jamais pardonné. Cf. *Procédures politiques du règne de Louis XII*, par Maulde de la Clavière, p. LXV.

à l'ayde de madame d'Angoulesme[1], que le sus dict marichal de Giez fut chassiez et bannys de la court, estant privez de toutte son auctorité; dont après telle succès se retira en ungne sienne maison, des belles du royaulme de France, nommé le Vergier[2], laquelle il avoit faict faire et icelle demoura le surplus de sa vie. Et est en entendre que le premier nom du cardinal et legat estoit Rouen : au moyen de ce, ceulx de la bazoche à Paris jouerent que le marichal avoit voullu ferrer Rouen, mais Rouen luy avoit donné sy grant coup de piedt qu'ilz l'avoit jectés dedens ung vergier. Et fut mys sur au dict de Giez qu'ilz avoit voullu espouser madame d'Angoulesme : ne sçay s'il fut vray, touttesfois il en fust chargé et de beaulcoup d'aultre choses[3].

Vous debvés sçavoir que le dict legat, pour parvenir à son affaire, voullut avoir l'amytié de l'Empereur[4] et

1. Louis XII avait assigné Amboise comme lieu de résidence à la comtesse d'Angoulême et avait chargé le maréchal de Gié du gouvernement du jeune prince. Pierre de Rohan exerça une vraie tutelle sur Louise de Savoie; ses créatures, comme ce du Restal, qui, un jour, osa enfoncer la porte de la chambre de la comtesse sous prétexte d'emmener le jeune prince à la promenade, rendaient odieux cette surveillance. La comtesse d'Angoulême se plaignit souvent au roi et en garda toujours rancune au maréchal. Voir *Procédures politiques du règne de Louis XII*, par Maulde de la Clavière, p. lxix et suiv. de l'Introduction.

2. Le Verger, dép. de Maine-et-Loire, cant. et comm. de Seiches. Pierre de Rohan, qui avait acheté cette terre le 9 mars 1482 à Étienne Lecamus, en fit faire une résidence magnifique par son architecte, Colin Byard.

3. L'attitude très respectueuse du maréchal, les égards qu'il affectait de témoigner à la comtesse d'Angoulême avaient donné naissance à ces bruits.

4. Maximilien Ier, empereur de 1493 à 1519.

son ayde et faveur, et les voulloit tous deux mener en Itallie, afin de venir mieulx à ses affaires.

Or le roy Loys de France, xij[e] de ce non, avoit escript lettres et envoyés par ung gentilz homme de sa maison à messir Robert de la Marche, seigneur de Sedan, qu'il allast pour secourir le conte Palatin[1], en luy mandant que sur tous les services qu'ilz luy vouloit faire qu'il s'efforça le plus tost qu'il pourroit de baillier ayde et secours[2] au dict conte Palatin qui estoit aliez et fort grant amy du Roy et du dict seigneur de Sedan. Et après que le dict seigneur eut leu les lettres que le Roy luy envoyoit, le gentil homme qui les avoit apportées les cuyda bien ravoir[3]; mais le seigneur de Sedan, comme fin et rusez comme il estoit, ne luy voullut pas rendre; ains, ensuyvans ce que le Roy luy mandoit, incontinent se partit pour aller à l'ayde

1. Philippe, comte palatin, succéda à son oncle, Frédéric I[er], en 1476, et mourut le 18 février 1508.

2. Les événements auxquels Florange fait ici allusion se passèrent en 1504 et 1505. Philippe, comte palatin, avait marié son troisième fils, Robert, à Élisabeth, fille unique de Georges le Riche, duc de Basse-Bavière, qui leur fit donation de tous ses biens. A la mort de Georges, en 1503, Albert, duc de Bavière, prétendit que cette donation était contraire aux pactes de famille qui réservaient les successions aux héritiers mâles, à l'exclusion des filles. L'empereur Maximilien proposa un accommodement qui fut rejeté, et la guerre éclata. L'empereur mit le père et le fils au ban de l'empire en 1504; quatre armées envahirent le Palatinat. Le comte perdit Ratisbonne et une partie de ses provinces. Par la médiation de l'électeur de Saxe, Philippe fut réconcilié avec l'empereur et obligé d'accepter la paix en 1505.

3. Il semble que Louis XII, alors en négociations avec Maximilien, n'ait pas voulu s'engager à fond; peut-être pensait-il déjà à désavouer Robert de la Marck.

et secours du dessus dict conte Palatin. Auquel il fist grant confort, car, sans luy, il perdoit son pays; où fut faict des belles choses, especiallement en ungne escharmouche qui fut faict devant la ville Edelbourg[1], là où, [si] le dict seigneur de Sedan eust [esté] creu, le marischal du conte ne s'en fut poinct meslez, il eussent faict ce jour là quelque choze qui eut esté bonne. De quoy l'Empereur, qui faisoit telle guerre au conte Palatin, ne se contenta pas bien de la venue du dict seigneur de Sedan, veu les parolles que le Roy luy bailloit entendre par ses ambassadeurs, et incontinent le manda au Roy et à mons^r le Legat, qui envoyerent lettres à mons^r de Sedan, luy mandant qu'il avoit très mal faict d'aller contre l'Empereur, qui estoit son amy et son aliez, et qu'il le deffioit au feu et à sang jusques au douziesme de sa lignie, et qu'il cassoit tous les gens d'armes qui estoient avecque luy. Quant le dict seigneur de Sedan ouyt ce, se retira et et laissa le capitaine Jannet le Bastart avecque cincquante hommes d'armes de sa compagnie tousjours à l'ayde du conte Palatin; s'en vint mettre dedans sa maison de Sedan, de doubte qu'il ne fist quelque mal à ses maisons et pays. Et, quant il fust de retour, escripvit une lettres au Roy et les envoya par un gentil homme de sa maison nommé Bryçon[2], qui depuis a tousjours esté porteur d'enseigne de sa compaignie, fort homme de bien et gentilz compaignon, lequel aymoit beaucoup myeulx le vin que l'eaue; et l'envoya

1. Heidelberg, ville du grand-duché de Bade, sur le Neckar.

2. Pierre Buisson, porte-enseigne de la compagnie de la Marck. Voir à la Bibl. nat. (Clairambault 241) les montres faites à Reims les 1er décembre 1507 et 26 février 1509 (1510).

devers le Roy qui estoit à Blois, pour luy donner à entendre ce que il avoit faict estoit par son commandement et qu'il avoit trouvez fort estrange les lettres qu'ilz luy avoit escriptes, veu qu'ilz luy avoit commandé expressement de ne poinct faillir d'y aller : et, puis que son plaisir estoit de luy faire telle lettres, qui estoit pressé de cerchier et tenir aultre party que le sien, ce qu'il ne volloit faire sans premier l'advertir et sçavoir comment il l'entendoit; et si il estoit ainsy comme il luy avoit escript et ainsy qu'il prenoit ung bon et gratieulx congé de luy, s'il estoit ainsy qui luy avoit mandé.

Le gentil homme Bryçon trouva le Roy à table au disner, là où il luy fit sa harenge et la cherge qu'il avoit de son maistre et beaucoup plus qu'il ne luy avoit commandé. Auquel le Roy demanda se son maistre l'avo[ua]it de ce qu'il luy avoit dit. Sur quoy il respondit que ouy sur sa teste de ce qu'il diroit et de ce qu'il luy avoit dict.

Adoncques luy dict le Roy pour responce : « Vous estes homme de bien; je vous congnoy bien. Donne luy à boire de mon bon vin claret, et après disner je feray responce. »

Laquelle fut telle qu'il dict à son cousin le seigneur de Sedan ce qu'il avoit faict n'estoit pas pour le mal qu'il luy voulsist, mais affin de le faire retourner, pour mieulx contenter l'Empereur : « Et pour luy donner à congnoistre qu'il est ainsy, je luy double son estat, tant de gens d'armes que de pension. » Et fit despechier le dict gentil homme, auquel il donna presens, et ainsy s'en retourna vers son maistre, luy faisant son messaige, lequel fut très bien content de ce que le Roy luy avoit dict.

Après le Roy envoya lettres à l'Empereur, comment il avoit faict retourner le seigneur de Sedan arriere du conte Palatin, de quoy l'Empereur fut merveilleusement joyeux : et à cest heure là concluerent l'Empereur et le Roy le voiage d'Itallie, estant bons amys et aliez ensamble, confederez contre les Venissiens[1].

Or retournons au Roy et son armée qui marchoit vers Jennes, là où il ouyt nouvelles par le herault Montjoie, lequelle avoit envoyés sommer la dicte ville affin de eulx rendre à luy comme à leur ducque ny superieur que eulx mesmes. De quoy le Roy jura : « Le dyable m'enporte, se je ne les fais entendre à raison. » Adoncque fit marchier son armée. Et menoit l'advant garde le seigneur de Chaulmont et mons^r de Montbason avecque les Suisses, et mons^r de la Palice, Hymbercou[r]t, Le Gruyer avecque luy, et Monlttoyson et aultres nombres des gens de biens, gens de piedt, entre lesquelz mons^r de Millaut et Mollart[2], capitaines des piedtons françois, et mons^r de Bayart et Vandenesse, capitaines de deux milles Gascons, et le cadet de Duras avecque cincq milles Gascons, lesquel menoit sa bataille avecque luy, mons^r de Bourbon, mons^r de la Trimouille, mons^r de Vendosme, mons^r de Nemours et aultres gentilz hommes tant françoys que Italliens avecques les pensionaires et ses gardes; et menoit son advant garde mons^r de Dunoys.

L'advant garde marcha tout d'une tire, en diligence,

1. Florange commet ici une confusion; ce n'est, en effet, qu'en 1508 que Maximilien et Louis XII s'allièrent contre les Vénitiens.

2. Soffrey Alleman, seigneur du Molart, fils de Guigne Alleman et de Marie Grinde, fut lieutenant au gouvernement de Dauphiné. Il était capitaine de 1,000 hommes de pied et fut tué à Ravenne en 1512.

tant que elle vint jusques au piedt de la montaigne, où les Jennevois avoient faict ung bastillon[1] en hault, là où avoit bien quarante milles hommes bien furnys d'artilleries, qui estoit fort lieux et fort à leur advantaiges pour deffendre le passage des Françoys. Et estoit le dict bastillon ung fort imprenable, et de passer par là beaulcoup de gens ne le trouvoient pas bons. Toutesfois mons^r de Millaut et mons^r de la Grotte commencerent escharmouchier[2] avecque les adventuriers et commencerent à monter la montaigne, et les escharmouches rudes et fortes, tellement que tout le demourant de l'armée y vint, tant Françoys que Suysses, à cause que les Jennevoys rebouttoient les Françoys; et là y eult grosse et longue escharmouche et se mellerent de telle sorte les Françoys avecque les dictes Jennevois que par ensamble entrerent dedens

1. Florange semble avoir exagéré de beaucoup l'importance de ce bastillon. D'après le *Loyal serviteur* (p. 133), il n'y aurait eu que deux ou trois cents hommes dedans. D'après la *Conquête de Gênes*, imprimée à Gênes même le 29 avril 1507, ce bastillon renfermait quatre faucons, deux canons de fonte et une forte artillerie de fer, avec 8,000 Génois. — Le *Voyage de Gênes*, de Jean Marot (ms. 5091 de la Bibliothèque nationale), renferme de très belles miniatures sur cette expédition; celle du fol. 10 v° représente les Français montant à l'assaut du bastillon.

2. Dans un conseil de guerre tenu à Pontedecimo, le 24 avril, il fut décidé que La Palice irait reconnaître les positions des Génois avec 3,000 hommes de pied et quelques gens d'armes. Cette reconnaissance, qui eut lieu le lendemain 25, se transforma vite en un véritable combat; La Palice, blessé, dut passer le commandement au duc d'Albany. Cette affaire se termina par la prise du bastillon, brillamment enlevé par Jacques d'Allègre, seigneur de Milhau. Voir J. d'Auton (t. IV, p. 186 et suiv.). Le *Loyal serviteur* (p. 132 et suiv.) et Champier attribuent toute la gloire de cette prise à Bayard.

le dict bastillon, lesquelle les Françoys gaygnerent d'assault et y eult de tuez[1] de seize à dix huyt milles hommes. Et estoit choses merveilleuse à regarder que la force du dict fort et bastillon. Et, après ce, l'advant gardes des gens de piedz françoys se logerent dessus la montaigne et dedens le dict bastillons et là fierent bon guet toutte la nuict avecque l'artillerie et vivres qu'ilz trouverent dedens.

Comment la ville de Jennes se rendit au Roy, et de la belle entrée qu'il y fit; et comment illecque p[r]int son chemin vers la duché de Millan.

Le lendemain envoyerent demander mess^rs de Jennes saulf conduict au Roy, pour envoyer ambassadeurs devers luy. Laquelle choze le Roy accorda et fit arrester son camp sur le lieu, et fit cryer le Roy que homme ne fit desplaisir ne print riens sans payer sur sa duché de Jennes jusques tant qu'on auroit ouy parler les ambassadeurs[2]. De quoy mess^rs de Jennes se contenterent merveilleussement bien, et, le jours

1. Florange, ici encore, exagère. Jean d'Auton, qui était sur les lieux, compte seulement 2,500 morts du côté des Génois et cent du côté des Français, avec quatre ou cinq cents blessés. D'après la *Bataille et assaut de Gênes*, il fut tué cent à cent vingt Génois et trente à quarante Français.

2. Florange ne dit pas qu'après la prise du bastillon les Génois avaient dépêché au roi une première ambassade. Cette démarche, dans leur pensée, n'était qu'une ruse, car, pendant les négociations, ceux de la ville tentèrent une double attaque contre les Français. Ils échouèrent complètement, et leur doge, Paolo de Novi, dut s'enfuir. C'est alors qu'ils se décidèrent à se soumettre et envoyèrent au roi cette seconde ambassade dont parle Florange. Voir J. d'Auton (t. IV, p. 213 à 226).

ensuyvant, vindrent pardevers le Roy les dicts ambassadeurs, qui luy fierent la harrenge qui fut telle : que la ville de Jennes se recommandoit très humblement à sa bonne grace, et tout le pays, et qu'il luy pleusist avoir pitié et mercy de eulx, et qu'il se rendoit[1] à luy comme ses subjectz et esclaves, pour faire de la ville et de tout le pays à son bon plaisir, et touttesfois et quant qu'ilz luy plairoit venir faire son entrée, qu'il le recepveroient comme leur maistre et seigneur.

Sur quoy leur respondit le Roy qu'il avoient tousjours esté superbes et que n'estoient poinct à luy que le falloit faire et qu'il esperoit avant qu'il fut deux jours y faire son entrée, fut par amour ou par force; et qu'il fussent prestz pour le recepvoir ; et qu'il les vouloit traicter comme bon prince de poinct user de cruaulté ny tirannie envers eulx, ainsy qu'il avoient bien merité et desservy; et que, s'il l'eussent voulut croire et faire comme bons et obeissant subject doibvent faire, que luy ne eulx ne fussent pas en la peine où il estoient.

Et sur ce retournerent les dicts ambassadeurs à Jennes, fort content du Roy. Et deux jours après le Roy fist son entrée à Jennes[2], une partiez de son armée

1. Sur la prise de Gênes, voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. VII, col. 69.

2. La description de l'entrée de Louis XII à Gênes, le 29 avril 1507, se trouve très détaillée dans Jean d'Auton (t. IV, p. 231), dans la *Conquête de Gênes* et dans les *Diarii* de Marino Sanuto (t. VII, col. 69). Une très belle miniature du *Voyage de Gênes*, de Jean Marot, représente cette entrée de Louis XII à Gênes; le poète nous l'a décrite ainsi :

« Jusqu'au palais soubz poille d'or exquiz
Que les quatre de la ville porterent,

avecque luy, et l'autre es faulbours; et estoit le Roy en armes comme victorieulx et tous ceulx qui estoient avecque luy. Et luy fierent ceulx de la ville fort bon recueil en plus grande triumphe que jamais on vit faire à prince.

Et demoura au dict lieu de Jennes, en faisant festins et tournois, en advisant aulx affaires de sa dicte duché de Jennes. Et entres aultres affaires, fist faire ung chasteau, qui s'appelloit Gadasa[1], prez de la tour de la lanterne, sur le bort de la mer, pour leur tenir la ville en subjection.

Et au ixe jour print son chemin vers Millan[2]; et estoient desjà venus vers luy au dict Jennes la plus grosse parties des seigneurs et groz prince[3]. Et après,

La teste nue, ainsi que gens conquiz,
Il fut conduyt. Lors princes et marquiz
Devant le roy fierement chevaucherent.
Cinq cardinaulx auprès de luy marcherent
Jusques au dosme où filles et pucelles,
Vestues de blanc, gracieuses et belles,
Portant rameaulx representant concorde,
Genoulx en terre, leurs cheveulx entour elles,
Incessamment par places et ruelles
Devant le roy crioyent misericorde. »

(Bibl. nat., ms. fr. 5091, fol. 23.)

1. Louis XII exigea des Génois une contribution de quatre cent mille écus pour la construction d'une tour qui devait servir à les surveiller. Cette tour de Godefa, que les Génois, dit Guichardin, surnommèrent la Briglia, fut construite par Paul de Beusserade. Cf. *le Loyal serviteur*, p. 135, et J. d'Auton (t. III, p. 45).

2. Le roi, parti de Gênes le 14 mai, passa par Pavie et arriva à Milan le 24 mai. Voir J. d'Auton, t. IV, p. 291. Sur l'entrée du roi à Milan, voir aussi Marino Sanuto, *Diarii*, t. VII, col. 83 et 89.

3. Entre autres, les ambassadeurs florentins Pierfrancesco

quant il fut arrivé en sa duché de Millan, ouyt nouvelles comment les Venissiens fasoient grosse armée pour le combatre[1].

Comment le Roy arriva en sa duché de Millan, et du bon recueil et de la chiere qu'on luy fit partout et comment il se partit pour aller à Cassant[2] et comment Trevise fut prinse des François et reprinze par les Venissiens. Et comment les Françoys qui estoient dedens furent tuez et taillez en pieces par les Venissiens.

Le Roy arriva en sa duché de Millan[3] en grande triumphe et reverence et honneur; et fut par toutte Italie fort extimer la victoire qu'ilz avoit eulx à Jennes telle-

Tosinghi et Giovanni Ridolfi, qui étaient allés complimenter Louis XII à Gênes. Voir Abel Desjardins, *Négociations entre la France et la Toscane*, t. II, p. 248.

1. Florange confond ici l'expédition de Gênes de 1507, dont il vient de parler, avec celle que fit Louis XII contre Venise en 1509. Au moment où le roi se trouvait à Milan, le 24 mai 1507, il ne songeait nullement à faire la guerre aux Vénitiens qui alors étaient ses alliés. Il demeura à Milan jusqu'au mois de juin, époque à laquelle il eut une entrevue avec le roi d'Aragon à Savone. Il rentra ensuite en France; le 14 juillet il était à Grenoble (Arch. nat., KK 88). Les *Mémoires de Florange* présentent donc ici une grosse lacune.

2. Cassano d'Adda, prov. de Milan.

3. Ici encore, les *Mémoires de Florange* sont embrouillés; dans la première partie de ce chapitre, il fait allusion aux fêtes, qui marquèrent la réception de Louis XII à Milan, après la conquête de Gênes et l'entrevue de Savone, puis, sans aucune transition, il nous parle de la campagne d'Agnadel, en 1509.

ment qu'il n'y avoit ville, ny Florence, ny Lucque[1], qu'il ne voulsist bien avoir son alliance, craindant qu'on ne leur en fist autant que à Jennes.

Le Roy estant à Millan, faisant grant chiere, faisoit tousjours marcher son armée devers Cassant, qui est une petite ville sur la rivière d'Ade[2], decha l'eaue, sur le bort en tirant devers Millan.

Et incontinent qu'il sceut son armée approcher, le Roy se partit de Millan et y fust aussy tost que sa dicte armée. Or, luy estant à Millan, il avoit despechez une partie de son armée pour aller prendre Trevize[3], qui est belle ville et jolye. Laquelle il prindrent[4] et myrent en pieces tous les Venissiens qu'il trouverent dedens, et là laisserent dedens, pour la garder, le capitaine Fonteraille et la Crotte; les Venissiens qui estoient vis à vis du Roy, la riviere entre eulx deux, auprès de Rivolte[5]. Quant les Venissie[n]s sceurent la prinse de la dicte ville de Trevize, envoyerent une partie de leur armée et reprindrent la dicte ville[6] en tel

1. Lucca, prov. de Lucca.

2. L'Adda, rivière de Lombardie, affluent du Pô.

3. Trevi.

4. Le roi avait envoyé en avant une partie de son armée, sous les ordres de Chaumont d'Amboise, accompagné des capitaines Molart, la Cropte, Richemont et Bayard. Chaumont s'empara de Trevi, qui n'opposa aucune résistance.

5. Rivolta d'Adda, prov. de Crémone.

6. Les Vénitiens reprirent Trevi peu après, et, pour punir les habitants de s'être rendus, ils la brûlèrent, emmenant prisonniers les gens d'armes qu'ils trouvèrent, parmi eux le capitaine Fontrailles, le capitaine de la Porte, le seigneur d'Estançon, le chevalier Blanc et le capitaine Ymbault (*Loyal serviteur*, p. 141). Sur la reprise de Trevi par les Vénitiens,

sorte que les Françoys avoient faict. Ceulx qui peulrent eschapper revindrent en l'ost des Françoys, chascun un blanc baston en la main en pourpoint. Ces nouvelles venues jusques au Roy, en fut fort courroucé, et mary d'ung aultre costé pour ce que l'Empereur luy avoit promys de s'y trouver aussy tost comme luy : ce qu'il ne fist poinct[1]. Et adoncque entendict bien le Roy que l'Empereur n'attendoit sy non sçavoir comment l'affaire se porteroit entre les Venissiens et luy; car il luy mandoit de jour en jour qu'il venoit et il n'en faisoit riens. Et quant il entendit ce, jura : « Le dyable m'enporte! Veu l'armée que j'ay, je les combatteray, et fut il avecque eulx. »

Et incontinent luy arrivé à Cassant, vint passer une grosse piece d'artillerie de leur à travers de son logis; et incontinent après fist faire le pont[2] et ung bastillon de l'aultre costé pour le deffendre. Et à vous dire le vray, c'estoit l'ung des gentilz prince qui fut oncques, et qui avoit beaulcoup veu; et s'il eut eu la sancté aussy bien qu'il avoit le demourant, c'estoit ung prince qui eult faict beaulcoup plus de belles choses qu'il ne fist, nonobstant qu'il en fit des belles en son vivant.

Quant le pont fut faict, il y eust merveilleussement

voir aussi, dans les *Diarii* de Marino Sanuto (t. VIII, col. 214 et suiv.), une lettre du provéditeur Zorgi Corner à son fils.

1. Le 8 mai 1509, Maximilien était encore à Insprück. Voir *Négociations de la France avec la Toscane* de A. Desjardins, t. II, p. 317.

2. D'après le *Loyal serviteur* (p. 142), Louis XII fit construire deux ponts de bateaux, un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie.

des grosse escharmouches; et fierent là une faulte les Venissiens[1], car il debvoyent combatre le Roy et son armée en passant. Et fut tué ce dict jour à la dicte escharmouche ung gentilz hommes d'Angougnois nommé Champion, gentilz compaignon auquel les Venissiens coupperent la teste.

Et de là s'en alla loger le Roy prez de Ryvolte, qui estoit aux Venissiens, belle petite ville bien furniez de gens guerre, laquelle fist battre d'artillerie et incontinent donner l'assault, laquelle il prindrent et pillerent et tuerent tous ceulx qui estoient dedens[2]. Et me samble et doibt sambler à toutes gens de guerre que c'est ung grant mal et groz dangier, aussy près que estoit le Roy de donner la bataille, de pillier une ville, car le Jeune Adventureulx en a veu venir beaulcoup d'inconvenient. La ville prinse, demoura tout ce jour, et les Venissiens s'approcherent assés près de luy; et fut conclud le lendemain d'aller logier à Aggnadel[3] et, s'il fut conclud du costé du Roy, aussy fut il du costé des Venissiens.

1. Les Vénitiens auraient pu empêcher les Français de traverser l'Adda ou tout au moins leur faire beaucoup de mal; mais ils ne tentèrent rien pour s'opposer à ce passage : voir la lettre de Nasi et Pandolfini aux X, du 9 mai 1509, dans *Négociations de la France avec la Toscane* de A. Desjardins, t. II, p. 319. Guichardin (livre VIII) explique cette incurie des ennemis en disant que les chefs vénitiens ne purent se faire obéir de leurs soldats, tout occupés au pillage de Trevi; d'Alviano n'aurait mis le feu à cette ville que pour obliger ses soldats à l'abandonner (t. II, p. 21).

2. Cf. *le Loyal serviteur*, p. 142.

3. Agnadel, Lombardie, prov. de Crema.

Comment le roy Loys donna la bataille aux Venissiens près de Rivolte pa[r] ung lundy de may, laquelle les Françoys gaignerent à ung lieu qui s'apelle Aggnadel, là où furent tuez trente milles hommes du costez des Venissiens. Et d'aultre belles choze qui y furent faict en l'an 1509, le 18 (corr. *14*) *de may.*

Le lendemain, comme je vous dis, le Roy voulut deslogier; aussy fierent les Venissiens et s'en vindrent logier à ung petit village de trois maisons qui s'apelle Aggnadel; et y estoit le marichal des Venissiens logiez avant le marischal du Roy, entre lesquel il y eut gros combat et grande escharmouche.

Et estoit chiefz des dicts Venissiens le seigneur Bartholomy d'Alvianne[1], petit homme secque et alegre, lesquelle estoit homme saige et avoit faict beaulcoup de belles choses; et estoit avecque luy l'ung des Ursins qui s'appelloit le conte Petillianne[2], ung groz seigneur de delà Venize avecque force providadeurs[3], qui sont

1. Barthélemy d'Alviano, général des troupes de Venise. Il avait accompagné Charles VIII à la conquête de Naples; dans la suite, Venise étant redevenue notre alliée, nous le trouverons à Marignan, à la tête des troupes envoyées par Venise à François Ier. Il eut une très grande part au gain de cette victoire.

2. Nicolas Orsini, comte de Petigliano, collègue d'Alviano. Il était fils d'Aldobrandino Orsini et de Simone de Gonzague. Il épousa Hélène Conti et mourut en 1509.

3. Les provéditeurs étaient des officiers de la république de Venise, dont la mission temporaire consistait soit dans un commandement militaire, soit dans le gouvernement d'une province. Ils étaient aussi chargés de contrôler certains services de l'État.

officiers qui servent d'avoir argent et payer les gens d'armes et faire venir vivres, tellement que les chiefz ne en n'ont nulle charge et n'ont que le commander, et est ung office en la seignourie de Venize que je troeuve fort bonne.

Et estoyent bien les Venissiens de soyxante à quatre vingt milles hommes[1]. Mons[r] le grand maistre, qui menoit l'advant garde des Françoys, fut advertis par le marichal de leur logis, lesquel en advertit le Roy qu'il fit marcher son armée tout droict vers les Venissiens. Et estoit mons[r] de la Palice, comme j'ay devant dict, à l'advant garde avecque mons[r] le grant maistre, mons[r] d'Imbercourt et tous plains de gens de biens[2].

Et adoncque manda mons[r] le grant maistre a[u] Roy : « Sire, il vous fault aujourd'huy combatre. » Et estoient les Suisses fort deliberez et les Gascons que menoit le cadet de Duras à leurs aelles, tous gens de trect.

Et fut tout le jour le Roy fort joyeulx et de bon cou-

1. Ici encore, Florange exagère le nombre des ennemis. Le *Loyal serviteur* (p. 141) prétend que l'armée des Vénitiens ne comptait que 30,000 hommes de pied et 2,000 hommes d'armes; Guichardin (livre VIII, t. II, p. 23) dit que l'armée vénitienne comprenait 20,000 fantassins, 2,000 hommes d'armes et des chevau-légers; André de Burgo, ambassadeur de Maximilien, qui vit la bataille, écrivait à son maître que les Vénitiens n'étaient que 20,000 hommes (Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, t. I, p. 140).

2. Voir Champier, *Ordre du camp de Louis XII, roi de France, en la bataille d'Agnadel, avec le nombre des gens d'armes et les noms des capitaines*, dans *Histoire de Louis XII*, éd. Godefroy (1615), p. 344.

raige, allant et venant durant la bataille[1] de bende en bende, de quartier en quartier, donnant bon couraige à ses gens en leur disant tout plains de belles parolles affin qu'il eussent meilleur couraige. Et marcherent ainssy les ungs contre les aultres et creés que les Venissiens commencerent d'ugne bonne sorte[2]; mais, incontinent que les Suysses et gens de pieds françoys les eurent apercheus, se vindrent affronter les ungs contre les aultres, laquelle choze ne dura poinct[3] et n'y eult comme riens de combat; et furent tuez en ung monceaulx quinze milles hommes, et estoit les dict monceaulx de deux picques de hault. Et en y eult qui combatirent bien, mais s'il furent il estouffez tout en ung mont. Et fist alors la gensdarmerie françoisse fort bien et se maintint triumphaument, tellement que, après le groz murdres et groz combat, furent les Venissiens

1. Guichardin (livre VIII) vante la conduite du roi, qui s'exposa au feu comme le moindre de ses soldats. A ceux qui lui demandaient de prendre plus de précautions, Louis XII répondit : « Ceux qui ont peur n'ont qu'à se mettre à couvert derrière moi » (p. 24).

2. Sur la bataille d'Agnadel, 14 mai 1509, voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. VIII, col. 268 et 286 à 289, et aussi la lettre de Pandolfini aux X, de Milan, 15 et 16 mai 1509, dans *Négociations de la France avec la Toscane* de A. Desjardins, t. II, p. 327.

3. Les chefs vénitiens avaient ordre d'éviter tout combat avec le roi; ils devaient surtout s'efforcer de conserver les places sans courir les risques d'une bataille. Barthélemy d'Alviano, ayant été rejoint par une bande de Suisses, dut s'arrêter pour leur tenir tête; il les attaqua et aurait remporté la victoire si son collègue, Petigliano, était venu à son secours. Mais celui-ci, s'en rapportant aux instructions du Sénat, l'abandonna et ordonna la retraite. Guichardin le soupçonne d'avoir agi ainsi par jalousie (livre VIII, t. II, p. 23 à 25).

tous deffais et y fut prins Bertholomy d'Alvianne[1], chiefz des Venissiens, et tout plain de gros personnaiges; et s'enfouyt le conte Petilianne avecque la plus grande parties de leurs gensdarmerie. Et firens les pensionnaires, que menoit mons^r de Bourbon, merveilleusement bien leur debvoir; aussy fit la bataille là où le Roy estoit, et ne l'abandonna jamais mons^r de Liege, qui fut tousjours armée auprès du Roy, et ung capitaine de la porte qui avoit non Estanchot[2]. L'artillerie des Venissiens ne fist guerre de mal au Françoys, mais bien de celle des Françoys à eux. Et en avoient les Venissiens soixante grosses pieces, entre lesquelz en y avoit ungne maniere d'artillerie[3] plus longue que longues coulverines de six pieds et tirens boullés de canon; et avoient touttes ung lyon et y avoit escript à l'entour : *Marcus*. Cela faict, Barthelemy d'Alvianne[4], qui estoit ung peu blessez au visaige, fut amené devant le Roy et, quand il fut arrivez, le Roy luy dist qu'il eut bonne patience et qu'il auroit doulce prison.

1. Barthélemy d'Alviano fut fait prisonnier par Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse.

2. Jean d'Estanson, seigneur de la Boulaie, chambellan du roi.

3. Louis XII gagna sur les Vénitiens quarante pièces d'artillerie. Voir la lettre de Maximilien, du 18 mai 1509, dans Le Glay, t. I, p. 140. Guichardin dit vingt pièces (livre VIII, t. II, p. 25).

4. Barthélemy d'Alviano, qui avait été grièvement blessé à l'œil, ne se fit aucune illusion sur l'étendue du désastre des Vénitiens; amené en la présence du roi, il lui dit : « Sire, poichē Vostra Maestā mi ha nelle mani, sia sicura che in pochi giorni ottenerā il desiderio suo di conquistare le buone terre della Signoria » (lettre de l'ambassadeur florentin Nasi aux X, de Milan, le 14 mai 1509, dans Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. II, p. 325).

Sur quoy respondit au Roy que ainsy auroit il, et que s'il eut gaigné la bataille, c'estoit le plus victorieux homme du monde et, nonobstant qu'il eut perdue, sy avoit il de l'honneur assés quant il avoit eu en bataille ung roy de France en personne contre luy; mais touttesfois, s'il eut eu la victoire, il en eut esté plus joyeulx. Et, ce faict, le Roy les envoya à Loches[1] et plus d'aultres personnaiges, bon prisonniers, qui avoient estés prins en la bataille. Et morrut à la bataille, de conte faict, xxxviij milles hommes[2], sans les prisonniers.

Comme[n]t, après la bataille, le Roy print son chemin vers Pesquiere et de là vint assiegier.

Le Roy, après avoir gaignez la bataille, fist enterrer tous les mors à Aggnadel, là où il fit fonder une belle chapelle de Nostre Dame de Grace[3], à tous les jours messe à l'intention des trespassés et à memoire de sa haulte victoire; et furent enterrés en cincque fosse plus de trente mille.

Et de là le Roy et toutte son armée tira vers Pesquerre[4], qui est une place et ville assés forte, assize

1. Loches, Indre-et-Loire.

2. Florange exagère ici encore. Le *Loyal serviteur* (p. 143) ne parle que de 14 ou 15,000 morts. L'ambassadeur de Maximilien, André de Burgo, dans une lettre à son maître, ne mentionne que 4,000 morts (Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, t. I, p. 140); Guichardin, seulement 8,000 (livre VIII, t. II, p. 25).

3. « Per memoria della giornata il re fece, nel luogo ove si era combattuto, edificare una capella, onorandola col nome di Santa Maria della Vittoria » (*Loyal serviteur*, p. 143, note 5).

4. Peschiera, province de Vérone.

sur ung lac[1] et au meilleur pays que jamais veis place, et aussy fructueuse à l'entour, à sept mille de Veronne, qui sont trois lieues et demy françoise. En ce dict lac se prent ungne maniere de poisson qui s'apelle schapion[2] et tous plains d'aultre bons poissons. Et quant vous sortés de la dicte ville, soudain après vous entrés à la plaine de Veronne.

Or, laissons tout cela et retournons au faict de la guerre.

Quant les Venissiens veirent qu'il avoient tout perdu[3] et leur armée deffaicte et leur reputation qu'il estimoient plus que le demeurent, et percevoient qu'il avoient tort de eulx prendre au Roy, dont fut en partie cause ung de leurs ambassadeurs[4] qui avoit esté à Blays vers

1. Le lac de Garde.

2. Sans doute les truites saumonées, en italien : *carpiones*, poisson très réputé de ce lac.

3. Le *Loyal serviteur* (p. 143) rapporte une anecdote qui prouve dans quelle terreur la victoire de Louis XII avait plongé les Vénitiens. Le roi avait fait donner l'alarme, et, comme on demandait à Alviano ce que c'était, il répondit : « Il fault dire que vous voulez combatre les ungs contre les autres, car, de noz gens je vous asseure sur ma vie qu'ilz ne vous visiteront de quinze jours. »

4. Après la ligue de Cambrai, conclue contre les Vénitiens, ces républicains envoyèrent des ambassadeurs à Louis XII pour essayer de l'en détacher. Le sénateur Condolmieri, chef de l'ambassade, harangua le roi fort longuement et, dans son discours, fit entendre qu'il n'était pas sûr de s'attaquer à une puissance gouvernée par un aussi grand nombre de têtes sages qu'en avait Venise. Louis XII, qui avait pris son parti, se contenta de répondre : « Monsieur l'ambassadeur, j'opposerai tant de fous à vos sages que j'en viendrai à bout; nos fous sont des gens qui frappent partout et sans entendre quand ils ont commencé » (Bibl. nat., Fontanieu, portefeuille 156, p. 69, copie).

le Roy, ung homme tondu avecque les plus grandes oreilles que je veisse oncques, lequel dit au Roy que s'il se prenoit contre les Venissiens, qu'il verroit bien comment il luy en prendroit et qu'on verroit lequel gaigneroit, le sens ou la force, qui donne en entendre qu'il applicquoit à eulx le sens est au roy de France la force, laquel chose donna grant despit au Roy.

Toutesfois, les Venissiens mirent ordre à leur chasteau de Pesquiere pour recepvoir le Roy qui venoit avecque son armée et y envoyerent[1] bien huyt cens lanskeneque et quinze ce[n]s hommes de leurs pour le deffendre.

Et quant le Roy vint, il y eult des belles escharmouches. Mais, après le Roy arrivé, quant et quant vint son artillerie et d'ung beau matin et tout son armée, se vint mettre son siege devant la ville et ung heure après battre, et tout incontinent après abandonnerent la ville, et se retirerent au chasteau ceulx de dedens. Et quant le Roy veit se, fit mener son artillerie dedans la ville pour mieulx battre le chasteau, lesquelz au bout de six heures la bresche fut faicte assez meschante et deux picques de hault, en laquelle les adventuriers franchois entrerent dedens et mirent en pieces tous ceulx qui estoient dedens et n'en reschapa ames que le capitaine[2], le potestat et le providadeur, qui se bouterent dedens une tour, lesquelz se rendirent au bon plaisir du Roy[3]. Et le cardinal de la Marche,

1. D'après Guichardin (livre VIII, t. II, p. 27), la garnison de Peschiera n'était que de quatre cents fantassins.

2. Le gouverneur de Peschiera était André de Riva.

3. Le *Loyal serviteur* (p. 144) confirme le récit de Florange : Tous ceux qui étoient dedans Peschiera « moururent

qui n'estoit pour lhors que mons[r] de Liege, monta en hault et saulva le chasteau que les adventuriers brulloient et aultre meurdre que encorre eussent faict, et fist pour ceste fois ce prouffit au Roy. Et après cela faict, les prisonniés furent menez devant le Roy, lesquelz presentoient pour leurs rançon cent mille ducas. Mais le Roy : « Le dyable, se boy nie menge jamais avant qu'ilz soient pendus et estranglés. » Ny jamais mons[r] le grant maistre Chaumont ny aultres, pour prieres qu'il fissent, n'y sceurent mettre remede, ains le fist pendre à la meisme heure.

Comment les aultres villes de la seigneurie de Venize, après sçavoir la prinse de la ville et chasteau de Pesquere et l'execution qu'on y avoit faict, se gouvernerent.

Après que nouvelles furent sceus à Venizes et à leurs aultres villes de la perte de la bataille et de la prinse et execussion de ceulx de Pesquieres, quarante jours après tous les habitans des dictes villes, tant hommes que femmes, se vestirent de noires : et, pour le vous bien donner à entendre, il n'y eult ville en pleine terre

ou peu en eschappa qui furent prins prisonniers, entre lesquelz estoit ung providadour de la Seigneurie et son filz, qui voulurent payer bonne et grosse rançon; mais cela ne leur servit de riens, car chascun à ung arbre furent tous deux penduz, qui me sembla grande cruaulté. » Marino Sanuto confirme le massacre de la garnison : « Et intrati dentro, usono gran crudeltà, fo a di 30 mazo, et amazono 350 fanti erano dentro e fin li puti, et che sier Andrea da Riva, castelan, et sier Antonio Bom, provedador di la tera, erano stà apichati a uno arboro » (*Diarii*, t. VIII, col. 333).

appartenant à eulx, de çà la mer, qui ne se venissent rendre au Roy et luy apporter les clefz, tant celle qui appertenoit à l'Empereur que à luy, dont les noms s'ensuyvent cy après : de la plus grande parties qui est pour le Roy, Creme[1], Cremonne[2], Bresse[3], Trevize, Ryvolte et Pesquiere; à l'Empereur appartenoit Veronne, Vincence[4] et Padua[5], et tout le pays de Friolle qui dure jusque à Constance[6], et plusieurs aultres villes; mais je ne veulx nommer que les villes capital.

Comment, quant l'empereur Maximilian sceut les nouvelles, envoya vers le Roy pour eulx veoir ensamble et luy prier qu'il luy volsist rendre ce qui luy appartenoit.

L'empereur Maximilian, ayant entendu les nouvelles de la victoire que le Roy avoit eu contre ses ennemys, tant de la bataille que de la ville de Pesquiere, et que tout le pays des Venissiens c'estoit rendu[7] à luy, envoya devers luy mons[r] de Gurse[8], son ambassadeur, qui avoit accoustumé venir en ambassade vers le Roy,

1. Crema, prov. de Cremona. — 2. Cremona. — 3. Brescia, prov. de Como. — 4. Vicenza. — 5. Padova. — 6. Constance, grand-duché de Bade, sur le lac de ce nom.

7. Guichardin raconte que les habitants de Vérone ayant envoyé au roi des députés pour se donner à lui, Louis XII voulut qu'ils portassent les clefs de leur ville à l'ambassadeur de Maximilien, André de Burgo, qui était dans son camp. Vicence et Padoue imitèrent Vérone (livre VIII, t. II, p. 35). Voir aussi la lettre de Nasi et Pandolfini aux X dans *Négociations de la France avec la Toscane*, par Abel Desjardins, t. II, p. 353.

8. Mathieu Lang, fils de Jean Lang et de Marguerite Sulze-

luy prier qu'il volsist avoir pour excuse sa maulvaise diligence et qu'on ne povoit poinct sy bien eslever les Allemans[1] comme le Roy faict les Françoys et qu'il vouldroit bien veoir, et aussy qu'il estoit fort joyeulx[2] de sa bonne prosperité, et desplaisant qu'il n'avoit peult estre en la bataille avecque luy. Et après, il fut conclud et passer par conseil des deux parties par le moyen de mons[r] le Legat, qui tenoit la main à ceste affaire, qu'il se debvoient veoir ensamble à Pesquiere, ausquel lieu furent les marr[i]chaux des deux costez et les fourriés venus pour prendre les logis; et fut là le Roy xv jours l'attendant. Toutteslois, le dict Empe-

rine de Weltenbourg, fut d'abord secrétaire de Maximilien. Nommé en 1505 évêque de Gurck, en Carinthie, il fut un des négociateurs du traité de Cambrai en 1508. Il accompagna Louis XII en Italie, pendant la campagne de 1509, et fut de nouveau envoyé, comme ambassadeur, auprès du roi de France en 1510. Après la paix entre le pape et l'empereur, il reçut le chapeau de cardinal et, dans la suite, devint archevêque de Salzbourg. Il mourut en 1540. Voy. la notice de Le Glay dans son Introduction aux *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. I, p. xxi.

1. La vérité était que Maximilien manquait d'argent. Le pape, cependant, lui avait envoyé 50,000 ducats et l'avait autorisé à disposer de 100,000 autres ducats, mis en réserve en prévision d'une guerre contre les Infidèles. Louis XII, de son côté, lui avait payé 100,000 ducats en échange de l'investiture du Milanais (Guichardin, livre VIII, t. II, p. 37).

2. Dans une lettre écrite à sa fille Marguerite, de Sterzingen, le 8 juin 1509, l'empereur manifestait toute sa joie de voir ses possessions d'Italie recouvrées grâce aux conquêtes du roi de France (Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, t. I, p. 152). Guichardin raconte qu'en signe de reconnaissance, Maximilien fit brûler un livre, conservé à Spire, où étaient inscrites les injustices commises par les rois de France à l'égard des empereurs (Guichardin, livre VIII, t. II, p. 37).

reur renvoya le dict evesque de Gurse vers le Roy, disant qu'il ne povoit venir[1], et [que] les pr[i]nces d'Allemaigne qu'il avoit avecque luy n'estiont poinct de cest opinion et ne se contentoient pas et que, de sa part, il en n'estoit bien desplaisant et mary, et qu'il luy prioit qu'il le voulsist tenir, tant loing que près, pour son bon frere et amy, et que, pour ce, ne laissa entretenir le traictié et alliance qu'il avoient ensamble et qu'il luy voulsist rendre ce qui luy appertenoit. Sur quoy le Roy luy fist honneste responce, disant que les Venissiens s'estoient venus rendre à luy, non pas à l'Empereur, et qu'il luy voulloit faire ung tour que par adventure il ne luy feroit pas, et qu'il luy voulloit rendre tout ce qui estoit à luy.

Sur quoy les ambassadeurs et potestas des villes rendues à luy, oiant ce, furent bien mary, car il ne se voulloit partir de son service et dirent qu'il ayderoient à faire la guerre contre luy. De quoy le Roy ne tint compte, ains despecha l'esvecque de Gurse, qui fut depuis cardinal, et rendit au dict Empereur touttes ses villes, lesquelles j'ay nommées au chappitre precedent, lesquelles, comme j'ay dict, Veronne, Vincence et Padua et toutes le pays de Fryolle jusques Constance et aultres petites villes. Adoncques retourna le dict evesque vers l'Empereur et luy fist les responce du Roy,

1. Une entrevue devait avoir lieu entre Louis XII et Maximilien à Peschiera. L'empereur avait promis de se trouver dedans un vaisseau, accompagné comme bon lui eût semblé, sur le lac de Garde. Le cardinal d'Amboise partit au-devant de Maximilien jusqu'à Rovere di Velo, mais il n'y trouva que l'évêque de Gurck, ambassadeur de l'empereur, chargé d'excuser son maître auprès du roi. Cf. *le Loyal serviteur*, p. 145 et 146, et Guichardin (livre VIII, t. II, p. 37 et 38).

lesquelle l'Empereur le print fort aggreable et se tenoit fort content du Roy pour le bon tour qu'il luy avoit faict. Et adoncque le Roy luy rendit et remist touttes ses villes et places en ses mains, ausquelle le dict Empereur pourveu, comme cy après sera declarée.

Comment, quant l'Empereur eut ses villes entre ses mains, au bout de cincque moys les laissa perdre, excepté Veronne, où estoit mons^r du Reux.

Après que l'Empereur eult ses villes entre ses mains et que le Roy luy eult rendues, vous debvés sçavoir que là où il debvoit le moins pourveoir, assçavoir Veronne, y pourveu le plus, et là où il debvoit mettre son groz effort, assçavoir à Padua, fut là où pourvut le moins, car c'estoit la ville le plus près des Venissiens et celle dont on faisoit le plus grant doubte. Aussy, sans poinct de faulte, ilz ne faillirent poinct que bien tost après la dict ville de Padua se revolta venissienne[1], laquelle chose n'avoit garde de faillir, veu le maulvais orde qu'il y avoit, et que c'estoit la plus prochaine de

1. Maximilien n'avait envoyé que huit cents lansquenets pour garder Padoue. Les Vénitiens apprirent par des espions que la garnison française était insuffisante et s'entendirent avec un gentilhomme de Padoue, Geraldo Magurin. Le 17 juillet, jour de Sainte-Marine, André Gritti et le capitaine Malvezza s'embusquèrent à l'entrée de la ville, avec quatre cents hommes d'armes, tandis que des Vénitiens, dissimulés derrière des charrettes, pénétrèrent dans Padoue. Surpris, les lansquenets qui gardaient la porte furent rapidement débordés. Geraldo Magurin et une partie des habitants favorisèrent les assaillants et la ville fut reprise sans peine par les Vénitiens. Cf. *le Loyal serviteur*, p. 146. Guichardin (livre VIII, t. II, p. 43) dit que tous les ans, à Venise, on célébrait le souvenir de cette prise.

eulx. Et après Vincence ne demoura guerres que pareillement ne se revolta. Aussy eult faict Veronne[1], se le seigneur du Reux[2] n'eust estés dedens; et se rendit à eulx tous le paix de Fryolle. Et quant l'Empereur vit ce, et que tout son païx se perdoit, fut fort mal content et incontinent escripvit au Roy, comme à son bon frere et amy, que son plaisir fut de le secourir en cest affaire.

Or, laissons à parler de l'empereur Maximilian, lequel a despechez son ambassadeur, bien couroucé de sa perte, et retournons au Roy et dirons ce qu'il se fist depuis qu'il eut gaigné la bataille.

Comment, après que le Roy eut gaigné la bataille contre les Venissiens, print son chemin vers Millan pour retourner en France.

Il faut que vous entendés que quant le Roy eut prins Pesquere et rendues touttes ses villes à l'Empereur, ne fist pas comme l'Empereur, car il mist si bonne ordre à son affaire que touttes ses villes, comme Creme, Cremonne, Treviz, Bresse, Pesquiere, Ryvolte et aultres luy demourerent tant qu'il vesquit.

Ce faict, se retourna à Milan, là où on luy fist la plus grant chiere et triumphe que jamais fut faict à prince; car il luy fierent toutte son entrée[3], selon

1. D'après le *Loyal serviteur* (p. 151), La Palice, averti que les Vénitiens tentaient une surprise sur Vérone, accourut avec ses hommes d'armes de Villafranca et empêcha les Véronais de se donner à Venise. Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. VIII, col. 545.

2. Ferry de Croy, seigneur du Rœulx.

3. Dans une lettre du 2 juillet 1509, Nasi et Pandolfini font

l'ancienne coustume des Romains, en remectant touttes les villes, chasteaulx et batailles qu'il avoit faict et gaignées en memoires. Et fist son entrée en armes comme victorieux là où se trouverent le duc de Ferrare[1], le marquis de Mantue[2] et aultres princes qu'il n'estoient poinct subjectz à luy, et les ambassadeurs de touttes communaulté, comme Florence, Pize, Lucques et aultres qui se trouverent à son dicte entrée, à laquelle y eut festes et esbattements. Et entre aultres y estoit ung bastillon où fut ung merveilleux desordre, car il y eut plus de quarante gentilz hommes que tuez que affolez : car mons[r] de Chaumont d'Amboise, avecque trois cens hommes d'armes et deux cens archiers, tenoient le dict bastillon, et le Roy [et] les aultres princes les faisoient assaillir; auquel assault avoit bien milles hommes d'armes qui furent rebouttez, et ne fut pas le dit bastillon prins, dont bien en vint, car aultrement il y eut esté faict un grand meurdre avecque les

le récit suivant de cette entrée : « La entrata del Cristianissimo dal canto suo è suta ordinaria. Questi della città, e con parare le strade ed archi trionfali in piu luoghi, quanto hanno potuto e saputo, lo hanno onorato; nonostante che tutte le invenzioni loro sono sute imperfette, per non avere avuto il tempo che e desideravano. Trovo allo intrare della porta, in su carette tiratte da piu cavalli, tutte le città e due o tre castelli piu famosi di carta impostati, pure cose deboli; cosi un carro, benchè non molto grande, dove era una sedia con tre donne, cioè : la Vittoria, la Fama e la Felicità, che tenevano una corona in mano per incoronare chi doveva trionfare; uno elmetto, per cimiere una testa di lione scorticata, a similitudine d'avere spogliato e Veneziani dello Stato... » (Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. II, p. 385).

1. Alphonse d'Este, duc de Ferrare de 1505 à 1534.
2. François de Gonzague, marquis de Mantoue de 1484 à 1519.

eschelles et les forces de boys, car à grant peine les sçavoit on departir. Et sy le Roy n'y fut venuz en personne, il y eut eu de grant follie. Et y furent aussy faictes des belles joustes, là où Chaudion[1] fit merveilles, tant à piedt que à cheval : lesquel est des plus grant hommes et des plus fort que jamais j'ay veu.

Touttes ces bonnes chieres faictes, le Roy s'en retourna à Blaix et laissa mons^r le grant maistre Chaumont d'Amboise, son lieutenant general. Or, revenons à parler de l'empereur Maximilian.

Comment l'embassadeur de l'empereur Maximilian vint par devers le roy Loys et de la despeche qu'il eut. Et comment le Roy envoya mons^r de la Palice avecque grosse armée en Ital[ie].

L'embassadeur de l'Empereur vint à Blais, vers le roy Loys, luy requerant que son bon plaisir fut de l'aydier[2] comme son bon frere et amy, de reconquester ses villes, lesquelles estoient revoltées et tout son pays avecque. Sur quoy le Roy luy fist responce honneste, avecque mons^r le Legat qui vouloit bien tousjours entretenir l'Empereur, pour tousjours cuydier parvenir à ceste papalité. Et escripvit le Roy à mons^r le grant maistre y envoyer, et qu'il envoyoit mons^r de

1. Chaudiou ou Chaudion.

2. Maximilien, après la prise de Padoue par les Vénitiens, avait demandé au roi de l'aider à reconquérir cette ville. « Toutesfois, à la requeste dudit empereur, le roy commanda au seigneur de La Palisse qu'il print cinq cens des plus gaillards hommes d'armes qui feussent en Ytalie et qu'il s'en allast au service de l'empereur, qui descendoit au Padouan » (*Loyal serviteur*, p. 149).

la Palice avecque quatre mille Grisons, le capitaine Jacob avecque les lanskenecht, les adventuriers françoys et milles hommes d'armes. Et passirent par ung trou, là où les villains du pays de Fryolle estoient retirez, lesquelz firent grant mal à la queu de l'armée.

Et pourtant furent envoyé une bende d'adventuriers françoys que menoit le capitaine Leasson[1], lesquelz les cuydirent prendre d'assault et n'y sceurent advenir, et furent constrains les enfouyer dedans le trou comme regnars; et y mourut, tant hommes que femmes, plus de vingt milles personnes; lesquelle vindrent tous morir au trou, dont fut grant pitié. Et de là l'armé se partit pour soy tirer à Padua, là où, à leur arivée, l'Empereur leur fist merveilleux bon recueil, et vint au devant de luy; et ne fut jamais homme mieulx content du Roy qu'il fut. Et regarderent ensamble pour mectre le siege devant la dicte ville.

Du siege mys devant Padua par l'empereur Maximilian et mons^r de la Palice[2], lieutenant general du roy de France.

Monsr de la Palice arrivé, fut advisé par l'Empereur et les capitaine françoys qu'il estoit de faire. Lesquelle adviserent de faire deux battriez de la plus grosse artillerie et la plus belles que je pense en ma vie avoir

1. Il faut lire : *L'Hérisson*, capitaine d'une bande d'hommes de pied.

2. D'après une lettre de Pandolfini, écrite les 12-15 août 1509, La Palice fit sa jonction avec les troupes de l'empereur le 12 août (Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. II, p. 408).

veue, que l'Empereur avoit amené devant la dicte ville. Et qui me demanderoit la plus belle armée qui a esté depuis quarante ans, je dirois que c'estoit ceste là; car il y avoit vingt huyt mille lanskenecht que l'Empereur avoit amené[1] et vingt mille chevaulx allemans, touttes gens de faict, car touttes les gros princes d'Allemaigne y estoient. Et, du costés des Françoys, avoit bien, que Grisons que lanskenecht, dix mille que le seigneur de la Palice menoit et 4 ou 5 mille adventuriers françoys et mille hommes d'armes à la mode de France, qui est ung grant nombre de chevaulx. Et, oultre ce, avoit l'Empereur avecque luy beaucoup de mesmes gens et une bende de pyonniers fort bien esquippé, et, avecque ceulx du paix de Constance et de Fryolle, dix ou douze mille. Et fut faicte[2] la batterie la plus extreme que je veisse jamais faire, pour entrer cent hommes de front à chescune des deux bresches. Quant les bresches furent faictes, l'Empereur tint son conseil et appella tous les capitaines, tant françoys que allemans, pour regarder à ce qu'ilz avoit affaire : et fut de donner l'assault; là où les Allemans vollurent estres les premiers, ce que les Françoys ne voullurent accorder long temps. Mais, en la fin, l'Empereur fist tant qui les contenta, et firent les Allemans la premiere poinct et vers le fort donnerent

1. Exagéré. D'après Guichardin, Maximilien avait avec lui comme infanterie 18,000 Allemands, 6,000 Espagnols, 6,000 volontaires et 2,000 Italiens. Il fallait ajouter les 700 lances de La Palice, les 200 hommes d'armes du pape et les 200 du duc de Ferrare (livre VIII, t. II, p. 56).

2. La batterie commença sérieusement le 15 septembre. Sur ce siège, cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. IX, septembre, *passim*, de la col. 119 à la col. 230.

l'assault. Et, quant ce vint au soir, les Allemans n'en vollurent riens faire : dont fut mal content l'Empereur et aulx aultres, car yl voyoit qu'il donnoit l'occasion à ceulx de dedens de rempparer. Touttesfois, le soir se ressamblerent et prindrent conclusion que, lendemain au matin, ung Françoys et ung Alleman ensamble yroient à l'assault, et à ce soir tous hommes d'armes et aultres se prepareront pour recepvoir Nostre Seigneur.

Et, quant ce vint au matin et que chascun fut en armes pour aller au dict assault, les Allemans n'en vollurent menger[1]. Dont l'Empereur fut fort mal content, et dit à mons[r] de la Palice que les Allemans ne valloient riens pour donner assault. Et fut rompue toutte l'entreprinse.

Et dit le dict Empereur à mons[r] de la Palice que les Allemans se mutinoit, et qu'il le voullut prendre de bonne part, et qu'il falloit qu'il s'en allit, et que les Allemans se commencerent fort à eulx mutiner et mescontenter et que du siege de Padua n'estoit plus riens[2] ; et dit à mons[r] de la Palice qu'il ne le povoit reconduire come il luy avoit promys.

Dont fut le seigneur de la Palice mal content et, quant il veit ce, avecque le demoura[n]t de l'armée

1. L'empereur avait demandé à La Palice de faire mettre pied à terre à ses hommes d'armes et de les faire monter à l'assaut avec les lansquenets. Les capitaines français y consentirent, mais ils demandèrent en échange que la noblesse allemande fît comme eux. Quand Maximilien le proposa aux gentilshommes allemands, ils ne voulurent rien entendre et l'assaut ne put avoir lieu. Voir le curieux récit que donne de cet incident le *Loyal serviteur*, p. 178 à 184.

2. Dans une lettre à sa fille Marguerite, datée de Limena,

qu'il menoit s'en retourna, et dit à l'Empereur : « Sire, je suis venus sans vostre ayde et je me mettray en paine de retourner sans vostre ayde aussy. » Et, pour ce que les lanskenectz volloient laissier l'Empereur, trouva façon d'avoir ung gentilz capitaine qui luy amena cincque mille lanskenecht, et aussy s'en retourna à travers le pays de Fryolle : là où il morut deux mille cincque cens Grysons du flux de ventre, à cause que le pain et aultres vivres leurs estoient faillies et ne mengoient que du raysin. Et s'en revint le dict seigneur de la Palice en la ducé de Millan et furent mis tous les gens de guerre en garnison.

Comment le Jeune Adventureux fut mariez à la niepce de mons^r le legat d'Amb[o]ise.

Le Roy, de retour d'Itallie en France et tout son cas mys en ordre, tant en Itallie que en France, et paix universelle partout et treves avecque les Venissiens, mons^r le legat d'Ambaise, qui avoit mons^r de Liege avecque luy ordinairement et l'avoit nourry une partiez de temps et le tenoit tousjours avecque

le 7 octobre 1509, Maximilien, peu soucieux de laisser voir son manque d'autorité sur ses troupes, explique ainsi son abandon du siège de Padoue : « Nous avons depuis trouvé, par l'advis de nos capitaines et de ceux de nostre conseil et autres estans lez nous, que, consideré le grant nombre d'artillerie et de gens de deffence que les Venitiens y avoient et mesmement les grandes reparations qu'ils y avoyent faictes, que jamais au monde n'a esté veu les semblables, pour ce qu'ilz ont eu dedans beaucoup de villains et de gens de guerre, entre lesquels ils estoient plus de xv^m hommes bien armez, il nous estoit plus prouffitable de delaisser icellui assault que de le donner » (Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, t. I, p. 191).

luy, eut envye de faire ungne alliance, aussy par l'adveue de Roy, de sa maison à la maison de la Marche, affin de tousjours demourer ensamble bons amys. Laquelle chose myst en trayn, et fit le mariage de sa niepce[1] avecque le Jeune Adventureux, fils aysné de mons^r de Sedan. Lequel fut demandé pour en parler et fut la chose faict à Sagonne[2], et puis rompue, et après raccordé à Vigny[3], là où se fierent les nopces du dict Adventureux, par ung lundy de Pasques[4]. Lequel mons^r le Legat fiança et espousa, comme il avoit faict mons^r d'Angoulesme, maistre du Jeune Adventureulx ; et luy voullut donner mons^r le Legat le dict Vigny, qui est ungne des belles maison de France. Et cela faict, mons^r de Sedan, mons^r de Liege s'en retournerent au dict Sedan. Et en ce temps s'en alla mons^r le Legat à Lyon pour les affaires du Roy, mons^r de Parys[5] avecque luy, là où trois moys après morut[6] : qui fut ung grant dommage pour la maison de la Marche, car il avoit mandé mons^r le Legat, le grant maistre Chaumont d'Amboise pour revenir avecque

1. Guillemette de Sarrebrück, fille de Robert de Sarrebrück, comte de Roucy, et de Marie d'Amboise. Voir, aux Archives nationales, T 1526, n° 37, la copie du contrat de mariage de Robert de Florange.

2. Sagonne, Cher, cant. de Sancoins.

3. Vigny, Seine-et-Oise, cant. de Marines.

4. Le 1er avril 1510.

5. Étienne Poncher, évêque de Paris de 1503 à 1519.

6. Georges d'Amboise mourut à Lyon le 25 mai 1510. Voir, sur sa mort, les deux dépêches de Nasi dans Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. II, p. 503 et 505. — Dans une lettre du 1er juin 1510, André de Burgo fait à Marguerite d'Autriche le récit de la pompe funèbre du cardinal d'Amboise (*Lettres du roy Louis XII*, t. I, p. 237).

luy au conseil avecque le Roy, pour desmeller les affaires du Roy, et volloit bailler au dict Jeune Adventureulx la charge que le dict seigneur grant maistre d'Amboise avoit de là les mons, nonobstant qu'il fut bien jeune, mais il y eut donné bon conseil et bonne ayde.

Comment le roy Loys xij fit assambler tous ses estas à Tours, pour faire le mariage de mons^r d'Angoulesme à sa fille aisnez.

Le roy Loys, venuz à Tours, fit assambler tous ses estatz[1] pour regarder à son royaulme et comment on en debvoit faire[2], pour ce qu'il avoit promys au roy de Castille de donner sa fille[3] au filz du dict roy dhon Philippe[4] de Castille : pour sçavoir auquel il la debvoit donner, ou à Charles[5], filz du dict roy dhon Philippe de Castille, ou à mons^r d'Angoulesme, ducque de Valloys. Et fist regardé à tous ses estatz que c'estoit mieulz le proffit de son royaulme et de sa fille de le

1. Les États se réunirent le 14 mai 1506.

2. Voir le récit de ce qui s'est passé lors de la remontrance faite au roi Louis XII par les États du royaume pour l'engager à consentir au mariage de Madame Claude de France avec Monseigneur François, duc de Valois (*Lettres du roy Louis XII*, t. I, p. 43).

3. Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Romorantin le 14 octobre 1499, morte en 1524. Elle épousa François d'Angoulême le 18 mai 1514.

4. Philippe Ier dit le Beau, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne. Il devint roi de Castille en 1504 et mourut en 1506.

5. Charles, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle. Il devint roi d'Espagne en 1516 et succéda en 1520 à Maximilien, comme empereur, sous le nom de Charles-Quint.

donner au dict seigneur d'Angoulesme. Et en fut le mariage faict et accordé à Tours et les fiança mons^r le Legat d'Amboise le Roy estant en son siege triumphant; et furent faict les monstres[1] de deux cens gentilhommes pour les fiance, où furent faictes des merveilleuse belles joustes, tant à cheval que à pied; et s'en retournerent tous les Estatz de France, bien content de ce que le Roy avoit faict.

Comment messir Robert de la Marche vint en Gheldres lieutenant general pour le Roy; et de la prinse de Thillemont et de ce qu'il y fut faict.

Le roy Loys, veuillent donner ayde et secours au ducque de Gheldres[2] contre la maison de Bourgoingne, envoya derechiefz mons^r de Sedan en Gheldres avecque cent hommes d'armes et quatre mille hommes de piedt. Et estoit chiefz des dicts pietons Renez d'Escure, viconte d'Estoge, et son lieutenant Briçon, dont ay icy devant parlez; et estoient leurs capitaines des gens de cheval, que messir Robert de la Marche avoit avecque luy, messir Gracian des Guerres[3], gouverneur de Mouson, capitaine de cincque cens hommes

1. « Depuis lesdites fiançailles, le Roy a fait passer à monstres et en armes les gentilshommes de sa maison, qui fut le lundy ensuyvant, et durant ce jour et toute la sepmaine ont esté faites joustes et tournois où le Roy, pour les voir, estoit à cheval sur ung grand coursier, soy monstant le plus joyeux du monde » (*Lettres du roy Louis XII*, t. I, p. 50).

2. Charles d'Egmont, duc de Gueldre, né en 1467, était fils d'Adolphe d'Egmont et de Catherine de Bourbon. Il mourut en 1538.

3. Gratien d'Aguerre, seigneur de Vienne et d'Aubenton. Il

d'armes; mons^r le barron de Conty[1], cent hommes d'armes ; mons^r de Chatillon[2], prevost de Parys, cincquante hommes d'armes ; le senechal d'Arminacque[3], Galliot, qui est pour lhors grant maistre de l'artillerie de France, xxv (cens) hommes d'armes ; Lancelot du Lac[4], gouverneur d'Orleans, à present gouverneur de Mouson, cincquante hommes d'armes ; mons^r de la Fayette[5], lieutenant de mons^r l'admiral de Graville[6], de cent hommes d'armes ; la compaignie mons^r d'Orval, cent hommes d'armes ; la compaignie mons^r de Sedan, de cent hommes d'armes, et la compaignie de mons^r de Gheldres de cent hommes d'armes, que menoit mons^r de Thiligny, senechal de Rouwerge : sont ensamble sept cens hommes d'armes, sans tout plain d'adventuriers à cheval et à piedt qui suyverent l'armée.

était conseiller d'État et chambellan ; gouverneur de Mouzon et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes.

1. Ferry de Mailly, baron de Conti. Il fut chambellan, sénéchal d'Anjou et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes. Il avait épousé la sœur du connétable, Louise de Montmorency, et mourut à Milan en décembre 1511.

2. Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon. Chambellan de Louis XII, il fut prévôt de Paris et mourut à Ferrare en 1512.

3. Jacques Ricard de Genouillac, dit Galiot, seigneur d'Acier. Grand écuyer et grand maître de l'artillerie, il fut sénéchal d'Armagnac et de Quercy.

4. Lancelot du Lac, seigneur de Chamerolles. Conseiller d'État et chambellan, il fut gouverneur d'Orléans en 1504 et de Mouzon en 1523. Il avait une compagnie d'hommes d'armes et mourut en 1536.

5. Antoine Motier de la Fayette, seigneur de Pontgibaut. Il prit part au siège de Thérouanne, fut sénéchal de Boulonnais et Ponthieu et grand maître de l'artillerie.

6. Louis Malet, seigneur de Graville. Il fut conseiller d'État,

Et passa le dict seigneur de Sedan par Liege[1]; et de là passa près Louvain[2], laquelle il trouva despourveue, et fut conclud de l'assaillir, mais tout fut rompue par le mandement de mons[r] de Gheldres.

De là s'en allerent joindre[3] ensamble mons[r] de Gheldres et le seigneur de Sedan; et avoit mon dict seigneur de Gheldres six ou sept milles lanskenecht et deux cens chevaulx allemans, six grosse pieces d'artillerie et quatre moyennes; et vindrent mectre le siege devant Thillemont[4]. Or, quant les pietons françoys veyrent qu'il falloit aller à l'assault, se commencerent à mutiner pour leur payement. Et quant le seigneur de Sedan veirent ce, luy et mons[r] de Conty vindrent donner dedans eulx tellement que à grant coup d'espée les fierent aller à l'assault; et prometterent de bien faire, après qu'il y en eult des tuez bien trois cens.

Et adoncque donnerent l'assault, mons[r] de Gheldres d'ung costez et mons[r] de Sedan de l'aultre, et prindrent la ville. Et y avoit ungne bende d'adventuriers liegoys qui furent des premier sur la muraille et fierent grant meurdre dedans et fut la dicte ville[5] pillié. Et n'y

chambellan, capitaine des gentilshommes de la maison du roi, amiral de France, et mourut en 1516.

1. Liège, Belgique.

2. Louvain, Belgique, prov. de Brabant.

3. Ils se joignirent à Ruremonde. Voir Brusthen, *Res Episcopi Leodiensis*, *Erardi de Marca*, *Bull. archéol. liégeois*, t. VIII, p. 24.

4. Tirlemont, Belgique, prov. de Brabant, arr. de Louvain.

5. Le duc de Gueldre avait ordonné d'incendier Tirlemont; mais Robert II demeura le dernier dans la ville et empêcha d'y mettre le feu.

falloit poinct grande batteriez, car il n'y avoit poinct grande muraille, synon dungnes et fossés. Et quant les lanskenecht furent dedans et les adventuriers au pillages, se commencerent l'ung l'autre à combattre tellement, tellement qu'il y en morut beaucoup d'ung costé que d'aultre.

Et après cela faict, ce fit ung traictiez d'apoinctement entre le roy Loys et le prince de Castille, tellement que le seigneur de Sedan retourna.

Et ne vous mectz poinct les belles escharmouches qui furent faictes en allant et venant, pour ce que seroit choze trop longue à les nommer et racompter, et pour ce aussy que je n'y estoye pas. Mais bien sçay je que, sur le retour, mons^r de Thiligny, lieutenant de mons^r de Gueldres, oultre le commandement de mons^r de Sedan, qui estoit son chief, s'en alla logier avecque six ou sept vingt hommes d'armes dedans le villaige de Sainct Hubert; là où ung mounier d'auprès de la Marche, avecque trois ou quatre cens hommes, fit ungne entreprinse pour venir ruer sur les logis qui estoient à Sainct Hubert, sur ungne minuict. De laquelle chose en fut adverty le seigneur de Thiligni par ung gentilz homme nommez Jehan de la Fontaine, homme d'armes de la bende de mons^r de Sedan et aultres ses parens; touttesfois les gens d'armes françoys et le dict Thiligny, qui estoient las, se vollurent coucher à la françoise et eulx despouillier, disant qu'il n'avoyent garde. Et, sur la nuyct, vindrent donner quatre cens pietons avecque le dict monier, tellement qu'il en tuerent beaulcoup et les deffierent; et fut bien blessiez et prins prisonnier mons^r de Thilligny et beaulcoup d'aultres. De quoy fut fort mary

et desplaisant le roy Loys, quant il sceut, et aussy fut mons^r de Sedan, deliberé, se le Roy eult vollut, de bien faire ungne grosse vengence. Nous laisserons ce propos et reviendrons au Jeusne Adventureulx qui s'en va cercher adventure.

Comment le Jeune Adventureux, trois moys après qu'il fut mariez, print congiez du roy Loys xij et de mons^r d'Angoulesme, son maistre, pour aller veoir des guerres d'Itallie.

Le Jeune Adventureux voullut aller de rechief en Itallie et print congié de son pere et de sa mere, qui se mal contentoient, et s'en vint vers le Roy et vers mons^r d'Angoulesme, son maistre, leur demander congiet pour aller en Itallie. Lesquel luy accorderent et s'en allit et passa les mons, et tous plains d'aultres jeusnes gentilz hommes qui avoient estés nourry avecque luy. En passant par Lyon, trouverent encoires aultres gentilz hommes qui allerent avecque luy ; aussy fit la bende du seigneur de Sedan[1], son pere, qui estoit de cent hommes d'armes que menoit le viconte d'Estoge, les mieulx equippé que jamais je veisse, lesquelz passerent avecque luy et prindrent leur chemin au mont de Senis et par la Savoye. Et pour vous dire quelz gens estoient les cent hommes d'armes du dict seigneur de Sedan, je vous asseur que, au passé la ville de Lyon, les dictes cent hommes

1. André de Burgo écrivait à Maximilien, au mois d'août 1510, que Louis XII se préparait à passer les monts et qu'il avait déjà envoyé la compagnie de messire Robert de la Marche (*Lettres du roy Louis XII*, t. I, p. 284).

d'armes estoient de compte xij cens chevaulx, et y avoit telz cincquante hommes d'armes en la dicte bende qu'il eussent peulx bien mener cent hommes d'armes au chant. Et prindrent, comme j'ay dict, leur chemin par la montaigne de Senis[1], piet (*corr.* et par) la Savoye, pour ce que estoient les meilleurs logis. De vous dire de la façon des mons, je m'en deporteray, pour ce que trop de gens les ont veuez et pour ce aussy qu'ilz y a plusieurs passages, tant par les mons de Genevres[2], le mont Sainct Bernart, les pays des Suysses et le mons Sainct Claude ou Goudart[3] et le pays de Provence.

Le Jeune Adventureux passa les mons, vint à Thurin, où trouva mons^r le duc de Savoye[4] qui luy fist bonne chiere ; et de là s'en partit et vint à Millan, où trouva mons^r de Nemours et aultres qui luy fierent merveilleusement bonne chiere et bon recueil. Et, après avoir là esté ung temps, ne s'y vollut amuser, ains se partit avecque les cent hommes d'armes de la bende de son pere, et se vint dedans Veronne, au service de l'empereur Maximilian. Là où trouva dedans Veronne l'evesque[5] de Constance, lieutenant pour l'Empereur, lequel se tenoit dedans le chasteau, où l'Empereur faisoit toutte sa munition d'artillerie, tant de la fondre comme des pouldres. Et estoit mons^r

1. Le mont Cenis.

2. Le mont Genèvre.

3. Le Saint-Gothard.

4. Charles III dit le Bon, fils de Philippe II, duc de Savoie, succéda à Philibert II, son frère, en 1504, et mourut en 1553. Il était frère de Louise de Savoie, mère de François Ier.

5. Florange doit confondre avec Georges de Neideck, évêque de Trente.

d'Ast[1] lieutenant general pour les Françoys, ung bon et gentil chevallier, lequel avoit faict des fort et belles choses au royaulne de Naples; et avoit trois milles Espaignolz[2] logiez à la citadelle de la ville. Et quant il avoit faulte de payment aulx trois nations, assçavoir Espaignolz, Allemans et lanskenectz, y avoit des groz debat entre eulx, et ay veu pour ungne sepmaine par les lanskenecht la place de Veronne[3] pillié trois fois, tellement que tous les capitaines estoient bien empechiez à y mectre ordre; et n'y avoit pas ung temps que y avoit esté lieutenant general pour l'Empereur ung gentilz homme et bon compaignon nommez le prince de Haynoult[4], lesquelz avoit faict des merveilleuses belles choses et, entre aultres, ungne retraicte, les Françoys avecque luy et les lanskenecht qui menoit, la plus belle que je veis jamais faire, contre le Pape et les Venissiens qui estoient plus fort que luy quatre fois et ne l'osoient oncques assaillir dedans la plaine de Veronne. Et, après luy, vint mons[r] du Reux, lieutenant general pour l'Empereur; lequel fut prins par les Venissiens et avoient estés prins, ung peu devant, le marquis de Mantua[5], pere de cestuy à present, et

1. Louis d'Ars, seigneur de Vouves et de Plaisance, se distingua par sa belle défense de Venosa en 1503, prit part à la bataille de Ravenne, fut gouverneur de Pavie et tué à Pavie.

2. Ces Espagnols, sous la conduite du duc de Termini, avaient été envoyés par le roi d'Espagne au secours de l'empereur.

3. Chaumont, qui avait laissé une forte garnison dans Vérone, avait cependant, afin d'empêcher les lansquenets de se mutiner faute de solde, avancé des sommes importantes à Maximilien (Guichardin, livre VIII, t. II, p. 69).

4. Rodolphe, prince d'Anhalt, empoisonné en 1513.

5. Florange fait ici allusion à un événement survenu avant

mons[r] de Bonivet[1], qui depuis a esté admiral de France et est mort à la journée de Pavie, eulx estant en chemise de nuict à Isol de l'Escalle, grant bourg. Et estoit messir Andrieu Grip[2] à Vincence, qui estoit à l'heure lieutenant general de Venize, lequel à present est duc, de Cres (*corr.* et creez) qu'il se faisoit des belles appertises d'armes. Et aussy en ce temps fut prins ung chasteau nommez Montselle[3], qui est une place fort et ung hault lieu, laquelle fut prinse miraculeusement et à peu de batterie ; et y estoient les artilleries de l'Empereur et du roy Loys, lesquelz tiroient du bas en hault, et, à dire la verité, celle de l'Empereur tiroit plus fort que celle du Roy, et furent tous mys en pieces ceulx qui estoient dedans, et n'y avoit point des gens de guerres, fors villains, lesquelz les adventuriers prindrent.

le départ du roi pour la France en 1509. Les Vénitiens, fortement établis à Legnago, faisaient des incursions perpétuelles dans le pays, allant jusqu'aux portes de Vérone. L'évêque de Trente, gouverneur de cette ville, appela à son aide le marquis de Mantoue, François II de Gonzague, qui vint camper dans un village sans défense, appelé « Isola della Scala ». Le marquis ayant commis l'imprudence de ne pas se garder, les Vénitiens s'entendirent avec des recrues levées nouvellement par lui et le surprirent avec son lieutenant (Guichardin, livre VIII, t. II, p. 45).

1. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, fils de Guillaume Gouffier et de Philippe de Montmorency. Amiral de France en 1517, il alla en Allemagne comme ambassadeur du roi lors de l'élection à l'empire en 1519. Il commanda l'expédition de Navarre en 1521 et fut tué à Pavie en 1525.

2. Andrea Gritti. Il fut doge de Venise en 1523.

3. Monselice fut prise le 21 juin 1510. La ville, enlevée d'assaut, fut pillée et brûlée par les Allemands. Guichardin (livre IX, t. II, p. 98 et 99) dit que la garnison ne résista pas. Le *Loyal serviteur* (p. 210 et 211) raconte au contraire que les assiégés se défendirent vigoureusement.

Et huyt jours avant avoit estez prins Lignade[1], belle petite ville et jolye, par assault ; et y fut laissez dedans pour ce qu'elle estoit d'importance en garnison mons[r] de la Crotte, lieutenant de mons[r] de Dunois, avecque sa dicte bende et ung capitaine des pietons, gentilz homme à mons[r] de la Palice, nommé Larissein, et son lieutenant Larromagerre, gentilz homme d'Angoumoys avecque mille hommes de piedt, et demeurent en la dicte garnison.

Or, retournons de ce qui se faict en France ; laisserons à parler de Veronne pour l'heure present.

Comment en ce tamps la sœur de mons[r] de Foix, ducque de Nemours, fut donné à mariage au roy d'Arragon ; et comment le dict roy vint à Savone veoir le roy de France et de la bonne paix que fierent ensamble, laquel ne dura.

En ce temps furent envoyés ambassades par le roy d'Arragon[2] vers le roy de France, estant en son lieu

1. Sur la prise de Legnago, qui eut lieu avant celle de Monselice, nous avons le récit du *Loyal serviteur* (p. 204) : « Cette place de Lignago se fist fort batre; aussi y avoit-il bonne artillerie, mesmement celle du duc de Ferrare, qui, entre autres, avoit une longue coulevrine de vingt piedz de long, que les aventuriers nommoient le *Grand-Dyable*. Enfin furent la ville et chasteau pris et mis à mort tout ce qui estoit dedans ou la pluspart... Le seigneur de Chaumont y commist pour la garder le cappitaine La Crote, avec cent hommes d'armes, dont il avoit la charge soubz le marquis de Montferrat, et mil hommes de pied, soubz deux cappitaines, l'un nommé L'Hérisson et l'autre Jacomo, corse-néapolitain. »

2. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon et de Castille, mort en 1516.

de Blais ; et avoit nom l'ung des principaulx ambassadeurs seigneur dhon Hugue, Espaignol.

Et fut le dicte mariage dont prindrent sceureté les dictes ambassadeurs, de la sœur de mons[r] de Foix, ducque de Nemours, qui s'appelloit mademoiselle de Foix[1], niepce du roy Loys, fille de sa sœur, au roy d'Arragon, laquelle estoit[2] belle et honneste princesse, du moins elle n'avoit poinct perdu soy et (*corr.* son en) bon poinct. Et fut faictes entre les deux princes ung gros traictié et bonne paix. Depuis fut regardé qui se verroient ensamble à Savone[3], là où le alla veoir le roy Loys et le attendre ; et y envoya le dict seigneur touttes ses galleres, qui estoient ou port du dict Savone et en la coste de Provence, à l'encontre du dict roy d'Arragon ; lesquel vint à groz triumphe, luy et la royne, sa femme, sœur de mons[r] de Nemors,

1. Germaine de Foix, fille de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur du roi Louis XII. Son mariage eut lieu le 18 mars 1506. Voir Bibl. nat., ms. fr. 4329, fol. 93.

2. Cette princesse prit ensuite une attitude hostile à l'égard de la France : « Le roy d'Arragon, veuf par le trespas d'Ysabel, sa femme, print l'année mesmes la niepce du roy de France, Germaine de Foix, qui fut enmenée en grant triumphe en Espaigne, et la vint querir le comte de Siffoyntes et ung evesque jacobin. Depuis qu'elle fut en Espagne, elle a bien rendu aux François les honneurs qu'elle avoit receuz du pays, car jamais ne fut veu de tous ceulx qui depuis l'ont congneue une plus mauvaise Françoise. » (*Loyal serviteur*, p. 129.)

3. L'entrevue de Savone eut lieu le 28 juin 1507. — Sur cette entrevue, voir la brochure de Maulde La Clavière (Paris, Leroux, 1890) et le très long chapitre de Jean d'Auton (t. IV, p. 330 et suiv.). Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. VII, col. 87 et 88, et Bibliothèque nationale, ms. fr. 4318, fol. 54, v°.

ausquel roy et royne le roy Loys fit merveilleusement bon recuelz, et alla au devant sur le bort de la mer. Et après le recuil et bonne amitié faictes entre les deux princes, le roy Loys print la royne d'Arragon, sa niepce, et la mist en cruppe derrier luy et l'y vollut porter jusques au logis. Et là estoit son frere, le ducque de Nemours, desquelle elle ne fist poinct grant estime, de quoy le dict seigneur luy en sceut bien dire quelque chose. Et après que le dict seigneur de Nemors eut apperceu sa contenance, ne tint en après guerre comte d'elle, et se partirent assez mal content[1] de l'ung de l'aultre. Et après tout ce faict, les deux roys fierent grosse alliance, receurent tout plain d'ostiez en confirmation de la paix. Et se partirent l'ung de l'aultre en bonne amitié et paix ensamble, laquelle ne dura guerre, et la cause je la diray cy après, qui fut après la journée de Ravennes et la mort de mons^r le duc de Nemours.

Comment le Jeune Adventureux se partit de Veronne et s'en vint à Parme, à l'entrée du grant yvert, vers mons^r le grant maistre Chaumont. Et comment il menoient leur armée et artilleriez durant le dict yvert.

En ce temps, ouyt nouvelles mons^r le grant maistre

1. « Peu après se virent le roy de France et le roy d'Arragon, retournant de Naples en Espaigne, en la ville de Savonne, et y estoit sa femme, Germaine de Fouez, qui tenoit une merveilleuse audace ; elle fist peu de compte de tous les François, mesmement de son frere, le gentil duc de Nemours. » (*Loyal serviteur*, p. 135.)

que le pape Julle[1] marchoit à grant effort ; et estoit au commencement de ce grant yvert, et marcha jusques à Parme le dict grant maistre et tous les princes avecque luy, comme mons^r de Nemors et aultres. Et là fist assambler touttes son armée, tant de gens de piedz que de cheval et l'artilleriez ; et trouvoit on grandement difficille de povoir mener la dicte artillerie, car les neyges estoient de la haulteur d'ung homme ; et, pour ce, le maistre de l'artillerie, qui avoit nom Perot Dangoins, Gascons, et le capitaine Pommereux, commissaires, et ung charpentier nommez Lubin, le plus expert en tout de l'artillerie que je veisse jamais, regarderent ensamble et trouverent qu'elle se povoit bien mener sur trainneaulx, par dessus la neige, et les desaffuter et demonter : la quelle chose fut faicte.

Or, ce pendant telz choze se faisoient à Parme, le Jeune Adventureux, qui estoit à Veronne et [veait] qu'il n'y se faisoit riens, laissa là la compaignie de son pere et avecque dix ou douze gentilz hommes s'en vint à Parme, là où son oncle, mons^r le grant maistre [estoit] et toutte la compaignie, lesquelz luy fierent merveilleusement bonne chiere ; et quant il furent là tous ensamble, adviserent derechiefz les affaires du Roy, comme vous orrés cy après.

Et en ce temps furent faicts deux camps pendant ces entrevaille, qui estoient fais de neiges, en la place du dict Parme : l'ung fut le seigneur Paralte[2], Espa-

1. Julien de La Rovère, pape de 1503 à 1513 sous le nom de Jules II.

2. « Peu de temps avant, c'estoit fait ung autre combat à Parme entre deux autres Espaignolz, l'ung nommé le seigneur

gnolz qui estoit du campe du Pape, et du seigneur Ardenne, aussy Espaignolz, tenant la partye des Françoys ; et fut là à cheval sur ungne jennet, et y eut merveilleusement groz combat. Et vint le seigneur Peralte merveilleusement en ordre sur le camp, et aussy avoit commandé le Pape qu'il vint bien accompaigniez, ainssy qu'il fut, le seigneur Ardenne du costé des Françoys. Et furent tous deux fort blessiez, tellement que les faillit departir. Et s'en retournerent d'accord, aiant bon accord ensamble, et à leur grant honneur. De huyt jours après vindrent deux Albanoys, l'ung de la part du Pape et l'aultre des Françoys, armez de touttes pieces, à l'Albanoise : l'estradioth, la masse et le chappeau au poingt. Et pour vous dire ce qu'il fierent, l'Albanoys du Pape luy vint courrir sus et lui faulsa l'espalle; le Françoys qui tenoit l'estradioh comme ung javeque vint à luy et luy boute dedans la gorge et tousjours le poursuyvit, tellement qu'en la fin, à grant coup de masse, le tua ; et fut grant dommaige, car il estoient tous deux estimez gentilz compaignons entre les Albanoys.

Peralte, qui autresfois avoit esté au service du roy de France, et fut tué d'ung coup de faulcon au camp de la Fosse, ainsi que le seigneur Jehan Jacques chassoit l'armée du Pape, et l'autre le cappitaine Aldano. Leur combat fut à cheval, à la genète, la rapière, le poignart, et chascun trois dartz en la main avecques une targuete. Le parrain de Peralte fut ung Espaignol et celluy d'Aldano fut le gentil cappitaine Molart. Il avoit tant neigé que leur combat se fist en la place de Parme, où on l'avoit relevée, et n'y avoit autres barrieres que de neige. Chascun des deux combatans fist très bien son devoir, et enfin le seigneur de Chaumont, qui avoit donné le camp, les fist sortir en pareil honneur. » (*Loyal serviteur*, p. 256.)

Comment le Jeune Adventureux fit ungne bende de cent chevaulx adventurés et tous plains de gentilz hommes qui vindrent avecque luy. Et comment l'armée partit de Parme pour aller secourir la Mirandolle, que le pape Julle tenoit assiegée ; et de la mort de mons^r le grant maistre d'Amboise. (Et comment mons^r le Legat morut à Lyon, trois moys devant que le Jeune Adventureux se partit.)

Après touttes bonnes chieres faictes, mons^r le grant maistre d'Amboise, mons^r de Nemours, mons^r de la Palice et le seigneur Jehan Jacques se partirent de Parme pour tirer à Courenges[1]. Le jour que les Françoys se partirent de Parme et leurs artilleries avecque eulx, par ces grande neisges, ne fierent pas grant chemin[2] et se logerent de bonne heure. L'armée logiez, mons^r le grant maistre, qui estoit homme joyeulx et le meilleur compaignon du monde, commença contre mons^r de Nemours et aultres faire ung tournoy à pelottes de neiges ; et s'eschauffa le jeu sy fort que, en

1. Correggio, prov. de Reggio.

2. L'armée du pape avait mis le siège devant la Mirandole au mois de décembre 1510. Chaumont avait promis aux assiégés de les secourir avant le 20 janvier. Il avait à cet effet ordonné aux Espagnols en garnison à Vérone de venir se joindre à lui et levé de nombreuses troupes, ainsi que le duc de Ferrare. Malheureusement, la rigueur de l'hiver rendait le transport de l'artillerie difficile, et Chaumont, au lieu de presser les opérations, parut à Milan, sous prétexte de faire de l'argent, et en réalité, dit Guichardin, pour y revoir une Milanaise. L'historien des guerres d'Italie ajoute que la rivalité de Chaumont et de Trivulce n'était pas étrangère à cette négligence (Guichardin, livre IX, t. II, p. 141).

la fin, y eut iiij^c hommes que d'ung costez que d'aultres, et en la fin de peur de debatz [leur convint de partir], là où eut mons^r le grant maistre ung coup de pellotte sur le nez, où avoit ungne pierre dedans, qui luy fist du grant mal, et luy dura jusques à la mort, qui fut ung moys après, comme vous sera après declaré. Le lendemain, l'armée partit le droict chemin de Courenges pour aller secourir la Mirandolle[1] que le Pape tenoit assiegez; et, ce jour, comme les François passerent ung pont, là où ung capitaine nommé Richebourg[2] et la bende mons^r Mollart eurent groz debat ensamble, et sans l'Adventureux qui se vint jetter au millieu de eulx, il en eut eu beaulcoup de tuez, car les maistre lui volloyent bien faire plaisir. Et après, au mesmes pont, là où les dicts pietons avoient passé, le demourant de l'armée passoit; et retourna le dict Adventureux où estoit mons^r le grant maistre; tout lequel tomba en l'eaue, et sans l'Adventureux et ung aultre gentilz homme, nommé Fontaine, il estoit noyé, car il estoit armée de touttes pieces. Et veuillant les aulcuns dire qu'ilz s'eschauffa tellement qu'il y gaigna la maladie dont il morut tost après; mais je tiens que non et que sa mort luy a advancé d'ungne aultre sorte, car le soir, luy arrivée au logis, les belle fiebre luy print. Et lendemain l'armée tira vers Courenge, et se faisoit mener le dict seigneur grant maistre en ung traineau, comme ung cabinet, et allit jusques à Courenge et toutte l'armée, là où le conte et contesse, qui avoit nom madame Genievre de Courenge, fort honneste dame, firent ung recueil à toutte la compaignie qui

1. Mirandola, prov. de Modène.
2. Louis de Richebourg, seigneur de Bergères.

fut merveilleussement honeste; et arresta ses armées en ses bonne chieres trois jours en attendant les garnisons (*corr.* guerison) de mons[r] le grant maistre qui estoit fort malade. Non obstant ce, fust advisé, pour ce que l'affaire du Roy requerroit grande diligence, qu'on feroit marchier l'armée, et bailla le dict seigneur toutte la cherge au seigneur Jehan Jacques, sans la baillier au aultre; et demoura à Courenges. Et ne voullut demourer le Jeune Adventureux avecque luy, pour ce qu'il n'estoit bon cyrurgien ne bon medecin, jà soit qu'il luy faisoit bien mal de laisser son bon oncle.

Et quant le dict seigneur veit qu'il ne povoit retenir luy, dist en plourant : « Adieu mon nepveu, on m'a advancé ma mort. Je ne vous verray jamais plus. » Touttesfois le Jeune Adventureux le reconfortoit le plus qu'il povoit et aussy qu'il avoit faict ungne bende de cent chevaulx adventuriers et force gentilz hommes avecque luy à une enseigne de grys rouge et [partirent]. Et mourrut quatre jours après qu'il furent partis; et luy veult bien donné cest gloire que c'estoit le plus saige[1] et homme de bien en tous estatz

1. Le maréchal de Chaumont, se sentant très malade, fit supplier le pape de lever l'excommunication dont il était frappé. Il mourut à Correggio le 11 février 1511. Le *Loyal serviteur* (p. 257) fait de lui un éloge aussi exagéré que Florange. Guichardin se montre beaucoup moins tendre à l'égard de Chaumont; tout en tenant compte du parti pris qui anime l'historien florentin contre les Français, il est intéressant de rapprocher son jugement de celui des écrivains français : « Ses talents, dit-il, étaient fort au-dessous de la place qu'il occupait. Sans connaissance dans l'art militaire, il ne voulut jamais réparer son ignorance par sa docilité à suivre les conseils d'une sage expérience. Aussi, depuis la mort du cardi-

que je pense jamais avoir veu, et la plus grande diligence d'homme, et le plus grant esprit.

Ce faict, ce partit la dicte armée et s'en vint à haste pour tirer vers la Mirandolle, pour combatre l'armée du Pape.

Comment le pape Julle print la Mirandolle avant le secours des Françoys (et morut le dict pape Julle anno 1512).

Le pape Julle, voyant le grant yver avecque le conseil de quelquez Espaignolz et gens de guerres qu'il avoit avecque luy, que le roy de France n'eut sy tost son armée prest, et que la Mirandolle, qui estoit à la contesse de Mirandolle, fille de seigneur Jehan Jacques, n'estoit poinct prenable en temps de estez, sy n'estoit en temps d'yver et de grande gellées, pour tant qu'elle est assise en marescaiges, de quoy on n'y peult approchier; durant ce grant yver fit faire[1] le dict pappe Julle ung traineau, en manier d'ung cabinet où se fit mener dedans, y vint mettre son siege et fit sa batterie[2], estant dedans la dicte contesse et quelques gens d'armes françoys. Et en ce temps, la ville ne

nal, n'étant plus regardé comme le neveu d'un premier ministre, il parut qu'il était sans talens pour la guerre, et il tomba presque dans le mépris des soldats sur la fin de sa vie » (livre IX, p. 150).

1. Jules II ne quittait pas le camp : « Nam sanctissimus dominus noster, qui indesinenter in castris sub moenibus ipsius oppidi fuit, nunquam ab expugnatione et a tormentis jaciendis cessare voluit, quin semper suus exercitus ad illius capturam procederet » (Bibl. nat., ms. lat. 5165, t. II, p. 153).

2. Une lettre de Hieronimo Lippomano à son frère montre à quel point le pape désirait la prise de la Mirandole : « E il

valloit riens, car les murailles ne valloit riens pour resister contre l'artillerie.

La battrie fut faictes, et là voyant la bresche et que les fossées estoient gellées et qu'il n'avoit poinct de remede, se rendirent[1] par composition, chascun ung baston blancque en la main et la contesse avecque. Et fut la ville pilliez[2], et perdit tout son bien, laquelle s'en vint au champ des Françoys, dont fut bien mary le seigneur Jehan Jacques, qui estoit chiefz de toutte l'armée. Et partirent de là pour aller prendre une petitte ville et place assez forte qui se nommoit la Concorde[3], appartenant à la contesse, que quinze cens Espaignoilz tenoient, là où les Françoys myrent le siege.

Comment la Concorde fut prinse, que les Espaignolz tenoient; et comment tous ceulx dedans furent tailliés en pieces; et de la prinse de Jehan Pol Mofront.

Le camp du Roy et son armée estoit assés belle, comme povés avoir ouy compter par cy devant; et y avoit des bons capitaines[4], et entre aultre aultres sept

papa non ha altro in bocha cha : Mirandola! Mirandola! E va parlando quasi cantando : Mirandola! Mirandola! Qual fa rider tutti » (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XI, col. 723).

1. La Mirandola fut prise le 21 janvier 1511. Le pape pénétra dans la ville par la brèche (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XI, col. 765).

2. La ville fut mise à sac et pillée. D'après Guichardin (livre IX, t. II, p. 142), Jules II, afin d'exciter l'ardeur de ses soldats, leur avait promis de leur abandonner la ville; il rendit la liberté à la comtesse de la Mirandole.

3. Concordia, prov. de Modène.

4. L'armée était alors sous les ordres de Trivulce, à qui

mille hommes espaignolz qui leurs estoient venus de renfort, avecque la bende de mons[r] de Mollart et de mons[r] de Richebourg, qui estoient gentilz hommes et gentilz compaignons pour l'assault; et pour lanskenecht, avons le capitaine Jacob Sevenus (?) avecque sa bende, lesquelz estoient sy fort et gentilz compaignons pour aussy peu qu'ils estoient. Et ne pense jamais avoir veue armée plus deliberé pour le nombre des gens qu'ilz estoient plus nette. Et vindrent à deux mille près de la dicte ville de Concorde ; et, avant que l'assiegier, fut envoyé ung commissaire d'artillerie qui avoit nom Lubin, lequel avoit aultresfois esté charpentier, fort bien congnoissant à l'artillerie, et le Jeune Adventureux avecque luy ; et fut le dict commissaire frappé d'ung coup de hacquebutte à crochet à la teste en devisant de asseoir l'artillerie, lequel morut huyt jours après à Hostie. Ce fait, l'armée partit et vint mettre le siege devant; et fut l'artillerie assize par Perot Dugnois, lieutenant de mons[r] d'Espy en Itallie; et l'artillerie assize bien près de la dicte ville, sans gabion et trenchés, et commencerent la batterie à huyt heures du matin, si très rude qu'il parlementerent. Laquelz chose voyant, les adventuriers françoys et les Espaignolz donnerent l'assault, sans bresche, là où avoit ung fossé d'eaulx de deux picques de hault et la muraille d'aultant, et gaignerent la ville du premier assault. Et après entrerent entremellez ensamble dedans le chasteau, là où eut de compte faict neufz cens hommes tuez[1], sans ceulx qui furent prins.

Louis XII confia le soin de continuer la guerre après la mort de Chaumont.

1. Trivulce avait mis le siège devant la Concordia au début

Et après la prinse de la dicte Concorde, fut rendue la Mirandolle au seigneur Jehan Jacques, lesquel la rendict à sa fille; car le Pape c'estoit retiré à Rome[1] et son armée vers Ferrare, laquelle (chose) les Françoys poursuyvoient. Or, en ces poursuivées se firent beaucoup de belles choses et escharmouches; et entre aultres, en fit une que les Jeune Adventureux mons[r] d'Ymbercourt, en laquel fut prins Jehant Pol Mofront[2], ung ancien et maigre homme et l'ung des plus estimez de tous les Venissiens; et furent deffais avecque cincque cens chevaulx, et fut amené au champ et de là en France, lequel fit la plus triste mynne que jamais veisse.

Comment, après la prinse de Concorde, les deux armées s'en vindrent logier au Bodin, vis à vis l'ung de l'aultre, et se paquerent les Françoys à ung trect de faucon près l'armée du Pape et des Venissiens et y furent quatre moys, sans aultre fort que leurs camps.

L'armée du Pape s'en alla logier devant les Fran-

de mai 1511. Les habitants, effrayés dès la première batterie, envoyèrent parlementer sans se garder. L'infanterie de Trivulce s'en aperçut et pénétra dans la ville, qui fut prise et pillée. Voir Guichardin, livre IX, t. II, p. 163. Une lettre du provéditeur Gritti annonce aussi le massacre de la garnison (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XII, col. 166).

1. Le pape ne se retira pas à Rome, mais à Ravenne; il laissait au cardinal Aledosi le gouvernement de Bologne.

2. Après la prise de la Concorde, Trivulce, voulant s'approcher des ennemis pour les obliger à accepter la bataille, pénétra sur le territoire de Modène et campa au village de Cavezzo. Il apprit que Jean-Pol Manfrone était à Massa, auprès de

çoys au Bodin[1], selon le Pau; aussy fit celle des Françoys[2], à ung demy quart de lieue près l'ugne de l'aultre, assés près de Ferrare; et ne failloit que traverser le Pau, comme l'on monstre par paincture cy dessus plus amplement : tellement que, pour les doubtes et inconveniens qui en pourroient advenir journellement, fortiffierent les Françoys leur camp, aussy fierent les aultres. Et demeurerent anssy l'ung devant l'aultre, tousjours en escharmouchant, en faisant les ungz sur les l'aultre, tant sur vivres que en combat, que c'estoient les plus belles escharmouches qu'on vit oncques. Et dura ceste vie et maniere de faire durant ce grant yver six moys entier.

Et, entre aultres choses, fit ungne entreprinse mons[r] de la Palice, qui n'estoit pas encorres marrichal, fors simple capitaine, mons[r] d'Ymbercourt et le Jeune Adventureux, par les bons espiez qu'il avoient, lequel furent advertiz comment ung commandeur de Rhodes, espaignolz, frere Lienart[3], qui avoit faict aulx Françoys touttes les cruaultez qu'on sçauroit faire auprès du Garillan[4], mons[r] de la Palice avecque ces aultres

Finale, avec trois cents Vénitiens. Il y envoya Gaston de Foix, avec une bande de fantassins et cinq cents chevaux. Manfrone se mit en bataille sur un pont, mais ses gens l'abandonnèrent, et il fut fait prisonnier avec ses officiers (Guichardin, livre IX, p. 163 et 164). Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. XII, col. 173.

1. Bondeno, prov. de Ferrare.

2. La chronologie de Florange est ici en défaut. Les événements auxquels il fait allusion dans ce chapitre se passèrent avant la prise de la Concorde.

3. Leonardo Prato d'Alessi, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

4. Allusion à la bataille de Garigliano, où les Français furent mis en déroute le 27 décembre 1503.

capitaines qui estoient avecque luy, quant il furent advertiz qu'il estoit en ungne cassine avecque huyt cens chevaulx pour venir faire une entreprinse sur le camp des Françoys. Or la dicte cassine où il estoit advironné d'ugne muraille et d'ung fossé plain d'eaue, là où les Françoys à ung poinct du jour se vindrent mettre devant la porte, là où il montoient à cheval, touttes la gensdarmerie devant la porte. Et furent contrainct passer par travers eulx, là où furent tous tuez et prins; et, après avoir esté abatu, le dict frere Lieinart[1] fut tuez par ung paige : qui fut ung grant mal pour leur campz et principallement à messir Andrieu Grip, chief des Venissiens, et au duc d'Urbin[2] pour le Pape, qui estoient les deux chiefz generaulx, car il n'avoient de plus grant homme de guerre que cestuy là.

Aussy fit ungne assés belle entreprinse le ducque de Ferrare à ung lieu qui s'appelle la Bastille[3], là où

1. Trivulce, averti par ses coureurs qu'une bande de cavalerie légère, de l'armée vénitienne, devait, la nuit suivante, s'embusquer près de la Mirandole, envoya une nombreuse cavalerie dans cette direction. Les Français, s'étant avancés jusqu'à Bellaere, maison de plaisance, dans le territoire de la Mirandole, y trouvèrent frère Leonardo, Napolitain, capitaine des chevau-légers des Vénitiens. Il avait avec lui cent cinquante chevaux et en attendait d'autres. Surpris par l'attaque des Français, il fut tué avec la plus grande partie de sa troupe (Guichardin, livre IX, t. II, p. 156).

2. François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin en 1508, mort en 1538.

3. Bastida di Fossa-Geniolo, prov. de Ferrare. Le pape, sur le conseil d'un de ses capitaines, Jean Fort, avait décidé de s'emparer de la Bastide, petite place qui aurait permis d'affamer Ferrare. Le capitaine qui avait la garde de la Bastide, voyant approcher les ennemis, fit prévenir en toute hâte le duc de Ferrare. Celui-ci, accompagné de Bayard, Montoison, Fon-

furent tous mys en pieces les Espaignolz, qui estoient dedans. Cela faict, le ducque de Ferrare vint veoir ung jour le camp des Françoys et y venoit souvent, et y povoit seullement venir, car il estoit à trois mille près et sy estoit le Pau entre deux. Ung jour entre les aultres, vint au champ des Françoys, et fut regardé comment il povoit faire beaulcoup de mal au camp du Pape et des Venissiens; et mist une bende d'artilleriez à ung lieu qui s'appelle l'Hospitallet[1], sur le bort de l'eaue de son costé, et entre aultres pieces, en avoit ungne qui nommoit *le Grand Dyable*, la plus belle que je veis jamais et qui tiroit le mieulx et fit merveilleussement des groz ennuict en leur campz et tua beaucoup de gens. Touttesfois, il n'en deslogerent poinct et furent là encorres ung temps; et furent en tout, les ungs devant les aultres, l'espace de six moys. En alloient les Françoy de trois jours en trois jours eulx raffrechier et reposer dedans la ville de Ferrare, qui est la plus belle ville de guerre qui soit en la chrestienneté. Et avoit gaignez le dict ducque de Ferrare une gallere sur le Pau, qui estoit venue pour le prendre, fort belle gallere, laquelle estoit aux Venissiens, bien garnie de tout ce qui leur falloit.

La duchesse de Ferrare[2] estoit fille du pape

trailles et autres capitaines, fut assez heureux pour arriver à temps et tailla en pièces l'armée du pape. Cf. le récit très pittoresque du *Loyal serviteur*, p. 230 à 238.

1. Ospitaletto di Bondeno, prov. de Ferrare.

2. Lucrezia Borgia, fille du pape Alexandre VI, sœur de César Borgia. Elle avait épousé en troisièmes noces Alphonse d'Este, duc de Ferrare. Elle était très populaire parmi les Français. « Sur toutes personnes la bonne duchesse, qui estoit une perle en ce monde, leur fist singulier recueil, et tous

Alexandre[1] et sœur du ducque Valentinois[2], duquel vous ay ycy devant parlez; et estoit princesse de bonne chiere, et estoit fort bonne aux Françoys; et la grant chiere qu'el faisoit aux Françoys n'estoit pas à estimer en bancquetz et festins. Le ducque de Ferrare estoit fort gentilz prince et homme de guerre et de bonne entendement, hardy homme; et prenoit tout son passe temps et son exercisse à fondre artillerie, remparer et ediffier, et n'y avoit fondeur qui le fist mieulx que luy; et en ay veu au dict ducque, dedans deux granges, bien trois cens grosse pieces; et croy que tous les princes d'Itallie ensamble n'ont poinct tant de belles artilleriez que luy seul. Il y avoit trois grant granges : l'ungne estoit là où on faisoit la fondrie, l'aultre là où on faisoit les mœulles, et l'aultre là où on faisoit les affutz et les rouez.

Comment l'armée du Pape et des Venissiens se partirent pour aller vers Boulogne. Et comment l'armée des Françoys les poursuyvoient.

Quant l'yver fut passé et que ce vint vers le moys

les jours leur faisoit bancquetz et festins à la mode d'Ytalie tant beaulx que merveilles. Bien ose dire que de son temps ne beaucoup devant ne s'est point trouvé de plus triumphante princesse; car elle estoit belle, bonne, doulce et courtoise à toutes gens. Elle parloit espaignol, grec, ytalien et françoys, quelque peu très bon latin et composoit en toutes ses langues; et n'est riens si certain que combien que son mary feust sage et hardy prince, ladicte dame, par sa bonne grace, a esté cause de luy avoir fait faire de bons et grans services » (*Loyal serviteur*, p. 239).

1. Alexandre VI Borgia, pape de 1492 à 1503.
2. César Borgia, fils naturel d'Alexandre VI et de la Vanozza.

de may, l'armée du Pape et des Venissiens ce commencerent à facher et deslogerent pour tirer vers Boulongne[1], laquelle l'armée des Françoy poursuyvoient tousjours pas à pas, pour veoir s'elle se pourroit trouver en lieu hors de fort, pour leur donner le combat. Laquelle chose ne fut possible; et allerent tousjours d'escharmouche en escharmouches et de fort en fort, dissimulant le dict combat : qui fachoit beaulcoup à tout plain de gens de bien qui y estoient que la chose ne se abregoit plus tost. Et furent ung jour auprès d'ung lieu qui s'appelle Ville Franche[2], qui est à ung lieu fort où aultresfois les Venissiens avoient fortifiez; et l'assaillirent, samblant que le Pape et Venissiens viendroient donner sur les Françoys, lesquelle sans poinct de faulte cuydoient avoir la bataille; et falloit passer ungne petite riviere et pensoyent les Espaignolz que les Françoys n'oseroient passer sans faire pont. Touttesfois, avecque la bonne volunté que les Françoys avoient de bien faire, passerent la riviere tous en ordre et en l'eaue jusques au col, là où fut prié le Jeune Adventureulx du capitaine Mollart, du capitaine Jacob, se volloit mettre à piedz avecque eulx : ce qu'il fit et bailla son cheval, et coupa ung saye à armer qu'il avoit jusques à la saincture et se mist à piedt avecque eulx. Et marcherent tous droict au camp des Venissiens et Espaignolz, lesquelz n'ozerent attendre la dicte bataille et se retirerent dedans leur fort, pensant que après boire

Il avait été créé duc de Valentinois par Louis XII en 1498, lors de son ambassade près de ce prince.

1. Bologne.

2. Villafranca di Verona, prov. de Vérone.

les Françoys et lanskenecht les debvoient suyvir jusques là dedans.

Mons[r] de Nemours et le seigneur Jehan Jacques qui estoient les chiefz arriverent sur ses entrevalles et fierent retirer tout le monde, et je vous asseure qu'il faisoit merveilleusement beau veoir toutte l'armée que d'ung costé que d'aultre. Et fut là le cappitaine Prealte[1], qui avoit combatu devant Parme, la teste emporté d'ung coup de quennon : lequel avoit ungne chaine d'or au col, et après ce, ung adventurier françoys alla querir et la chaine et la teste.

Comment les Françoys gaygnerent la bataille contre le Pape et les Venissiens devant Boullongne; et comment la ville se rendit aux Françoy. Anno 1512.

Les Françoys et le seigneur Jehan Jacques, qui estoit chiefz de l'armée, voyant en plains champs l'armée du Pape et des Venissiens ne les osoit attendre s'il n'avoit des fors entre deux, se logerent à ung petit pont près de la ville de Boullongne, l'armée du Pape et des Venissiens oultre le dict pont là où il vint deux mille cincque cens laskenecht de Veronne de ceulx de l'Empereur au secours des Françoys, que

1. Le récit du duel de don Gabriel de Peralta a été rapporté plus haut. Dès que l'armée avait été à Buonporto, Trivulce avait essayé de jeter un pont à l'endroit où le canal du Panaro, creusé au-dessus de Modène, rentre dans cette rivière ; les ennemis s'étaient postés si près qu'on était à portée de canon. C'est dans ces circonstances que fut tué le capitaine Peralta. Cf. Guichardin, livre IX, t. II, p. 164.

amena messir George de Fronsperg[1], gentilz capitaine; lesquelz arriverent le soir, dont le lendemain au matin les Françoys commencerent de bonne heure à passer le pont. Et incontinent que leurs ennemys les veirent passer, se mirent en fuytte à peur de combat, et voulloyent saulver leurs artilleriez dedans les montaignes, laquelle fut gaignée; et suyvit le Jeune Adventureux avecque ses gens, avecque ung capitaine qui avoit tué à ung debat assez meschantement mons^r de Millaut, et deffit[2] le dict Adventureux tout plains de leurs gens dedans les montaignes. Le demeurent de la chasse fut de long le grant chemin romain et dura la dicte chasse xiiij mille de loing jusques à ung lieu qui s'appelle Chastel Sainct Petro[3]; et qui eut eu

1. Georges de Frundsberg, capitaine de lansquenets, mort peu avant la prise de Rome, en 1527.

2. Le pape était parti pour Ravenne, laissant le cardinal de Pavie dans Bologne. L'approche de Trivulce rendit confiance aux partisans des Bentivoglio, qui commencèrent à soulever les Bolonais. Le cardinal de Pavie n'avait que deux cents chevau-légers et mille hommes de pied; il commit l'imprudence de confier la garde des portes de la ville à des capitaines bolonais partisans des Bentivoglio. Lorsqu'il s'aperçut de sa faute, il était trop tard; sentant toute son impopularité, il s'enfuit. A cette nouvelle, Lorenzo Ariosti et Francesco Rinucci, accompagnés par les partisans des Bentivoglio, leur envoyèrent des messagers; ils accoururent immédiatement. Apprenant la révolte de Bologne, le duc d'Urbin leva précipitamment son camp. Les Bentivoglio en informèrent Trivulce et firent sortir une partie des habitants de la ville pour charger les ennemis. Les Français gagnèrent de nombreuses pièces d'artillerie, prirent plusieurs drapeaux et une grande partie des bagages, 22 mai 1511. Voir Guichardin, livre IX, t. II, p. 167 à 169.

3. Castel San Pietro nell' Emilia, prov. de Bologne.

affaires de bardes, de mailles et bagaiges ont les eult trouvez du loing des chemin romain. Tout leur bagaige demeura et demeura dedans les fossés de la ville, et fist on grant gain; et pour ce qu'ilz y eut tant de mullé prins dedans les fossées et sur le grant chemin et aultres pars, elle fut nommée des Françoys la journée des asnes. Et après cela faict, la ville se rendit à la volunté du Roy, et commencerent à crier : « France et Seigre ! » qui sont trois sies et sont les armes de Betietviolles[1], lesquelz veuillent dire que la ville leurs appartient; et leur rendit le Roy entre leurs mains; de la chose se contenterent fort bien du Roy. Et après ce, l'armée passa tout oultre sans arrester, jusques au chastel Sainct Petro, là où fut ordonnez gens pour poursuyvir à la fuytte jusques aux Alpes de Boulongne, qui sont montaignes à ung chemin fort maulvais et rude.

De là se retirerent à Boulongne; et quant il furent et qu'il eurent mys les Benetivolles en possession, commencerent à battre le chasteau que le pape Julle avoit faict faire, lesquelle, au bout de douze jours, se rendit[2]. Or avoit au dict Boullongne, dessus la porte de l'esglize en hault, ung pape de cuyvre[3] tout massifz qui estoit grant comme ung geant et se voyant de la place de la ville. Les Benettivoles, estant despit de cela, luy attacherent des cordes au col et à la force de gens le tirerent en bas et luy rompirent le col, et commença

1. Les Bentivoglio, illustre famille de Bologne, dont les membres exercèrent le pouvoir souverain sur cette ville au xve siècle.

2. L'évêque Vitelli rendit le château cinq jours après la prise de la ville. Cf. Guichardin, livre IX, t. II, p. 171.

3. La statue du pape, œuvre de Michel-Ange, qui dominait le portail de San Petronio.

à jurer le seigneur Benettivolle à mons[r] de Nemours et au seigneur Jehan Jacques qu'il feroit faire ung petz au Pape devant son chasteau; car incontinent le fierent fondre et en fierent ung double quennon. Lesquelz en dedans six jours tira contre le chasteau.

Cela faict, et le chasteau et touttes leurs appandances rendues à la volunté du Roy, les rendit aux Benettivolles[1]. L'armée se partit, chascun se retournant à leurs garnison, pour ce que le Roy avoit commandé qu'on ne passa plus oultres; et fust baillié à messir George de Fronsperg ungne double paye, et le renvoya on à Veronne de là où il venoit. Et pour ce qu'il ne se faisoit rien plus au camp, le dict Adventureux vollut retourner à Verronne avecque eulx, où estoit mons[r] d'Ast, mons[r] du Roeulx et la compaignie mons[r] de Sedan. Et se fierent encore durant ce temps là au dict Veronne quelques belles escharmouches.

Comment le viche roy de Naples et le conte Pettenojare vindrent mettre le siege devant Boulongne et comment les Françoys la deffendirent.

Peu de temps après que l'armée des Françoys fut retirée, se ramasserent les Espaignolz et dhon Raymond Cardonne[2] et les gens du Pape[3] à la Romaigne,

1. Les Bentivoglio firent raser la citadelle. Guichardin (livre IX, t. II, p. 171) prétend que ce fut moins pour satisfaire le peuple que par crainte d'avoir à la laisser à la disposition du roi de France.

2. Don Ramon de Cardona, créé vice-roi de Naples par Ferdinand V en 1509, mort en 1522.

3. Le 4 octobre 1511 avait été promulguée à Rome la Sainte-Ligue. Ferdinand d'Aragon s'alliait au pape et aux

dont estoit chiefz le viche roy de Naples et dhon Raymon Cordonne; et avoit avecque luy Pettenojare[1], petit homme maigre du val de Roncal, lesquelle avoit faict beaucoup de belles choze sur les Turcques et aussy au royaulme de Naples, fort homme ingenieux pour prendre et deffendre place, et s'entendoit bien pour faire mynes et contremines, et [estoit] capitaine general des gens de piedt espaignolz pour l'armée du Pape. Et du costez des Venissiens estoit messir Andrieu Grip.

Or ce temps pendant, le Roy Loys envoya à mons[r] de Nemors la puissance general de touttes son armée et estre gouverneur de Millan; laquelle par luy entendue de l'assamblement des dictes deux armées, fit diligence d'assambler la sienne.

Et en temps qu'il l'assambloit dedans la ville de Boulongne, envoya[2] mons[r] de Lotrech[3] avecque quatre

Vénitiens contre Louis XII. Il s'engageait à envoyer avant deux mois en Romagne 1,200 hommes d'armes, 1,000 chevau-légers et 1,000 fantassins. Le pape et les Vénitiens l'aideraient à entretenir ces troupes et joindraient leur armée à la sienne. Le commandement de l'armée de la ligue, à laquelle pouvaient adhérer Henri VIII et l'empereur, était confié à don Ramon de Cardona.

1. Pedro Navarro, un des meilleurs capitaines de Ferdinand le Catholique, célèbre pour ses talents d'ingénieur; il fut fait prisonnier à Ravenne en 1512; vexé de ce que Ferdinand ne payait pas sa rançon, il abandonna alors le service du roi d'Espagne pour celui de François I[er]. Voir Bibl. nat., ms. fr. 26115, n° 214, et le *Loyal serviteur*, p. 290, note.

2. En plus des troupes des Bentivoglio, Gaston de Foix avait envoyé à Bologne 2,000 lansquenets et 200 lances, sous les ordres d'Odet de Foix et d'Yves d'Alègre. Il avait promis aux habitants de les secourir. Voir Guichardin, livre X, p. 223.

3. Odet de Foix, seigneur de Lautrec, était fils de Jean de

cens hommes d'armes et le capitaine Jacob avecque ses lantskenecht qui estoient mille hommes et iiij^{c} hommes d'armes estoit la bende mons^{r} de Sedan, que menoit le viconte d'Estoge, et firent la plus grande diligence qu'il peurent, et en estoit bien besoing. Il ne furent pas deux jours quand l'armée du Pape et des Venissiens arriva[1] devant la dicte ville de Boulongne, là où commencerent à faire la bordée, ungne merveilleusse grande batrie et mines, tellement que deux jours firent bresche pour entrer cinquante hommes de front; et donnerent l'assault où avoit ungne chappelle, là où avoit desjà quatre enseigne dessus quant Briçon, dont ay cy devant parlé, porteur d'enseigne de mons^{r} de Sedan, lequel avecque son enseigne et quelquez gens d'armes qui le suyverent, rebouta[2] tous ceulx qui estoient jà là dessus; et croy sans luy la ville estoit en grant dangier d'estre prinse. Et firent tellement les lantskenecht est aultres qui estoient là que le dict assault fut rebouttè. Laquelle choze faicte et l'armée de mons^{r} de Nemours[3] qui s'aprochoit, se leverent les dicts Espaignolz, pour ce qu'ilz n'estoient poinct

Foix et de Jeanne d'Aydie de Comminges. Nommé maréchal de France en 1516, il fut gouverneur de Guyenne et lieutenant général pour le roi en Italie. Il était chevalier de l'ordre.

1. Le siège de Bologne fut commencé par les Espagnols en janvier 1512.

2. D'après Guichardin (livre X, t. II, p. 228), les Espagnols avaient déjà pénétré dans le bastion lorsqu'ils furent repoussés par les assiégés.

3. A la nouvelle de l'échec des Espagnols, Gaston de Foix partit de Finale pendant la nuit; il arriva le lendemain dans Bologne, par la porte San Felice, avec 1,300 lances, 6,000 lansquenets et 8,000 fantassins (Guichardin, livre X, t. II, p. 229).

assés fort et se retirerent[1] bien avant dedans la Romaigne.

Comment mons^r de Nemours assiegea Bresse, laquelle print; et la grosse bataille qui y fut faict.

Après que l'armée du Pape et des Venissiens fut partie de devant Boulongne, mons^r de Nemours entendit comment la ville de Bresse estoit revoltée[2] pour les Venissiens, et y estoient[3] bien dedans quarante milles hommes de guerres, dont estoit chief le seigneur Jehan Pol Baron[4] et le seigneur Mercure, avecque les chevaulx legiers et voulloient faire battre contre le chasteau, lequel tenoit encor pour le Roy, et estoit dedans Henry Gouet[5], gentil homme gascon, capitaine du dict chasteau.

Cela bien entendue par le seigneur de Nemours, partit en grant diligence avecque son armée et les

1. Le dix-neuvième jour du siège, les Espagnols se retirèrent sans bruit avec leur artillerie et prirent le chemin d'Imola (Guichardin, livre X, t. II, p. 230).

2. André Gritti s'était emparé de Brescia grâce à la connivence d'un noble de cette ville, Louis Avogaro. Lire le récit du *Loyal serviteur*, p. 267 et suiv.

3. Florange exagère la force des Vénitiens dans Brescia; en dehors des habitants de la ville favorables à Venise, Guichardin, t. II, p. 230, ne compte que 300 hommes d'armes, 1,300 chevau-légers et 3,000 fantassins sous les ordres d'André Gritti.

4. Jean-Paul Baglioni, seigneur de Pérouse, condottiere au service de la république. Il n'était pas entré dans Brescia avec André Gritti, mais, d'après le *Loyal serviteur* (p. 273) et Guichardin (livre X, t. II, p. 232), il fut envoyé par les Vénitiens comme renfort à André Gritti, après la prise de Brescia.

5. Le *Loyal serviteur* (p. 268) mentionne comme gouverneur du château de Brescia le capitaine Hérigoye.

gens d'armes qui estoient dedans Boulongne; et en son chemin, près de l'Isole de l'Escalle, rencontra ungne bende de Venissiens, lesquelle deffit[1] et mist tous en pieces. Tousjours, sans perdre temps, marchant devers Bresse, on arriva à ung soir et, en lieu de faire la battrie contre la ville, fit monter toutte son artillerie dessus les tours du chasteau pour batre la ville.

Or les Venissiens qui estoient dedans la dicte ville craindoient ce que les Françoys [firent], c'est qu'il n'entrasse du chasteau en la ville; et pour ce firent ung petit rempare entre le chasteau et la ville. Touttesfois le lendemain mons[r] de Nemours, qui estoit bien advertit de cela, se mist en piedt et toutte la gensdarmerie françoisse et lanskenecht mellées ensamble, en bonne ordre et enseigne desployée, entrerent par le chasteau et trouverent auprès du rempare ungne abbaye où estoient xv[c] hacquebutiers qui les battoient au flans. Laquelle fut emporté d'assault, non obstant qu'il y eust beaucoup de Françoys blessiez[2] et tuez, et entre aultre ung gentil homme, cousin de Nemours, qui estoit Gascon, lesquel y fut fort bleschez, tellement que depuis il en morut; et n'en eschappa pas ung dedans la dicte abbaye, que tous ne furent hachiez en pieces. De là, tousjours poursuyvant leurs

1. Gaston de Foix rencontra un parti de Vénitiens commandés par Jean-Paul Baglioni qui se rendait à Brescia, auprès de la Scala, non loin de l'Adige. Les Vénitiens furent taillés en pièces; ils perdirent dans cette affaire quatre-vingt-dix hommes d'armes et leur artillerie (Guichardin, livre X, p. 232 et 233).

2. Parmi les blessés était Bayard, dont la noble conduite à l'égard des filles de son hôtesse est demeurée célèbre. Cf. *Loyal serviteur*, p. 285 et suiv.

fortune, passerent le rempare[1] en despit des ennemys qui firent quelque peu de deffence, et les en rompirent; et commencerent à fouyr et entremellez avecque les Françoys entrererent dedans la citadelle, tellement qu'il y eut quarante mille hommes tuez et toutte la ville pillée[2] et mise à sacque.

Et fault que je vous die que j'estimoye Bresse ungne des plus puissante ville, des plus forte et des richez qui fut en toutte l'Itallie; et y eut telle gens d'armes qui y fierent telle gaing[3] que eulx et leurs enfans s'en sentiront touttes leurs vie.

1. Le *Loyal serviteur* (p. 280-283) nous a laissé un très pittoresque récit de cette affaire : « Le bon chevalier et le seigneur de Molart combatirent à ce rampart furieusement : aussi fut-il merveilleusement bien deffendu. Les François cryoient : « France! France! » ceulx de la compagnie du bon chevalier cryoient : « Bayart! Bayart! » les ennemys cryoient : « Marco! Marco! » Bref ilz faisoient tant de bruyt que les hacquebutes ne povoient estre ouyes. Messire André Grit donnoit merveilleux courage à ses gens et en son langaige ytalien leur disoit : « Tenons bon, mes amys, les Françoys « seront tantost lassez; ilz n'ont que la premiere pointe... » La défense de la ville fut très vive. « Les cytadins et femmes de la ville gectoient des fenestres gros carreaux et pierres avecques eaue chaulde qui dommagea plus les François que les gens de guerre. »

2. Brescia fut prise le 19 février 1512.

3. La ville fut mise à sac et les Français y firent un butin considérable. Le *Loyal serviteur* (p. 284) pense que ces richesses furent un malheur pour l'armée victorieuse : « Et y eut, dit-il, de grosses pitiez; car, comme povez entendre, en telz affaires il s'en trouve tousjours quelques ungs meschans, lesquelz entrerent dedans monasteres, firent beaucoup de dissolutions, car ilz pillerent et desroberent en beaucoup de façons, de sorte qu'on estimoit le butin de la ville à trois millions d'escuz. Il n'est riens si certain que la prinse de Bresse fut en Yta-

Mons[r] de Nemours n'avoit poinct oublyé à mettre iiij[c] hommes à la porte de Venize; pour [ce que], quant les Venissiens verroient que la journée estoit contre eulx, firent ouvrir la porte pour fouyr, lesquelz furent tous prins[1] et tuez par la gensdarmerie qui estoit à la porte.

Comment, après la prinse de Bresse, mons[r] de Nemours entendit que les Espaignolz se assamblerent de la Romaigne, et comment vindrent parquier près des Françoys à Ravennes.

Mons[r] de Nemours, après la prinse de Bresse, fut advertis que l'armée des Espaignolz[2], qui s'estoit levée de devant Boulongne la Grace, c'estoit renforcée de deux pars, et marchoient droict le chemin pour tirer vers Ravennes[3]. Laquelle [chose] entendue par le seigneur de Nemours, incontinent en diligence fit marchier son armée et luy fit faire sy grande diligence pour veoir ses ennemys à Ravennes, qu'il n'y eut vivres ny aultres choses qui les peult suyvir; et, voyant ce, quelquez bende de Venissiens se jecterent sur la queue des vivres[4], sur quoy le camp en eut très grande faulte. Et en ce mesme ordre arriverent les Françoys devant Ravennes, là où mirent le siege; et fierent ungne

lie la ruyne des François, car ilz avoient tant gaigné en ceste ville de Bresse que la pluspart s'en retourna et laissa la guerre... »

1. Parmi les prisonniers était André Gritti.

2. L'édition de Petitot, p. 212, porte : *des Venitiens.*

3. Ravenne, ch.-l. de la prov. de ce nom.

4. L'armée, arrivée devant Ravenne, eut beaucoup à souffrir du manque de vivres, car les Vénitiens s'étaient postés à

batterie qui n'estoit pas grande, car il ne battirent que deux heures, là où fut blessiez mons^r d'Espicque, maistre de l'artillerie du roy de France, et en morut tantost après, dont fut grant dommaige, car il estoit fort homme de bien et fort congnoissant en ce mestier.

Et, incontinent la dicte batherie faicte, donnerent l'assault et furent rebouttez[1] par les Espaignolz et gens du Pape, et fut tuez au dict assault le guydon de mons^r de Sedan qui se nommoit Gracian d'Ormandals, gentilz homme des frontieres de Navarre, gentilz compaignon, et fut aussy blessez mons^r de Chastillon[2], l'aisné, non pas marischal Chastillon dernier mort, d'ung coup de hacquebutte en l'espaulle, dont tost après il en mourut, et fut grant dommaige. Le sus dict assault fut donné bien tart, et, ce pendant qu'il se donnoit, vindrent nouvelles à mons^r de Nemours que le viche roy de Nappels[3] et l'armée du Pape estoient à trois mille près de eulx. Cela entendu par le dict seigneur de Nemours et les chiefz, on fit retirer l'artillerie et les gens du dict assault; et me samble,

Ficheruolo avec des barques armées et arrêtaient tout ce qui venait de Lombardie par le Pô; ils avaient aussi coulé à fond des bateaux à l'embouchure du canal qui va du Pô à deux milles de Ravenne, ce qui fermait le passage aux barques venant de Ferrare; d'autre part, les Espagnols occupaient la Romagne. Voir Guichardin, livre X, p. 244.

1. Le premier assaut donné le vendredi saint, 9 avril 1512, échoua; pour piquer d'émulation ses troupes, Gaston de Foix les avaient divisées en trois compagnies, une italienne, une française et une allemande. Ces trois compagnies étaient commandées par l'élite de la gendarmerie, qui combattit à pied (Guichardin, livre X, p. 245).

2. Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon.

3. L'armée du vice-roi arriva le 10 avril.

aussy faisoient il [à] beaucoup de capitaines, que sy la ville eut esté prinse que c'estoit la destruction des Françoys et en eussent perdu la bataille, ce qu'ilz ne fierent; car il en eussent perdu la moictié de leurs gens au pillaige, à cause que la ville estoit riche et eussent peu[1] aussy perdre beaucoup de gens de bien au dict assault.

La nuict vint, tout le monde se reposa. Ung peu de deux heures avant le jour, on commença à soy armer et fit assambler mons^r de Nemours tous les capitaines, tant de piedt que de cheval, et commencerent à regarder ce qu'il avoient à faire[2]. Il fut regardé de poinct donnez la bataille et dissimuler tant que les Françoys fussent ung peu renforchiez : car, en dire le vray, il estoient bien foybles et bien foulés; car il y avoit deux ou trois moys que ne cessoient de combattre ou donner assault et aller de lieu en aultres.

Or, quant le tout fut bien debattuez, [mons^r de Nemours, qui estoit gentil prince,] comme chascun scet, dist au capitaines qu'il voulloit combatre et qu'il falloit qu'ilz combattissent, et la raison il leur disoit, qui estoit que, quant il ne vouldroient poinct combatre, si estoient il contrainct de ce faire, pour ce qu'il n'avoient plus de vivres au camp, ny moyen d'en avoir : et davantaige l'armée des Venissiens qui se renforçoyt et venoit vers eulx; et [si] les deux armées du Pape et des Venissiens fussent venus contre eulx, l'ungne d'ung costé et l'aultre de l'aultre, il estoient en grant dangier et par le moyen des Venissiens qui

1. Le manuscrit porte : *peur*.

2. Lautrec, Crussol, Maulevrier, La Palice, Louis d'Ars opinaient pour la bataille.

estoient derriere eulx ne povoit avoir vivres[1]. Cela dict et conclud, tous les capitaines luy fierent serment vivre et morir ce jour avecque luy, et vous asseure qu'ilz y avoit avecque le dict seigneur de Nemours des gentilz capitaines, tant de gens de cheval que de gens de pied, aussy bon que je n'ay poinct veu depuys : et avoit mons^r de Lotrehct, mons^r de la Palice, le duc de Ferrare, mons^r d'Allaigre, mons^r d'Imbercourt, Fonteraige, le baron de Biare, le conte d'Estoge, qui menoit la compaignie mons^r de Sedan, le grant escuyer de France, Galliace, seigneur Severin[2], mons^r de Bayart, mons^r de Cressot[3], qui menoit les deux cens archiers de la garde du Roy, mons^r de Montoyson, mons^r d'Au-

1. Guichardin (livre X, p. 247) prête à Gaston de Foix un discours beaucoup plus pompeux dans lequel il flatte surtout la vanité de ses soldats. Le *Loyal serviteur* confirme le récit de Florange, mais il donne à la décision prise par Gaston de Foix une raison bien plus sérieuse que le manque de vivres. Le capitaine Jacob avait reçu une lettre de l'empereur lui enjoignant d'abandonner le service du roi. Le départ des lansquenets aurait causé la ruine de l'armée. Le capitaine Jacob, très dévoué au roi, alla trouver Bayard et, après l'avoir salué d'un « bonjour, Monseigneur ! », les seuls mots français qu'il connût, il lui fit expliquer la situation par son interprète. Bayard lui demanda de garder secrète sa lettre encore un jour ou deux, afin de permettre de livrer bataille. Le capitaine Jacob y consentit, à la grande joie de M. de Nemours (*Loyal serviteur*, p. 299 et suiv.).

2. Galéas de Saint-Séverin, gendre de Ludovic le More. Il prit le parti du roi de France, et Louis XII le nomma grand écuyer en 1505. Il mourut à Pavie en 1525.

3. Jacques de Crussol, fils de Louis de Crussol, seigneur de Beaudisner, et de Jeanne de Lévis, dame de Florensac. Il était grand panetier de France et capitaine de 200 archers. Il mourut en 1525.

bigny et plusieurs aultres, tant françoys que italiens, gentilz compaignons qui vous seroient trop loncg à les vous nommer.

Les capitaines des gens de piedt : mons[r] de Mollart, capitaines general des gens de piedt adventuriers, mons[r] de Bonivet, Montgiron, le capitaine Georges[1] Richebourg, Maullevrier, Grant Jehan le Picart[2], mons[r] de Moncaure qui menoit les Picars; le[s] capitaine[s] des lanskenecht : le capitaine Jacob Sevemus, trois mille lanskenecht, le capitaine Philippe, trois mille, le Gran Fabien[3], deux mille, qui estoit le plus grant homme et le plus puissans que je veis jamais, et quelque bende d'Espaignolz et Italiens qui estoient avecque eulx.

Et comme eurent ce faict, mons[r] de Nemors, qui n'avoit plus que ung flascon de vin et ung pain, vollut desjuner et en despartit aux aultres capitaines, lesquelz en buverent et mengerent tous arméez.

Cela faict, les adventuriers luy vindrent faire rapport que l'armée du Pape et les Espaignolz marchoient et venoient tout droict à eulx, et la journée ne se povoit passer sans donner la bataille, et fut ung jour de pasques au matin[4]. Et commencerent les Françoys à marcher et eulx mettre au champ, et ne firent pas grant chemin que les deux armée ne sieuverent

1. Le manuscrit porte : *Borget*.

2. Grand-Jehan Picar, capitaine de lansquenets, d'abord au service de la France. Nous le verrons dans la suite parmi les Impériaux, sous les ordres du comte de Nassau, au siège de Mézières. .

3. Le capitaine Fabien de Schlabersdorf.

4. Le 11 avril.

l'ung l'aultre. Et avoit, comme dict est cy dessus, ung canal qui s'appelle le Ronco[1] qui se passoit à guet[2] à tous endroit; et avoit là laissez les Espaignol[3] ung nombre de ge[n]s de cheval de là l'eaue, et touttes leurs armée de deçà, et[4] estoit Pettenoaire[5] chiefz general de leurs gens de piedt; et estoit le viche roy de Nappel[6] chief general de toutte l'armée, et avoit le marquis de Pesquiere[7], Anthoine de Leva[8] et beaucoup de gentilz capitaines Espaignolz, qui seroit choze trop longue à le vous tous nommer; et du costé du Pape le duc d'Urbyn qui estoit chiefz de l'armée du Pape.

Le dict Pettenoiar avoit faict faire ung parc[9] à langues de fer chevrettes et puis des chesnes et charettes entre deux; et estoit là dedans force hacquebutiers à crochet et quelques pieces d'artilleriez. Du costé de l'eaue, où estoit ceste bende de chevaucheurs que je vous ay devant dict, estoit leurs artilleriez qui bat-

1. Le manuscrit porte : *un ruisseau.*

2. Le manuscrit porte : *à ghys.*

3. Après *Espaignol* le manuscrit porte : *et.*

4. Le manuscrit porte : *qui.*

5. Pedro Navarro.

6. Don Ramon de Cardona.

7. Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, fils d'Alphonse d'Avalos et de Diane de Cardona. Il épousa Vittoria Colonna et mourut en 1525.

8. Antonio de Leyva devait être un des plus célèbres généraux de Charles-Quint. A Milan, à Pavie, et plus tard comme gouverneur du Milanais, il lutta avec bonheur contre les armées de François Ier.

9. Pedro Navarro avait avec lui 500 fantassins; il avait fait placer devant eux des chariots armés de faux et d'épieux, afin de soutenir le choc des ennemis. Il avait même fait placer sur ces chariots de petites pièces de campagne. Voir Guichardin, t. X, p. 250.

toit dedans les gens de piedt françoys tout à descouvert, car il estoient à deux jectz de pierre près l'ung de l'aultre; et, sans poinct de fault[e] en ceste journée furent tuez deux mille et tous les capitaines de gens de piedt, tant des Françoys que de lanskenecht, tellement que de quarante qu'il estoient n'en rechappa jà mais que[1] deux; et endur[er]ent[2] cest batteriez bien trois heures de loncg. Et l'artilleriez des Françoys battoit cest grosse gensdarmeriez qui estoit de là l'eaue, et, s'il faisoient grant mal au gens de piedt françoys, encoires faisoient plus les Françoys à la gensdarmeriez de là l'eaue.

Cependant, mons^r de Nemours marchoit tousjours et vint donner trois grant coup d'artilleriez dedans leurs gensdarmeriez qui leur fit du mal assez. Et avoit le dict seigneur de Nemours de coustume, pour l'amour de sa mye[3], de poinct porter de harnas, fors sa chemise, depuis le coutre en bas jusques au gantellet, et prioit à touttes la gensdarmeriez en leur monstrant que à ce jour voulsissent garder l'honneur de France, le sien et le leur, et qu'il le voulsissent suyvir, [et cela faict dit qu'il verroit] ce qu'il feroient au jourd'huy; et, cela faict, partit et fut le premier homme d'arme qui rompit sa lance. Et les Espaignolz, d'aultre costé, marchoient en bonne ordre et chergerent de telle sorte qui ne fut jamais veu ung plus rude combat, et dura plus de trois heures qu'on ne sçavoit qui avoit le meilleur.

1. Le manuscrit porte : *de*.

2. Sur la bataille de Ravenne, voy. les récits de Guichardin (livre X, p. 246 et suiv.) et *Loyal serviteur*, p. 311 et suiv.

3. Le manuscrit porte : *saulver*.

Or, ce temps pendant que la gensdarmeriez estoit en ce combat, revenons au gens de piedt de cela qu'ilz fierent. Monsr de Mollart et le capitaine Jacob se fachoient fort de l'artellerie, car il avoient estés trois heures en ceste paine et n'avoient où se cachier; se commencerent à eulx seoir, luy et le capitaine Jacob, et demanderent à boire et buverent, et en buvant, ung coup de quennon les va emporter tous deux, qui fut ung grant dommaige, et avoit esté tuez ung peu devant le grant Fabien[1], capitaine.

Ce voyant, les gens de piedt, tant Françoys que lanskenecht, vollurent assieger le fort, où estoit Pettenoiare et les gens de piedt, qui ne se bougoient de leurs fort. Les gens de pietz partirent, tant Françoys que Italiens et lanskenecht, et leurs vindrent donner ung fort assaulx, là où trouverent ung merveilleux fort, tant de hacquebuttes à crochet que de charettes, et tous plains de gens de bien : et fut mons^r de Montgiron tuez sur une charette[2] et tous plains de gens de bien tuez, et les pietons, tant Françoys que lanskenecht, tous tuez et en fuytte, et les Espaignolz sortirent[3] à la queue de ses gens de piedt suyvant, et en firent grant meurdre, et en y fut tué bien xij^c hommes.

Cela faict, veu le groz nombre qu'ilz estoient et gens frais, si pensoient du commencement avoir gaignez la bataille, encorre les pensoyent mieulx avoir gaignée à cest heure. Mais, comme Dieu ordonne les choses, il y avoit quelquez lanskenecht et Françoys et Picars qui n'y estoient poinct allez [qui] vindrent et

1. Cf. le *Loyal serviteur*, p. 324 et 325.

2. Le manuscrit porte : *chevrette*.

3. Le manuscrit porte : *fort*.

rechass[er]ent les Espaignolz dedens le fort, et les gens de piedt françoys ne les suyverent plus et se retirerent au lieu accoustumée et enduroient la batterie de l'artillerie; et ennuoient sy fort aux Espaignolz de la batteriez des Françoys qu'ilz fut fors qu'il se desparquissent et vinssent combatre avec les aultres.

Cela faict, touttes l'armée des Françoys se afflebissoit; vint mons^r de Allegre à mons^r de la Palice et luy dict[1] : « Monsr, la bataille est en dangier d'estre perdue, sy vous ne nous envoyés la bende de mons^r de Sedan ». Et incontinent le viconte d'Estoge partit et toutte la bende criant *la Marche!* et les suyverent les deux cens archiers de la garde qui avoient touttes haches, que menoit mons^r de Cressot, et vindrent donner de tel sorte que le viche roy de Napel[2] s'en fouyt et touttes leurs gensdarmerie; et fut là prins[3] le marquis de Pesquiere et aultres capitaines, tant Espaignolz que ceulx du Pape.

Or ses gens de piedt n'estoient poinct deffais, et se tenoient tousjours dedens leurs fort, et leur artillerie qui battoit tousjours d'ung costez et d'aultre.

1. Le *Loyal serviteur* confirme ce récit : « Si s'en courut le seigneur d'Alègre droit à son avant-garde, et de loing advisa la bende de messire Robert de la Marche, qui portoient en devise blanc et noir; si leur escria : « Blanc et Noir, marchez! « marchez! et aussi les archiers de la garde » (p. 321).

2. Antonio de Leyva et Ramon de Cardona s'enfuirent avec toute l'arrière-garde. Le manque de bravoure de Ramon de Cardona le faisait appeler par Jules II Madame de Cardona.

3. Parmi les autres capitaines faits prisonniers, le *Loyal serviteur* cite : don Jehan de Cardona, le marquis de Bitello, le marquis de Licito, le marquis de la Padule, le marquis de Pescaire, le duc de Traietto, le cardinal de Médicis, légat du pape (p. 330 et 331).

Mons[r] de Pontrem, qui estoit au lieu de mons[r] d'Espicque, fit merveilleussement bien son debvoir, et Perot Dugnois.

Quant les gens d'armes françoys furent passez l'eaue, veirent que le fort où estoit Pettenoaire n'estoit poinct fortiffiez du costez de l'eaue, et incontinent cent hommes d'armes bien en ordre vindrent donner dedens et leur rompirent leurs gens et, quant les aultres Françoys veirent, vindrent sur le dict fort et l'emporterent; et furent tous mys en pieces ceulx qui estoient dedans, et y fut prins Pettenaire[1] et aultres capitaines des gens de piedt; et ce partirent du dict fort deux mille Espaignolz bien en ordre qui se saulvoient.

Or, le bastart de Cymay, qui estoit honneste gentilz homme, se congnoissant es choses advenir et en avoit dict beaucoup de veritables, mons[r] de Nemours luy demanda avant la bataille : « Or ça, bastard, comment ira il de cest bataille[2], qui la gaignera? » — « Je vous promectz ma foys, dict mons[r] le bastard, vous la gaignerés, mais vous est en dangier de demourer, sy Dieu ne vous faict grace. » Après respondit mons[r] de

1. Pedro Navarro, désespéré, se refusait à quitter le champ de bataille et cherchait à se faire tuer quand il fut fait prisonnier (Guichardin, livre X, p. 253).

2. Le récit du *Loyal serviteur* diffère légèrement. Suivant lui, « le matin de la bataille le soleil était très rouge, et le duc de Nemours le fit remarquer à ses compagnons; là estoit un gentil homme qu'il aymoit à merveilles, fort gentil compaignon, qui s'appelloit Haubourdin, qui lui respondit : « Sçavez-vous bien que c'est à dire, monseigneur? Il mourra « aujourd'huy quelque prince ou grand cappitaine, il faut que « ce soit vous ou le vise roy » (p. 315).

Nemours : « Pour cela ne layrai ge poinct à y aller. » Quant la bataille fut gaignez, les gens de piedt et gens de cheval en fuytte, le dict seigneur de Nemors vint au bastard et luy dict : « Et puis, maistre cocquart, suis je demeurez comme vous disiés? Me voycy encorre. » Et le bastard luy respondit : « Monsr, ce n'est poinct encorre faict, » et, comme il achevoit ce propos, voicy ung archier qui luy vint dire : « Monsr, voylà deux mille Espaignolz qui s'en vont tous en ordre du loncg de cest chaussée. » Et incontinent demanda son abillement de teste, et mons^r de Lotrecht luy disoit : « Monsr, attendés voz gens. » Mais il ne les attendit poinct, et, avecque vint ou trente hommes d'armes, vint ruez sur les dicts Espaignolz, et là où il fut eslevez des picques hors de sa selle et fut tuez, et tous plains d'aultres gentilz hommes avecque luy, et mons^r de Lotrecht sy fort blessiez qu'il fut là laissez pour mort et incontinent despoulliez par les adventuriers, et y fut tuez aussy mons^r d'Alaigre, mons^r de Vinçant, son filz[1].

Cela faict furent amenez tous les mors, les gros personnaiges et les bleschiez au camp. Et pourtant que les vivres estoient failly aux Françoys, il prindrent tous les vivres des Espaignolz.

Du dueil[2] qui fut menez au camp, il n'en fault

1. Jacques d'Alègre, seigneur de Viverols.

2. « Monsieur, si le Roy a gagné la bataille, je vous jure que les pauvres gentil hommes l'ont bien perdue, car ainsi que nous donnions la chasse, Monsieur de Nemours vint trouver quelques gens de pied qui se rallioient, si voulut donner dedans, mais le gentil prince se trouva si mal accompagné qu'il y fut tué, dont toutes les desplaisances et dueils qui furent jamais faits ne fut pareil que celuy qu'on a démené et

poinct parler, car jamais d'ung prince n'en fut menez ung tel. Je vous ay nommez tous les groz maistre qui ont estez tuez, et des blessiez peu en sont eschappé; et n'y fault avoir nulz excusé du combat, car il furent combatuz, jusques au vallet.

Comment mons^r de la Palice, en attendant la responce du Roy, fut esleuz par tous les capitaines chiefz general des Françoys, et comment la ville [de] Ravennes fut prinse et de l'entré du corps de mons^r de Nemours à Millan.

La bataille près Ravennes gaignée par les Françoys et ce gentilz prince de Nemours mort, et comme vous ay dict, s'il fut plain il n'en fault poinct parler, car il le fut d'amys et d'ennemys. Et lendemain matin on envoya son corps en ungne littiere à Millan[1] et aultres gros personnaiges comme mons^r de Lotrecht[2] et aultres qui estoient blessiez.

Le camp du Roy demoura devant la ville de Ravennes où il estoit le jour de devant; et advertirent le Roy de la journée et de sa duché de Millan, et quel gouverneur

qu'on déméne encore en nostre camp, car il semble que nous ayons perdu la bataille » (lettre de Bayard à l'évêque de Grenoble, publiée par M. Roman à l'appendice de son édition du *Loyal serviteur*, p. 434). — Jean Bouchet, dans son panégyrique de Louis de la Trémoille, déclare aussi que cette mort de Gaston de Foix fut une grosse perte pour les Français (Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV, p. 448).

1. Cf. la lettre de Bayard à l'évêque de Grenoble citée plus haut.

2. Lautrec fut transporté à Ferrare, où il se guérit rapidement, grâce aux bons soins du duc et de la duchesse de Ferrare.

il y vollut mettre. Et pendant ce temps les capitaines resgarderent qui seroit le lieutenant general en attendant la responce du Roy, et, après avoir regardée, choisirent mons^r de la Palice qui estoit gentilz capitaine et bon chevallier et qui avoit beaulcoup veu.

Cela faict, il fit incontinent sommer la ville de Ravennes de soy rendre, la quelle chose elle fit, et fut composée à quelque argent qu'elle debvoit baillier à[1] tous les capitaines. Quant la dicte composition fut faicte, il y eut ung adventurier qui s'appelloit Jacquin, de la bende de mons^r de Mollart, qui estoit ung sergent des bende, vint regarder à la bresche, laquelle avoit esté faicte le jour devant, et veit qu'il n'y avoit ames de deffences, et de mains à mains vint à ses compaignons, et donnerent l'assault avant que jamais hommes de ceulx de dedans y sceurent venir; et après les lantskenecht et toutte la gensdarmeriez entrerent[2] dedans et prindrent la ville et la pillerent toutte et mirent à sacque, sans que jamais mons^r de la Palice ne tous les capitaines y sceurent mettre ordre, et fut grant pitié, car elle estoit riche et belle petite ville. Et sy le dict seigneur de la Palice en estoit bien mary, il ne s'en fault poinct esbahyr, car il en pensoit bien avoir quelquez choze.

1. Le manuscrit porte : *et*.

2. Ravenne avait demandé à capituler. Pendant les négociations, tandis que les habitants faisaient passer des vivres au camp, les Allemands et les Gascons pénétrèrent par surprise dans la ville et la pillèrent. Marc-Antoine Colonne, qui s'était réfugié dans la citadelle, se rendit. Il obtint de conserver ses bagages, après avoir promis, ainsi que les autres capitaines, de ne plus porter les armes contre le roi, ni contre le concile de Pise, jusqu'au 22 juillet prochain (Guichardin, livre X, p. 255).

Cela faict, en fit tenir information pour sçavoir qui en avoit esté cause, et fut prins le dict capitaine Jacquin et fut pendu et estranglez au mellieu de tous les adventuriers et de tous les Allemans qui se voulloient mutiner; mais il n'y sceurent jamais mettre ordre qu'il ne fut pendu et estranglez. Et fut trouvez au dict Ravennes ung enfant monstre, le plus terrible qu'on veit jamais.

Et après la dicte ville prinse et pillié, le Roy confirma mons^r de la Palice lieutenant general et gouverneur de Millan. Et debvés sçavoir que le Roy demena ung merveilleux dœilz de la mort de son [nepveu] mons^r de Nemours et tel qu'on ne le povoit appaiser. Et manda le Roy à mons^r de la Palice casser son armée et mettre les gens d'armes en garnison par les villes, ce que mons^r de la Palice[1] fit, et [à] bien grant regretz, et n'estoient poinct l'oppinion de tous les capitaines. Et si le Roy eust bien faict, il ne debvoit poinct rompre ne casser, et le debvoit plustost renforcer, car il en avoit bien le povoir, et ne fut poinct advenu ce qui a esté causé et touttes ses guerres qui sont estez depuis faictes en Italliez, et les maulx et inconveniens qui sont sourvenus la plus grande parties de la chrestienneté; et s'il eut alhors renforcée son armée et bouter avant, il eut estez prince de touttes les Italliez et roy de Nappelle

1. Le roi avait d'abord ordonné à La Palice de demeurer à Parme, afin d'effrayer le pape. Mais celui-ci, ayant appris que les Suisses se préparaient à descendre dans le Milanais, abandonna la Romagne et revint à Milan. Bientôt après, le cardinal San Severino reçut l'ordre de ramener les troupes qu'il avait. Aussitôt, Rimini, Cesène et Ravenne ouvrirent leurs portes à l'armée papale.

aussy : car il y avoit l'empereur Maximilian[1] avecque luy et fasoyent leurs guerres par ensamble.

Comment après que les Suysses et Venissiens veyrent le pays desgarny, chasserent mons^r de la Palice hors de Itallie.

Les Suysses, qui n'estoient poinct d'accord ny en paix avecque le roy de France, mais volloient bien avoir part en Itallie, entendirent la rompture de ceste armée; aussy fierent les Venissiens, qui ne pensoient pas que le Roy en debvoit faire ainsy, furent merveilleussement aises. Les Suisses commencerent mouvoir, et pensoit mons^r de la Palice que ne seroit riens, car il estoient descendu à Millan deux ou trois fois, et pour ce que le grant nombre de chevaulx leur[2] romppoit et couppoit les vivres, s'en retournerent avecque ung cincquante mille escus au soleil, et en print la façon mons^r le grant maistre Chaumont[3].

1. C'est une erreur de Florange. Le roi était au contraire tout à fait abandonné par Maximilien. L'empereur, depuis longtemps séduit par les propositions du roi d'Aragon, mettait au concours qu'il s'était engagé à prêter à Louis XII des conditions inacceptables. Nous avons vu qu'il avait ordonné aux lansquenets allemands de quitter l'armée la veille de Ravenne. La loyauté du capitaine Jacob avait seule empêché cette trahison. L'empereur, après la mort de celui-ci, avait renouvelé son ordre, et les lansquenets retournèrent en Allemagne; Louis XII, à ce moment, ne pouvait donc plus compter sur Maximilien, entièrement rallié au parti du pape et de la Sainte-Ligue.

2. Le manuscrit porte : *luy*.

3. Allusion à la descente des Suisses dans le Milanais en 1510. Chaumont d'Amboise avait fait ravager tout le pays,

Cela faict, avecque l'ayde [du cardinal de Syon, les Suysses] marcherent et les Venissiens aussy de leur costé. Monsr de la Palice, voyant cela, garnit le chasteau de Millan et le chasteau[1] [de] Cremonne de[2] gens et vivres et amonutions; et envoya monsr d'Aubigny avecque trois cens hommes d'armes dedans Bresse; et luy avecque touttes la gensdarmerie et les lantskenect du[3] capitaine Jacob qui estoient demourez se retira dedans Pavie[4], car les choze furent soudaine tant que le seigneur de la Palice n'eut loisir d'assambler gens ne d'y mettre ordre à son affaire[5].

Les Venissiens marchoient tousjours et les Suisses; se mirent ensambles les deux armées et vindrent devant Pavye. Laquelle choze veue par le seigneur de la Palice et les aultres capitaines qui estoient là, telle fois conclurent de la tenir, mais après fut regardez qu'il l'abbandonneroient; laquelle chose fut faicte[6], et y eut

détruisant les ponts et les barques; il les força ainsi à rentrer chez eux. Le *Loyal serviteur* va jusqu'à dire, mais sans preuves, qu'il fit empoisonner le vin qui leur était destiné (p. 212).

1. Le manuscrit porte : *du cardinal de Syon.* — Mathieu Schinner, évêque de Sion, fut promu cardinal en mars 1511.

2. Le manuscrit porte : *et.*

3. Le manuscrit porte : *et le.*

4. 13 juin 1512.

5. D'après Guichardin, les confédérés avaient hésité à marcher sur le duché de Ferrare ou à attaquer le Milanais. Une lettre, où La Palice disait au général de Normandie, demeuré à Milan, qu'il serait presque impossible d'arrêter les ennemis s'ils marchaient contre le Milanais, tomba dans les mains du cardinal de Sion, qui décida ses alliés à marcher contre Milan (Guichardin, livre X, p. 268).

6. Les Suisses avaient passé le Tessin sur des barques. La Palice abandonna la ville, de crainte d'être tourné et cerné

des belles escharmouches à l'arriver et au sortir. Et ainssy que mons[r] de la Palice sortoit par une porte, les Suisses et Venissiens entroient par une aultre, par dessus le pont, là où [estoit] le reste des lantskenecht du capitaine Jacob mort à la journée de Ravennes, de quoy estoit chiefz mons[r] des Loges[1], gentilz hommes françoys, qui portoit le guydon de mons[r] de la Palice. Il furent laissez sur le derriere [et][2] fierent merveileussement bien leur debvoir. Et se retira le dict seigneur de la Palice avecque toutte l'armée en France; et ne demoura en Itallie pour les Françoys que le chasteau de Millan et le chasteau de Cremonne et la ville de Bresse, là où estoit mons[r] d'Aubigny, capitaine general avecque gens de pied et trois cens hommes d'armes françoys; lequel, incontinent que monsieur [de la Palice] fut retournez en France avecque l'armée, ne demoura guerres qu'il n'eut le sieges par les Venissiens; car les Suisses estoient retournez desjà en leurs pays après avoir [eu] grant butin par le pays de Itallie [et] force argent des Venissiens. Durant le siege de Bresse y furent faictes beaulcoup de belles saillies de ceulx de la ville et le tindrent longtemp et à grosse batterie, et vous veulx bien dire que c'est la plus belle ville de guerre que je veis jamais, et n'estoit poinct prenable, veu les gens de bien qui estoient dedans. Touttesfois, par longueur de temps, la peste et famine se frappit entre eulx tellement qu'il furent contrainct de rendre

par les ennemis. Voir Guichardin, livre X, p. 271, et *Loyal serviteur*, p. 334.

1. Dans l'édition de Michaud et Poujoulat, p. 30, nous lisons : *Destoges*.

2. Le manuscrit porte : *retraicte*.

la ville[1], mais si honnestement que les gens de cheval sortirent la lance sur la cuisse et les pietons la picque sur le col, desquel en estoient beaucoup [morts] de la peste; et ainsy se rendirent et retournerent en France. Et après cela tindrent encorre long tamps le chaste[a]u de Millan[2] et le chasteau de Cremonne la part des Françoys.

Comment le Jeusne Adventureulx vint sur les frontieres de Gheldres amasser cincque milles lanskenectz et comment ceulx de[3] Lembourg et Luxembourg ruerent sur eulx.

Le Jeune Adventureux, après le retour de touttes l'armée d'Italie en France, revint de ça les mons et print son chemin par le mont de Genevre en Daulphiné, et trouva le Roy et la Royne à Grenoble, qui luy fierent merveilleussement bonne chiere et estoient fort mary du retour de mons[r] de la Palice. Et de là s'en allerent à Blays et de Blais à Paris, là où se faisoit une menée et practicque avecque les[4] Venissiens pour avoir

1. Les Vénitiens et les Suisses assiégeaient Brescia; quand d'Aubigny apprit l'arrivée du vice-roi à Gairo, il préféra lui rendre la ville et la citadelle (fin octobre). Il obtint de sortir avec les honneurs de la guerre. Guichardin (livre XI, p. 297) explique sa conduite par le désir de semer la division parmi ses ennemis.

2. Lorsque Louis XII décidera l'expédition de la Trémoille en 1513, le chevalier de Louvain tiendra encore le château de Milan pour le roi et Janot de Herbouville celui de Crémone. Voy. Martin du Bellay (éd. Michaud et Poujoulat, p. 113).

3. Le manuscrit porte : *le*.

4. Le manuscrit porte : *et*.

paix et redresser une aultre armée pour envoyer de là les mons.

Or, laissons le Roy faire son entreprinse et parlons du Jeune Adventureux quant il fut de ça les mons, qui voullut faire ungne entreprinse pour faire la guerre à mons^r de Treves pour la querelle d'ungne place, lequelle s'appelloit Aymebourg. Et s'en alla le dict Adventureulx à Lieges, et ouyt parler d'ungne bende de lanskenecht qui revenoit de Gheldres et s'appelloit la Noire Bende qui at regné long temps depuis. Incontinent ses nouvelles ouye, il vint vers mons^r de Liege, son oncle, qui pour lors estoit bon françoys[1], lesquel luy presta quelquez argent, et furent xij^c pistoles[2], pour donner aux lanskenecht, laquelle chose fut faict. Le Jeune Adventureux despechit ung gentilz homme liegeois nommée Ottelet de Fumale, lesquelz envoya par devers les lanskenecht pour le[s] retenir pour luy en son service. Et luy venu devers les dicts lantskenectz, luy ottroie[re]nt la requeste du dict Adventureux; et estoient les capitaines gentilz compaignons, et le[s] principaulx estoit Thomas de Middelbourg, gentilz compaignon et honneste homme de bon eaige, et ung aultre qui s'appelloit Hans Doffelt.

Cela faict, le Jeune Adventureulx, avecques[3] cent chevaulx, arriva à eulx ung samedi[4] de Pasques à dix

1. Allusion à la conduite de l'évêque de Liège sous le règne de François Ier, qu'il abandonna pour servir Charles-Quint.

2. Le manuscrit porte : *postulatz*.

3. Le manuscrit porte après *avecques* : *se*.

4. Il ne nous a pas été possible de rétablir la chronologie exacte de ce chapitre très embrouillé de Florange. Nous ne croyons pas pouvoir donner la date de 1512 comme l'abbé Lambert, attendu que cette année le samedi de Pâques était le

heures du soir, à ung villaige entre Trecht et Visé[1], et passerent les dicts lanskenecht, ayant une grosse alarmes, cuydant que ceulx de Lembourg et Luxembourg, et ceulx du pays qui estoient assamblez ensamble, venissent ruer sur eulx.

Or, le propre jour que le dict Adventureulx partit de Liege, eut lettres du Roy, lequel luy p[ri]oit que, sur tout les service que luy povoit faire, qu'il luy retint les dicts lantskenecht à son service, et qu'il arroient bon traittement et seroient bien payés. Pour lesquelles nouvelles le dict Adventureux se hasta de les avoir; et estoit l'assamblée que le Roy volloit faire pour envoyer en Guyenne[2], où estoit question que les Espaignolz volloient descendre, ou en Itallie pour faire son voiage.

Le dict Adventureux arrivé devers eulx, furent très bien content, car à ce dict jour leurs avoit promys estre devers eulx; et luy[3], advertis de l'assamblée de ceulx de Lembourg et Luxembourg, fit assambler et amener du loncg de l'eaue quelque picque qu'il avoit faict venir des Ardenne et pouldres pour les hacquebuttes, qui resjouyt merveilleusement les dicts lantskenecht, car il en avoient bien grant faulte; et demeurerent toutte la nuict en faisant bon guet et groz alarmes que ceulx de Lembourg et Luxembourg leur faisoient. Lendemain matin, qui fut le jour de Pasques,

10 avril et que, si nous nous en rapportons au texte du chapitre précédent, l'Aventureux se trouvait en Italie au mois d'avril 1512.

1. Visé, Belgique, prov. de Liège, cant. de Daelhem.

2. Pour la guerre de Navarre, dont il sera question plus tard.

3. Après *luy*, le manuscrit porte : *estre*.

l'Adventureux, après avoir mys ordre ung peu à son affaire, s'en alla à Visé pour faire ses pasques, en attendant que ses gens assamblez volloient faire, car il avoit mys bons espiez pour entendre de leur volunté. Laquelle chose faicte se mist en ung batteau pour aller au dict Visé; et y eult quelquez gentilz [hommes] et valletz des siens qui volloient aller par terre, lesquelle furent prins et mené en ungne place qui s'appelle Dolchin. Le dict Adventureux, après ouy la messe et receupt Dieu, ouy l'alarmes dedans le camp, que le drossart[1] de Francquemont avoit assamblez tout le commun et gentilz hommes [pour] courir sus, jà soit ce que l'Adventureux ny ses gens ne voulloient faire nul mal sur le pays, fors seulement vivre.

Touttesfois l'alarme fut grosse, et s'arma le dict Adventureux dedans son batteau, en tendant à ses gens qui se volloient mettre en ordre, et, en vous en dire le vray, c'estoit ungne merveilleuse belle bende, et vindrent marchier contre les aultres pour combattre; tellement que, quant ce vint à l'aborder, fut l'escharmouche fort belle, tant de gens de cheval que de piedt, et y eut tout plain de gens tuez et affollez. Et les lantskenech, et le Jeune Adventureulx avecque eulx, baisierent la terre, comme il leur esté de coustume de faire, et marcherent tous droict à eulx; mais il ne les vollurent attendre, et avoit quelquez petite pieces d'artilleriez avecque eulx, desquelz il avoient tirez tout le jour après les dicts lantskenectz, laquelle fut gaignez.

1. D'après l'abbé Lambert, le mot *drossart* serait l'équivalent du mot *prevost*.

Ce faict, les lantskenecht, qui cuydoient aller logier à ung villaige qui s'appelle Hesvie, au pays de Luxembourg, se commencerent à mutiner entre eulx, disant qu'il voulloient avoir argent ou qu'il ne passeroient poinct l'eaue, et rapasserent tous l'eaue pour retirer vers Gheldres, dont le dict Adventureux fut fort mary, et le vollurent tuer dedans leur domaine[1], comme il disoient. Touttesfois, il alla à eulx, et se commença à courroucer le premier, et leur donna xiiij enseignes, et les commença à prier de venir au service du Roy, laquelle choze accorderent la plus grant part. Et quant il veirent les batteaulx tous prest et l'Adventureulx qui print deux enseignes en ses deux mains, le suyverent, et n'en retourna que trois cens hommes; et passerent la dict riviere de Meuse et allerent en Ardenne, là où le roy Loys envoye au dict Adventureux ung gentilz homme, nommé Larromagier, qu'ilz luy prioit qu'il donna congiet à ses dictes lantskenectz et qu'il n'avoit que faire pour l'heure present de gens de piedz, sans luy envoyer ung grant blanc pour les contenter; de laquelle chose ne fut pas bien content, mais bien mary, comme la raison le voulloit, car il ne voulloit poinct perdre son credict avecque le[s] dicts lantskenecht qui estoient venu pour l'amour de luy. Touttesfoy, il leur donna congiet, pour ce que le dict seigneur de Sedan luy manda que pour l'heure l'entreprinse des Treves estoient rompue, et aussy pour ce que le Roy n'en voulloit poinct, et pour ce se deffit[2] de ses dicts lantskenecht et grande mutineriez; touttesfois, il en eschappa

1. Le manuscrit porte : *la ghemaine*.
2. Le manuscrit porte : *ce deffaictes vous*.

du mieulx qu'il peult, et estoit avecque luy Aymond Somniart, s^r d'Allembert.

Cela faict, le dict Adventureux s'en vint à Sedan et de là en France, bien mary et prest à dire au Roy qu'il ne luy avoit poinct faict bon tour avecque les Allemans et qu'ilz avoit perdu une belle bende, et que sy ungne aultre foys il en avoit affaire, qu'il n'en recouvreroit poinct.

Et huyt jours après qu'il eut laissez les lantskenecht, luy estant à Severenges de retour, luy vindrent lettres de par le Roy, que sur tous les service qu'il luy povoit faire, qu'ilz fit retourner ceste bende de lantskenect. Laquelle lettre veue, le dict Adventureux fut merveilleusement mary; touttesfois, pour faire service au Roy, partit en toutte diligence et re[n]voye après les dicts lantskenecht et en recouvrit bien deux mille, et estoit le capitaine Thomas du Haut, et d'en recouvrir plus ne fut possible, et fut force au Roy pour avoir plus largement qu'on leur envoya chascun ung escus en Allemaigne dedans leur maison avant que jamais voulsissent partir; qui fut une merveilleusse coustance[1] au Roy, pour ce quant ce vint au monstre, il ne voulloyent poinct rabattre; touttesfois, avecque l'ayde de force argent, le Roy en eult assez, et en fit deux armées avecque aultres gens qu'ilz avoit, dont l'ugne fu pour envoyer en Guyenne et l'aultre en Itallie. Et en amenoient le dict Adventureux au Roy deux mille sans ungne aultre bende que le duc de Suffolk luy amena[2] du costé de Lorraine.

1. Le manuscrit porte : *constange*.

2. Le manuscrit porte : *que luy eut et fut forcé de les amener*.

Comment les Espaignolz descendirent en Guyenne, là où fut envoyez mons[r] d'Angoulesme lieutenant general pour le Roy et comment le roy de Navarre perdit son royaulme.

Le roy Loys fut advertis de la descente des Espaignolz en Guyenne en ung lieu qui s'appelle Jehan Pied de Porcque[1], et le prindrent les dicts Espagnolz[2] à l'emblée; et [est] Sainct Jehan Piedz de Porcque ung très fort lieu qui garde l'entrée des montaignes de Navarre. Le Roy fit marcher les lantskenecht qui estoient vij mille avecque une aultre bende [que menoit] le duc Suffort, qu'on appelloit la Rose

1. Saint-Jean-Pied-de-Port, Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon, ch.-l. de cant.

2. La guerre entre Louis XII et Ferdinand avait rendu fort délicate la situation du petit royaume de Navarre. Jean d'Albret essaya d'abord par sa diplomatie de contenter le roi de France et celui d'Aragon; malheureusement, Louis XII, au lieu de le défendre immédiatement, exigea de lui qu'il se compromît en sa faveur. Jean d'Albret refusa, espérant des conditions meilleures auprès de Ferdinand. Mais ce dernier lui demanda la remise de toutes ses forteresses. C'était inacceptable. Ferdinand, qui espérait ce refus, avait su rendre Jules II hostile à Jean d'Albret, en le représentant comme un partisan du schisme. Le 21 juillet 1512, dans la bulle *Pastor de celestis* le pape déclarait anathème le roi de Navarre. Fort de cet appui, Ferdinand d'Aragon, le jour même où était promulguée la bulle de Jules II, envoyait une puissante armée en Navarre, sous les ordres du duc d'Albe. Jean d'Albret s'enfuit précipitamment de Pampelune, qui se rendit au duc le 24 juillet. Les Espagnols s'emparèrent ensuite de Saint-Jean-Pied-de-Port, et bientôt tout le pays fut conquis (août-septembre 1512). Ferdinand prit alors le titre de roi de Navarre.

Blanche[1]. Blandecque[2], gentilz homme alleman, et le Jeune Adventureux avecque tout le demeurant des lantskenecht et mons^r de Monmort[3], qui estoit chiefz general des lantskenecht pour aller en Itallie, [vindrent] en ung lieu en Bourgoingne qui s'appelle Condenge le Vineuse[4], et le seigneur de Jamais [à] Verdelet[5], où est ungne partiez du corps de la Magdalaine, avecque deux mille lantskenecque. Et ont ungne coustume de mettre ses lantskenecht en garnison en lieu là où il y a force vins, pour ce que il ayment myeulx le vin que l'eau boullie. Le Roy despecha [mons^r d'Angoulesme à] mons^r de Longueville et l'[6] envoya en Guyenne chiefz general et avoit assés belle armée et y fit des belle escharmouche au piedt de ces montaignes. Et fierent [semblant] les Espaignolz de voulloir donner la battaille tellement que les avant courreur furent mellées ensamble, et y eut beaulcoup de tuez tant l'ung d'ung costé que de l'aultre.

Touttes fois, quant les Esp[a]ignolz veirent la grande puissance que les Françoys avoient, se retirerent et abandonnerent tout, et fut reprins Sainct Jehan Piedt de Porcque par les Françoys.

1. Richard Poole, surnommé la Rose-Blanche, était fils de Jean Poole et d'Élisabeth d'Angleterre. Il était duc de Suffolk et mourut à Pavie.

2. Fritz-Brander, capitaine suisse au service de la France.

3. Louis de Hangest, seigneur de Montmor et de Chaleranges, était grand écuyer d'Anne de Bretagne, capitaine de 30 lances, conseiller et chambellan ordinaire du roi.

4. Coulanges-la-Vineuse, Yonne, arr. d'Auxerre.

5. Vézelay, Yonne, arr. d'Avallon, ch.-l. de cant. Son abbaye de Sainte-Madeleine était fameuse par ses reliques.

6. Le manuscrit porte : *les*.

Cela faict, mons^r d'Angoulesme[1] e[u]t advis et mons^r de Longueville avecque, et assamblerent les capitaines pour veoir ce qu'il estoit de faire; là où fut advis de rompre cest armée grosse et renvoyer ungne partie en France et l'aultre partiez avecque mons^r de la Palice à Navarre. Laquelle chose fut conclud, mais avant le partement il y eut ung groz debat entre les lantskenech et les Gascons, tellement qu'ilz y eut v^c de tuez et, sans la gensdazmeriez qui les despartit, il y eut eu des tuez davantaige.

Cela faict, mons^r d'Angoulesme[2] revi[n]t en France et mons^r de Longueville et la plus grande parties de cest armée, et mons^r de la Palice avecque viij^c hommes d'armes, iij mille lantskenech que menoit mons^r de Suffort et vij mille Gascons et ungne bende d'artillerie, print son chemin à Navarre et vint trouver le Roy[3] en son pays, en chasteau près de Pampelune. Et avoit le roy de Navarre mal mys ordre à son pays et à son affaire, jà soit qu'il fut bon prince et homme

1. L'armée était commandée effectivement par Charles de Bourbon et le comte de Longueville, mais le chef nominal de ces 25,000 hommes était François d'Angoulême. Du Bellay (p. 114) prétend que le roi avait envoyé ce jeune prince afin d'éviter les querelles entre les deux chefs de l'armée.

2. C'est une erreur de Florange. Le duc d'Angoulême, qui était arrivé dès les premiers jours d'octobre, loin de s'en retourner, assiégeait au contraire Saint-Jean, et, dans la suite, lorsque Jean d'Albret assiégera Pampelune, il tentera vainement une diversion sur Saint-Sébastien. Voir P. Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, p. 271-399.

3. Jean III d'Albret avait épousé en 1484 Catherine de Navarre, sœur de François Phœbus. Il devint par ce mariage roi de Navarre. Il fut dépossédé de la haute Navarre par Ferdinand le Catholique en 1512.

fort devotieulx, il ouyoit tous les jours deux ou trois messes, si n'estoit il poinct homme de guerre. Et fut fort mary mons[r] de la Palice de trouver sy petit ordre qu'il y avoit mys, car il n'avoit pas furnys une seulle place, et sy avoit eu loisir et argent assez, et n'y avoit poinct homme avecque luy qui le sceut faire, ne qui luy conseilla de ce faire.

Mons[r] de la Palice, qui estoit homme de guerre, advisa avecque le roy de Navarre et les capitaines qu'ilz avoit avecque luy que l'yver estoit venu et d'assieger villes il n'estoit poinct possible du loing de l'yver principallement en ce pays là, car il n'y a poinct de boys entour Pampelune[1] pour chauffer.

Touttesfois fut dict qu'on yroit faire ungne batterie soudaine à la Pampelune et que pour ung jour ou deux la gensdarmeriez l'endureroit bien. Ce qu'il fut faict et fit on amenés des vivres, et l'allerent assieger et, sans poinct de fault, en peu de temps y fierent une batterie qui fut bien grande, mais dedans la ville y avoit ung groz nombre de gens de guerre. Quant la dicte batteriez fut faicte, il fut question de donner l'assault; ce qu'on fit. Il donnerent l'assault bien ferme, là où mons[r] de Suffort fit bien [son] debvoir et les lantskenecht; mais ceulx de la ville, qui estoient beaucoup, les rebousserent bien fort, tellement qu'il y demoura beaucoup des Françoys et Gascons lantskenecht dedans les fossées.

L'assault failly et rebouté, fut d'oppinion mons[r] de la Palice que le roy de Navarre debvoit fortifier ses places et attendre l'adventure que Dieu luy volloit

1. Pampelune, Espagne, capitale de la Navarre.

envoyer; car mons[r] de la Palice ne vollut poinct là demorer tout loncg de l'yver sans riens faire, car c'eult estez trop grande coustange au roy de France. Et ce qu'il fut conseillez, fut forcé de s'en retourner mons[r] de la Palice en France[1] et eut beaulcoup de paine à revenir avecque son artillerie, à cause que ses chevaulx estoient tous mors, et failloit que les lantskenecht la tirissent à bras des montaignes, avecque quelque argent qu'on leur donna.

Et demoura le roy de Navarre en son royaulme, lequel il laissa perdre petit à petit, et mons[r] de la Palice revi[n]t en France et le roy de Navarre en son pays de Byart[2], qui est ung très beau pays et riche, et eut beaucoup mieulx aymé ce qu'il avoit en France que son royaulme de Navarre.

1. La Palice était arrivé devant Pampelune le 24 octobre; il aurait pu s'emparer de la ville, surprise par son arrivée, mais il ne le fit pas et permit ainsi au duc d'Albe d'y pénétrer. La Palice, ayant reçu des renforts du duc d'Angoulême, mit le siège devant Pampelune le 3 novembre, l'assaut fut donné le 7 mai; il échoua. La Palice et Jean d'Albret se retirèrent alors à Larrasoana et voulurent affamer la place. La Palice resta dans son camp jusqu'au 23 novembre, puis, croyant les assiégés suffisamment affaiblis, il se rapprocha de Pampelune, canonna la ville les 24 et 25 novembre et donna un nouvel assaut le 27. Malheureusement, cet assaut échoua encore, par la faute de La Palice, qui refusa de laisser donner les meilleures troupes. La retraite commença le 30 novembre. Le 1[er] décembre, les Français passèrent l'Arga; le 2, La Palice offrit la bataille au duc d'Albe, qui la refusa. Enfin, le 6 décembre, La Palice et d'Albret arrivèrent à Bayonne. Les soldats étaient dans un tel état d'épuisement qu'un grand nombre d'entre eux périt pour s'être jeté sur les aliments avec trop d'avidité. Voir P. Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, p. 371 et suiv.

2. Béarn.

Comment le roy Loys xij^e envoya mons^r de la Trimouille son lieutenant general en Itallie avecque son armée.

Monsr de la Palice retourné en France et toutte l'armée furnye, le Roy s'en alla à Parys, là où se trouva le seigneur Jehan Jacques[1] qui estoit son compere[2] et luy dict : « Sire compere, levés ungne armée et l'envoyés en Itallie et que avecque les pars et intelligence que avés en la ducé de Millan [elle] seroit bientost retournée », qu'ilz esperoit aller[3] jusques dedans Millan avecque ung esperon de boys. A laquelle le Roy vollut bien entendre[4], et estoit le dict seigneur Jehan Jacques d'ung bonne entendement et qui conduisoit bien ungne armée, et ne veis jamais homme qui pourveut mieulx ung camp que luy, plus diligent à avoir espies et qui cer-

1. Trivulce ne cessait d'exciter le roi à reconquérir le Milanais. Il y était aidé par les bannis réfugiés en France. L'idée souriait assez à Louis XII, désireux de profiter des quelques places qui lui appartenaient encore, comme les châteaux de Milan et de Crémone. Louis XII voulait aussi se hâter avant qu'Henri VIII ait eu le temps de lever une armée.

2. Il avait été parrain de Renée de France, fille de Louis XII.

3. Le manuscrit porte : *alla*

4. Le 14 mars 1513, à Blois, un traité était conclu entre Louis XII et Venise par le ministère de Barthélemy d'Alviane et d'André Gritti, qui furent mis en liberté à cette occasion. Les Vénitiens devaient fournir au roi 800 hommes d'armes, 1,500 chevau-légers et 10,000 hommes de pied contre tous ceux qui s'opposeraient à la conquête d'Asti, de Gênes et du Milanais. En revanche, Louis XII aiderait les Vénitiens à reprendre les places qu'on leur avait enlevées en Lombardie et dans la marche Trévisane (Guichardin, livre XI, p. 322 et 323). Cf. aussi dans Marino Sanuto la publication faite à Venise de cette paix (*Diarii*, t. XVI, col. 290).

choit mieulx son advantaige, especiallement en Itallie, car il congnoissoit tous le pays. Le Roy voyant le bon sens qu'il avoit et la lealleté qu'il avoit bien servy son maistre, l'eut faict par plusieurs fois son lieutenant general et gouverneur de Millan, n'eust esté les pars qui sont en Itallie, de quoy il en tenoit ungne qui estoit par Ghelfz.

Or vous dis que en Itallie y a deux pars : Ghelfz et Jubelin, là où touttes les aultres pars d'Itallie se regiert la part Ghelfz et la part Ursine[1] n'est que une part Jubeline, et les Coulonnois est l'aultre partiez adverse; et touttes les partiez d'Itallie sont soubz ces deux, comme vous avés dedans Jennes Adorne et Fregouse, où l'ung tient ungne part et l'aultre l'aultre. Or le Roy vollut bien contenter les deux pars et les tenir en son amistié, et en faisant [que] le seigneur Jehan Jacques fut lieutenant general en Itallie, qui tenoit la part Ghelfz, il eut paine à contenter les Jubelins. Pour achever ce mal, il estoit tousjours contrainct d'y envoyer ung François, comme il fit, et fut regardé une fois que mons[r] de Bourbon iroit, mais mons[r] de la Trimouille[2] pourchassa tant que eult la cherge; et allerent avecque luy le seigneur Jehan Jacques et le seigneur de Sedan.

1. Allusion peu claire aux factions des Colonna et des Orsini, qui se rattachaient aux Gibelins et aux Guelfes. Voy. Guichardin, livre IV, p. 303.

2. Jean Bouchet dit au contraire que La Trémoille « n'ousa reffuser cet honneur, combien qu'il congneus la charge estre dangereuse ». Il ne faut pas oublier cependant que Jean Bouchet écrit un panégyrique (éd. Michaud et Poujoulat, 1[re] série, t. IV, p. 449).

Et incontinent fut l'armée dressée, et fit on marchier la gensdarmeriez, xij[c] hommes d'armes : de la bende de mons[r] de la Trimouille, cent hommes d'armes; de la bende de mons[r] de Sedan, cent hommes d'armes; de la bende du duc d'Albanie, cent hommes d'armes, lequelle fut ordonné estre capitaine general des gens de piedtz françoys; la bende du seigneur Jehan Jacques[1] et du grant escuyer de France, deux cens, et d'aultres Italliens comme le seigneur de Bernabot et aultres; la bende de mons[r] d'Aubigny, cent hommes d'armes, que menoit mons[r] de Cressot; le baron de Biart, cent hommes d'armes; mons[r] de Bussy de Savoye, cincquante hommes d'armes, et plusieulrs aultres compaignies que je ne vous sçaroye nommer, comme celle de mons[r] l'admiral Graville et celle de mons[r] de la Fayette.

Les gens de piedt estoyent onze mille lantskenecht que menoit le Jeune Adventureulx et mons[r] de Jamais, son frere, et y estoit chiefz mons[r] de Sedan[2] et le dict Adventureux lieutenant pour luy, lequel estoit à pied luy et son frere, le seigneur de Jamais, avecque les dicts lantskenecht, et en avoient avecque vij mille et[3] la reste et aultres capitaines lantskenecht venoient de Guyenne,

1. Aussitôt après la signature du traité, Trivulce était parti à Suze pour assembler l'armée de 1,500 lances, 800 chevau-légers, 8,000 fantassins allemands et 7,000 Français (Guichardin, livre XI, p. 323). Cf. Jean Bouchet, éd. Michaud et Poujoulat, t. IV, p. 449, et Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVI, col. 319 et 320.

2. D'après du Bellay, Robert II de la Marck, qui avait ses deux fils pour lieutenants, ne commandait qu'à 6,000 lansquenets (éd. Michaud et Poujoulat, p. 113).

3. Au lieu de *et*, le manuscrit porte : *de*.

que amenoit Brandecque et Thamise, lesquelle ne sceurent jamais venir à temps pour estre à la bataille. Et vint en ce temps ung conte d'Allemaigne, nommée le conte Wolfz, qui se mist à piedt avecque le dict Adventureulx et fut tousjours à piedz avecque l'Adventureulx et eut double paye, qui depuis at eulx des grosse cherge.

Qui menoit l'artillerie de France estoit mons[r] de la Fayette, parent de mons[r] l'admiral Graville, lesquelle estoit homme saige et de bonne entendement, comme cy après sera plus à plain declairé. Et faisoit mener mons[r] de Sedan, avecque la dicte artilleriez, ung parcque faict à façon d'eschelle, qui estoit merveilleusement bon et huyt cens hacquebuttes à crochet qui estoient dedans le dict parcque[1], et qui, c'i elle eult peu estre tendue à temps, par adventure la chose ne fut poinct ainssy allés, comme sera sy après declairé.

Et en cest equippaige passa l'armée du Roy les mons, que menoit mons[r] de la Trimouille.

Comment mons[r] de la Trimouille envoya le Jeune Adventureulx en Alexandrie, laquelle il print par sa grande diligence et du groz gain qui y fut faicte.

L'armée du Roy, que [menoit] mons[r] de la Trimouille, passée les mons, le dict seigneur fit haster

1. « Il avoit inventé un camp de charpenterie qui se traînoit par chariots, pour clorre l'armée, si la nécessité d'avanture leur survenoit de soutenir une bataille en endroit peu avantageux : toutesfois son invention fut de grande despense, et apporta peu de prouffit » (du Bellay, éd. Michaud et Poujoulat, p. 113).

les lantskenecht que menoit le Jeune Adventureux et le suyvoit le dict seigneur de la Trimouille avecque le demeurant de la gensdarmerie et prenoit le chemin non droit à Millan, mais à la conté d'Ast, à ungne ville qui se nommoit Novarre, où fut assiegiez long temps mons^r d'Orleans[1] du temps du roy Charles.

Et allist le Jeusne Adventureulx jusques à la ville d'Ast avecque ses dicts lantskenecht, là où attendit mons^r de la Trimouille qui arriva le lendemain. Et le dict seigneur arrivé, il ouyt nouvelles que les Suysses estoient en Alexandrie[2], qui est une ville grande, et passe le Pau droict au millieu, et est l'ungne des plus riche ville des Itallies, et avoit au matin ouy nouvelles des dicts Suysses. Le dict seigneur pria au Jeune Adventureux, avecque ses lantskenecth et quelquez gens de pietz françoys qu'il allit prendre la dicte ville d'Allexandrie; et avoit le dict Adventureux avecque luy, oultre ce que dessus est dict, de chascune compaigniez trente hommes d'armes, et partirent de nuyct après souper de la ville; et alla et passa toutte la nuict par Rocquemore, là où fut le combat de la dicte bende des Suysses. Rocquemore et Lande[3] ce sont deux places sur deux montaignes, et du temps des guerres ont tousjours estées l'ungne contre l'aultre.

1. Après la bataille de Fornoue en 1495, Louis XII, qui n'était encore que duc d'Orléans, fut assiégé dans Novare par Ludovic le More. Le traité conclu par Charles VIII avec Ludovic, le 1er octobre, lui permit de sortir de cette ville.

2. Alexandrie, ch.-l. de prov.

3. L'Édition Michaud et Poujoulat, p. 34, donne le texte suivant : « Et partit de nuict après souper de ladicte ville d'Ast, et alla passer entre Roc et Novi, qui sont deux places fortes sur deux montaignes... »

Et alla le dict Adventureux et arriva à ung point de jour à la porte d'Allexandrie, là où il trouva ung seigneur d'Itallie qui s'appelloit Sacremort Viconte[1], [avecques][2] cent hommes d'armes qui luy venoient au secours, et surprindrent tellement les Suysses qui estoient aux portes qu'ilz entrerent dedans et gaignerent la ville, et ainssy que les lantskenecht entroit par ungne porte, les Suisses sortoient par l'aultre, tout droict le chemin de Tortonne, pour soy aller rallier avecque les aultres.

L'Adventureux, aiant prins la ville[3] et sachant la dict[e] fuytte, demoura en la ville et fist marcher quelquez gens de piedt et de cheval après, et là y eust belles escharmouche et y demoura des dicts Suysses. Et fist mettre le dict Adventureulx son artilleriez sur les plattes formes du costé dont les Suysses estiont sortiez et la fist tirer, pour donner à congnoistre au peuple d'Itallie et à ceulx qui tenoit la partiez françoise que la ville estoit prinse, et pour donner meilleur couraige aux amys et paour aux ennemys.

La ville d'Allexandrie estoit riche, et pour l'entretenir en amistié deffendit le pillaige qu'on commençoit desjà à faire; car on pillioit aussy bien les amys que les ennemys; la quelle chose fut obeye, et fut bien

1. Le seigneur Sagramoro Visconti, capitaine de 100 lances, condottiere vénitien. Voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVI, col. 213.

2. Le manuscrit porte : *à tout*, au lieu de : *avecques*.

3. Ni du Bellay, ni Jean Bouchet ne mentionnent cette expédition de l'Aventureux. Guichardin, très bref sur la prise d'Alexandrie, en fait l'honneur au comte de Musocco, fils de Jean-Jacques Trivulce (livre XI, p. 326). Il est confirmé par Marino Sanuto (*Diarii*, t. XVI, col. 266).

merveille entre tant de nations et ville prinse de force et d'emblée.

Le dict Adventureulx alla logier à ungne abbaye de Cordeliers, vis à vis de la muraille, près de la porte par où les Suisses estoient sallis, et dedens cest abbayez les Espaignolz qui y avoient estez long temps, et aultres ennemys de France et les Suysses avoient laissez dedans tout le bagaige et pillaiges qu'il avoient faictes es villes là en tour, lesquel fut tout prins par les dicts lantskenecht et gens de guerre, et y avoit ung merveilleux groz gain.

La ville prinse, le dict Adventureux fist sçavoir à mons^r de la Trimouille, lesquelle fut joyeulx, car c'estoit ung grant poinct d'avoir gaignez la dicte ville d'Alexandrie et le passaige de la riviere, tant pour les vivres qui venoi[en]t aux Françoys, que pour les gens qui venoient après eulx. Et, huyt jours après, le seigneur de la Trimouille, mons^r de Sedan, le ducque d'Albanie, le seigneur Jehan Jacques et l'admiral de France arriverent tous avecque le demeurant de l'armée.

Or, comme je vous ay dict par cy devant, les lantskenecht qui estoient en nombre de cincque mille, qui[1] venoient de Guyenne, que menoient deux capitaines allemans, qui s'apelloit Thamise et Brandecque, n'estoient pas encorre venus[2] et ne povoient suyvir les aultres, et avecque eulx quelquez adventuriers fran-

1. Le manuscrit porte : *que*.

2. Du Bellay parle de 6,000 lansquenets, sous le commandement de Tavanne, envoyés par le duc Charles de Gueldres, qui, la veille de la bataille de Novare, n'étaient encore qu'au val de Suze (p. 116).

çoys, et estoient à quatre journées long du camp des Françoys. Monsr de la Trimouille et tous les aultres capitaines voulloient tousjours attendre l'armée, mais le seigneur Jehan Jacques, lequelle les voulloit mener avecque ung esperon de boys, estoit encorre en ceste fantasiez et les faisoit toujours haster, dont mal leur en print, comme verrés cy après.

Comment les Françoys allerent assieger Novarre et y fierent ungne grosse batteriez et du secours que les Suysses firent en la dicte ville.

Les Françoys estant à Allexandrie et touttes leur armée, fut entendu par les espies que les Suisses n'estoient plus à Tortonne[1] et c'estoient retiré à Novarre, où avoit encorre ung petit nombre de leurs gens, et pour ce que la dicte ville de Novarre estoit plus près de leur pays pour avoir secours, se besoing leurs estoit, il c'estoient allez là mettre et leur avoit envoyé le More Maximilian[2], trois cens chevaulx, que legiers, que aultres, de la duché de Millan, et attendirent leur bonne fortune. Et estoit le dict More[3] tousjours au chasteau de Millan, avecque luy le seigneur Galliace Viconte, chevallier de l'ordre de France, lesquelle laissa le Roy en son affaires et l'abbandonna : qui avoit merveilleussement grant paour de perdre tout son estat,

1. Tortone, sur la Scrivia, ch.-l. de prov.

2. Maximilien Sforza, fils de Ludovic le More et de Béatrix d'Este.

3. Florange est contredit par Jean Bouchet, qui, dans son panégyrique, mentionne expressément la présence de Maximilien Sforza dans le château de Novare (éd. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV, p. 449).

car il n'avoit secours des Venissiens ne aultres, fors[1] des dicts Suysses, lesquelz pour ce coup le servirent merveilleusement bien.

Estre entendu par mons^r de la Trimouille et les aultres capitaines l'arrest des Suysses à Novarre, au bout de quatre jour incontinent se partirent d'Allexandrie et vindrent assiegier la dicte ville de Novarre[2] d'ugne merveilleusse sorte, veu l'artillerie et les gens qui estoient dedens : car il l'avoient gaignée, quant les Venissiens chasserent mons^r de la Palice hors du pays d'Itallie, la plus grande part de l'artillerie qu'il avoient avecque eulx, et avoient mise la dicte artillerie dedans le chasteau de Novarre. Lesquelle chasteau est assés fort, mais la ville ne vault pas beaucoup et este en plaine terre d'ung costez et d'aultre en lieu marregageux et [est] une petite riviere, qui passe vers le costé du pays des Suysses tout contre la ville, et fut cause la dicte riviere de garder les Françoys de mettre ordre au secours qu'il leur vint dedans la ville.

Les Suisses de dedans la ville, quant les Françoys furent à ungne journée près, vollurent, sy petit nombre qu'ilz estoient, les aller combattre, mais il adviserent entre eulx qu'il estoient trop foybles; touttes fois, les

1. Le manuscrit porte : *foys*.

2. La Trémoille était persuadé de son succès. C'était dans cette même ville de Novare que le père de Maximilien, Ludovic, avait été jadis fait prisonnier. L'armée était commandée par ces mêmes chefs, La Trémoille et Trivulce; enfin, dans la ville, se trouvaient parmi les troupes de la garnison les mêmes capitaines qui autrefois avaient vendu à Louis XII Ludovic Sforza. La Trémoille était tellement certain de sa victoire qu'il écrivit au roi qu'il comptait bien s'emparer du fils comme il avait fait autrefois du père. Voir Guichardin, livre XI, p. 331.

Suisses ont faict plus de belles choses à petit lot[1] et nombre que avecque grant nombre.

Le sieges des Françoys fut mys devant la ville, non pas de nuict, mais à plain mydy, et fut assise[2] l'artillerie, dont estoit maistre mons^r de la Fayette, dont ay icy devant parlez, qui estoit homme de grant diligence, laquelle choze requiert de conduire l'artillerie et ung homme qui ne fut poinct endormy, especiallement le conducteur d'icelle.

Quant la dicte artillerie[3] fut assize, en mains de quatre heures fist breches pour entrer cincquante homme de front. Or, en faisant la dicte approche, l'artilleriez du chasteau et la ville fist grant meurdre sur les lantskenecht et gens de piedt et en tua beaulcoup, et y eut ung lantskenecht tout après de l'Adventureux auquel furent emportées les deux jambes, et plus d'aultres fort blessiez. Touttes fois, quant l'artillerie fut assize, il se mirent derriere une dodanne de fossez, tellement que l'artillerie passoit tout oultre eulx, mais quant il avoient leurs picques dressiez elle les couppoient, et furent le Jeune Adventureux et le seigneur de Jamais, son frere, avecque les lantskenecht trois jours et trois nuyct, tousjours couchez en bataille, sans avoir tente ny pavillon par dessus eulx.

Quant la dicte bresche fut faicte, tous les capitaines s'assamblerent ensamble pour donner l'assault, là où fut advisée que la bresche avoit encorre xv piedt de

1. Le manuscrit porte : *hot*.

2. Le manuscrit porte : *assiegez*.

3. D'après Guichardin, le feu fut si mal dirigé que les Suisses refusèrent de laisser fermer la porte de la ville qui regardait le camp (livre XI, p. 331).

hault pour descendre dedans la ville et failloit tomber de ceste haulteur; mais du costez du camps les fossés ne valloient riens et les maysons estoient assés près des murs, là où les Suysses avoient mys touttes leurs hacquebutteries et quelquez pieces d'artilleriez en platte forme pour deffendre le dict assault.

L'assault fut presenté aux lantskenecht, laquelle choze il prindrent voluntier, jà soit qu'elle fut bien mal aysée; mais il vollurent avoir des gens d'armes avecque eulx, entre chascun ung lanskenecht ung homme d'armes ou ung archier, pour ce qu'ilz estoient mieulx armée pour soustenir le groz faicts, que ung piedtons qui est tout nudz. Laquelle choze presenté par le dict Adventureux, fut regardez que c'estoit ungne choze mal aysée à faire, veu la descente de la bresche qui estoit fort dangereuse et le gros nombre de gens qui estiont dedans. Et après, les Françoys mirent devant une porte deux quennons, assés près de la dicte ville et la bresche, et rompirent la porte, et quant la dicte porte fut rompue, les dicts Suysses firent ungne saillie, mais il furent rebouttée. Et fut d'oppionion le seigneur de Sedan, et le Jeune Adventureux et aultres capitaines lantskenect de coupper chascuns une manche de chemise et l'emplir plaine de pouldre pour bouter le feu en la ville, qui eult esté ungne merveilleuse choze bien faictes, et de quoy on se repentit beaulcoup. Touttesfois elle ne se fit poinct et demoura là on touttes la nuict, là où on eult [nouvelle par] les Albannois et avant[1] coureurs françoys que secours estoit venus à ceulx de la ville et entra dedans à dix heures de nuyct.

1. Le manuscrit porte : *en eult les Albannois d'avant.*

Et, comme vous ay dict cy devant, il failloit faire bon guet; car par la porte et par la bresche qu'on avoit faict il povoient saillir et entrer beaulcoup de gens. Et, sans poinct de faulte, les Suysses eussent dès le soir presenté la bataille au Françoys, mais il estoient sy très las de la grande diligence qu'il avoient faicte que plus ne povoient, car il estoient venus en trois jours de leurs pays, et aussy tous leurs gens n'estoient poinct arrivez, et venoient fille à fille toutte la nuict; et, comme j'ay dict, les lantskenecht et les Françoys firent bon guet. Et, quant ce vint au matin, y eult une merveilleusse grosse escharmouches, et furent [d'advis] les capitaines françoys de lever le sieges et dissimuller la battaille, et se retirerent près de Tracas[1], sur ungne montaigne où il y avoit ungne abbaye, et se logerent là, en attendant le residu de leur armée. La quelle choze fut faicte, et marcherent la gensdarmerie devant, les adventuriers après; et l'Adventureulx et les lantskenecht, avecque l'artilleriez, demeurerent derriere, et estoit toutte l'artilleriez du chasteau affutées sur eulx, car ceulx de la ville veirent bien qu'il ne voulloient poinct donner assault, ny combattre là.

Et ne fault pas doubter que l'artilleriez plouvoit et battoit dedans les dicts lantskenecht et tua beaulcoup de gens, mais poinct de gens de nom. Les adventuriers qui estoient devant, quant il furent hors de la batteriez, voulloient tenir ordre, pour ce qu'il failloit

1. Trecate, Italie, prov. de Novare. — Les Français, n'ayant pas su empêcher la jonction des Suisses avec la garnison de Novare, décidèrent de se retirer à Trecate, à 5 milles de là, en attendant les renforts de France (J. Bouchet, éd. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV, p. 449).

passer ung passaige pour monter la montaigne où estoit cest abbaye, et l'artilleriez de la ville battoit tousjours dedans les dicts lantskenecht, la quelle choze leur nuysoit merveilleusement. Mais quant le dict Adventureux veit cela, il commanda aux lantskenecht qui estoient [devant], pour ce qu'ilz estoient derriere et que les Suysses estoient tous jours sur les bras escharmouchant, qu'il donnissent des coup de picques aux fesses des adventuriers, ce qu'il fierent, et adoncques les adventuriers se hasterent de monter la montaigne et tout le monde se logist, ainsy qu'ilz avoit esté conclud. Et se logerent le seigneur de la Trimouille et le seigneur de Sedan, le duc d'Albanye, et le seigneur Jehan Jacques et aultres capitaines dedans l'abbaye; et le Jeune Adventureux demoura avecque les lanskenecht au camp, là où il faillit deux fois d'estre tuez de l'artilleriez du chasteau qui battoit terriblement fort, et[1] emporta le cheval d'ung capitaine qui avoit nom Honrecht qui devisoit avecque luy.

L'Adventureux s'en alla dedans l'abbaye vers mons^r de la Trimouille pour veoir qu'il avoit de faire; car l'artilleriez du chasteau les battoit fort et luy faisoit ung groz meurdre de ses gens; et comme il debatoient la choze avecque eulx, ung coup de quennon vint du chasteau, la quel perça touttes les fenestre de la chambre où il estoient en conseil, sans faire mal à personne.

Et incontinent faict, fut conclud de deslogier et de aller logier à Tracas, qui est ungne petite ville à deux milles de là et trois mille de la ville No[v]aire, et incon-

1. Le manuscrit porte : *en*.

tinent tout conclud, tout le camp deslogist et s'en alla logier le dict camp à Tracas.

Or il avoient regardé de logier à la ville[1], non pas au champs, mais le seigneur Jehan Jacques et ung secretaire qu'ilz avoit, lequel [le] gouvernoit, qui avoit nom le Parmesant, eurent quelques present de ceulx de la ville de Tracas, et se logerent toutte l'armée au champs en tour de la ville, sans entrer dedans. Et s'il y eust logiez, comme il avoient premierement conclud, la fortune ne fut pas tombée sur les Françoys comme elle fit, pour ce qu'ilz y avoit ung petit boys qui alloit jusques à la ville de Novarre, lequel leur fist ung merveilleux dommaige, comme cy après vous seras plus à plain desclairé.

Comment les Françoys perdirent la battaille contre les Suysses entre Novarre et Tracas, là où le Jeune Adventureulx fut laissez avecque xlvj playes entre les mortz.

L'armée se deslogist assés tart et estoit assez travaillie, speciallement les lantskenecht, que menoit Adventureulx et le seigneur de Jamais; et incontinent,

1. Il avait été décidé au conseil qu'on irait « camper audit lieu de Tracas pour combattre les Souysses, parce que c'estoit une plaine propice pour les Françoys, dont la pluspart estoyent gens de cheval et fort aysée pour le combat à cheval. En ensuyvant ceste oppinion, le mareschal des logeis du camp alla davant pour marquer les logeis, mais, à l'appétit du seigneur Jehan-Jaques, marquis de Vigent, qui est près dudict lieu de Tracas, lequel voulut espargner ses hommes et subjectz, le mareschal logea l'armée, et droissa le camp à moictié chemin, en ung lieu fort estroict et mal aysé pour gens de cheval et très

quant il furent logiez, eurent ung groz alarmes, et je vous asseure que ce n'estoit pas à faulses enseignes; mais ce ne fut riens, car les Suysses ce retirerent en attendant leurs gens qui venoient tousjours fille à fille.

La nuyct se passa sans aultres alarmes, et avoit dict mons^r de la Trimouille le soir au capitaines qu'il povoient dormir seurement[1] et faire grant chieres, et que les Suysses n'estoient pas prestz pour combattre, car il n'avoient pas touttes leurs gens ensamble.

Touttes fois, le matin, en l'umbre de ce petit boys que je vous ay icy devant dict, lequelle tenoit au logis des lantskenecht[2], revindre[n]t rebouter le guet jusques au logis de mons^r de la Trimouille, lequel eut à grant paine loisir de se lever et monter à cheval, à demy armée, et ses gens, pour ce que le guet des Françoys et des Suisses estiont desjà pelle mellées contre son logis. L'allarme fust bien grande au camp et, la gendarmeriez, à cheval chascun, y alla, et les Suysses se renforcerent tousjours.

Lesquel vindrent donner la battaille au Françoys, à leur advantaige[3]; car s'il y eussent failly, il se povoient

avantageux pour les Suisses, qui estoyent à pié au desceu du dit seigneur de la Trémouylle, qui estoit crime capital si discipline militaire eust esté bien gardée » (Jean Bouchet, éd. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV, p. 449). Ce récit est confirmé par du Bellay (p. 116).

1. On ne s'explique pas cette tranquillité de La Trémoille; jamais les Suisses, au contraire, n'avaient été plus portés au combat. D'après Guichardin, l'un des capitaines suisses, nommé Mottin, les avait harangués sur la place de la ville, les exhortant à livrer bataille la nuit même, sans attendre l'arrivée des troupes de renfort (Guichardin, livre XII, p. 331).

2. Le manuscrit porte ici : *et*.

3. Les Suisses sortirent de Novare après minuit, le 6 juin

retirer selon le petit bois jusques à No[v]arre, sans que les gens de cheval l'eussent peult mal faire; et n'avoit avecque que cincque cens chevaulx, tant de leurs, que de ceulx que le More Maximilian leurs avoient envoyés, et, sans poinct de faulte, toutte la fleur des gens de guerre du pays des Suysses y estoient.

Les Suysses vindrent pour gaigner l'artilleriez, là où estoient les lantskenecht, et pensoient bien quant il auroient deffait cela qu'il avoient ung grant advantaiges au combat, et s'il y failloient, il se povoient saulver en faveur de ce petit boys que je vous ay dict. Et vindrent pour combattre main à main les dicts lantskenecht, en l'ombre d'ugne povre maison; mais mons^r de Sedan[1] partit avecque cent hommes d'armes; lequel, quant il se veirent, commencerent à fouyr; et n'estoient que leurs enfans perdus, dont la pluspart fut mys en pieces par le seigneur de Sedan et la gensdarmerie qui estoit avecque luy, et croyez que s'il fut demouré en son estat, comme il estoit ordonné, que la bataille n'eust point estés perdue.

Ce faict, les Suysses reprinderent cœur et vindrent faire rencherge toutte la grosse bende, et vindrent combattre les dicts lantskenecht main à main, que je

1513, au nombre de 10,000. Leur plan de bataille était fort bien conçu; 7,000 d'entre eux devaient attaquer l'infanterie allemande, c'est-à-dire les lansquenets, et s'emparer de l'artillerie française; les autres avaient pour mission d'arrêter avec leurs piques la gendarmerie française et de l'empêcher de secourir l'infanterie allemande (Guichardin, livre XI, p. 334).

1. Cette attaque de Robert de la Marck fut une grosse faute; non seulement il abandonna un poste où sa présence était nécessaire, mais encore il gêna le tir de l'artillerie. Ce blâme de Florange montre son impartialité.

vous asseure que les Suysses trouverent merveilleussement bonne bende[1], et fut long temps que je pensoye que les Suysses perdroient la bataille. Touttes fois, les lantskenecht n'estoient pas groz nombre, et croy qu'il n'y en avoit poinct cincq mille sains et en poinct de combattre; et furent les Suysses de premiere arrivée rebouttées, vous asseurent que depuis n'ay veu telle bende de lantskenecht et la hacquebutteriez, laquelle y fit merveilleusement bien son debvoir. Et furent contrainct les dicts Suysses d'abbandonner iiij^{c} hallebardiers qu'il avoient, et allerent donner sur les hacquebutiers lantskenecht qui estiont huyt cens, tellement que les rompirent, et adoncque les hallebardiers qui donnerent sur les flans des dicts lantskenecht.

Quant tout est dict, la bataille fut perdues. Et furent sy mal secourus les lantskenecht que jamais hommes de piedz françoys ne voullut combattre; quant il veirent l'aultre bende des Suysses, se mirent en fuytte. Et estoit le seigneur de Sedan, cherchant après ses enfans, lesquelz les trouva en maulvais ordre. Le seigneur de Jamais, qui estoit ung peu blessiez, monta sur ung

1. Le choc entre les lansquenets et les Suisses fut terrible; il semble qu'il y eût rivalité de gloire entre ces deux troupes mercenaires, jalouses de montrer leur supériorité. Malheureusement, l'infanterie allemande était moins nombreuse, et surtout la conduite de la gendarmerie française ne fut pas brillante. Malgré les menaces et les supplications de La Trémoille et de Trivulce, les hommes d'armes reculèrent devant les piques des Suisses. Il faut reconnaître à leur décharge que le terrain était marécageux et, par suite, défavorable à la cavalerie. Voir, sur la bataille de Novare, Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVI, col. 398, 399, et la description très longue de P. Contarini, col. 460 à 463. Cf. Guichardin, livre XI, p. 334 et 335.

cheval pour aller rallier les lantskenecht qui s'en fuoyent ; et le Jeune Adventureux fut trouvez entre les morts, lesquelz on ne le congnoissoit plus, car il avoit quarante six playes bien grande, dont la moindre mist six sepmaine à guerir.

Son pere le vint trouver et le mist[1] sur ung cheval d'ungne garce de lantskenecht qui fut là trouvez, et le fist mener avecque la gensdarmerie qui s'en alloit. Et se cuyderent rallier les lantskenecht deux ou trois fois, mais l'artilleriez des Françoys, que les Suisses avoient gaignée, commença à battre si très fort que cela les decourageoit tout. Et y furent tuez beaulcoup de gens de bien lantskenecht, car de trois ou quatre cens hommes qui estoient au premier rancque, ne s'en saulva jà mais homme que l'Adventureux et son frere, et ung gentilz homme nommé Fontaine et Guillalme de Lympel et deux hallebardier qui estoient au dict Adventureux de sa garde, et tous les capitaines y demourerent, excepté deux. Et bien vous veulx dire que touttes la fleurs des Suysses y demoura[2], et plus de Suysses que de lantskenecht.

La bataille ainsy perdue, le general de Normandie[3],

1. Ce récit de Florange est confirmé par du Bellay (éd. Michaud et Poujoulat, t. V, p. 116), par le *Loyal serviteur* (p. 351) et par Guichardin (livre XI, p. 335).

2. Parmi les Suisses tués à cette bataille, il faut mentionner le capitaine Mottin. Jean Bouchet essaye bien d'atténuer cette défaite, mais Guichardin, qui semble plus près de la vérité, raconte qu'il périt 1,500 Suisses et que les pertes françaises furent bien plus élevées (livre XI, p. 335).

3. Thomas Bohier, baron de Saint-Ciergue, était fils de Béraude du Prat, tante du cardinal du Prat. Il était conseiller du roi, général des finances de Normandie et mourut en 1523.

de la maison de Loges, honneste homme et homme de bien, vint à mons^r de Sedan et luy dict[1] : « Monsr, tout est en fuytte, comme vous voyés ; mais l'argent du Roy, deux cens cincquante mille escus[2], demeureront derriere, sy vous ne nous attendés ; et sont les Suisses tantost au charioth qui les mainent[3]. »

A quoy le dict seigneur respondit : « Pour quoy ne les attenderay je poinct, quant je ne voy ame qui me chasse[4] ? » Et, sans poinct de faulte, sy les [Suisses] eussent estés fort de gens de cheval, il eussent faict ung groz meurdre et ung groz gaing, ce qu'il ne fierent. Et vous asseure que le dict general de Normandie estoit ung honneste homme, et vous dis hardiment qu'il y avoit des capitaines en l'armée qui n'entendoient poinct le fais tant que luy.

La bataille ainsy perdue, on se retira à Versel[5], de la duché[6] à mons^r de Savoye, là où les Suisse suyverent toutte la nuict, et vindrent au dict Verseil ; là où le Jeune Adventureux faisoit abillier ses playes, là où il falloit couldre soixante douze ou septante quatre point d'esguilles. Et comme les Suisses entroient par une porte, ceulx qui le[7] conduisoient le faisoient partir ou sortir par l'aultre, tellement qu'ilz n'avoient ne bras, ne mains, ny visaige, ny œulz pour veoir et y perdit bien deux mille [lansquenets].

1. Le manuscrit porte : *dire.*
2. Dans l'édition de Petitot, p. 247, il y a : *livres.*
3. Le manuscrit porte : *que les manierent.*
4. Les Suisses n'avaient pas de cavalerie.
5. Verceil, prov. de Novare.
6. Le manuscrit porte : *eulx prenoient appoinctement.*
7. Le manuscrit porte : *les.*

Et, cela faict, toutte l'armée retourna en France; et vous asseure qu'ilz en estoit bien besoing, car de gensdarmeriez il n'y en avoit guerre, ny de pietons françoys qui retournit au proffit du royaulme, car il le trouverent fort embrouillez d'Anglois et d'aultres nations.

Ce faict, [fut] le roy de France bien mary, quant il entendit la perte de la journée[1]; nonobstant il demanda au seigneur de la Trimouille qu'ilz allast en diligence vers Digon en Bourgoingne, en son gouvernement, ce qu'ilz fist. Et le Jeune Adventureux, qui se faisoit porter en littiere, eut mandement dedans les montaignes de[2] faire tirer tous les demeurant des lantskenecht qui estoient en Picardie, pour le mal qu'i faisoient au povres gens.

Comment les Suisses entendirent la descente des Anglois en Picardie, vindrent assieger Digeon, et comment le siege fut levez et de l'appoinctement que fit le seigneur de la Trimouille avecque eulx. Anno 1513, stillo galicano.

L'armée des Françoys retournée d'Itallie en France, le Roy manda soudain mons^r de la Palice[3] qu'il s'en (a)

1. Les conséquences de la défaite de Novare furent considérables. A peine la nouvelle en fut-elle connue à Milan et à Lodi que les populations gibelines se révoltèrent aux cris de « Ducha, Ducha », massacrant les Français qui n'avaient pas eu le temps de fuir. Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVI, col. 373, et aussi la lettre du lundi 6 juin 1513, par laquelle Maximilien Sforza annonce sa victoire à la seigneurie de Florence, col. 397 et 398.

2. Le manuscrit porte : *et*.

3. C'est une erreur; il faut lire : *La Tremoille*.

alla à Digeon en son gouvernement de Bourgoigne, à cause qu'il attendit que les Suisses le venoient assieger, ainsy qu'il fierent; et manda aussy le Roy au seigneur de Sedan qu'ilz venist vers luy en diligence. Et après escripvit une lettres le Roy au Jeune Adventureux, lequel estoit bien malade à cause de ses playes et blessures, en luy mandant, que s'il estoit possible, qu'il vint vers luy et le demeurant des lantskenecht les faire venir en Picardie avecque luy, car il entendoit que les Anglois voulloient descendre. Lesquelle lettres veues, le dict Adventureulx, si malade qu'ilz estoit, refist ses bendes de lantskenecht, dont tous les capitaines estiont morts et tous les generaulx, comme Thamize de Medelbourg, le capitaine Philippe Ottelet, Dismal et aultres; et fit capitaine le dict Adventureulx le conte Wolfz, qui avoit esté blessiez à la bataille, et demoura l'Adventureux ung temps à Lyon. Et mons^r de la Trimouille tira vers Degeoñ en Bourgoigne, là où ne fut guerre arrivez, que eut les Suisses; à grant nombre de bien vingt cincq milles, vindrent assieger la dit[e] ville et le ducque de Wiertenberge[1] avecque eulx, et y estoit le conte Guillame Fustenbergue[2] et mons^r de Vergier[3], et povoient bien estre en tout quarante mille hommes, et avoient avecque eulx grosse artillerie qui estoit à l'empereur Maximilian, assés pour faire deux ou trois batteriez.

Monsr de la Trimouille, estant à Digeon, estoit bien advertis de leur venue[4] et se prepart pour tenir la

1. Ulrich de Wurtemberg.
2. Guillaume, comte de Furstemberg, mort en 1549.
3. Guillaume de Vergi, maréchal de Bourgogne, mort en 1520.
4. Les Suisses arrivèrent à Dijon le 7 septembre.

dicte ville, laquelle ne valloit pas beaucoup pour l'heure. Et estoit avecque luy mons[r] de Ludon[1] et Chandion, qui estoit general des gens de piedt qui estoient quatre mille, et avoit aussy le dict seigneur de la Trimouille mons[r] de Meisiers[2], son nepveu, et sa compaignie, et mons[r] de Bussy de Savoye[3] et sa compaignie de cent hommes d'armes, et Le Gruyer avecque cincquante hommes d'armes, et mons[r] de Rochefort[4], bailly de Digeon, filz du chancellier de France. Avoit mys ordre aussy le seigneur de la Trimouille à Thalon[5], petit[e] ville au dessus de Digeon, laquelle chose faisoit la Trimouille encontre[6] le siege des dict Suisses, pour l'artilleriez qui estoit dedans et battoit dans leur camp. Et aussy avoit la Trimouille bien pourveue à la ville et chasteau de Beaulne[7] et la ville et chasteau d'Ausonne[8], qui couppoit les vivres de leur campz des dicts Suisses et au ducque de Wirtenberghe.

Et les Suisses commencerent la batteriez et tenoient leur siege du costé de la ville de Thalon, et le ducque

1. Dans l'édition Petitot on lit : *de Lude*. — Sans doute Jacques de Daillon, seigneur du Lude, chambellan du roi, mort en 1532.

2. René d'Anjou, seigneur de Mézières ; il était fils de Louis d'Anjou et d'Anne de La Trémoille et mourut en 1521.

3. L'édition Petitot porte : *Bussy d'Amboise*. — Sans doute Jacques d'Amboise, seigneur de Bussy, tué à Marignan.

4. Jean de Rochefort, seigneur de Pleuvant, était fils de Guy de Rochefort, chancelier de France, et de Marie Chambellan. Il fut bailli de Dijon, ambassadeur à Rome et à Venise et mourut en 1536.

5. Talant, Côte-d'Or, cant. de Dijon.

6. Le manuscrit porte : *envoint*.

7. Beaune, Côte-d'Or. — 8. Auxonne, Côte-d'Or, ch.-l. de cant.

de Wirtenberghe et le seigneur de Vergier tenoient leur camp du costé vers Aussonne, et prindrent tous plains de petis chasteaux entour de Digeon, comme Sainct Saulveur[1] et aultres assés fort, et par faulte de provision les prenoient d'assault, sans artilleriez, sinon aulcunes pieces legiers que menoient avecque eulx.

Et la batteriez fut grande; et n'avoit poinct le seigneur de la Trimouille à la moictié près aultant que ce qu'ilz luy en falloit, et, avecque ce, on souspectionnoit[2] sur aulcuns de ceulx de la ville, qui est ungne choze fort facheuse à ung siege[3] quant il se fault garder du dehors et du dedans.

Quant mons^r de la Trimouille veit ce et les inconveniens que en y pouroient advenir, voullut contracter quelquez paix et appoinctement[4] avecque eulx : ce qu'ilz fit, car s'il fuissent passée oultre, il eussent faict ung merveilleux dommaige au royaulme de France. Et fut l'appoinctement faict et tel qu'il retourneroient[5]

1. Chevigny-Saint-Sauveur, Côte-d'Or, cant. de Dijon. — L'édition Petitot porte : *Saint-Seine*.

2. La Trémoille, au dire de Jean Bouchet, avait rassemblé les habitants de Dijon et les avait harangués pour les exciter à bien se défendre. Quelques citoyens avaient applaudi à ce langage, mais le plus grand nombre était demeuré hésitant. « Aulcuns des citoyens à ces remonstrances changèrent leur craincte en hardiesse, et délibérèrent mourir pour la deffense de leur ville; mais la pluspart des aultres demourèrent en leurs moulz vouloyrs, desquelz ledict seigneur de la Trémoille ne peult avoir bonne response, qui luy donna maulvays espoir de bonne exécution » (éd. Michaud et Poujoulat, t. IV, p. 453, col. 2).

3. Sur le siège de Dijon par les Suisses, le musée de Dijon renferme une curieuse tapisserie.

4. Cf. *Le Loyal serviteur*, p. 365.

5. Le manuscrit porte : *leur recouvreroient*.

en Suisse(s), et que les anciennes alliances que le roy Loys avoit avecque eulx seroient entretenues, et leurs pensions payez, et deux cent mille escus qu'il auroient comptant. Laquelle choze les dicts Suisses, après avoir bien debattu le tout, se accorderent[1], et volloient avoir les deux cent mille escus comptant sur le camp, lesquelz ne se peurent recouvrer sy tost; et leur furent bailliez en ostaiges mons^r de Meisiers et mons^r de Rochefort, bailly de Digeon, lesquelle les amenerent en Suysse avecque eulx et leverent leur siege : de quoy furent mal content le duc de Wiertenberge et le seigneur du Vergier qui estoient pour l'Empereur. Et ainsy fut le dict siege levez; et s'en retournerent chascun chiez luy.

Et fut le roy Loys très fort joyeux du lievement du dict siege de Digeon. L'empereur Maximilian et le roy d'Angletterre[2] en estoient bien mary, et Dieu scet comment il parlerent aux Suisses et les appelloient traictres et villains et qu'on [ne] se povoit fier en leur foy.

Quant cela tout fut faict et que les Suisses estoient retirez, mons^r de la Trimouille envoya au Roy par escript l'appoinctement qu'il avoit faict avecque les Suisses et les ostaigiers qui estoient allez avecque eulx : de quoy le Roy n'en voullut riens tenir[3], dont mal en

1. Dans le traité conclu le 13 septembre par La Trémoille avec les Suisses, Louis XII s'engageait à renoncer au Milanais, à l'artillerie qu'il y avait laissée, à faire la paix avec le Pape et à donner 400,000 écus aux Suisses.

2. Henri VIII, fils de Henri VII Tudor et d'Élisabeth, fille d'Édouard IV; il régna de 1509 à 1547.

3. « De ceste composition fut blasmé ledit seigneur de La Trimoille de plusieurs; mais ce fut à grant tort, car jamais homme

print, car s'il eut tenuz le dict appoinctement, il ne fut poinct mort tant de gens de bien depuis[1]. Et y furent les dicts ostaigiers long tamps après; touttesfois, avecque argent raisonnable qu'on leur donna, il en sortirent après y avoir demeurez ungne bonne année.

Comment les Anglois descendirent en France, et de ce qu'il fut faict à leur descente, et comment il vindrent assieger Therouenne et la print.

Ce temps pendant[2] que les Suisses estoient devant Digeon, les Anglois commencerent à descendre, et (fut) premier qui descendit fut Talleboz[3] près Boulongne[4], lequel vint avecque ung nombre de gens. La quelle descente entendue par mons[r] de Piennes[5], gouverneur de Picardie et lieutenant general pour le Roy au dict Picardie, envoya mons[r] de Pressy[6], qui menoit la compaignie du capitaine Robinet de Fromeselle, avecque trois cens hommes d'armes, et fierent qu'ilz s'appro-

ne fist si grant service en France pour ung jour que quant il fist retourner les Suysses de devant Dyjon; et depuis l'a-on bien congneu en plusieurs manieres » (*Le Loyal serviteur*, p. 365). Du Bellay estime aussi que La Trémoille ne pouvait agir autrement, la nécessité, dit-il, « n'a point de loy pour sauver une province » (éd. Michaud et Poujoulat, t. V, p. 118, col. 2).

1. Les Suisses ne se réconcilièrent avec la France qu'après Marignan.

2. Cela se passait avant le siège de Dijon.

3. Georges Talbot, comte de Shrewsbury, était fils de Jean Talbot et de Catherine Straffort. Il mourut en 1541.

4. Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.

5. Philippe de Hallwyn, seigneur de Piennes, gouverneur de Picardie, mourut en 1517.

6. Probablement : *du Plessis*.

cherent des dicts Anglois, lesquels estoient environ deux milles eschartez du groz hot. Laquelle choses entendues par les coureux du seigneur de Pressy, commença les cerchier et y vint luy mesmes, et y eut groz combat[1] et dura long temps, et eussent estés les Anglois tous hachez en pieces n'eust estez leurs chariotz où il se retirerent, et ti(re)roient fort sur les Françoys et blesserent beaucoup de gens d'armes et de leurs chevaulx, et y eult mons^r de Pressy ung coup de flesche au gousset, dont il en mourut. Et après, y eult ungne aultre grosse escharmouche à Tournehem[2], là où firent ungne grande faulte mess^rs les capitaines Françoys qu'ilz ne combattirent poinct les Angloys; car il en eussent eu meilleure marchiez qu'il n'eurent depuis, et y estoit le roy d'Angletterre en personne, non obstant qu'ilz y avoit des bons et gentilz capitaines.

Et pour vous dire, il y a une coustume en France que chascun capitaines n'a que cent hommes d'armes, ostez le connestable qui en a quatre cens, là où le Roy

1. Cf. la lettre de Roberto Acciaioli, ambassadeur en France, à la seigneurie de Venise, du 3 juillet 1513, dans Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVI, col. 527.

2. Tournehem, Pas-de-Calais, cant. d'Ardres. — Henri VIII, débarqué le 1er juillet, se heurta à l'armée française en venant à Thérouanne. Pris de peur, le roi, qui n'avait pas de cavaliers avec lui, se réfugia parmi les lansquenets qui le suivaient. Les capitaines français, et surtout Bayard, voulaient profiter de la supériorité que leur donnait la cavalerie pour l'attaquer; mais M. de Piennes, qui avait ordre de ne rien hasarder, s'y refusa. Bayard, cependant, se jeta sur les derrières de l'escorte du roi d'Angleterre et s'empara du *Saint-Jean*, l'un des canons que Henri VIII appelait ses douze apôtres. Voir *Le Loyal serviteur*, p. 353 et 354.

fit ung grant honneur à mons[r] de Sedan, car il luy bailla deux cens hommes d'armes, dont l'ugne [bende] revenoit de là les mons, dont estoit lieutenant le capitaine Jennot le Bastard, gascon, gentilz compaignon, lesquel a faict des grandes choses en ses guerres de Lieges et a fortement bien servy la maison de la Marche. L'aultre bende estoit en Picardie en cest affaire de Tournehem, et la menoit le viconte d'Estoge. L'escharmouche fut belle et triumphante, là où si les[1] Françoys eussent eulx chevaulx pour mener l'artilleriez, il en eussent beaulcoup gaignez. Touttesfois le viconte d'Estoge gaigna l'ung des apostre du roy d'Angletterre qui s'appelloit Sainct Jehan, et fut envoyé à Amyens[2]. L'armée du roy d'Angletterre se renforçoit tousjours, et y vint l'empereur Maximilian, et allerent tous deux d'ung accord assiegier Therouane[3]. Et avoit le roy d'Angletterre une merveilleusse belle armée, tant de cheval que de piedt, car il avoit le groz nombres d'Anglois, qui sont bonne gens et combattirent bien en lieu fort et parquez, car aultrement je n'e[n] fais pas grant estimes, car l'arcque est ung baston qui n'est poinct hors de fort fort advantageux, qui est le baston de quoy il combattoient le plus, et du vouges[4] et du mailletz de ploms. Et avoit le dict roy d'Angleterre vij mille lantskenecht qui s'appelloit la Bende Noir, belle bende et bien armée, et d'aultre pietons du pays, et avoit

1. Le manuscrit porte : *ses*.

2. Le manuscrit de l'édition Michaud porte *Thérouenne*, ce qui n'est pas vraisemblable, le siège de cette ville étant déjà commencé (p. 39, col. 2).

3. Thérouanne, Pas-de-Calais, cant. d'Aire-sur-la-Lys (ancienne ville, rasée en 1553; aujourd'hui village).

4. Dans l'édition Petitot, p. 253, on lit : *rouges*.

xv mille chevaulx que Anglois, Haynoiers, Flamens et Allemans; car le roy de Castille laissoit[1] aller de ses pays qui y volloit, non obstant qu'il y avoit amistié entre les Françoys et luy, et n'y avoit poinct de guerre desclarée. Et estoit merveilleusement furnye d'artillerie plus que camp que l'on n'ay gueres veue. Et en ce dict equippaige vindrent mettre le siege devant Therouane, laquelle fut fort battue, et y fierent l'effort le plus grant qu'on pourroit faire pour prendre place. Mons[r] de Piennes, qui estoit lieutenant du roy Loys en Picardie, quant il entendit qu'il voulloient mettre le siege, y pourveit le plus tost qu'il peult, assés bien de gens et assés mal de vivres. Et estoient dedans la dicte ville chiefz general pour le Roy deux gentilz capitaines, l'ung mons[r] de Pont Remy[2] et l'aultre mons[r] de Thiligny, senechal de Rouerges; et avoient trois cens hommes d'armes avecque eulx, deux mille hommes de pied de pays et sept cens lanskenecht, dont estoit chiefz le capitaine Brandecque, et firent merveilleussement bien leur debvoir.

Touttes fois, il avoient faulte de vivres, et y fut advi-

1. Dans une lettre de Maximilien à sa fille Marguerite, régente des Pays-Bas, datée de Mindelheim le 29 avril 1513, l'Empereur autorisait le roi d'Angleterre à prendre à son service des habitants et des bateaux des Pays-Bas, sans porter préjudice aux traités conclus avec le roi Louis XII, comme ce roi, disait-il, n'avait pas prétendu les rompre, lorsqu'il avait envoyé au duc de Gueldre des secours d'hommes et d'argent (Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien*, t. II, p. 135).

2. Antoine de Créquy, seigneur de Pont-Remy, était fils de Jean de Créquy, seigneur de Canaples, et de Françoise de Rubempré. Il était bailli d'Amiens et mourut au siège d'Hesdin en 1521.

sez[1] de leur mener des lars, qui est ungne choze merveilleusement bonne en ungne ville, et en fit chergier force chariotz, chevaulx et mulletz, pour leurs porter les dicts lars, et fut advisez qu'on ne meneroit nulle gens de piedt[2], fors chevaucheurs, pour mieulx leur jetter les dicts lars dedans les portes. Et furent advertis ceulx de la ville par les espies des vivres qui leurs debvoient venir; laquelle [chose] entreprinses par les capitaines françoys, partirent deux heures devant le jours pour venir au dict Therouane, là où furent descouvert[3] plus tost qu'il ne pensoyent, et là eut ungne terrible escharmouche, et ne peulrent les Françoys parvenir en leurs entreprinse pour mettre les dicts vivre dedans la ville de Therouenne. Et la gensdarmeriez de l'Empereur et du roy d'Angleterre monterent incontinent à cheval, et ung nombre de gens de pied qui sçavancerent avecque quelquez pieces d'artilleriez vollant, lequelz tirerent sur les Françoys et tuerent aulcuns; et [y eust] quelque lance rompue à chocquer l'ung dedans l'aultre.

Touttes fois, la gensdarmeriez françoyse se mist en

1. Louis XII, alors à Amiens, avait ordonné à M. de Piennes de tenter le ravitaillement de la place à tout prix.

2. Ici le manuscrit porte : *et*.

3. C'est une erreur de Florange; M. de Fontrailles réussit fort bien dans sa tentative. Ses Albanais, « portant chacun sur le col de son cheval une coste de lard et de la poudre à canon, parvinrent à jetter dans les fossés ces provisions » (Voir du Bellay, éd. Michaud, p. 117, col. 2). Le roi écrivit d'Amiens, le 21 août 1513, une lettre à M. de Fontrailles pour le féliciter : « Mr de Fontrailles, j'ay sceu le bon et grant service que vous m'avez fait et à mon royaulme de cest advitaillement de Therouenne, et pareillement les cappitaines et Albanoys dont vous

fuytte[1] et abandonna les lars et fut chassez bien asprement, et y fut prins mons[r] de Longueville[2], mons[r] de Bayart, mons[r] de Bussy d'Amboyse, et plussieurs enseignes et guydons et aultres gentilz hommes, et y fut prins l'ugne des enseigne mons[r] de Sedan, mais il en avoit gaignée ungnes de celles des Anglois et estoit le seigneur[3] de sa maison, et n'y eult pas faict grant meurdre.

Et le camp des Françoys estoit à Blangy[4], petit villaige assez en ung font, sur ung petit ruysseaulx où estoient les gens de piedt françoys et le demeurant de leurs gensdarmeriez. Or, comme la gensdarmeriez

avez la charge, de quoy je vous mercye tant que je puys » (Bibl. nat., ms. fr. 2930, fol. 29). Voir aussi Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVII, col. 28.

1. La bataille de Guinegate (Enguinegatte, Pas-de-Calais, cant. de Fauquembergues) eut lieu le 16 août 1513. Du Bellay (*loc. cit.*) raconte qu'une partie des gens d'armes qui avaient protégé l'expédition de M. de Fontrailles commit l'imprudence de s'approcher du camp des ennemis sans précaution. Ceux-ci allèrent en grand nombre les attendre au passage de la Lys, non loin d'Heuchin, et les mirent en fuite. Sur la bataille de Guinegate, voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVII, col. 32 et 33.

2. Louis I[er], duc de Longueville et marquis de Rothelin, était fils de François, comte de Dunois, et d'Agnès de Savoie. Il fut gouverneur de Provence et grand chambellan de France. — Le roi d'Angleterre traita fort bien M. de Longueville, témoin ce passage d'une lettre de Marc Dandolo : « Il re de Ingaltera li feno bona compagnia e vesti d'oro monsignor di Rotolin, et ne l'andar a tavola, li volse dar de l'aqua a le man e disnase con lui. Disse esso marchexe : « Sire non farò. » Rispose il Re : « Sete mio prexon, bisogna far cussi. » El qual Re usa gran umanità » (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVII, col. 24).

3. L'édition Michaud porte : *l'enseigne* (p. 40, col. 1).

4. Blangy-sur-Ternoise, Pas-de-Calais, cant. du Parcq.

françoisse fuyoit, le Jeune Adventureux, qui venoit devers le Roy et la royne Anne, duchesse de Bretaigne, arriva à la propre heure, avecque xiiij mille lantskenecht de renfort, aus dict Blangy. Et incontinent luy arrivez, les premier fuyant luy vindrent dire que mons[r] de Piennes luy prioit qu'ilz volsist mettre les lantskenecht en bataille et qu'ilz estoient chassez de près. Laquelle chose le dict Adventureux ne voullut poinct, de peur d'effraier le camp, et monte à cheval avecque ungne vingtaine de capitaines et gentilz hommes et va après eulx et fist sonner que tout le monde fust prest. Il n'eut gaires allé avant, quant il rencontra mons[r] de Piennes et mons[r] de la Palice qui ne courroient plus; car quant la gensdarmeriez de l'Empereur et du roy d'Angleterre les eurent ung peu chassez, il s'arresterent pour attendre les gens de piedt et le demeurant de leurs gens. Et, comme aye entendu par les prisonniers, comme mons[r] de Bayart et aultres, qui eut vollu croire l'Empereur et marchier le jour meismes, ou le lendemain matin, et suyvir la fortune, et selon mon oppinion il eut merveilleusement bien faict. Touttes fois il ne se fit poinct et demeurerent en leur siege, et le Jeune Adventureux fit arrester les lantskenecht et les fit retourner au logis pour souper, avecque ce qu'ilz estoient las. Eulx arrivé au logis à Blangy, le soir fut mandé le dict Adventureux pour venir au conseille, pour regarder de ce qu'on auroit affaire, par mons[r] de Piennes et mons[r] de la Palice. Lequelle venu, regarderent qu'i seroit bon se retirer touttes la nuict et passer de là l'eaue; de la quelle choze ne fut poinct d'oppinion le dict Adventureux, et dict à mons[r] de la Palice et mons[r] de Piennes qu'il

n'estoit poinct là venu pour fouyr et qu'il ne bougeroit de là, car l'esquippaige du Roy n'estoit pas encorre venu. Mais commencerent d'oppinion à dresser le conseille de l'Adventureulx, et fut trouvé bonne[1] et fut tenue, pour ce qu'ilz disoit que ce seroit ung grant honte de changer ung tel camp de nuict et qu'il en povoit venir des grant [inconveniens][2].

Cela faict, le dict Adventureux se retira en son logis pour souper, et incontinent qu'ilz fut à table, l'escharmouche vint là, où les lantskenecht qu'il avoit en sa charge monstrerent merveilleussement bon visaige, et aussy fit la gensdarmeriez françoise.

Mais ce ne fut riens, et fit on retirer chascun en sa chascune. Et incontinent le dict Adventureux fut arrivez, vint ung gentilz homme à poste du Roy[3], lequelz luy bailloit encorre cent hommes d'armes, de quoy le Jeune Adventureulx fut bien aise, et la dicte compaignie qu'on luy bailloit avoit gaignez le jour mesme l'enseigne de la maison du roy d'Angleterre. Le matin, le Jeune Adventureux print possession de ses cent

1. Notre manuscrit donne ici un texte fort médiocre. Celui de l'édition Petitot (p. 256) est plus satisfaisant : « ... qu'il n'estoit point là venu pour fuir et qu'il venoit d'ung lieu où il avoit assez fui; et qu'il ne bougeroit de là : et que si peu d'artillerie, qui n'estoit que quatre faucons, qu'il les vouloit avoir entre ses mains; car l'équipage du Roi, ny de son camp n'estoit venu, mais se commençoit à dresser. L'opinion dudict Advantureux feust trouvée bonne... »

2. Ce mot est illisible dans le manuscrit.

3. Voir à la Bibl. nat., pièces orig. 1841, p. 54, les lettres patentes données par le roi à Amiens, le 14 août 1513, accordant à Florange « la charge, capitainerie et conduicte de cent lances fournyes de noz ordonnances ».

hommes d'armes, et alla veoir le lieu où avoit esté faicte l'escharmouche et fut donné l'alarme au camp des Anglois, et, en retournant, fit compter combien il estoient de mors, mais trouva qu'il n'estoient poinct quarante, et trouva quelquez povres compaignons françoys qui n'estoient que blessez, lesquelz fit ramener au camp sur des charioth.

Et demeura le dict camp à Blangy, en attendant des nouvelles du Roy, lequel fut fort mary de la dicte escharmouche et qu'on [n']avoit peu bouter des vivres dedans Therouennes. Et demeurerent les Anglois en leurs sieges, et, ce pendant vint mons^r d'Angoulesme au camp.

Comment les Anglois prindrent Therouenne et Tournay et de l'appoinctement du roy de France au roy d'Angleterre et de la mort du roy d'Escosse.

Il ennuoit bien au roy d'Angleterre et à l'empereur Maximilian d'estre si long tamps devant la ville de Therouenne, et sans poinct de faulte il y fussent encorre, sy ceulx de dedans eussent eue des vivres, car il y avoit dedans des gens de bien et gens de guerres, et qui s'entendoient bien au mestier. Mais les vivres leurs faillirent[1] et veoient la ville perdue quant il voient bien qu'on avoit failly à leur baillier des vivres et aussy que le Roy pourroit avoir affaire de gens qui estoient dedans, avant que les vivres leurs faillissent.

1. « Come era venuto li lettere di Franza di 26, da Amians, dil perder Teroana salvo l'aver e le persone, e questo perché la non avia più vituarie » (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVII, col. 30).

Commencerent à parlementer et faire ung bonne appoinctement qui fut honorable, lesquelle fut telle qui saillerent la gensdarmerie la lance sur la cuysse, et les gens de piedt la picque sur le col, avecque leurs harnast; et ne faisoient riens ceulx de la ville sans l'adveue du Roy, qui estoit à Amyens, et mons^r d'Angoulesme, qui estoit lieutenant general pour luy au camp.

Cela faict, saillierent dehors en ordre, après l'avoir tenue six sepmaines, et la rendirent au roy d'Angleterre, lesquel fut bien encorre trois sepmaines, et l'empereur Maximilian, pour la faire demollir et la bruslierent[1], en sorte qu'il n'y demeura guaire de maisons.

Or, ce pendant que le roy d'Angleterre faisoit cela, mons^r d'Angoulesme estoit bien advertis qu'il vouloit aller à Tournay[2]; et pour ce envoya demander à ceulx de la ville quel gens voulloient avoir pour eulx garder et pour garder la ville, et qu'ilz leur envoiroit[3] ce qu'ilz leur failloit[4]; lesquel respondirent au seigneur d'Angoulesme que Tournay estoit Tournay et que jamais ne tourna et que sy Anglois venoient il trouver[oi]ent à qui parler. Touttes fois, il n'y eult capitaines, avecque le dict seigneur, qu'il n'entendit bien que c'estoit à dire; car sçavoient bien que c'estoit

1. Les habitants de Thérouanne avaient obtenu que la gendarmerie sortirait la lance sur la cuisse et l'infanterie la pique sur l'épaule; la ville devait être respectée. Les ennemis laissèrent sortir la garnison, mais ils brûlèrent Thérouanne, à l'exception de la cathédrale.

2. Tournay, Belgique, prov. de Hainaut.

3. Le manuscrit porte : *envoirent.*

4. Le passage qui suit, jusqu'aux mots : *bonne chiere*, est interverti dans le manuscrit et reporté après les mots : *car il en avoit assez.*

d'ung peuple assiegiez, comme il advint : car au bout de trois jours fierent appoinctement avecque le roy d'Angleterre et luy rendirent[1] la ville, là où se trouva le roy de Castille[2], madame de Savoye[3] et tout plains de dames, lesquelle y fierent merveilleussement bonne chiere. Et en ce tamps vint mons^r de Gueldres à Maisiers, avecque mille chevaulx et trois mille pietons, pour venir au secours du roy de France; mais sa personne ne passa pas oultre Maisiers, pour quelques affaires[4] qu'il avoit en son pays. Et le Roy retint les gens de piedt et renvoya les gens de cheval, car il en avoit assez.

Or, ce tamps pendant que ses bonnes chieres se

1. Tournay capitula le 23 septembre. « And now this great and wealthy city of Tournay has surrendered to him after eight days' siege, along with other neighbouring castles » (Letters and Papers, *Règne de Henri VIII*, vol. I, p. 683). Les habitants de Tournay ayant prêté serment à Henri VIII et lui ayant payé une forte indemnité, le roi d'Angleterre respecta la ville et promit de reconnaître ses franchises.

2. Quand Maximilien eut appris que Henri VIII était entré à Tournay, il vint l'y trouver avec sa fille Marguerite et son petit-fils Charles d'Autriche. Cf. Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien*, t. II, p. 230, note 7.

3. Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien Ier et de Marie de Bourgogne. Elle avait été fiancée à Charles VIII, mais celui-ci ayant épousé Anne de Bretagne, elle revint en Allemagne en 1491. Elle fut mariée en 1497 à Jean, fils de Ferdinand le Catholique; devenue veuve au bout de quelques mois, elle se remaria en 1501 à Philibert II le Beau, duc de Savoie, qui mourut en 1504, et à la mémoire duquel elle éleva l'église de Brou. Maximilien l'avait nommée en 1506 gouvernante des Pays-Bas. Jusqu'à sa mort, en 1530, elle eut une grande influence sur les affaires politiques et se montra notre ennemie acharnée.

4. Le manuscrit porte : *personnes*.

faisoient, le camp des Françoys marchoit tousjours les costoient, là où vindrent nouvelles au roy d'Angletter et aux Françoys que la bataille avoit esté perdue ungne fois pour les Anglois contre les Escossois et puis regaignez, là où morut le gentilz roy d'Escosse[1], dont fut grant dommaige, car c'estoit ung gentil prince. Car si, après cela faict, il avoit apprestez son armée pour aller en Jerusalem, et s'il ne fut là demeuré, il s'y en alloit, qui fut ungne perte pour la chrestienneté[2].

Et après ce tout faict de ses deux ville prinses, le roy d'Angleterre cassa sa gensdarmerie et avecque ses gens retourna à son pays.

Comment la royne Anne, duchesse de Bretaigne, femme du roy Loys xij^e, morut au chasteau de Bleys; et comment le Roy espousa la sœur du roy d'Angletterre. Anno 1514.

L'empereur et le roy d'Angleterre estant à Tournay, faisant grant chiere, le tamps se passoit et estoit au moys d'octobre; et voiant le roy d'Angleterre que les Françoys ne voulloient poinct combatre, fors laisser et aminer gens et argent devant les places, et eut et

1. Jacques IV, roi d'Écosse de 1488 à 1513; il périt à la bataille de Flodden le 9 septembre 1513.

2. Au sujet de la défaite du roi d'Écosse, la reine d'Angleterre écrivait plaisamment à Henri VIII que, s'il était naturel qu'un homme en armes ait pris un duc (allusion à la victoire du roi sur Longueville), il était beaucoup plus remarquable qu'une femme ait triomphé d'un roi. Voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVII, col. 165; et aussi les col. 233 à 236, qui renferment de nombreux détails sur le désastre des Écossais.

print conseil de retirer[1] luy et son armée en Angleterre; et fit faire ung chasteau à Tournay de bonne grandeur et le bien furnir de bonne artillerie et de ce qu'ilz y failloit. Et l'empereur se retira de son costé, bien marry que les choses n'estiont allés aultrement; et s'il eut peu tant faire que le roy d'Angleterre eut donné la ville de Tournay au roy de Castille, son nepveu, il en eut esté merveilleussement joyeulx, mais il ne [le] sceut jamais amener jusques là et se retira l'empereur de son costé, et le roy de Castille et madame de Savoye à Bruxelles, et le roy d'Angleterre en son pays.

Ce temps pendant que despart se faisoit, le roy Loys se retira [à] Bleis, où la Royne et ses filles[2] estoient, chascune à leur maison. La dicte Royne estoit souvent malade d'ugne maladie de gravelle, et manda le Jeune Adve[n]tureulx, pour quelquez menez qu'elle voulloit faire avecque le roy de Castille et à toutte la maison d'Austriche; et avoit merveilleussement le cœur affectioné à faire plaisir à cest maison de Bourgoingne. Et devisans ses menez, tombit malade, où elle envoya querir l'Adventureux, en son lict fort malade, et luy pria qu'ilz entendit encorre trois ou quatre jours, non obstant qu'ilz estoit pressez de aller ailleurs pour ses

1. Le roi d'Angleterre, après « avoir fait faire une citadelle et laissé bonne provision de munitions et d'hommes pour la garde d'icelle, et se voyant l'hyver à doz, se retira en Angleterre » (du Bellay, éd. Michaud et Poujoulat, t. V, p. 118, col. 2).

2. Claude de France, née à Romorantin le 13 octobre 1499, mariée à François, comte d'Angoulême (François I[er]) le 18 mai 1514, morte à Blois le 20 juillet 1524. — Renée, duchesse de Chartres et dame de Montargis, née à Blois le 25 octobre 1510, mariée le 28 juin 1528 avec Hercule d'Este, duc de Ferrare, morte à Montargis le 12 juin 1575.

affaires. Mais la dicte Royne empira[1] si fort de sa maladie de pierre, [que cinq jours après mourut,] et y perdirent beaucoup de gens de bien. Et qui fut ayse, ce fut mons^r^ d'Angoulesme, pour ce qu'elle estoit à luy fort contraire en touttes ses affaires, et ne fut jamais heure, que depuis que le dict mons^r^ d'Angoulesme vint en eage, que les deux maisons ne fussent tousjours en picques.

Or, la Royne mort, le Roy son mary en fit merveilleussement grant dueil[2] et fit porter son corps dedans Sainct Saulveur, ungne grande esglize qui est dedans le chasteau de Blays; de là avecque tous

1. Anne de Bretagne mourut à Blois le 9 janvier 1514. — Le roi « s'en retourna en sa ville de Bloys, où il se vouloit resjouyr quelque peu, mais le plaisir qu'il y pensoit prendre luy tourna en grande douleur et tristesse; car, environ le commencement de janvier, sa bonne compaigne et espouse Anne, royne de France et duchesse de Bretaigne, tumba malade fort grièvement, car quelques médecins que le roy son mary ny elle eussent pour luy ayder à recouvrer santé, en moins de huyt jours rendit l'ame à Dieu, qui fut dommage nom-pareil pour le royaulme de France et dueil perpétuel pour les Bretons » (*Le Loyal serviteur*, p. 366).

2. Sur les funérailles d'Anne de Bretagne, il faut consulter le récit du héraut Bretaigne : « Commemoracion et advertissement de la mort de tres crestienne, tres haulte, tres puissante et tres excellante princesse, ma tres doubtée et souveraine dame, madame Anne, deux foiz royne de France, duchesse de Bretagne, seulle heritiere d'icelle noble duché, contesse de Montfort, de Richemont, d'Estampes et de Vertuz. — Enseignement de sa progeniture et complainte que fait Bretaigne, son premier herault et l'un de ses roys d'armes. » La Bibliothèque nationale renferme au moins neuf copies de ce manuscrit orné de miniatures et destinées sans doute par Louis XII aux principaux personnages de sa cour; le plus beau de ces manuscrits est l'exemplaire de Louise de Savoie, ms. fr. 5094, exposé

les princes et princesses de France fut envoyé jusques à Sainct Denys, là où tous les roys et royne sont enterrez, et là luy fit on le plus grant service et le plus grant honneur que l'on fit jamais à royne de France, ny à prince, ny à princesse. Et fit faire le roy Loys, son mary, ungne tombe de marbre blancque, la plus belle que fut oncques faicte, où at ungne espistre dessus, telle qu'il s'ensuit[1] :

La terre, monde et ciel ont divisé madame
Anne, qui fut des roys Charles et Loys femme.
La terre a prins le corps qui giste soubz ceste lame :
Le monde aussy retint sa renommée et phame,
Pardurable à jamais sans estre blasmée d'ame;
[Et] le ciel pour sa part a voullut prendre l'ame.

Ces nouvelles furent mandez en Angleterre à mons[r] de Longueville, qui estoit prisonnier en Angleterre. Lequel seigneur de Longueville estoit homme fort saige et en qui le roy de France avoit fort grande fiance, et encorre plus en son frere, mons[r] de Dunoys, premier ducque[2] de Longueville.

dans la galerie Mazarine (armoire XX, n° 241). Une édition en a été donnée par L. Merlet et Max. de Gombert, Paris, Aubry, 1858. — Voir aussi la description de Marino Sanuto, *Diarii*, t. XVII, col. 584 à 588; celle de Brantôme, t. VII, p. 318 et suiv., et *Le Loyal serviteur*, p. 367.

1. Les épitaphes de la reine Anne furent nombreuses; voici celle citée par Brantôme, t. VII, p. 331 :

Cy gist Anne, qui fust femme de deux grands roys;
En tout grande cent fois, comme reyne deux fois.
Jamais reyne comme elle n'enrichist tant la France.
Voylà que c'est d'avoir une grande alliance.

2. Le comté de Longueville fut érigé en duché en mai 1505.

Luy, estant prisonnier en Angleterre, mena tellement l'affaire de poste en poste, que le mariage[1] fut conclud de madame Marie, sœur au roy d'Angleterre, et du roy Loys xij^e de ce nom. Laquelle chose accordée[2], vint descendre la dicte dame Marie[3], sœur du roy Henry d'Angleterre, à Calais[4], et avecque elle le dict(e) seigneur de Longueville, qui estoit mys à rançon de cincquante mille escus, dont il en gaigna la plus grande part à jouer à la pasme avecque le roy d'Angleterre.

Et y [vint] la dicte dame fort bien accompaignié et avoit avecque elle le ducque de Suffort[5], de petit maisons, mais il avoit tousjours esté sy bien aymée de son

1. M. de Longueville épousa Marie d'Angleterre par procuration le 13 août 1514 à Greenwich.

2. Le traité du 7 août 1514 établissait l'alliance de Louis XII et de Henri VIII, et de plus le roi d'Angleterre mariait sa sœur Marie au roi de France avec une dot de 400,000 écus. Cette alliance de 1514 avait pour objet d'opposer une digue aux envahissements de l'Autriche et de l'Espagne, dont l'ambition était surtout redoutable à la France et à l'Italie. L'honneur en revient à Léon X; c'est son nonce, Roberto Acciajuoli, qui entama les négociations, ce sont ses deux ministres, Pandolfini et l'évêque de Tricarico, qui les ont dirigées et menées à bonne fin. « Thomas Bohier a discuté les articles et débattu les questions financières. Quant au duc de Longueville, il a épousé par procuration la princesse Marie d'Angleterre. Si quelque part il a rempli le premier rôle, c'est uniquement dans la cérémonie du mariage. » Voir *Louis XII et l'alliance anglaise en 1514*, par A. Desjardins, Douai, 1866, plaq., 35 p.

3. Marie d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII, était née en 1497. Elle épousa Louis XII le 9 octobre 1514 et devint veuve le 1er janvier 1515. Elle se remaria avec le duc de Suffolk le 31 mars 1515 et mourut en 1534.

4. Calais, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.

5. Charles Brandon, favori de Henri VIII, qui le créa vicomte de l'Isle et duc de Suffolk. C'était, au dire de Louise

maistre, qu'il l'avoit faict ducque de Suffort; et y estoit aussy milor Chambrelan[1], le milor Marquis[2], le ducque de Norfort[3] et leurs femmes, qui estoient venuez accompaigniez la dicte dame. Et estoit merveilleusement bien accompaigniez d'hommes et de femmes, et avoient bien deux mille chevaulx; et y avoit envoyez le roy d'Angleterre deux cens archiers de sa garde, l'arcque et la trousse à cheval, pour la compaignier. Cela entendus par le roy de France, envoya le seigneur d'Orval et le seigneur de la Trimouille à Calays au devant d'elle, et mons^r de Vendosme, pour la recepvoir à l'entrée de son pays.

Comment le roy Loys douziesme acheve le mariage de mons^r d'Angoulesme et de madame Claude, sa fille.

Ce tamps pendant que ces menées se menoient, mons^r d'Angoulesme menoit ungne aultre; car il voulloit que le mariage de luy et de madame Claude, fille aisnée du roy Loys, fut achevez. Laquelle chose fut accordez par trois moyens par le roy Loys, et en ce mariage faisant, luy bailloit la duché de Bretaigne, jouissant de l'eur mesme. Ce ne fut sans beaulcoup d'affaires, car le roy Loys estoit ung peu chatilleux, et voyant bien comment il avoit faict au feu roy Charles et craingnoient que le seigneur d'Angoulesme ne luy

de Savoie, un homme de « basse condition ». Il sut plaire à la reine Marie, qu'il épousa après la mort de Louis XII.

1. Charles Beaufort, comte de Worcester, mort en 1526.

2. Thomas Grey, deuxième marquis de Dorset, né en 1477, mort en 1530.

3. Thomas Howard, comte de Surrey, puis duc de Norfolk, lord trésorier d'Angleterre.

en voulsist faire aultant. Touttes fois, la choze se fit, et y fut le dict seigneur d'Angoulesme merveilleussement bien servy, especiallement par mons[r] de Boysy[1], grant maistre de France, et par le tresorier Robertet[2], qui pour lhors gouvernoit tout le royaulme; car depuis que le legat d'Amboyse morut, c'estoit l'homme qui estoit des plus approchiez de son maistre et qui avoit beaucoup veu, tant du tamps du roy Charles et du roy Loys; et, sans poinct de faulte, c'estoit l'ung des homme le mieulx entendu que je pense guaires avoir veue et de meilleur esprit, et tant qu'ilz c'est mellée des affaires de France et qu'ilz en a eu la totalle cherge, il en a eu cest honneur qu'ilz se sont merveilleussement bien portée.

Le Roy avoit baillé par avant au dict seigneur d'Angoulesme la duché de Vallois[3], affin qu'il eut nom ducque, et avecque la dicte duché de Bretaigne et ce

1. Artus Gouffier, comte d'Estampes et de Caravas, seigneur de Boissy, était fils de Guillaume Gouffier et de Philippe de Montmorency. Il fut enfant d'honneur de Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête de Naples. Louis XII le nomma chambellan et le fit gouverneur de François d'Angoulême. Devenu roi, ce prince le nomma grand maître de France (janvier 1515). Il prit part à la bataille de Marignan, fut gouverneur du Dauphiné et intrigua en Allemagne pour faire nommer son maître empereur. Chargé de négocier la paix avec Charles-Quint, il tomba malade à Montpellier et y mourut au mois de mai 1519. Voir *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 5, note 1.

2. Florimond Robertet, seigneur de Bury, fut trésorier de France et secrétaire des finances sous les trois règnes de Charles VIII, Louis XII et François I[er]. Il mourut en 1533.

3. Louis XII avait donné le duché de Valois au comte d'Angoulême en février 1498 (*Ordonnances des rois de France*, t. XXI, p. 162).

qu'il avoit par son pere et mere, c'estoit ung groz seigneur et povoit faire des biens à ses serviteurs.

Le dict seigneur envoya querir l'Adventureux, qui estoit de sa nourriture, luy mandant qu'i luy failloit marier. Laquelle choze entendue, il se trouva incontinent au chasteau d'Amboyse bien accompaignié et vint à Sainct Germain à Laye[1], qui est ung fort beau chasteau à cincque lieues de Parys, beau parcque et belle chasse. Et luy estés arrivée, au bout de quatre jours furent faictes les nopces[2] qui furent les plus riches[3] que je veis jamais, car il y avoit dix milles hommes aussy richement [habillés] que le Roy et que le dict seigneur d'Angoulesme qui estoit le mariez, et estoit, pour l'amour de la mort feu Royne, que tout le monde estoit en dœuil, car il ne fut changé d'hommes ny de femmes pour le dicte mariage.

1. Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.

2. Le mariage eut lieu le 18 mai 1514.

3. Ces fêtes ne furent pas aussi brillantes que le dit Florange; elles se passèrent très simplement, car Louis XII avait désiré que le mariage eût lieu dans la plus stricte intimité à cause du deuil de la reine. « Conformément à ce programme, François arriva de Paris, le 18 mai, apportant un lit, un traversin et une couverture. Sa femme offrait un ciel de lit et des rideaux en damas blanc enrubanné. Bien fin, celui qui eût deviné les apprêts d'un des plus grands mariages de la chrétienté! Le jeune duc se présenta à l'autel, en simple robe noire de damas, bordée de velours; Claude ne quitta pas le grand deuil, non plus que les rares assistants. Pas d'invités, à peine quelques amis du marié : « Ni trompettes, ni clairons, ni tabourins, ni ménétriers; pas « de joutes ni de tournois, pas l'ombre de drap d'or ou de soie, « de satin ni de velours », écrit un témoin. Après la messe et le dîner, le roi s'en alla chasser comme les autres jours, et ce fut tout » (*Louise de Savoie et François Ier*, par R. de Maulde La Clavière, p. 358). Voy. Brantôme, t. VII, p. 329.

Comment le roy Loys xij^e espouza la sœur du roy d'Angleterre et des triumph[ant]es nopces à Abbeville le ixe jour d'octobre. Anno xv^c xiiij.

Le roy Loys estant à Sainct Germain, après les nopces faictes du dict seigneur d'Angoulesme et de sa fille, fut advertis par les postes et du seigneur de Longueville comment le mariage[1] de Marie, sœur du roy Henry d'Angleterre, et de luy estoit accordée, et que le roy d'Angleterre estoit prest pour la[2] faire partir.

1. Le duc de Longueville avait épousé par procuration Marie d'Angleterre au nom du roi Louis XII. Voir « Notarial instrument stating that 13 Aug. 1514, at the royal manor of Greenwich, present Henry VIII, Queen Katharine, the Abp. of Canterbury,... John de Selva and Thomas Bohier, appeared the Princess Mary, and the duke of Orleans, and after a Latin speech by the Archbishop and John de Selva, and the reading of the French King's letters patent by the Bp. of Durham, the duke of Longueville taking with his right the right hand of the Princess Mary, read the marriage contract in French. Then the Princess taking the right hand of the Duke of Longueville, read her part of the contract in the same tongue. Then the Duke of Orleans signed the schedule, and delivered it for signature to the Princess Mary, who signed *Marye*; after which the Duke delivered the Princess a gold ring, which the Princess placed on the fourth finger of her right hand.

. . . .

« The bride undressed ad went to bed in the presence of many witnesses. The Marquis of Rothelin, in his doublet, with a pair of red hose, but with one leg naked, went into bed, and touched the Princess with his naked leg. The marriage was then declared consummated » (Letters and Papers, of the reign of Henry VIII, vol. I, p. 857, n° 5322, et p. 861, n° 5337).

2. Marie d'Angleterre avait écrit au roi pour lui exprimer le grand désir qu'elle avait de le voir (Bibl. nat., ms. fr. 2960, fol. 7 et 9).

Laquelle chose entendue par le Roy et son conseil, [fut] deliberée d'allé à Abbeville[1], ce qui fut faicte; et mandit le Roy à tous seigneur et princes de son royaulme, les penssionnaires, gentilz hommes de sa maison et de ses garde, eulx trouver[2] au dict Abbeville, ce qu'il fierent. Et envoya le Roy[3] mons^r de Vendosme encorres de rechiefz au devant d'elle; et quant y vint qu'elle approchoit ungne journée d'Abbeville, renvoya mons^r d'Allençon[4] et d'aultres encorres devant elle, et vint encorres couchier à trois lieues d'Abbeville. Et le propre jour qu'elle debvoit arriver, le Roy envoya mons^r d'Angoulesme au devant d'elle jusques le my chemin d'Abbeville et de là où elle avoit couché, bien accompaignée; et vous asseure qu'elle ne venoit poinct en dame petite estoffe, car elle fut bien accompaignie de groz princes et dames et grans personnaiges, et entre aultres y estoient les principaulx, le milor Chambrelen, le ducque de Suffort, le milor Marquis et le ducque de Nortfort, bon et vieilz personnaiges et des plus estimées qui sont en Angleterre; et avoit sa femmes avecque la Royne, qui la conduysoit, et beaulcoup d'aultres dames et damoyselles à grant nombre; et estoient, comme j'ay devant dicte, deux milles chevaulx anglois et alloient en merveilleuse bonne ordre, tout leur bagaiges, paiges, valletz devant, et deux cens archiers à cheval après, l'arcque et la trousse, le gand[5]

1. Abbeville, Somme, ch.-l. d'arr.
2. Le manuscrit porte : *trouverent*.
3. Le manuscrit porte ici : *à*.
4. Charles IV, duc d'Alençon, né en 1489. Il prit part à la bataille d'Agnadel et mourut après Pavie. En 1509, il avait épousé Marguerite de Valois, sœur de François Ier.
5. Le manuscrit porte : *gard*.

et brasselet, bien montez et accoustrez de la livrez du roy d'Angleterre. Et après marchoient tous les gentilz hommes en bien grant nombres; et après venoient les princes d'Angleterre et les princes de France devisant ensamble. Après venoit la royne Marie[1] et mons^r d'Angoulesme, qui parloit à elle, et aultres princes et princesses, et touttes les dames, et le residuez à charioth. Et estoit la dicte Royne sur une hacquenée et la pluspart des dames; et après ensuyvoient encorres cent archiers à la queue des femmes.

Et quant il furent à demy lieues près de Abbeville, le Roy estoit monté sur ung grant cheval Bayart[2] qui saultoit; et avecque tous penssionnaires, gentilz hommes de sa maison et sa garde, et en moult noble estat, [vint recevoir sa femme, et la baisa tout à cheval]. Et après tout embrassa les princes d'Angletterre et leurs fit très bonne chiere, et à l'abborder, pour mieulx resjouir la compaign[i]e, avoit plus de cent trompettes

1. « Après toute laquelle compaignie marchoit la Royne vestue de damas blanc à bandes de drap d'or, qui estoit drapée de plusieurs belles pierres, et estoit acoustrée à la mode d'Angleterre, et estoit montée sur une belle hacquenée blanche qui avoit ung harnoys d'or frisé bien riche. Et sur elle avoit ung ciel de damas blanc semé de porcz espicz et roses de broderie et le portoient quatre hommes à pied. Et la conduisoit Monsieur hors le dit poile, vestu d'ung saye à chevaucher de drap d'or et de drap d'argent my party, couvert de damas blanc eschiqueté fort menu, et monté sur une mulle bien richement parée. Après la Royne marchoit sa litiere d'honneur toute semée de fleurs de lys d'or. . . . . Puis après marchoit ma dame de Longueville et ma dame d'Aumont. . . . . » (*l'Entrée de la Royne à Ableville le ix jour d'octobre v^c et xiiij*, s. l., plaq. de 8 p.).

2. Bayard était le nom du cheval des quatre fils Aymon.

et clairons ; et touttes ainsy entrerent dedans la ville, où toutte l'artillerie estoit affuttées, qui tiroit merveilleusement. Et fut ainsy menée la dicte Royne jusques au logis du Roy, qui estoit très beau, là où fist sa harrenge le ducque de Nortfort pour le roy d'Angleterre, son maistre, et conduicte[ur] de sa sœur.

Cela faict, furent bien festoyé les dames et les princes, et logea la dicte Royne au logis du Roy et souppa la Royne ce jour avecque le Roy et mons^r d'Angoulesme ; tous les princes d'Angleterre soupperent à son logis, où furent merveilleusement bien festoyé. Et en souppant appelloient les dicts princes le dict seigneur d'Angoulesme « mons^r le ducque » ; et ne sceut tenir le dict seigneur leur[1] demander : « Pour quoy m'appellez vous mons^r le ducque, veu qu'ilz y a tant de ducques au monde et vous aultres l'estes comme moy ? » Et luy firent reverence que c'estoit pour ce qu'ilz estoit ducque de Bretaigne, et que c'estoit la principalle duché de la chrestienneté et qu'ilz se debvoit nommer ducque sans queue.

Le soupper faict, il s'en retournerent au logis du Roy, là où il ne fut plus question de dœuil et tout le monde avoit joye, et estoit desjà la Royne en salle et ce commencerent à dancer et les dances par tout et durerent bien tart. Le lendemain au matin les espousailles, et ne furent pas faictes à l'esglize, mais en ungne belle grant salle[2], là où tout le monde le povoit veoir. Et estoit

1. Le manuscrit porte : *luy*.

2. Le mariage eut lieu à Abbeville le 9 octobre 1514. « Ce jourd'uy matin, le dit seigneur et la dicte dame ont esté espousez en la chapelle de l'hostel d'icelluy seigneur par monseigneur le cardinal de Prie et tenoient le poisle monsei-

la dicte salle tendue fortement de drap d'or, et estoient le Roy et la Royne assis, et la dicte Royne toutte deschevellée, ung chappeau de piarrie, le plus riche qui fut en la chrestienneté, sur son chief, et ne portoit poinct de couronne, pour ce que la coustume est de la poinct porter, se elles ne sont couronnée et sacrez à Sainct Denys. Et là servit mons^r d'Angoulesme d'offrande au Roy, d'ungne honneste sorte, comme le plus prochain du Roy, et madame Claude, sa femme, servit la dicte Royne d'offrande et à la messe fort honnestement; que sçay bien [que] la dicte dame avoit ung merveilleux regretz, car il n'y avoit guaires que la Royne sa mere estoit morte, et failloit qu'elle servit de quoy on avoit acoustumée de servir la Royne sa mere. Et l'espousailles faictes, toutte l'après disner et tout le soir fut faicte la plus grant chiere qu'ilz estoit possible de veoir.

La nuict vint et se coucherent[1], et l'endemain disoit le Roy qu'ilz avoit faict merveilles; touttes fois je croy ce qu'il est, car il estoit bien [mal]aisiez de sa personne. Touttes fois c'estoit ung gentilz prince, tant à la guerre

gneur et monseigneur d'Alançon. Et estoit le Roy vestu d'une robe d'or traict fourrée de martres, ayant son ordre au col, et tous les princes et seigneurs de France bien acoustrez. Et la Royne estoit vestue d'ung drap d'or frisé et estoit très riche et beau. Et estoit la dicte robe fourrée d'ermines. Et quant elle est venue de son logis au logis du Roy il la faisoit bon veoir » (*l'Entrée de la Royne à Ableville le ix jour d'octobre v^c et xiiij*, p. 6).

1. « Le neuf d'octobre 1514, furent les amoureuses nopces de Louis XII, roi de France, et de Marie d'Angleterre, et furent espousés à dix heures du matin, et le soir couchèrent ensemble » (*Journal de Louise de Savoie,* éd. Michaud et Poujoulat, p. 89, col. 1).

que aultre part et en touttes choses où on le volloit mettre; et fut dommaiges de ceste maladie de goutte [qui] l'assaillit, car il n'estoit encorre vieil homme.

Les nopces faictes et ceste bonne chiere, le Roy et sa femme et tous les Angloys s'en allerent à Sainct Denys[1], là où fut couronnez et sacrée la dicte Royne, en la presence de tous les Angloys et de tous les aultres estrangiers. Et ce temps pendant s'aprestoient les choses pour faires les joustes à Paris.

Des belles joustes faictes à Parys pour le couronnement de la dicte royne Marie, sœur au roy d'Angleterre.

Quant la Royne fut couronnée à Sainct Denys, vint faire son entrée[2] à Parys, qui fut merveilleusement belle, et la faisoient bon veoir, car elle estoit belle

1. Le 5 novembre 1514 (*Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 89, col. 1).

2. Voir *l'Entrée de la tresxcellente* (sic) *princesse ma dame Marie d'Angleterre, royne de France, en la noble ville, cité et université de Paris, faicte le lundi VI jour de novembre, l'an de grâce mil VC et XIIII*, avec un bois en première page (à Paris, chez Guillaume Varin), plaquette. On y trouve des détails très curieux sur l'entrée de la reine; par toute la ville, sur le parcours du cortège, se voyaient de nombreuses attractions. Ainsi, « à la fontaine du Ponceau avoit ung beau jardin dedens lequel avoit ung beau lys et ung beau rosier de roses vermeilles et dedens le dit jardin estoient trois jeunes pucelles nommées l'une beaulté : lyesse et prosperité : et autour du dit jardin estoit escript « Gratia preveniens et gratia jam data »; devant la Trinité, « avoit ung eschaffault sur lequel estoit le roy David et ses chevaliers et la royne de Saba »; sur un autre au Palais on lisoit ces vers :

« Comme la paix entre Dieu et les hommes
« Par le moyen de la Vierge Marie

dame[1]. Et avoit long temps que les Anglois n'avoient poinct veu des triumphe de France, par quoy il les trouverent merveilleusement belles. Et ainsy s'en alla descendre au palays, et fit tout ainsy que les aultres royne de France, ont acoustumée de faires, et leurs ceremonnies qui sont merveilleussement grandes.

Monsr d'Angoulesme, qui estoit jeune homme et qui voulloit bien monstrer qu'il n'estoit pas mal content de ceste mariage, non obstant que sy la dicte Royne eut eu ung filz, il luy eut merveilleussement venuz mal à propos, et fut ung tamps que sceut fort maulvais grez à mons^r de Longueville qu'il avoit traictée et practiqué le dict mariage en Angleterre, luy estant prisonnier, touttes fois le dict seigneur d'Angoulesme print le Jeune Adventureux, deux jours après les nopces à Abbeville, en venant du logis du Roy et retournant au syen, et luy dict : « Adventureulx, je suis plus ayse que je ne suis de année, car je suis seur, ou on a bien fort menty, qu'ilz est impossible que le Roy et la Royne puissent avoir enfant, qui est ungne choses qui viendroit fort à mon desadvantaige, s'il en avoient. » Et avoit tant faict le dict seigneur que madame Claude, sa femme, ne bougeroit poinct de la chambre de la Royne et luy on avoit bailliez madame d'Amour[2] sa dame d'honneur, laquelle couchoit en sa chambre.

« Fut jadis faicte ainsi a present sommes
« Bourgois françois desrangez de nos sommes
« Car Marie avec nous se marie. »

1. Tous les historiens sont d'accord sur la beauté de la reine Marie. Voir la lettre de Lorenzo Pasqualigo, du 13 septembre 1514, dans Marino Sanuto, *Diarii*, t. XIX, col. 167.

2. Madame d'Aumont.

Or, comme je vous ay dict, le dict seigneur d'Angoulesme (ne) vollut (poinct) donner à congnoistre, pour complaire au Roy et aux Angloys, qu'il estoit bien ayse du dict mariage; et entreprint les joustes[1] et tint[2] les pas, et, pour mieulx faires et plus honnestement, il choisist six capitaines de France, et estoit le vj^e^ et viij^e^, et estoient les premiers : mons^r^ d'Angoulesme, mons^r^ de Vendosme, mons^r^ de la Palice, mons^r^ de Bonivet, depuis admiral de France. Le grant senechal de Normandie[3], le Jeune Adventureulx, le grant escuyer de France[4] et le ducque de Suffort, Angloys, faisoyent viij^e^, et avecque leurs aydes tindrent le parcque à tous venants, tant Anglois que Françoys, fut à piedz ou à cheval. Et je vous asseure qu'ilz eurent bien à souffrir[5], car il eurent dessus les bras plus de trois cens hommes d'armes, et y fut faictes des belles choses de frapper et de jouster. Et vous asseur que ce fut ungne belle chose à veoir des festins et banc-

1. Voir à la Bibl. nat. le ms. français : *Livre des joustes qui furent faictes à Paris à l'entrée de la royne Marie d'Angleterre; et le Pas des armes de l'arc triumphal ou tout honneur est enclos, tenu à l'entrée de la Royne à Paris, en la rue Sainct Anthoine, près les Tournelles, par puissant seigneur monseigneur le duc de Vallois et de Bretaigne, où tous nobles hommes doivent prendre leur adresse pour acquerir loz, honneur et gloire militaire. Redigé et mis par escript par Montjoie, roy d'armes, selon les compaignies et journées ainsi comme le tout a esté fait.*

2. Le manuscrit porte : *tenir.*

3. Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, marié à Diane de Poitiers, mort en 1531.

4. Galeazzo de San Severino, grand écuyer de France; il mourut à la journée de Pavie.

5. Le duc d'Angoulême rompit 18 lances et eut 8 *actaintes*, Florange rompit 4 lances et eut 3 *actaintes*. Voir ms. fr. 5103, fol. 72, r°.

quetz qui se fierent; et vous seroit ungne choze trop longue à racompter, car il n'y eut seigneur de France qu'il ne festoya les dicts Anglois, tellement qu'il n'eurent jamais loisir de disner ne soupper ung jour chiez eulx ne à leurs logis.

Quant touttes ses bonnes chieres eurent durez six sepmaines[1], les seigneurs et dames d'Angleterre voullurent retourner à leur pays, et, après avoir euez bonne despeche et force present, prindrent congiez du Roy et de la Royne, et de mons^r d'Angoulesme pour eulx retourner, et le[s] fist le Roy conduire et deffroyer jusques hors de son royaulme.

Et demoura pour l'ambassadeur ordinaire le ducque de Suffort, laquelle charge print voluntier, car la compaignie luy plaisoit. Car, à ce que icy puis congnoistre, il ne volloit poinct de mal à la sœur de son maistre.

Comment le roy Loys xij^e, par ung jour de l'an, après avoir faict bonne chiere avecque sa nouvelle femme, morut à Paris. 1514.

Le roy Loys partit du palays et vint logier au Tournelles, à Paris, pour ce qu'il est en plus belle air que le palays et (se) ne se sentoit pas fort bien, car il avoit vollut faire du gentilz compaignon[2] avecque sa femme;

1. Le 26 novembre 1514, maître May du Breul, docteur et régent en théologie, avait salué la reine Marie aux Tournelles au nom de l'Université de Paris. Le ms. fr. 5104 de la Bibliothèque nationale nous donne le texte de l'oraison qu'il prononça à cette occasion. Ce ms. est fort curieux par la miniature de la première page, où l'on voit la reine Marie recevant l'hommage des membres de l'Université. C'est là un des très rares portraits que nous ayons de cette reine.

2. « A laquelle chose mist si bonne payne comme il est vray-

mais se abusoit, car il n'estoit pas homme pour ce faire; car de long temps il estoit fort maladif, especiallement des gouttes. Et avoit desjà cincque ou six ans qu'il en avoit pensé mourir, car il fut abandonnez des medecins [et vivoit d'ung grant regime], lesquelz il failloit qu'il rompit quant journellement estoit avecque sa femme, et luy dirent bien les medecins que, s'il continuoit, il en mouroit. Et à la Basoche, à Parys, il jouerent que le roy d'Angleterre avoit envoyé ungne hacquenez au Roy, pour le porter bien tost et plus doulcement en enfer ou en paradis.

Touttes fois, quant il eut esté bien malade, il envoya querir mons[r] d'Angoulesme, luy disant qu'ilz se trouvoit fort mal et qu'il n'en eschapperoit pas. De la quelle choze le dict seigneur le resconfortoit et luy faisoit ce qu'ilz povoit. Et fist le Roy à sa mort tous plains de mines; touttes fois, quant il se fut bien deffendu contre la mort, il morut par ung jour de l'an, et fit alhors le plus horrible temps que jamais on veit; vous jurant ma foy que ce fut dommaige de sa mort et qu'il n'estoit sain; car c'estoit ung gentilz prince, car sy avoit il faict beaucoup de choses en son tamps, et y estoit la plus part en personne, et en seront ses cronicques merveilleussement belles.

Luy mort, mons[r] d'Angoulesme se vestit de dœuil,

semblable que mal luy en prist. Et cuydant faire ung filz, il deffit ung homme (A. de la Vigne). Cf. ce passage de Brantôme, t. II, p. 368 : « Aussi elle ne demeura guières avecques lui; car, s'efforçant par trop après ceste grand'beauté, plus que son vieil aage ne le portoit, il mourut. Aussi disoit-on pour lors quand il l'espousa, qu'il avoit pris et chevauchoit une jeune guilledine qui bientost le mèneroit en paradis tout droict, et plus tost qu'il ne voudroit, son grand chemin. »

comme le plus prochain de la couronne, et vint au palays, et incontinent en diligence en advertit tous les princes et dames de son royaulme, et especiallement madame Loys[e][1], sa mere. Et veulx je bien dire que ce fut ungne belle estraine à ung premier jour de l'an, veu qu'il n'estoit poinct son filz, et pour vous dire, le dict seigneur d'Angoulesme naysquit par ung jour de l'an, et y eult le royaulme de France par ung jour de l'an.

Le dict feu Roy[2] estoit au Tournelles et luy fist on son enterrement[3] comme l'on accoustumet de faire aulx aultre roys, qui sont belles ceremonies et anticques; et, en portant son corps des dictes Tournelles à Nostre Dame, avoit gens devant avecque des campannes, lesquelz sonnoient et cryoient : « Le bon roy Loys, pere du peuple, est mort. » Et quant on eult faict ce qu'ilz appertenoit à Nostre Dame, fut reconvoyé par les princes à Sainct Denys, où fut faict son enterrement, lequel fut merveilleusement beaulx et triumphant; et vous asseure que le Roy et la Royne, sa femme, firent honnestement leur debvoir, car il n'y fut riens oublyé ne espargnié à l'honneur d'ung telle prince.

Icy devise que fit la royne Marie de France depuis la mort de son mary, et du sacre de mons^r d'Angoulesme, Françoys, premier de ce nom, à Rains en Champaigne, le 25 de janvier 1515, stilo romano.

En l'an 1514, le roy Loys mort et enterrez, le Roy

1. Elle quitta le 3 Romorantin (*Journal de Louise de Savoie*).
2. Le manuscrit porte : *La dict feu Royne*.
3. Sur l'enterrement de Louis XII, cf. Arch. nat., reg. KK 89, et *Archives curieuses*, 1re série, t. II, p. 61.

faisoit fort son debvoir de resconforter la royne Marie[1]; aussy faisoit la Royne sa femme. Et est la coustume des roynes de France que, quant le Roy est mort, elles sont six sep[m]aines au lict, sans veoir nulle clarté, synon à la chandeille; et estoient journellement madame de Nevers[2] et madame de Haumont, et tint son estatz[3] ne plus ne moins que quant le Roy son mary estoit vivant[4].

1. François I[er] avait toujours admiré la reine Marie; Louise de Savoie eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre quelle imprudence il commettait en se montrant trop galant vis-à-vis de cette princesse. Elle fut aidée par M. de Grignaux (Jean de Taleyrand, seigneur de Grignols, premier maître d'hôtel de la reine Marie), qui morigéna ce futur roi de France sans y aller par quatre chemins : « Comment, Pasque-Dieu! dit-il, que voulez-vous faire? Ne voyez pas que ceste femme, qui est fine et caute, vous veut attirer à elle affin que vous l'engrossiez? Et, si elle vient à avoir un filz, vous voylà encores conte simple d'Angoulesme et jamais roy de France, comme vous espérez. Le Roy son mary est vieux, et meshuy ne luy peut faire enfans; vous l'yrez toucher et vous vous aprocherez si bien d'elle que vous qui estes jeune et chaud, elle de mesme, Pasque-Dieu! elle prendra comme à glu; elle faira un enfant et vous voylà bien. Après, vous pourrez bien dire : A Dieu ma part du royaume de France. Par quoy songez-y » (Brantôme, t. IX, p. 640).

2. Marie d'Albret, fille aînée de Jean, seigneur d'Orval; elle avait épousé Charles de Clèves, comte de Nevers.

3. « Aussy ledict seigneur donna ordre que la Royne Marie, vefve du feu Roy Loïs, dernier déceddé, fut honnorablement entretenue. Laquelle dame se veint loger en l'hostel de Cluny et ledict seigneur la visitoyt souvent et faisoyt toutes gracieusetez qu'il est possible faire » (*Journal de J. Barrillon*, t. I, p. 12 et 13).

4. Ici on lit dans l'édition Petitot : *Et ce temps pendant environ trois sepmaines ou ung mois après la mort du feu roy Louis, monsieur d'Angoulesme, daulphin, demanda à ladicte*

Or avoit entendu le Roy, luy estant mons[r] d'Angoulesme, l'amitié que le ducque de Suffort portoit à la dicte royne Marie et aussy qu'elle ne le hayoit pas, et luy dist : « Mons[r] de Suffort, je sçay bien de voz affaires et sçay bien l'amitié que vous portés à la royne Marie, et sçay bien vostre[1] gouvernement et beaucoup de choses plus que ne sçavés et ne pensez. Je ne vouldroye poinct que quelquez chose se fist là [où] je eusse honte, ny le roy d'Angletterre, mon frere, avecque lequel je veulx garder toutte l'alliance et l'amitié qu'il avoit avecque le feu roy, mon beau pere, et pour ce ne faictes choses qui ne soit à mon honneur, ne qu'il y ait promesse de mariage ny d'aultre choses; mais vous, aymez de vostre maistre, faictes qu'il m'en escripve et j'en seray merveilleussement content; mais aultrement gardés bien sur vostre vie que ne faictes choses qu'ilz ne soit affaires, car, se j'en suis advertis, je vous feray le plus mary homme que jamais fut. » Et luy promist le dict ducque de Suffort : « Sire, je vous jure sur ma foy et sur mon honneur que je suis content que me faictes coupper la teste, si je fais chose qui soit contre vostre honneur ny la volunté de mon maistre. »

La quel chose il ne tint pas; car trois ou quatre jours après qu'il eut faict la dicte promesse au Roy, il l'espousa[2] secrettement, et ne sceut menez l'affaire sy secret-

Royne s'il se pouvoit nommer roy, à cause qu'il ne sçavoit si elle estoit enceinte ou non; sur quoi ladicte dame lui fist response qu'ouy, et qu'elle ne sçavoit aultre roy que lui; car elle ne pensoit avoir fruict au ventre qui l'en peust empescher (p. 273).

1. Le manuscrit porte : *le*.

2. François I[er] désirait au contraire très vivement ce mariage,

tement que le Roy n'en fut advertis. Laquelle chose entendue par luy incontinent, incontinent manda le dict ducque de Suffort venir parler à luy, et, luy venu, luy dict le Roy : « Monsr de Suffort, je suis advertis de telle chose et ne pensoye pas que fussiés sy lasche; et, se je voulloye bien faire mon debvoir, toutte à ceste heure je vous feroye trencher la teste des espaulles; car vous m'avés faulsée vostre foy; et, me fyant en vostre foy, n'ay poinct faict de guet sur vous, et secrettement avés espousez la royne Marie, sans mon sceu. » A quoy respondit le ducque de Suffort, aiant belle peur et grande crainte : « Sire, je vous supplie que vostre plaisir soit de le moy pardonner. Je confesse que j'ay faict le plus mal du monde, mais, Sire, je vous supplie avoir regart à amours que le m'onlt faict faire, et me submectz en vostre misericorde, vous suppliant avoir mercy de moy. »

Et le Roy luy fist responce : « Je n'en auray de vous et vous metteray en bonne mains, tant que j'auray advertis le roy d'Angleterre, mon frere, et sy le treuve bon, et moy aussy. » Touttes foys, aulcuns souspectionnent que le Roy fist par finesse, de peur que le roy d'Angleterre n'en fit grosse alliance aultre part.

Comment mons^r d'Angoulesme, Françoys, premier de ce nom, fust sacrez roy de France à Rains, en Champaigne.

Affin que vous entendés, quant le roy Loys xij^e fut

qui convenait si bien à ses intérêts. Il eut lieu le 31 mars 1515. Voir *Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 89, col. 2.

mort, tous les princes de France se retirerent vers mons^r d'Angoulesme, et avoit ungne merveilleuse grosse court à Paris, et quant et quant tous les princes chrestiens envoyerent ambassades vers luy, et y vint ambassades pour l'Empereur mons^r de Nanssoz[1] et mons^r de Sainct Py[2] et pour le roy d'Angleterre nouvel ambassadeur maistre Bollant[3], lequelle apporta nouvelles que le roy d'Angleterre estoit content du mariage de la roy[n]e Marie, sa sœur, et du ducque de Suffort. De laquelle chose le Roy fut très content, car par se moyen il estoit asseurez que le roy d'Angleterre n'en povoit faire grosse alliance[4] aultre part; et luy fit faire le Roy despeche bonne de tout son douaire[5] qu'elle avoit en France. Et s'en retournit la dicte royne Marie[6] en Angleterre avecque le dict ducque de Suf-

1. Henri, comte de Nassau, vicomte d'Anvers, baron de Bréda, né en 1483, était fils de Jean de Nassau et d'Élisabeth de Hesse. Homme de guerre expérimenté et diplomate habile, il mourut le 14 septembre 1538. Voir Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. I, préface, p. XXVI à XXVIII.

2. Michel de Croy, seigneur de Sempy, conseiller et chambellan de l'archiduc.

3. Thomas Boleyn, père d'Anne de Boleyn.

4. Maximilien et le duc de Lorraine avaient pensé à la veuve de Louis XII. Voir la dépêche de Louis Maroton à Marguerite d'Autriche dans Le Glay, *ouvr. cité*, t. II, p. 73, note.

5. « Oultre, icelluy seigneur assigna à la Royne Marie, vefve du feu Roy Loïs XIIe, son douaire, qui estoit de cinquante mil francz et l'assigna sur les païs de Xaintonge et de Lodunoys, et sy luy donna pouvoir de pourvoir aux petitz offices dudict païs et de nommer aux aultres offices royaulx quelz qu'ilz feussent » (*Journal de J. Barrillon*, t. I, p. 17).

6. Voir *Journal de Barrillon*, t. I, p. 56.

fort et demeurent le dessu[s] dict maistre Boullant embassadeur pour le roy d'Angleterre.

Cela faict, vint madame de Bourbon[1] et touttes les dames et princesses de France pour accompaigner madame d'Angoulesme au sacre du Roy à Rains. Et partit le Roy de Parys et vint passer à Chasteau Thiery, lequel il donna au Jeune Adventureux, qui est belle ville et belle place, et de là à Rains, là où se trouverent tous les princes et peres de France, au moins ceulx qui y servoient. Et croy que de touttes la chrestienneté y avoit des ambassadeurs, et y vint mons^r le ducque de Lorraine[2], mons^r de Genevres[3] et mons^r de Sedan.

Et fut faict le sacre[4] du Roy merveilleussement beaulx et triumphant; et sesjourna quelquez jours à Rains, faisant bonne chiere, et tousjours les ambassadeurs avecque luy. Et alla ainssi jusques à Sainct Thiery[5], qui est à trois lieux de Rains, où fault que les roys de France voi[s]ent faire ung offrande; et de là à Sainct Marcoul[6] et y fit sa neufvayne : et est ung

1. Suzanne, duchesse de Bourbon, fille de Pierre II, duc de Bourbon, et d'Anne de France, mariée à Charles III, duc de Bourbon et connétable de France, née en 1491, morte en 1521.

2. Antoine le Bon, duc de Lorraine de 1508 à 1544.

3. Aymon de Genève, conseiller d'État et chambellan de Charles III, duc de Savoie, mort en 1551.

4. « Le jour de la Conversion de saint Paul 1515, mon fils fut oint et sacré en l'eglise de Rheims » (*Journal de Louise de Savoie*, p. 89, col. 2). Cf. le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 3, et surtout dans Marino Sanuto, *Diarii*, t. XX, col. 22 et suiv., le récit de l'ambassadeur vénitien Pasqualigo.

5. Saint-Thierry, Marne, cant. de Bourgogne. — 6. Saint-Marcoul-de-Corbeny, auj. Corbeny, Aisne, cant. de Craonne.

sainct de grant merite, et qui donne grande vertus à ung roy de France, car il guarit des escrouelles, et ne se passe an que le Roy n'en guarit ung mille personne, qui est ungne merveilleusse belle chose.

Cela faict, fut couronné à Sainct Denys[1], et fut son couronnement triumphant. Et après vint à Paris faire son entrée[2], qui fut merveilleussement belle ; or estoient tous les peres et princes et dames de France et beaulcoup d'estrangiers, tant Italiens que aultres. Les joustes[3] furent belles, tenant mons^r^ de Vendosme, mons^r^ de Sainct Pol[4] et le Jeune Adventureulx et

1. « Puis après s'en vint à Sainct-Denis en France, où il a esté couronné roy, comme les roys ont accoustumé estre. Il y eut une moult belle et sumptueuse feste et très excellente, où il y avoit moult de princes et seigneurs » (*Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 3).

2. Le 15 février 1515. « Après le sacre du roy François, premier de ce nom, et sa couronne prinse à Sainct-Denys, s'en revint faire son entrée à Paris, qui fut la plus gorgiase et triumphante qu'on ait jamais veu en France ; car de princes, ducz, contes et gentilzhommes en armes, y avoit plus de mille ou douze cens » (*Le Loyal serviteur*, p. 370). Cf. la lettre de Mercurin de Gattinare à Marguerite d'Autriche, datée du 16 février 1515, qui donne une intéressante description de cette entrée du roi à Paris (Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 59 à 62), et aussi l'*Ordre observé à l'entrée du roi François Ier à Paris, en l'an 1514, au retour de son sacre* (Godefroy, *Cérémonial français*, t. I, p. 266-278).

3. Voir *Le Loyal serviteur*, p. 370 ; le *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 32, et le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 4. Cf. la *Publication des Joustes publiees a Paris a la table de marbre par Montioye premier heraulx darmes du roy d'france* ; au Cabinet des estampes de la Bibl. nat., la collection de l'Histoire de France à l'année 1515.

4. François de Bourbon, comte de Saint-Pol, frère de monsieur de Vendôme.

aultres seigneurs et princes, et estoit des venans mons^r d'Allençon, mons^r de Bourbon[1], mons^r de Guyse[2]; et fut le tournoy le plus beaux du monde, tant à pied que à cheval. Après le tournoy, les bancquetz et festins, qui se fierent avecque les dames, ne fault poinct que je vous en parle, car il furent les plus beaux du monde.

Or, ce temps pendant que ses choses se faisoient, le Roy ne son conseil ne perdoient poinct tamps (tant) avecque les ambassadeurs des princes qui estoient vers luy, car il (les) reconformit la paix et alliance avecque le roy de Castille, et y fut faict le mariage de sa fille aysnée, madame Loyse[3], avecque le sus dict roy de Castille. Aussy fut renforcée l'alliance du roy d'Angleterre[4] et celle d'Escosse, et les intelligence qu'il avoit en Itallie[5];

1. Charles de Bourbon, connétable de France, tué à l'assaut de Rome le 6 mai 1527.

2. Claude de Lorraine, comte de Guise, mort en 1550. Il fut créé duc et pair en 1528.

3. C'est une erreur de Florange, puisque Mme Louise ne devait naître que le 19 août 1515 à Amboise; il s'agit du projet de mariage de la princesse Renée, fille de Louis XII, avec l'archiduc Charles d'Autriche (le futur Charles-Quint), qui fut convenu le 24 mai 1515. La princesse apportait une dot de 600,000 écus d'or au soleil et le duché de Berry qui serait donné pour 400,000 écus, mais dont le roi se réservait la pleine souveraineté. Voir Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, p. 62 et suiv.

4. Voir Rymer, *Fœdera*, t. VI, 1re partie, p. 89, col. 1.

5. Les ambassadeurs vénitiens Pietro Pasqualigo et Sebastiano Guistiniano furent reçus le 25 mars en audience solennelle. Le roi leur fit l'accueil le plus gracieux et leur annonça son prochain départ pour l'Italie, leur promettant d'être le fidèle allié de la Seigneurie (Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, p. 66 et suiv.).

puis, cela faict, le Roy s'en alla[1] à Bleys et se departirent les princes pour retourner chascun à son pays.

Comment le roy Françoys, premier de ce nom, après avoir mys ordres à ses affaires en France, commença à dresser son armée pour aller en Itallie. Anno 1515.

A l'an 1515, le roy Françoys, se voyant paisible de tous costez et jeune, riche et puissant, et homme de gentilz cœur, et les gens autour de luy qu'il ne luy desconseilloient point de faire la guerre, qui est le plus noble exercisse que peult avoir ung prince ou ung gentilz homme, mais que soit à bonne querelle, commença dresser son armée pour faire son voyage d'Ytallie; [car il en estoit pressé par les parts qui tenoient pour lui au dict Italie].

Le Roy fit incontinent despecher par tout pour avoir lantskenecht, et envoya le ducque de Suffort[2] d'ung costé et manda au seigneur de Sedan et au Jeune Adventureux luy en faire venir ung nombre; aussy fit il à mons^r de Gueldres, de la quelle choze il luy promist luy faire general de tous les lantskenecht, qui furent en nombre de vingt six mille.

Et, à dire le vray, quant son armée fut faict, ce fut ungne des plus belle que je veis oncques; car, quant le Roy fut à Lyon, mons^r de Gheldres et tous les princes se trouverent vers luy, et fit merveilleussement bon recoueil au dict seigneur de Gheldres. Aussy se trouvit au dict Lyon mons^r le ducque de Lorraine, auquelle le

1. Le roi, la reine et Madame partirent de Paris pour Blois le 24 avril 1515. Ils arrivèrent dans cette ville le 23 mai.

2. Richard Poole, duc de Suffolk, déjà mentionné à propos de l'expédition de Navarre. Voir ci-dessus, p. 107.

Roy luy fit merveilleussement bonne chiere. Et fit le compte de son armée[1] et le gect et trouve, comme vous dis, le nombre de xxvj mille lantskenecht, desquelle estoit chiefz le ducque de Gheldres, et les principaulx de luy estoient le ducque de Suffort, le conte Wolfz, Brandech, et ung capitaine qui avoit à nom Cincqniel[2] Opemberch, gentilz homme de mons^r de Gheldres et qui l'avoit bien servy en ses guerres de Gheldres ; et le capitaine Thamise, qui amenoit six mille lantskenecht qui se nommoient la Bende Noire[3], la plus belle bende que je vis jamais, et leur fit mons^r de Sedan leurs monstres à Maisiers[4] sur Meuse et de là les envoya en diligence vers Lyon après le Roy, qui passoit desja les mons.

Et avoit le Roy avecque luy deux mille v^c hommes d'armes d'ordonnance, xv^c chevaulx legier, sans les penssionnaires et gentilz hommes de sa maison et de ses gardes. Et avoit aussy dis milles adventuriers françoys, dont estoient les capitaines Lorges[5], mons^r de

1. « Déjà le roy de France qui s'étoit rendu à Lyon avec toute sa Noblesse et les Ducs de Loraine et de Gueldre, faisoit marcher vers l'Italie la plus nombreuse et la plus belle armée qui depuis très-long temps eût passé les Monts » (Guichardin, liv. XII, p. 399). Jean Barrillon donne le chiffre de 30,000 hommes de pied. Voir l'énumération qu'il fait de l'armée du roi, t. I, p. 68 et suiv.

2. Dans l'édition Petitot, p. 279, on lit : *Michel Opembergh*.

3. « Se chiama banda negra, per esser de una montagna apresso Friburg in confin de sguizari, chiamata Montenegro, *etiam*, perché, per ditto de ogniuno sono vestiti di negro » (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 25).

4. Mézières, Ardennes.

5. Jacques de Montgommery, seigneur de Lorges, fils de Robert de Montgommery.

Bonivet et Maullevrier, et dix milles Gascons que Biscayens et Navarroys, que menoit Pier Noiare, chiefz de tous les gens de piedz françoys, et avoit avecque luy le baron de Grant Mont, Henry Gonet et plussieurs aultres gentilz capitaines; et avoit faict le dict Pietre Noaire ungne façon de parcque, où avoit ungne façon d'artillerie que le Jeune Adventureux avoit aprins, merveilleussement belle, et n'estoit pas plus longues que deux piedt. et tiroit cincquante boullés à ung coup, et servit fort bien, et en fit faire l'Adventureux trois cens pieces à Lyon, qui se portoient sur mullés, quinze jours avant que le Roy [partit], par l'ordonnance du dict seigneur; et est ungne façon d'artillerie de quoy on n'a poinct encorre usé.

Les noms des capitaines que le Roy avoit avecque luy vous seroient loing à les nommer; mais les princes estoient : mons^r d'Allençon, mons^r de Bourbon, mons^r de Vendosme, mons^r de Gheldres, mons^r de Lorraine, mons^r le grant maistre de Boysy, mons^r de Lotrecht, pour l'heure marischal de France, mons^r de Bonivet, qui après la mort mons^r de Graville fut admiral de France, car il en avoit le don et la reserve de long temps, mons^r de la Palice, marischal de France, le seigneur Jean Jacques Trivulse[1], marischal de France, mons^r d'Ymbercourt, mons^r de Bayart, le conte de Sanserre[2], le Jeune Adventureux avecque deux cens hommes d'armes, cent de sa bende et cent de son pere dont estoit lieutenant le seigneur de Jamais, frere de l'Adventureux, mons^r d'Aubigny, le baron de Biart,

1. Le manuscrit porte : *Chatregousse*.

2. Charles de Bueil, comte de Sancerre, tué à la bataille de Marignan.

mons[r] de Bussy d'Amboyse, La Clayette[1], le grant escuyer G[a]llias et aultres compaignons italliens, et beaulcoup d'aultres capitaines françoys qui seroient trop loing à les vous nommer.

Et tous les princes et chiefz que je vous nommes, sans ceulx desquelle ne vous sçaroye nommer, estoient chiefz de cent, de cincquante et de quarante hommes d'armes. Et avoit le Roy son artilleriez merveilleussement bien equippé, et estoit en nombre de septante deux grosses pieces, et deux milles cincque cens pionniers, dont estoit chiefz le seigneur d'Arminacq, Gallioth, grant maistre de l'artillerie de France, et estoit le dict equippaige à la façon de France, qui est telle que chascun scet.

Et print congiez le Roy de madame sa mere et de sa sœur, duchesse d'Allençon, qui estoient venu jusques à Lyon. Et partit[2] le Roy de Lyon et ce mist le Roy dedans les montaignes avecque son armée, et laissa sa mere regente[3] en France et aultres gens de

1. Aymar de Chantemerle, bâtard de la Clayette.

2. Le 30 juillet 1515 (*Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 17).

3. « Comme pour le vray et juste droict et tiltre que avons au duché de Milan, nostre héritaige, ... le quel duché est détenu et usurpé par Maximilien Sforce, nostre ennemi et adversaire, ayons par grande et meure délibération fait dresser et mettre sus une grosse et puissante armée, pour, moyennant l'aide de Dieu nostre créateur, et de nos bons et loyaulx serviteurs, amis et confédérés, icelui réduire en nostre obéissance, et ... considérans que tous les princes et seigneurs de nostre sang nous suivent et accompagnent en ... nostre entreprinse, ayons advisé bailler la charge et pouvoir » de gouverner le royaume « à nostre très chère et très amée dame et mère la duchesse d'Angoulême et d'Anjou, comme à celle dont

bien donnant bon conseille; et entre aultre y demeura mons^r^ d'Orval[1] et le seigneur de Sedan pour la Champaigne et les frontiers, mons^r^ d'Esparot[2], frere de mons^r^ de Lotrecht en Guyenne, et par tous le pays gens de bien et gros personnaiges.

Comment le Roy se partit de Lyon pour achever son entreprinse et comment Prosper Coulonne fut prins par le marischal Cabannes, seigneur de la Palice, et de ce qu'il y fut faict. Et comment le seigneur de Lotrecht et le Jeune Adventureux suyverent les Suysses qui se retournoient vers Saluce.

Quant le Roy fut dedans les montaignes et passé oultre Grenoble, le marischal Cabannes avoit quelquez espies et intelligence en Itallie, et de long tamps fut advertis comme Prosper Coulonne[3] estoit en une petit[e] ville en la fin de Piedmont, nommez Ville-

avons totale et parfaicte confidence et ... qui y saura saigement et vertueusement acquitter par sa prudence » (Lettres patentes données à Lyon le 15 juillet; Isambert, t. XII, p. 38 et 39).

1. « Et fault noter que ledict seigneur, avant qu'il partist de Lyon, avoit ordonné les lieutenans et gouverneurs des provinces de son royaume, comme le seigneur d'Esparros, lieutenant en Guyenne, le comte de Laval, lieutenant en Bretaigne, le s^r^ d'Aumont, lieutenant en Bourgogne, le s^r^ d'Orval, lieutenant ou gouverneur en Champagne, le s^r^ de Tournon, lieutenant en Languedoc, et conséquemment des aultres provinces de son royaume » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 77).

2. André de Foix, seigneur de l'Esparre ou d'Asparros, était frère d'Odet et de Thomas de Foix.

3. Prospero Colonna était fils d'Antonio Colonna, prince de Salerne. Il était petit-neveu du pape Martin V et mourut en 1523. Brantôme lui a consacré un article (t. I, p. 145 à 151).

francque[1], avecque toutte la gensdarmerie, sans les Suisses.

Monsr de la Palice, [qui] estoit homme de guerre, prins son chemin vers le pays du marquisade de Saluce[2] et mons^r d'Aubligny, mons^r d'Imbercourt et mons^r de Bayart et cens hommes d'armes, et d'aultres capitaines avecque luy, et povoient bien estre en tout cinc[3] cent lance. La grosse arteillerie du Roy et quelquez gens de piedt prindrent leur chemin par le mont de Genevre pour descendre à Suze[4], car il n'y at mons par où l'artilleriez[5] peult passer que par là. Et le Roy et l'artillerie legiere print son chemin à Guylestre[6], qui sont trois montaignes diverses, et vingt descendre à ung chasteau sur ungne montaigne, petite ville en bas, nommée Rocquespervet[7], joignant du marquisade de Saluce. Or les Suisses avoient assiegez une petit[e] ville qui s'appelloit Dragony[8], et sont trois villes assés près l'ugne de l'aultre, l'ugne s'appelle Gony[9] et l'aultre Dragony, et la tierce Tragony[10], dont la plus grande part appartient au marquis de Saluce et l'aultre à mons^r de Savoye.

Les dicts Suysses ne sçavoient par où[11] les Françoys

1. Villafranca, sur le Pô, près de Pignerol.
2. Saluces, Italie, prov. de Cuneo.
3. Le manuscrit porte : *avecque*.
4. Suze, Italie, ch.-l. de prov.
5. Sur le passage du roi, voir sa lettre autographe à sa mère, Bibl. nat., ms. fr. 3021, fol. 2 et 3.
6. Guillestre, Hautes-Alpes, arr. d'Embrun.
7. Roccasparvera, Italie, prov. de Cuneo.
8. Racconigi, Italie, prov. de Cuneo.
9. Coni ou Cuneo, ch.-l. de prov.
10. Localité disparue.
11. « Les passages par le mont Genèvre et le mont Cenis étaient interceptés. Trivulce en découvrit un autre plus au

voulloient marchier et pour leur coupper le chemin vindrent assieger la plus prochaine ville des mons qui s'appelle Dragony, et n'y avoit dedans que des villains, et avoient les Suisses avecque eulx grosse artilleriez et y fierent grosse batteriez et bresche pour entrer dedans trente hommes de front. Ceulx de la dicte ville furent advertis que le Roy marchoit et esperoient de briefz avoir secours, comme il eurent, et pour ce recepverent l'assault deux ou trois fois et se deffendirent hardiment, et y demoura des Suisses beaulcoup, de sept à huyt cens.

Les Suisses, [après] avoir entendu que le Roy les approchoit, laisserent la dicte ville pour retirer leur artilleriez à leur honneur, pour ce qu'ilz n'estoient fors ne puissant pour combatre; car il n'estiont là que dix ou douze mille hommes et n'estoient poinct là pour attendre la puissance du Roy qui estoit telle[1] que vous aye compté; mais elle n'estoit poinct ensamble, et se j'eusse estez que des Suisses, j'eusse mieulx aymé avoir combattue le Roy à la descende des montaignes, sans avoir attendu que le Roy et son armée fut

sud, par le col de l'Argentière, qui pouvait conduire des Alpes du Dauphiné dans la plaine du Piémont, des bords de la Durance aux sources de la Stura. Ce chemin, que suivaient les pâtres et que n'avait jamais pris un homme à cheval, était presque entièrement barré sur deux points, du côté de la France par le rocher de Saint-Paul, entre Embrun et Barcelonette, et du côté de l'Italie par le rocher de Pié di Porco, entre Sambuco et Rocca Esparvero » (Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, p. 75 et 76).

1. Voir dans Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 12, la description que fit de l'armée de François Ier Maffeo Bernardo, secrétaire de la seigneurie de Venise.

toutte rassamblée et fut ungne grosse faulte à eulx. Or, retournons à mons^r de la Palice et laissons les Suisses [sur] le chemin de Saluce avecque touttes leurs artilleriez qu'il failloit qu'il tirassent au col, comme chevaulx, pour ce qu'il n'avoient loisir attendre leur chevaulx.

Le seigneur de la Palice, ayant passez les mons avecque sa gensdarmerie, fit telle diligence et tousjours bonne espiez sur espiez qu'i passa le Thezin[1], là où ses guydon le menoient; et quant il fut oultre le Thezin, à dix mille de Villefrancque, là où estoit Prosper Coulonne, deux heures devant le jour, envoya mons^r d'Ymbercourt avecque deux cens hommes d'armes, pour aller gaignier la porte de la ville où estoit Prosper Coulonne avecque douze cens hommes d'armes, sans les chevaulx legiers espaignolz; et pensoit Prosper Coulonne que ne fut encorre nouvelle des Françoys en allant en droit de Guillestre, par où le Roy descendoit, et aussy de la grosse artillerie qui venoit par Suze; mais i[l n]e se doubtoit poinct de la grande diligence que mons^r de la Palice avoit faict, lequel estoit descendu entre le[s] deux; et ne se doubtoient de riens. Et furent tous esbahis quant mons^r d'Ymbercourt, qui menoit l'advant garde, vint à la porte à belle course de cheval, et n'y sceurent jamais venir à temps qu'il ne trouverent gens qui ne le volloient fermer. Mais il y eult ung archier qui vint bouter sa lance entre les deux portes, tellement qu'ilz ne la sçurent jamais fermer, et à force de chevaulx entrerent dedans et

1. Ce n'est pas le Tessin, mais le Pô, que les Français passèrent pour gagner Villafranca.

repousserent tous les gens de cheval et de piedt qu'il trouverent, et y eult là gros combat[1], mais la grosse flotte y vint qui suyvit : il estoient rebouttez et fut le seigneur d'Ymbercourt bien fort blessiez au visaige, et sans poinct de faulte il estoit deux fois aultant de gens de dedans que ceulx qui assailloient; mais il furent prins en sy grant desordre qu'ilz n'eurent loisir de eux mettre en deffendre que bien peu. Et fut prins le seigneur Prosper Coulonne[2] et tous les capitaines nappolitains, tout ainsy qu'il alloient disner, et furent tous prins ceulx de dedans, et y eult beaulcoup de tuez.

Et cela faict, le marrischal Cabannes en advertit le Roy, desquelz en fut merveilleusement bien ayse[3], car c'estoit ung grande advantaige pour la conquest d'Itallie. Et après le marrischal Cabannes se retira vers

1. Le récit le plus détaillé et le plus intéressant de ce fait d'armes, qui eut lieu le 15 août, se trouve dans *Le Loyal serviteur*, p. 371-379. Cf. la *Chronique du roy Françoys Ier*, éd. Guiffrey, p. 7 ; le *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 79 ; *Mémoires de du Bellay*, éd. Michaud, p. 124, col. 1 ; le *Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud, p. 90, col. 1.

2. Prospero Colonna demeura prisonnier jusqu'au mois de février 1516. Le pape, à plusieurs reprises, demanda au roi de le mettre en liberté. Le 22 décembre 1515, il envoya l'évêque de Reate, neveu de Prospero, à François Ier, alors à Milan, pour le prier de délivrer Prospero Colonna. Le roi n'accéda au désir du pape qu'au mois de février 1516 ; il rendit alors sa liberté à Prospero Colonna, moyennant une rançon de 18,500 écus d'or et la promesse de ne plus porter les armes contre lui (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 175, 176 et 196).

3. La prise de Prospero Colonna fut une excellente chose pour le roi. « Or n'est il riens si certain que la prinse de Prospre Coulonne fist moult de service aux François ; car sans cela se feust trouvé à la bataille qui fut quelque temps après, et

le Roy et son camp avecque les prisonniers et tous les aultres capitaines, où que le Roy leur fit ung grant recueil, car il avoient bien gaigniez. Et de là ordonna[1] mons^r de Lotrech et le Jeune Adventureux avecque six cens hommes d'armes pour aller chevauchier les Suisses, qui menoient leur artiller[i]ez à leur col, comme je vous ay dict; la menerent de Saluce à Molt Caillier[2], et eulx estant là, le Jeune Adventureux sceut qu'ilz y avoit des Suisses en la ville de Thurin, ambassadeurs et les principaulx qui estoient venus vers mons^r de Savoie; et estoit le principal de eulx nommez Jehan Gandion[3] des plus fin de touttes les ligues, et voulloit practiquer quelquez traictié avecque mons^r de Savoye qui estoit neustre, et y pov[o]yent entrer Suysses et Françoys. Et le Jeune Adventureux, pour achever son entreprinse, advertit le conte de Sanserre, qui estoit jeune homme et homme de bon vouloir, lesquel avoit cincquante lances et se mirent en chemin, et se mist avecque eulx mons^r Lescuyr[4]. Et les chevaucherent

par son moyen s'i feussent trouvez tous les Espaignolz et le reste de l'armée du pape, qui eulx assemblez eussent fait nombre de mille hommes d'armes, qui estoient pour faire de l'ennuy et de la fascherie, dont on se passa bien » (*Le Loyal serviteur*, p. 379 et 380).

1. Le manuscrit porte : *ordonnée*.

2. Moncalieri, sur le Pô, à 9 kil. de Turin.

3. Sans doute Hans Gallation, lieutenant de Fribourg.

4. Thomas de Foix, seigneur de Lescun. Le roi le fit maréchal de France en 1518; il mourut après la bataille de Pavie le 3 mars 1525. Brantôme lui a consacré un article, t. III, p. 47 et suiv. — Ici on lit dans l'édition Petitot, p. 284 et 285, et dans celle de Michaud et Poujoulat, p. 49 et 50 : « ... avecques eulx vint monsieur de Lescun, frere de monsieur de Lautrec, qui depuis a esté mareschal de France, et

tousjours les Françoys jusques à ungne petite ville qui est à Monsr de Savoye, en la fin de Piedmont, laquelle se nomme Chevas[1]. Là fut ordonné le Jeune Adventureux pour aller tenir la dicte ville, à cause qu'elle estoit bonne françoise; et vindrent accompaigner le dict Adventureux jusques au bort de l'eaue

n'y avoit pas trois mois qu'il avoit quitté le rond bonnet et estoit evesque de Tarbes : et pour veoir la guerre l'avoit laissé, car il n'avoit point voulu estre d'Eglise; et estoit des premiers qui alloient aux champs, et vous asseure qu'il se fist gentil capitaine, et homme de bien, et est mort tel. Ledict jeune Adventureux et ses gens marcherent, et vindrent à Thurin, et laisserent trente hommes à la porte : le residu de la gendarmerie entrerent tout droict au logis où estoient lesdicts Suisses, qui se voullurent deffendre à coups de harquebutte; mais on leur commença à crier que le premier homme qui tireroit seroit haché en pieces, et qu'on bouteroit le feu à la maison; et cesserent de plus tirer, et se rendirent. Et cela entendu par monsieur de Savoie, envoya un gentilhomme devers ledict Advantureux, lui prier qu'il ne voulust point toucher auxdicts Suisses, ni les prendre ou emmener; car ce qu'ils faisoient estoit pour affaire du Roi, et à bonne intention; laquelle chose ledict Advantureux ne voullust croire, tant qu'un gentilhomme nommé Morette (*Charles de Solar, seigneur de Moretto*) vint, lequel apporta lettres faisant mention que ce que lesdits Suisses faisoient estoit pour le service du Roy. Et cela faict, ledict Advantureux les laissa aller : nonobstant il print leur foy, et après s'en retourna, et tous ses gens, à Moncallier, avecques monsieur de Lautrec, et de là où il estoit parti. Et lui arrivé, manda au Roy ce qu'il avoit faict, dequoi ledict seigneur Roy feust bien marri : car, si lesdicts Suisses eussent esté prins, il n'y eust jamais eu journée ni bataille, car c'estoient tous les principaux de toute l'armée. Et, comme je vous ay ci-devant dit, les Suisses tiroient leur artillerie au col, à faulte de chevaulx, et les François les chevauchoient tousjours... »

1. Chivasso, prov. de Turin.

cincque cens hommes d'armes, et les Suisses estoient de l'aultre costé de l'eaue, où estoit la dicte ville de Chevas, et leur artillerie avecque eulx; commencerent à battre la dicte ville de Chevas[1], et comme l'Adventureux avecque la gensdarmerie vouloit entrer dedans la dicte ville, veirent desjà que la ville estoit desjà prinse; car les villains se laisserent prendre et y fut tuez plus de trois milles personnes, jusques au petis enfans, et prebstres dedans l'esglize, et partout.

Quant les Suisses veirent l'Adventureux avecque la gensdarmerie, commencerent eulx deslogier pour gaig[n]ier pays, car il avoient peur que l'armée du Roy ne les attrappa, avant qu'il eussent gaignez Millan et les aultres Suisses qui leurs venoient au secours, et s'en allerent hors de la ville en ungne belle plaine, avecque leurs artilleriez. Et quant l'Adventureux vit ce, pousse dedans la ville et en tua quelque ung qui estoient demeuré derriere, et saulva aulcunes povre gens qui s'estoient boutez dedans une tour; et de là leur alla donner l'escharmouche en celle belle plaine de Chevas, là où coup de hacquebuttes ne coustoient riens; car il en avoit qui voulloit. Et, cela faict, se retira avecque mons[r] de Lotrech, qui manderent au Roy les nouvelles de Chevas et la cruaulté qu'ilz y avoit esté faict; de quoy le Roy fut fort mary. Et les Suisses[2]

1. Les Suisses se retirèrent d'abord à Pignerol, puis à Chivasso. Cette ville leur ayant refusé des vivres, ils la pillèrent presque aux yeux des Français, alors à Turin (Guichardin, livre XII, p. 406). Cf. le *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 84.

2. Les Suisses, « compromis dans leur position et par leur désaccord, abandonnèrent les lieux qu'ils occupaient au pied des Alpes et rétrogradèrent en se dirigeant vers le haut Milanais. Ils passèrent par Rivoli près de Turin, pillèrent Septima,

tirerent leur chemin vers Novarre avecque leur artillerie, qui leur faisoit ungne merveilleusse paine; car il failloit qu'il la tirassent la plus part au col, et la bouterent dedans le chasteau de la ville de Novare qui tenoit encorre pour eulx : et, ce faict, s'en allerent à Millan, où estoit le More Maximillian, ducque de Millan.

Icy devise de la journée faictes à Saincte Brigide près de Marignan, laquelles les Françoys gaignerent contre les Suisses par ung jour de Saincte Croix, au moix de septembre, et de la prinse du chasteau de Noarre.

Les Suisses estant retirez à Millan, mons[r] de Lotrech et le Jeune Adventureux revindrent où le Roy estoit avecque la gensdarmerie. Le Roy marchoit tousjours, tellement qu'ilz vint jusques à Novarre, où le chasteau tenoit pour les Suisses, et envoya devant le seigneur d'Armignacque et mons[r] de la Palice avecque une bende d'artillerie, six milles hommes de piedt avecque six cens hommes d'armes, pour venir à Novarre, et quant furent là arrivez, la ville se rendit et poinct le chasteau[1]; mais après avoir estez battue deux jours, se rendit, là où le Roy recouvrit tout plain d'artillerie et belles que ses predecesseurs avoient perdus.

saccagèrent Chivasso qui leur avait fermé ses portes, traversèrent Verceil, laissèrent à Novare leurs gros canons comme trop lourds à traîner, et, après s'être formés en deux grandes colonnes, ils marchèrent, ceux de Berne, de Fribourg et de Soleure sur Arona à la pointe du lac Majeur, ceux de Zurich, d'Uri, de Schwitz et des autres cantons à Varese, non loin de Como, et à Monza, un peu au-dessus de Milan » (Mignet, *Rivalité de François I[er] et de Charles-Quint*, t. I, p. 79).

1. D'après une lettre de Marco Antonio Contarini adressée

Cela faict, le Roy marchoit tousjours le droict chemin de Millan et fit tant qu'il vint à Biegras[1], petite ville à dix mille de Millan, sur la riviere, et est le chemin de Millan à Rome, là où le Roy se arresta et toutte son armée pour soy raffrechir, car il n'avoit poinct reposez depuis qu'il estoit departy.

Et ce tamps pendant, se menoit ungne practicque avecque les Suisses pour faire paix entre le Roy et eulx, et cela faisans, le Roy regaignoit toutte sa ducé de Millan et le More demouroit tout seul. Et fut regardé entre le Roy et les Suisses de se trouver à Galleras[2] pour confermer ce qui avoit esté parlementées et accorder[3] entre eulx.

à son frère de Verceil le 29 août 1515, ce fut Pedro Navarro avec 10,000 fantassins et Jean Jacques Trivulce avec 700 lances qui prirent Novare. François I[er] fit son entrée dans cette ville le 30 août : « Quel dĭ di 29, la rocha di Novara si rese, e a dĭ 30 intrassemo con el Re in quella terra, e ritrovassemo l'artelaria che hora do anni, in la rota di francesi, sguizari tolse, de la qual 4 pezi grossi sono sta conduti in campo » (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 25 et 41). La *Chronique du roy Françoys I[er]*, éd. Guiffrey, p. 10, confirme ce récit et aussi le *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 91.

1. Abbiategrasso, prov. de Milan.

2. Gallarate, prov. de Milan.

3. Allusion à une première tentative du duc de Savoie pour amener la paix entre François I[er] et les Suisses. François I[er] avait consenti à une alliance avec les Suisses, auxquels il donnait 400,000 écus d'or, plus une rente de 40,000 écus équivalente à celle que leur faisait le duc Maximilien pour la garde du duché. Le roi accordait 300,000 écus au soleil pour les terres qu'il possédait dans le duché de Milan. François I[er] promettait, en outre, à Mamixilien Sforza un duché en France et s'engageait à pourvoir magnifiquement le frère du duc s'il embrassait l'état ecclésiastique. Le bâtard de Savoie à Verceil

Et envoya le Roy pour sa part ambassadeur mons^r le bastard de Savoye, depuis grant maistre de France, et mons^r de Lotrech et avecque eulx cincque cens hommes d'armes, et leur baillit cent cincquante mille escus pour porter aus dicts Suisses. Et pensoit sans poinct de fault le Roy avoir du tout appoinctement avecque eulx, et n'y faillirent les dicts Suisses de leur costé et eulx y trouver et parlerent ensamble les dicts ambassadeurs de leurs affaires.

Or, le cardinal de Syon, qui estoit le plus maulvais Françoys[1] qui fut oncques et qui avoit amenez les Suisses au secours du More, entendit, et aussy fit le More, que l'appoinctement se voulloit faire entre le Roy et les Suisses et qu'il ne viendroit poinct au dessus de leur entreprinses. Le dict cardinal fit sonner le tambourin, fit assambler tous les Suisses en la place du chasteau de Millan et fit là faire ung rang et luy au millieu en ungne chaiere, comme ung regnart qui presche des poulles, et leur fit entendre[2] que le Roy n'avoit comme poinct de gens avecque luy, car il avoit envoyé ungne partie de son armée à Galleras et qu'il combattoient

était tombé d'accord sur ces conditions avec les ambassadeurs suisses, qui avaient promis la ratification de leurs seigneurs. Pour le traité de Galleras, 8 septembre 1515, qui, à peu de chose près, confirmait les conventions de Verceil, voir le texte publié dans le *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 102.

1. « Se bon prophète le cardinal de Syon, qui toute sa vie a esté ennemy mortel des François » (*Le Loyal serviteur*, p. 381).

2. Guichardin (liv. XII, p. 413) prête au cardinal de Sion un discours très emphatique et véhément. Celui que rapporte Barrillon montre bien toute la finesse et l'astuce du cardinal, lequel s'embarrassait peu de l'appareil oratoire alors à la mode. Il semble plus près de la vérité (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 114).

pour l'esglize saincte, et que jamais gens n'auroient tant d'honneur en leur affaire qu'il arroient. De ce faict, leur fit prendre chascune ungne clefz et donna quelques argent aux capitaines particuliers. Or estoient les Suisses dedans Millan[1] trente huyt milles, et avoit en ces bendes quelquez capitaines particuliers, lesquelle avoient pensions du Roy, astoient assés bon françoys, entendoient bien la finesse du cardinal de Sion, prindrent conseil avecque leurs gens. Et estoient les hault cantons comme Jurik, Urik, Berne, Dondervalde[2], et les principaulx estoient bon françoys et gentilz de Berne, nommez Albert de la Pierre[3] qui communicqua la finesse du cardinal de Syon et remonstra à tous ses capitaines et ses compaignons des haulx cantons la honte que ce leur seroit à touttes la nation de tromper ung telle prince comme le Roy, veue qu'il[4] estoit accordé avecque luy et leurs ambassadeurs estre avecque ceulx de France au dict Galleras. Et comme il debatoient ces querelles, le cardinal de Syon avoit desjà gaignez les aultres capitaines, et fit sonner l'alarme pour ce que le Jeune Adventureux et le conte de Sanserre estoient venus faire l'escharmouche[5] devant la ville et avoient tuez quelquez Suisses qui estoient

1. D'après Barrillon, les Suisses de Milan n'étaient que 32,000, t. I, p. 113.

2. Unterwald.

3. Albert de Stein, capitaine suisse, indigné du procédé du cardinal de Sion, se retira en Suisse avec plusieurs compagnies par le chemin de Côme, laissé libre exprès par le roi (Guichardin, liv. XII, p. 409).

4. Le manuscrit porte : *s'il*.

5. La Trémoille était venu escarmoucher jusqu'aux portes de la ville (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 113).

venuz à l'escharmouche, et fit saillir les dicts Suisses et fit tirer du chasteau quatre pieces d'artillerie et fit sonner le Coron de Bueuf ou de la Vache, et cestuy d'Ondervalde qui s'appelloit le Coron de la Vache et fit marcher, luy avecque eulx, droict au camp du Roy.

Quand il furent hors de la ville, Albert de la Pierre et les aultres capitaines des hault cantons arresterent leurs gens qui estoient bien le nombre de quatorze mille, et remonstrant aux ghemaine et leurs compaignons comment il ne voulloient poinct faulser leur foy et leur serment, ny aller contre l'honneur à l'appetit d'ung cardinal et du More, et, pour le vous faire court, s'en retournerent xiiij mille des hault cantons, dont Albert de la Pierre estoit l'ung des principaulx capitaines et s'en retournerent au pays des Suisse. Et le demeurant avecque le cardinal de Syon, qui estoient xiiij milles et quelquez Millanois de la partie du More, et environ cincque cens chevaulx, commencerent à marchier et estoit environ trois heures après mydy[1].

L'Adventureux voiant les marchier, laisse quelquez gens derriere pour les chevauchier et pour veoir ce qu'ilz feroient, et vint devers le Roy[2], là où il le trouva à sa chambre, là où il assayoit ung harnas d'Allemaigne pour combattre à piedt, lesquelle luy avoit faict apporter son grant escuyer Galliace, et estoit le dict harnas merveilleusement bien faict et fort aysée, tellement qu'on ne l'eut sceu blesser avecque ungne esguille ou ungne espingle. Et incontinent qu'il veit l'Adventureulx, luy

1. Le vendredi 13 septembre.

2. D'après Jean Barrillon, ce serait le s^r de Rochebaron, envoyé par le connétable, qui aurait averti le roi de l'arrivée des Suisses, t. I, p. 116.

sallit au col et luy demande des nouvelles de Millan, laquelle le Roy luy avoit envoyé, et luy dict : « Comment vous estes armez[1] et nous attendons au jour d'huy la paix? » L'Adventureux luy fit responce : « Il n'est plus question de ce mocquer ny attendre paix, et vous fault armer comme moy, et faict sonner l'alarme, car au jour d'huy vous aurés la bataille, ou je ne me congnoy poinct à la nation à qui vous avés affaires. »

Ce faict, affin qu'on ne pensa que ce fut tromperie, le dict Adventureulx avoit ungne trompette avecque luy, auquel il fit sonner l'alarme.

Et quant le Roy veit que c'estoit en bonne esient, commença à soy armer et print Bartholomy d'Alviane[2] par la main et luy dist : « Seigneur Bertholemy, je vous prie que allés en diligence faire marcher vostre armée et venés avecque la plus grande diligence que povés, car vous voiés que l'affaire en est. » Et se partit le seigneur d'Alviane en diligence en poste pour faire ce que le Roy luy avoit commandé, car il en avoit le mandement par la seigneurie de Venize, et, avecque ce, il estoit bon françoys et le faisoit de bon cœur.

Cela faict, le Roy tint conseille et envoya l'Adventureux et luy baille la charge que debvoit avoir ung des vieilz marrischal de France, car il estoit encorre bien jeune, et luy commanda qu'il regarda les ennemys ce qu'il faisoient et en quel ordre il marchoient et luy fist sçavoir, affin qu'il ordonna sa bataille. Et quant il veit

1. Le manuscrit porte : *arrivez*.

2. Barthélemy d'Alviane avait laissé son armée à Lodi Vecchio et était venu trouver le roi à Marignan. Voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 100.

que les Suisses venoient et qu'ilz auroit la bataille, pria à mons[r] de Bayart[1], qui estoit ung gentilz chevallier, qu'il le fist chevallier de sa main, qui fut ung grant honneur au dict seigneur de Bayart de faire le Roy chevallier devant tant de chevalliers de l'ordre et tant de gens de bien qui estoient là. Laquelle chose il[2] fit et re[n]contra mons[r] de Bourbon et mons[r] de la Palice, qui avoient desjà l'alarme, lesquelz luy baillerent la mesme charge que le Roy luy avoit baillez. Et print avecque luy vingt homme d'armes et s'en alla au devant des Suisses et les rencontra à deux mille près du camp, et estoit desjà assés tart, et fierent samblant les dictes Suisses de eulx volloir logier. Ce que mandit l'Adventureulx au Roy, mais pour ce ne laissa pas à mettre tousjours ses gens en ordre, laquelle choze l'Adventureux et aussy fit mons[r] de Bourbon qui menoit l'advantgarde.

Cela faict, les Suisses marchoient tousjours et se ne logerent poinct et marchoient tousjours le grant pas. Et quant l'Adventureux veit ce, manda au Roy et à mons[r] de Bourbon que ce jour il auroient la bataille et que tout le monde se delibere de bien fraper.

J'avoye oublyé à dir comment mons[r] de Gueldre[3],

1. L'auteur commet ici une légère confusion. Ce n'est qu'à la fin de la bataille que le roi fut armé chevalier par Bayard : « Finito conflictu rex a Bayardo fieri miles voluit ... et de more, ipsius Francisci regis humeros ter nudo ense percussit et licet in castris essent Carolus, dux Borbonius conestabilis, et Vendocinensis comes, ac Sabaudiae, Ferrarraeque duces,..... hoc tamen honore Franciscus Bayardum ob insignem ejus virtutem donavit » (Du Rivail, p. 561).

2. C'est-à-dire *l'Adventureux*.

3. Le duc de Gueldre paraît au contraire avoir été de très

trois jours devant la bataille, pensant que l'appoinctement se fit, et aussy pour quelquez affaires qu'il disoit avoir en son pays, demanda congiet au Roy, et se retira : de quoy il fit très mal et furent marry tous ses amys et aussy fut madame la Regente, mere au Roy, et luy voulloit merveilleusement grant bien pour ce qu'ilz estoit son parens bien prochain ; et s'en alla ledict ducque de Gheldres en grande diligence et bailla sa cherge general des lantskenecht à mons^r de Guyse, son nepveu, qu'en fit merveilleussement bien son debvoir, qui fut fort blessez à ceste affaires et est ung honneste prince et gentilz compaignon.

Or, l'Adventureux avoit laissez sa bende de lx hommes d'armes avecque la bende de mons^r de Sedan que menoit mons^r de Jamais, frere du dict Adventureux, et leur avoit dict qu'ilz ne bougissent d'ung lieux où il les avoit mys avecque mons^r de Bourbon. Et y estoit le conte de Brayne[1], beau frere du dict Adventureux, lequel estoit venuz pour son plaisir, et y estoit aussy mons^r de Rochefort, bailly de Dijon, de quoy on a parlez par cy devant, mons^r de Saussy, frere du dict Adven-

bonne foi; le roi lui-même n'avait-il pas cru les négociations avec les Suisses heureusement terminées, puisqu'il leur avait envoyé 150,000 écus. *Le Loyal serviteur*, du reste, ne soupçonne pas le duc en cette circonstance : « Quelque propos d'appoinctement se mist sus, et le tenoit l'on quasi conclud; parquoy le duc de Gueldres, alyé et tousjours loyal serviteur de la maison de France, lequel avoit amené une troppe de dix mille lansquenetz au service du roy, s'en retourna en ses pays, mais il laissa ses gens à son nepveu le seigneur de Guyse, frère de ce gentil prince le duc de Lorraine, et à ung sien lieutenant qu'on appelloit le cappitaine Miquel » (*Le Loyal serviteur*, p. 381).

1. Amé de Sarrebruck, comte de Roussy et de Braine.

tureux, et mons^r^ de Vandenesse[1], frere de mons^r^ de la Palice, lesquel aussi y estoient venuz pour leurs plaisir. Et l'Adventureux, en retournant, ayant les Suisses sur les bras, et escharmouchant avecque eulx, trouve les dictes bende en lieu fort mal advantaigeux pour eulx et fut fort [mal] content; mais, puis qu'on estoit jusques là, [il en falloit faire son mieux]; car les dictes gens d'armes estoient mys de telle sorte qu'ilz ne povoient dissimuler le combat et estoient sy mal mys qu'il estoient les premiers combatans, qu'il ne povoient ayder le demeurant de l'armée ne les aultres eulx. Et incontinent que l'Adventureux fut venuz à eulx, fit prendre à chascun son abillement de teste et de donner dedans; et là[2] fut blessiez son cheval d'un coup de haquebutée dont il morut incontinent après. Et y fit merveilleusement bien son debvoir le conte de Brayne et y fut fort blessiez le cheval du bailly de Digeon qui fit aussy bien son debvoir; aussy firent le seigneur de Jamais et mons^r^ de Saussy et mons^r^ de Vandenesse qui estoit fort gentilz compaignon et y fut aussi blessez le viconte d'Estoge d'ung coup de hacquebutte en la cuisse, et y demoura des gens d'armes, mais pas beaulcoup. Sans poinct de faulte, le jeu estoit mal party, car les Françoys n'estoient que deux cens hommes d'armes contre[3] xiiij mille hommes, car, comme je vous ay

1. Le manuscrit porte : *Vendosme*.

2. Sur la bataille de Marignan, voir la lettre de François Ier à la duchesse d'Angoulême écrite au camp de Sainte-Brigide le 14 septembre 1515 (coll. Michaud, 1re série, t. V, p. 595; *Le Loyal serviteur*, p. 380; *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 120; la *Chronique du roy Françoys Ier*, éd. Guiffrey, p. 11). — Florange donne de la bataille un récit fort embrouillé; les détails sont exacts, mais il emmêle tout.

3. Le manuscrit porte : *compte et*.

dict, le demourant de leurs armée ne le povoit ayder. Et quant les lantskenecht veirent que l'Adventureux cerchoit, il en passa le canal où il estoient en bataille bien mille où xij^c^ pour donner sur les flans aux Suisses et combattoient là main à main. Quant les Suisses veirent qu'il avoient repoussez l'Adventureulx et la gensdarmerie qu'il faisoit retirer avecque l'armée de la grosse gensdarmerie, vindrent donner sur les dicts lantskenecht et renverserent toutte ceste bende qui estoit passé le dict canal, et sans poinct de fault, peu en eschappa. Or, avoient les Suisses quatre grosse pieces d'artillerie assise sur le grant chemin, et fut arresté leur artillerie à ungne maison que l'Adventureux avoit faict brusler et ne povoit guaires faire de mal aux Françoys, mais vous povés croire que l'artillerie du Roy qui estoit de lxxij grosse pieces, comme je vous ay dict, leur faisoit ung merveilleux desplaisir[1]. Cela faict, il boutterent oultre et souyverent leur fortune et vindrent combatre l'ungne des bende des dicts lantskenecht, main à main, qui durerent bien peu, car les Suisses [les] renverserent incontinent.

Et là fut bien combatu et fit la gensdarmerie françoise merveilles ; aussy fierent les adventurie[r]s françoys et le capitaine Lorges avecque eulx et tout plains de gentilz compaignons capitaines, et fut tué à ceste cherge Françoys mons^r^ de Bourbon[2] et mons^r^ d'Imbercourt

1. « Madame, le sénéchal d'Armagnac avec son artillerie ose bien dire qu'il a été cause en partie du gain de la bataille, car jamais homme n'en servit mieux » (lettre de François Ier à la duchesse d'Angoulême sur la bataille de Marignan, coll. Michaud, 1re série, t. V, p. 596).

2. François de Bourbon-Montpensier, duc de Châtellerault, frère du connétable.

qui estoit ung fort gentilz compaignon capitaine; aussy fut le conte de Sanserre et beaucoup de gens de bien.

La nuict vint. Les Suisses commencerent à chasser les gens d'armes d'ung costé et d'aultre et ne sçavoient où il alloient et on les tuoit partout où on les trouvoit. Aussy estoient les lantskenecht et les gens de piedt françoys eschartez comme les aultres et demoura[1] le Roy auprès de l'artillerie, qui n'avoit poinct ung homme [près de luy], et [fist] ungne cherge avecque vingt hommes d'armes qui servirent merveilleusement. Et cuyda le Roy estre affollez et vous asseure ma foy que ce fut le plus gentilz compaignon et bon capitaine de toutte son armée; et ne voullut jamais abandonner son artilleriez et fit rallier le plus de gens qu'il peult autour de luy. Et les Suisses qui furent bien près de l'artillerie, mais il ne la veirent jamais, et avoit ung feu auprès de la dicte artillerie que le Roy fit estaindre, pour tant que les Suisses estoient sy près de eulx et de peur qu'il ne là veissent que l'artillerie estoit si mal accompaignez.

Et demanda le Roy à boire, car il estoit fort alteré, et y eut ung pieton qui luy alla querir de l'eaue qui estoit toutte plaine de sang[2], qui fit tant de mal au Roy,

1. « Et croyez, Madame, que nous avons été vingt-huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ni manger » (lettre de François Ier à la duchesse d'Angoulême sur la bataille de Marignan, coll. Michaud, 1re série, t. V, p. 596).

2. « Le Roy ne perdit jamais son artillerie, et si alloit de lieu en aultre donnant tousjours couraige à ses gens, en sorte que sans luy et sa présence les Françoys estoyent en grand danger d'avoir du pire. Ceste nuict luy fut dure à passer, car il ne coucha ne dormit ailleurs que sur le lymon d'une charrette, tout

avecque le grant chault qu'il avoit, qu'il ne luy demoura riens dedans le corps. Et se mist le dict Roy dessus ungne charette d'artillerie pour ung peu se reposer et pour soullager son cheval qui estoit fort blessiez et avoit ungne trompette avecque luy itallienne, nommée Christofle, qui servit merveilleussement bien, car il demeura tousjours auprès du Roy et entendoit on ceste trompette par dessus touttes celles du camp, et par cela on sçavoit où estoit le Roy et se retiroit on vers luy, et mons[r] de Vendosme et le Jeune Adventureux qui sçavoient leurs langaige raillirent les lanskenecht tellement que le Roy en eult incontinent quatre mille auprès de luy, et [les] luy amena Brandecque et les aultres capitaines sievoient à la fille.

Or, puis que je vous ay devisée que faisoient les Françoys, il fault que je vous die[1] que faiso[i]ent les Suisses, de puis que la nuict fut venuz. Il furent deliberez de faire cherge au Roy et fut pour ce qu'il avoient faict ung feu au millieu de eulx, là ungne bende d'artillerie allit donner à travers de eulx, qui leur porta ung merveilleux dommaige et très grant. Touttes fois, quant il eurent bien advisé, il veirent qu'ilz n'estoient poinct le nombre des gens qu'il leur falloit, et se retirerent et commencerent à faire sonner les deux groz [cornez] d'Uri et de Dondervalde, et par le moyen de cela leurs

armé et ne cuida onc trouver d'eaue pour boire, parce que les ruisseaulx qui estoyent autour dudict lieu avoyent perdu leur couleur naturelle et estoyent tous rouges du sang des occis, et au moyen de la grande chaleur du soleil; la poussiere (qui) avoit esté si grande que souvant on ne voyoit l'ung l'autre » (*Chronique du roy Françoys I*[er], p. 12).

1. Cf. le récit très intéressant et très consciencieux qu'a donné de cette bataille Mignet, t. I, p. 86 et suiv.

gens [qui] estoient eschartez se rallierent auprès l'ung de l'aultre et après n'avoient pas ung tambourin que sonna de leurs. Et y eut tout le long du jour et tout du long de la nuict combattu à quelquez endroict que ce fut. Et les gens d'armes françoys, en lieu des cornez, avoient trompettes par où se il raillioient.

Le jour vint, et se trouva là où le Roy estoit bien[1] vingt mille lantskenecht et touttes la gensdarmerie et tout le cas assez bien auprès, en ordre auprès de leur artillerie.

Si les Suisses estoient venuz le soir asprement assaillir (et) les Françoys, encorre y vindrent il le matin plus asprement; mais sans poinct de faulte, il trouverent le Roy et mons^r de Guyse avecque les lantskenecht qui les recepverent, et l'artillerie et les hacquebutte que les Françoys avoient leur fierent grant mal et ne peulrent comporter le fais et commencerent aller au tour du camp pour veoir et assaillir. Mais il ne venoient pas au point, fors ungne bende qui vint ruer sur les lantskenecht et l'artillerie. Mais quant ce vint à baiser les picques, glisserent selon ordre, sans les oser enfonser. Et y avoit ung groz capitaine qui estoit deva[n]t, lequel volloit mutiner les lantskenecht et parler à eulx et fut là tué. Et avoit mys les Suisses dedans la maison que l'Adventureux avoit faict bruller le jour devant deux pieces d'artilleriez qui battoit où le Roy estoit et faillit à tuer le Roy et quelquez gens de bien, mais touttes fois il en demeura quelques ung. Il y avoit ungne aultres bende qui se voulloit rallier avecque l'aultre pour venir donner sur l'artilleries des Françoys.

1. Le manuscrit porte : *ung*.

L'Adventureux, mons[r] de Bayart et mons[r] de Bussy d'Amboise avecque quelquez gens et cincquante hommes d'armes qu'il avoient avecque eulx entreprindrent de les charger et de leur donner aux flans. Laquelle choze il fierent et fut jectez par terre le Jeune Adventureux et quelquez gens d'armes des siens qu'il avoit, leurs chevaulx bleschez et affolleez, et sans mons[r] de Bayart qui tenoit bonne myne et qui ne l'abbandonna poinct et le seigneur de Saussy, son frere, qui luy rebailla ung cheval, il y estoit demouré. Or, luy remonté à cheval, il vit que les Suisses s'en alloient rompus et se bouttoient dedans ungne cassine[1], ungne grande maison, où l'Adventureux fit bouter [le feu] dedans et y demeura bien huyct cens hommes et le demeurant se saulva. Et vollut aller donner dedans mons[r] de Bussy d'Amboise et le guidon du dict Adventureux, nommé Tinteville, oultre le commandement du dict Adventureulx, car il vouloit avoir plus de gens auprès de luy; et furent tuez tous deux dedans ung fossez de coup de hacquebuttes et de coup de mallés, sans que jamais hommes y sçeut mettre remede dont fut dommaige. Et demoura[2] à la

1. « Lesdictz Suisses, sans plus tenir ordre, se meirent à la fuicte, la plus part de eulx blessez de coups de traictz, et quelque nombre de eulx se retira dedans le village de Sainct-Julian, au logis de monsieur le connestable, qui estoit grand, et se cachèrent aux greniers. Mais les lansquenetz et advanturiers, qui les suivoyent meirent le feu dedans le logis, par quoy une partie saillit par les fenestres, se cuidans saulver, mais estoient receuz à poincte de picques et de vardins, les aultres furent misérablement bruslez » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 124).

2. *Le Loyal serviteur* (p. 385) déclare que les pertes des Français furent grandes. Une lettre d'un des ambassadeurs vénitiens donne le chiffre de 200 gentilshommes tués et

dicte battaille beaucoup de gens de bien et entre y demourit le beau frere de l'Adventureux, nommez mons[r] de Roye, qui avoit faict du loing de la journée bien son debvoir et estoit homme de bien et gentilz compaignon et fut grant dommaige de sa mort.

Cela faict, les Suisses, ayant la battaille perdue, se retirerent aux chemin de Millan le mieulx en ordre qu'il povoient, et ne voullut jamais le Roy ne les capitaines qu'on leur donna la chasse asprement, et fut ordonné mons[r] l'admiral avecque trois cens hommes d'armes pour les conduire[1] jusques au porte de Millan.

Cela faict, le Roy vint à l'Adventureux qui venoit de faire l'execution de ceste maison et luy dict : « Comment mon amy, on m'avoit dict que tu estois mort. »

Sur quoy il luy respondit et dist : « Sire, je ne suis poinct mort et ne morez poinct tant que vous auray faict ung bon tour et service. » Et luy dist le Roy : « Je sçay bien, quelquez battaille que vous ayés estés, ne voullut estre chevallier. Je l'ay au jour d'huy estez, je vous prie que le veulliés estre de ma main. » Laquelle choze l'Adventureulx luy accorda de bon cœur, et le remercia de l'honneur que luy faisoit, comme la raison le vouloit. Et de là, se retira le Roy en son logis, et laissa mons[r] le grant maistre Boysy et le Jeune Adven-

80 blessés (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 97). — Guichardin hésite entre 14,000 et 8,000 pour les Suisses et 6,000 et 3,000 pour les Français (t. II, liv. XII, p. 418).

1. Les avis furent très partagés à ce sujet. Certains capitaines voulaient qu'on poursuivit les Suisses, d'autres estimaient l'armée trop fatiguée pour tenter cette entreprise. Il fut alors décidé d'assiéger Milan (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 137).

tureux avecque luy, en attendant que le demeuranz de l'armée fut logez, et cetera.

Or devise des ambassadeurs françoys et suisses qui estoient à Galleras. Et comment le Roy fit assieger le chasteau de Millan, là où estoit le More, qui se rendit par composition.

Le Roy ayant gaigné la bataille et tout le camp remis en bonne ordre, y eut quelque peu du bagaiges des Françoys perdu que leurs adventuriers pillerent meismes. Et pour ce qu'il y a long temps que je ne vous parlay de messr Bartholomy d'Alviane qui estoit allez querir les Venissiens, et vint toutte la nuict, et comme ce arriva à trois mille du camp, il rencontre ungne bende de Suysses qui fuyoient, lesquelz il deffit et y fut tuez cincque cens.

Et vindrent les Venissiens, le matin après[1] que la battaille fut gaignée, vers le Roy merveilleussement en bonne ordre, et arriverent au camp, là où le Roy alla[2] au devant, mille hommes d'armes, xij cens chevaulx

1. Florange est injuste à l'égard de Barthélemy d'Alviane, dont l'arrivée sur le champ de bataille de Marignan, le 14 au matin, eut une grande part dans la victoire du roi. Les Suisses, qui n'avaient pu entamer le centre où était le roi, ni l'aile droite, commandée par le connétable de Bourbon, avaient été plus heureux dans leurs attaques contre le duc d'Alençon. Ils avaient fortement entamé l'aile gauche, quand d'Alviane fondit sur eux avec ses hommes d'armes. Cette intervention de la cavalerie vénitienne acheva la victoire des Français. Cf. lettre de François Ier à sa mère (Michaud, 1re série, t. V, p. 596, col. 2) et aussi celles de Domenego Contarini (Marino Sanuto, *Diarii,* t. XXI, col. 102 et 106).

2. Le 15 septembre (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 127). Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 113 et 128.

legiers et xij mille hommes de piedz, bien accoustrés à leur mode, et xviij pieces d'artillerie bien equippé; et se misrent en ordre devant le Roy et firent tirer leur artillerie. Et vous asseure que le Roy leur fit ung grant recueil, car il estoient venuz à son service d'ugne bonne volunté, et se logerent au camp du Roy, qui leur fit bailler quartier.

Il y a longtemps que je ne vous parlay des ambassadeurs de mons[r] de Lotrecht et mons[r] le bastard de Savoye, qui estoient à Galleras avecque v[c] hommes d'armes et l'argent que j'ay devant dict. Quant il ouyerent tirer l'artillerie, il veirent bien que la bataille se donnoit; et estoient plus fort que les ambassadeurs suisses, lesquelz leur dirent que c'estoit maulgrez [eulx] le cardinal de Syon qui faisoit cet menez. Et estoient presque tout accordé, quant il sceurent les nouvelles de la battaille par les postes[1] que le Roy leur envoya. De quoy fut merveilleussement marry[2] mons[r] de

1. « Monsieur le chancellier, quand fut adverty que le Roy demouroyt toute la nuict au champ, se retira au logis dudict seigneur et escripvit trois lettres missives au nom dudict seigneur; l'une au mareschal de Lautrec et bastard de Savoye, qui estoient à Galleras ambassadeurs pour le Roy, les advertissant de la bataille et qu'ilz missent ordre à leur affaire, affin qu'ilz ne feussent surprins... » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 122).

2. Le roi plaisanta MM. de Lautrec et de Savoie d'avoir manqué la bataille. Il écrivit à sa mère : « Madame, vous vous moquerez de messieurs de Lautrec et de Lescun, qui ne se sont point trouvés à la bataille, et se sont amusés à l'appointement des Suisses, qui se sont moqués d'eux... » Lettre de François I[er] à la duchesse d'Angoulême du 14 septembre 1515 (Michaud, 1[re] série, t. V, p. 597). Lautrec et le bâtard de Savoie n'arrivèrent au camp que le 15 septembre (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 128).

Lotrech, et aussy fut le bastard de Savoye, car il avoient une grosse puissance avecque eulx de v^c hommes d'armes. Et partirent incontinent, car il leur sambloit bonne advis que cela faisoit faulte au Roy de la bataille, qui estoit chose vray. Et partirent sans baillier poinct d'argent ausdits Suisses, et arriverent au camp le soir dont le jour avoit esté la bataille.

Cela faict, le Roy regarda de mettre ordre à ses affaires. Envoyerent ceulx de Millan ambassadeurs[1] par devers le Roy et composerent avecque le Roy de eulx rendre à luy, ce qu'il fierent; et fut envoyé dedans la ville mons^r de Bourbon et mons^r de Lotrecht aveque ungne partie de l'armée du Roy. Et fut envoyé le conte Petnojare et le senechal d'Armignacque, maistre de l'artillerie, pour assieger le chasteau, là où estoit retiré le More Maximilian avecque v^c chevaulx, dont y estoit Succre ung des chiefz, Jehan de Mantoue[2] et quelquez aultres et xij^c Suisses, et assiegerent le chasteau de bien près, et Pettenojare qui commença à myner.

Or, laissons le siege devant le chasteau de Millan et retournons au Roy, qui envoya mons^r le grant maistre et l'Adventureux avecque ungne partie de l'armée à Cremonne et à Creme, et à touttes ces villes qui tenoient

1. « Da poi pranzo, è venuta la legatione de Milano, 18 oratoria Sua Majestà et *petita venia et misericordia* del commesso fallo, hanno facta la deditione di la terra. Sua Majestà li ha perdonato et factoli benigna acoglientia, sicome è suo costume, che il più benigno et mansueto sire non vidi mai. » Lettre de Contarini, 16 septembre (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 128).

2. Jean de Gonzague, frère de François II de Gonzague, marquis de Mantoue. Il avait amené des secours à Maximilien Sforza et s'était enfermé avec lui dans le château de Milan.

contre le Roy, et l'armée des Venissiens avecque eulx. Et le Roy se retira à Pavye, car il ne voulloit entrés dedans Millant que toutte ne fut à luy. Ce faict, marcha mons[r] le grant maistre vers Cremonne et ce vindrent ceulx de la ville rendre à luy, et après l'armée qu'il avoit entra dedans la ville de Cremonne et fit sommer ceulx du chasteau, lesquelz ne se vollurent pas rendre sy tost, mais prindrent ung terme s'il n'estoient pas secourus d'eux rendre. Et fut ordonnez l'Adventureux pour faire les trenchis autour de la ville et du chasteau, ce qu'il fit, affin qu'il ne puissent sailler de nuict; et en estant en ces tranchis, avoit avecque luy tout plein des gentilz hommes, et entre aultres y avoit l'ung des maistre d'hostel du Roy, qui avoit nom seigneur Severin, et vint donner ung coup de quennon du chasteau dedans le rampart où estoit l'Adventureulx, et eut sy grant peur le dict maistre d'hostel qu'i empoigna deux capitaines par le col, tellement que le[s] tira dedans les fossés avecque luy, et avoit le fossez bien trente piedz de parfond et leur rompit prez le col; de quoy fut bien rys après.

Le jour venuz du terme du dict chasteau qui avoient promys de eulx rendre, il se rendirent à la volunté du Roy, leurs bagues saulves.

Or, pour vous dire, quant le Roy vint pour conquester la duché de Millan, il promist au Venissiens de rendre ce qu'il tenoit de eulx delà la riviere d'Ade[1] et de leur ayder à conquester à ses propres despens. Cremonne[2] rendue à la volunté du Roy et plusieurs

1. L'Adda.

2. Ceci se passait en même temps que le siège du château de Milan par Pedro Navarro. — Lorsque le château fut pris,

aultres petite villes et chasteaulx, cela faict mons[r] le grant maistre alla mettre le siege devant Bresse[1], laquelle se rendit à luy. Après y avoir esté ungne espace de tamps, rendit la dicte ville de Bresse aux Venissiens, en ensuyvant la promesse du Roy, de quoy les Venissiens furent merveilleussement content; et ne restoit non plus que la ville de Veronne, que tenoit l'empereur Maximilian.

Cela faict, les Venissiens retournerent à Venize et misrent dedans les villes qu'il avoient conquesté bonne garnison, et mons[r] le grant maistre avecque son armée se retira vers le Roy et le Jeune Adventureux avecque luy. Et estoit le Roy à Pavye.

Or, ce temps pendant, on faisoit merveilleussement grosse battrie au chasteau de Millan et faisoient des mynes, Pettenojare[2] dont estoit conducteur, et son lieu-

Maximilien envoya des commissaires au château de Crémone ordonnant de le remettre au roi, qui le confia au seigneur de Buno (*Journal de Jean Barrillon,* t. I, p. 147).

1. « Durant ce temps, le Roy envoya le bastard de Savoye, avec grosse bande de gens d'armes et gens de pied, pour se joindre avec l'armée des Vénitiens affin de mectre le siège devant Bresse, qu'occuppoyt le roy d'Espaigne » (*Journal de Jean Barrillon,* t. I, p. 161). Cette ville ne fut prise qu'en 1516, le roi étant à Grenoble (p. 218). Voir aussi sur le siège de Brescia, Marino Sanuto, *Diarii,* t. XXI, col. 249-250.

2. « Le siège devant le chasteau de Milan continuoit tousjours et estoit ledict chasteau fort battu d'artillerye, de sorte que ung boullevert du costé du parc estoit prest à tumber. Aussy Petre de Navarre continuoyt sa myne et en brief temps estoit prest à y boutter le feu, qui eust faict renverser un grand pan de la muraille dudict chasteau; ce qui estonna fort ledict Maximilian Sforce et les Suisses qui estoient dedans ledict chasteau et tellement furent las et espouvantez d'icelluy siège que Maximilian Sforce demanda à parlementer avec Monsieur le

tenant estoit Henry Gonet, et aultresfois avoit esté capitaine du chasteau de Bresse, et mis[ne]rent [la casemate du dict chasteau de Milan et la fisrent tomber par terre; mais elle retomba presque aussi forte qu'elle estoit auparavant]. La cassematte ainssy mynée et les deffences rompues, tant de hault que des fossés, Pettenojare se print à myner le plat des murailles et ceulx de dedans volloient contreminer cela. Touttes fois il y avoit ungne myne de dedans qui estoit celle du chiefz, qui estoit le ducque, qui tenoit ungne maulvaise myne, et dient que cela les estonna plus que la myne de Pettenojare. Car sans poinct de faulte, le chasteau de Millan est ungne très bonne place, et l'avoit faict Loys xij^e de France roy, bien amender du temps qu'en estoit chiefz le chevallier de Louvain, gentilz capitaine.

Comme je vous dis, il vindrent à composition, eulx voyant pressez sans esperance de secours. Et fit le More appoinctement[1] avecque le Roy de lui rendre entre ses mains par tel si qu'i luy donneroit cincquante escus tous les jours à despendre, qui sont trente six mille

Connestable, ce qui luy fut accordé » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 146).

1. Le château capitula au début d'octobre. Voir à la Bibl. nat., ms. fr. 20615, pièce 38 : « Lettres promulguant le traité conclu avec Maximilien Sforza, par lequel ce dernier s'engage à remettre au roi les châteaux de Milan et de Crémone, moyennant quoi le roi promet d'accorder aux Milanais des lettres de grâce; au duc une pension de 36,000 écus et une somme de 94,000 écus payables en deux ans; à Jérôme Moron une charge de sénateur au Sénat de Milan, l'office de maître des requêtes de son hôtel et la possession du comté de Lecco; au seigneur de Gonzague, marquis de Mantoue, 2,000 ducats..., Pavie, le 4 octobre 1515. » Cf. Guichardin, liv. XII, p. 419.

escus. Laquelle choze le Roy luy accorda, et le demeurant s'en alla bagues saulves. Et par ainsy fut le chasteau rendue entre les mains du Roy.

Et vint[1] le More à Pavye vers le Roy, et le seigneur Jehan Mantoue avecque luy, et les Suisses en leurs pays, à qui le Roy fit bailler bonne conduicte. Et le capitaine Succre et les gens qui estoient venus de par l'Empereur s'en retournerent à Veronne, à qui le Roy pareillement fit donner bonne conduicte.

Le dict ducque Maximilian vint vers le Roy à Pavye, et y vint bien tart, et vint faire la reverence au Roy, et se rendit à luy ainssy qu'il luy avoit promys; et le conduisoit Gabriel de la Chartre avecque cincquante archiers de la garde. Et dist au Roy : « Sire, je me viengs rendre à vous comme vostre serviteur, vous suppliant que vous plaise moy retenir en vostre service et me tenir ce que m'avés promys et vous voulloir servir. Et vous promectz ma foy que me sens le plus heureux[2] homme de mon lignage d'estre tombé entre les mains d'ung telle prince que vous et aussy du bon traictement que me faictes. Car, comme j'estoye ducque de Millan, je n'en estoye pas ducque, mais vallet, car

1. « Ce faict, Monsieur le Connestable admena à Pavye devers le Roy Maximilian Sforce, lequel fut bien receu par ledict seigneur et, après qu'il eut séjourné à Pavye deux jours, ledict seigneur luy feyt accoustrer son estat et l'envoya en France devers Madame sa mère et luy bailla le sieur de Mortemart pour luy faire compaygnie » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 147). D'après Martin du Bellay, ce fut le seigneur de Mauléon, frère de La Trémoille, qui eut la charge d'accompagner Maximilien (Michaud, t. V, p. 127, col. 1re).

2. Voir le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, p. 26 et 27.

les Suisses[1] en estioient maistre et ne faisoient que ce qu'ilz volloient. »

Le Roy luy fist responce qu'il fut le très bien venuz, qu'il esperoit de luy faire de plus en plus meilleur traictement, et que ce n'estoit poinct le dernier bon tour que luy feroit et qu'i l'envoyroit devers sa mere, qui estoit demeuré Regente en France, « lesquel vous fera bon recoueil ». Cela faict, le Roy s'en alla souper et le More s'en alla en ungne chambre qu'on luy avoit faict apprester au chasteau de Pavye. Et lendemain matin, partit le dict More Maximilian et s'en alla en France et le fist conduire le Roy par les archiers de sa garde et par le capitaine Gabriel, qui en estoit chiefz, à Lyon, vers madame sa mere, qui attendoit tousjours à les nouvelles du Roy.

Or, comme ses choses se faisoyent, tant du siege de Millan que de l'allé de mons[r] le bastard de Savoye reconquester les villes, tant celle que appartenant au Roy, que aux Venissiens, le Roy ne dormoit pas et fit fort sagement. Car incontinent après la bataille que les Suisses furent retournez en leurs pays, le Roy trouve moyen pour envoyer ambassadeur devers les Suisses, laquelle chose il fit et y envoya. Et leur fit demander paix[2], laquelle il l'accorderent, après bien debattu tout plain d'affaires, et moyennant quelquez argent qu'on leur donna, et y furent comprins les quatorze quantons.

1. Guichardin, qui se montre fort sévère pour ce prince, dit qu'il était « charmé d'être délivré de l'insolence des Suisses, des exactions de l'Empereur et de l'artifice des Espagnols », (liv. XII, p. 423).

2. Sur les préliminaires et le traité de Genève, conclu le

Ces choses faictes, le Roy se preparoit pour faire son entrée à Millan, laquelle fut merveilleussement belle.

Comment, après que le chasteau de Millan fut rendue et le More envoyez en France, le Roy fit son entrée à Millan, tout armés, la plus belle entrée qu'il fut jamais faictes, et des belles joustes et tournoys qui y furent faictes, anno 1516.

Le Roy, ayant mys ordre à tous ces affaires et la ville de Millan estre preparée pour le recepvoir, le Roy se mist en chemin et se partit[1] de Pavye pour aller faire son entrée à la dicte ville de Millan, laquelle fut merveilleusement belle. Et avoit, sans ses gardes de sa maison, xij^c hommes d'armes et six milles lantskenecht armés, et vint en ceste equippaige jusques à Cassan, qui est sur le chemin à iiij mille de Millan et à iiij de Bynasques[2], là où tous les seigneur d'Ytallie et les groz seigneur de Millan, deux mille chevaulx, vindrent au devant de luy et d'aultres princes françoys qui estoient au dict Millan. Et en ceste ordre : les lantskenecht devant tous en ordre, et le Roy après les dicts lantskenecht, armés de toutte pieces, l'espée au poing et ses gardes en tour de luy, et après et ses gardes les seigneurs d'Itallie, et après cela douze cens hommes d'armes la lance sur la cuysse, et en tel estat et ordon-

7 novembre 1515, voir le *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 142, 148 et 164, et Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, partie I, p. 218 et suiv.

1. Le roi quitta Pavie le 10 octobre.

2. Binasco, prov. de Milan.

nance entra le Roy dedans la dicte ville[1], là où il luy fiereres les habitans ung merveilleux grant recoueilz, car il y entroit comme victorieulx. Et alla descendre au Domme qui s'appelle la maistresse eglize, et rendit illecque grace à Dieu, et avecque haultboys et trompettes et clarons, et en ceste mesme compaignie alla jusques à son logiz, qui n'estoit guaire loing de là. Cela faict, chascun se retira vers son logiz; et festoya le Roy le seigneur Jehan Jacques, le Galliace Viconte et tout plain d'aultres, chascun en faisant son mieulx. Et n'y eult jamais princes en Itallie qui fut mieulx festoyé des seigneurs et des dames qu'il fut, et, je vous asseure, les bonnes chieres et masques n'y furent poinct oublyé. Et huyt jours après son entrée furent faictes les joustes, où fut mons^r de Sainct Pol, l'ung des principal tenans en la grant place devant le chasteau, où estoient les lisses et eschaffaulx pour les dames. Et le Roy luy mesmes y vollut jouster, car il n'y faillit oncques, et là fut blesiez mons^r de Sainct Pol d'u[n]g coup de lance que luy donna mons^r de Bryon[2], et pour l'heure present n'en est encorres poinct bien guarrys.

1. « Le Roy partit de Pavye le xe jour d'octobre pour venir à Milan, où arriva le lendemain xie dudict moys et y fit son entrée qui fut fort triumphante, et vint loger au Palais près le domme et n'y coucha que une nuict pour ce que le logis estoit mal meublé. Le lendemain vint loger en la maison de Madone Darie au milieu de la ville » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 160). Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 233 et suiv. Voir Bibl. nat., Fontanieu, portefeuilles 163-164, fol. 207 à 211 : *l'ordonnance faite à l'entrée du très Chrestien Roy de France, Françoys de Vallois, premier de ce nom, dedans sa ville de Milan* (copie d'un imprimé très rare).

2. Philippe Chabot, comte de Charny et de Buzançois, seigneur de Brion, fils de Jacques Chabot et de Madeleine de

Les joustes faictes et ayant faict grant chiere, ce tamps pendant le Roy ne dormoit poinct, ny les ambassadeurs de touttes les villes et pays d'Italie ; et entre aultre, se menoit ungne menée du Pape[1] et du Roy pour se veoir l'ung l'aultre à Boulongne[2], laquelle chose fut accordé. Et vint devers le Roy le cardinal de Ferrare[3] de par le Pape, lequelle estoit fort honneste personne et ne bougoit d'avecque le Roy de tous les bancqués et festins que faisoit le Roy, et alloit tousjours en masque avecque luy, et estoit bien en grace du Roy. Et fut accordé la venuez du Pape et du Roy à Boulongne ; le Pape estant à Rome, fit les trois pars du chemin et le Roy n'en fit que le tierce, et chascun se commença à soy accoustrer pour son partement ; et partit le Pape de Rome le premier.

Comment le pape de Rome et le roy de France s'entreveirent l'ung l'aultre à Boulongne la Grace.

Le Roy estant advertis de la venue du Pape à Bou-

Luxembourg, défendit Marseille en 1524 et fut pris à Pavie. Il était amiral de France, conseiller d'État, chambellan et chevalier de l'ordre. Marié à Françoise de Longwy, il mourut en 1543.

1. Après Marignan, le pape avait envoyé à François Ier Louis de Canossa, évêque de Tricario, pour négocier. Léon X abandonna Parme et Plaisance et la paix fut signée le 13 octobre 1515. Voir Dumont, t. IV, partie I, p. 214.

2. « En ce temps, le Pape manda au Roy qu'il avoit désir de le veoir devant qu'il retournast en France et qu'il estoit content de venir jusques à Boullongne-la-Grasse, sy le Roy y vouloyt venir, ce que le Roy accorda » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 160).

3. Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, fils d'Hercule d'Este et d'Éléonore d'Aragon.

longne et qu'il approchoit, le Roy part[1] de Millan avecque tous les princes d'Itallie et mons^r le ducque de Lorraine avecque; et estoit fortement bien accompagnié, car il avoit xij^c hommes d'armes et six mille lantskenecht pour sa garde. Et vint ainsy jusques à Rieges[2] et Modene, là où vindrent plus de trente cardinaulx au devant de luy; et ne doubtés que le Pape luy fit faire tout l'honneur qu'il estoit possible de faire. Car voulloit bien avoir son amistié, aussy faisoit le Roy la sienne. Et fit ceste amytié mons^r le grant maistre Boysi, qui pour lhors gouvernoit le royaulme de France et en fit faire son frère[3] cardinal et depuis legat en France.

Le Roy vint jusques à Boulongne[4] en ces triumphe, et fut son entrée merveilleusement belle, tousjours en armes; et le Pape l'entendit en son siege et le receupt comme filz aisnée de l'esglize, sans souffrir que le Roy luy baisa les piedz et le vint ambrasser. Et le Pape

1. Le roi partit pour Bologne le 3 décembre, après avoir envoyé Lautrec et La Trémoille régler les détails de l'entrevue. Voir *Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 164 et 165.

2. Reggio d'Emilia (Italie), ch.-l. de prov.

3. Le 14 décembre. — Adrien de Gouffier était fils de Guillaume de Gouffier, seigneur de Boissy, et de Philippe de Montmorency. Évêque de Coutances en 1510, il devint grand aumônier de France. Nommé archevêque d'Albi en 1519, il mourut en 1523.

4. Le roi fit son entrée à Bologne le 11 décembre. Voir le *Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud, p. 90. « Le mardi, xie de décembre MV^c XV, environ unze heures du matin, le Roy entra dedans Boullongne. Le Pape y estoit arrivé quatre ou cinq jours auparavant, qui envoya au devant dudict seigneur ceulx de la ville en bon ordre, puis tous les officiers domestiques de sa maison et davantaige vingt deux cardinaulx, tous habillez en leur pontificat... » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 166).

avoit bien la myne d'estre ung fort homme de bien, et estoit homme fort craintif, lesquel aymoit fort la musicque; et estoit le Pape de la maison des Medicis à Florence.

Et fit merveilleussement grande chiere au Roy, et logerent tous en ung logis; et lendemain au matin le Pape chanta la messe[1] en la plus grande triumphe que jamais pape chanta, car mons^r^ le duc de Lorraine et tous les princes du royaulme de France le servoient, et y estoient les chantres du Roy et du Pape, lesquelz faisoient bon ouyr, car c'estoient deux bonnes chapelles ensambles et chantoient à l'envye. Quant ce vint à la fin de la messe, le Pape donna le *Corpus Domini* au Roy et à tous les princes de France.

La messe faicte, le Pape et le Roy disnerent ensamble et mangoient le plus du temps ensamble, et s'engendra entre eulx deux ungne amistié merveilleussement grande; et estoient souvent en ungne chambre, sans plus que eulx deux, devisant de leurs affaires. Et donna au Roy ungne vray croix, longue d'ung pied, des plus belles que je vis oncques, et luy donna quant et quant le jubilé au jour de Saincte Croix[2] en septambre, pour

1. « Le jeudy, XIIIe de décembre, le Pape célébra messe en la grande églize qui est devant le Palais. Le Roy et tous les princes et seigneurs y estoient et commancea ladicte messe environ midi et fynit à quatre heures du soir. Nostredict Sainct-Père donna pardon général à tous vraiz confez et repentans qui oiroyent icelle messe » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 174). Sur l'entrevue de Bologne, voir Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 285; Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXI, col. 376; et *Paris de Grassis*, cité par Raynaldi (*Annales*, t. XII, p. 105, XXIV).

2. La fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix tombe le 14 septembre.

ce que au meisme jour avoit gaignée la bataille : il donnoit plaine jubilé[1] et qu'on le porta à procession.

Et après, le Roy print congez[2] de luy avecque bonne asseurance de paix et amitié avecque l'ung l'aultre ; et s'en revint le Roy dedans sa ville de Millan faire la plus grande chiere que jamais, et cassit la plus grande part des gens de pied de son armées.

Comment le Jeune Adventureux retourna en France.

Le Roy estant à Millan, il ouyt dire que les Allemans se assambloient sur les frontiers de Luxembourg, et aussy que le pere de l'Adventureux, mons^r de Sedan, estoit fort malade, de laquelle chose l'Adventureux, [feust adverti par] mons^r le grant maistre de Boysi, qui estoit parent et allié du dict Adventureux. Et aussy avoit entendus que les lantskenecht, à qui le Roy avoit donné congiez, faisoient grant mal par le royaulme de France, especiallement la bende noir[e], et pour tous ces affaires renvoya le roy l'Adventureux en France et vint en bonne diligence, où estoit son pere, mons^r de Sedan, jusques à Jamais[3], qui est ungne bonne place et forte que le dict seigneur avoit faict faire de nouveau.

Or, advant[4] que l'Adventureux partit de France pour

1. Florange par jubilé entend sans doute une indulgence plénière analogue à celle que les papes accordaient à ceux qui assistaient aux fêtes du jubilé. Dans ce cas, elle aurait été accordée à ceux qui auraient pris part à cette procession.

2. François Ier quitta Bologne le 15 décembre 1515.

3. Il trouva dans cette ville son père, déjà convalescent, qui y avait établi sa résidence.

4. Le manuscrit porte : *advint*.

aller en Italie, s'estoit venu plaindre à luy ungne sienne parent[1] de ceulx des Molin[2], honneste dame et bonne; et les raisons de la plainct[e] estoient que luy l'avoit marié à ung gentilz homme[3] de Lorraine qui n'estoit poinct homme; et avoit estez sept ans avecque luy qu'elle ne vouloit rie[n]s dire, et par constrainct de luy elle s'en plaindit à ses parens. Et voulloit bien son dict mary [deffaire] le mariage, mais il voulloit avoir les biens d'elle, laquelle chose n'estoit poinct raisonnable; et se vint plaindre au dict Adventureux, lesquelz avoit promesse de ceulx de Messe de luy faire deslivrer ses biens, car elle avoit eu[4] despence de Rome[5] pour soy desmarier d'avecque luy et se marier à ung aultre; et luy avoient promys mess^rs de Messe de luy faire raison et justice : laquelle chose il ne trouva poinct estre faict à son retour, pour ce que l'adverse partie de sa cousine avoit trop grande faveur en la dicte ville, et sçachant le retour du dict Adventureux, sa cousine se vint plaindre de rechief à luy.

Laquelle plaincte par luy ouye, envoya ungne deffiance à ceulx de Messe et leur manda qu'ilz avoient

1. Perette Baudoiche, fille de Pierre Baudoiche, cousine de Florange.

2. Molin était un château dans la banlieue de Metz; auj. Moulins-lès-Metz (Lorraine).

3. Androwin Roussel, fils de Wairin Roussel, gentilhomme de Metz. Cf. *Gedenkbuch dez Metzer Bürgers Philippe von Vigneulles*, éd. Michelant, in-8°, Stuttgart, 1852 (Litt. Verein, XXIV), p. 223.

4. Le manuscrit porte : *eulx*.

5. Au mois de juin 1515, la cour de Rome avait prononcé la nullité du mariage et autorisé Perette à se remarier, à condition de donner à Androwin Roussel une indemnité de 2,000 ducats. Cf. Vigneulles, p. 287.

faulsé leur foy et qu'il n'avoient poinct faict ce qu'ilz luy avoient promys. Et cela faict, le dict Adventureulx s'en alla vers les lantskenecht de la bende noire qui estoient assés près de là, et amassa de la gensdarmerie sept ou huyt cens chevaulx, et y eut six mille lanskenecht qui luy vollurent servir pour ung testons le moys, et ne voulloient poinct prendre argent et le voulloient bien servir pour maistre, fors seullement pour dire qu'il estoient à maistre qui leur donnoit argent, et, cela faict, avecque douze grosses pieces d'artillerie marcha[1] tout droict devers Messe. Laquelle chose entendue par mess[rs] de Messe, envoyerent devers luy ambassadeurs sur ambassadeurs, disant que pour l'amour de Dieu il ne leur fit poinct de mal, et qu'il leur feroient raison de tout deux jours après[2] et mettoient des seigneurs pour faire l'affaire. L'Adventureux leur fit responce qu'il marcheroit jusques dedans leurs portès de leur ville, tant qu'ilz verroit la chose faicte. Laquelle fut faicte sans nul delay, et eut la dicte dame tout son bien et fut desmarié; et espousa depuis ung homme de bien qui se nommoit mons[r] de Pauselle[3], de bonne maison, riche, et eurent depuis des beaulx enfans.

1. Son frère, le seigneur de Jamets, défia aussi la cité de Metz et tous ses aidans vers le 15 décembre. Cf. Vigneulles, p. 287 et 288.

2. Dans Michaud, p. 57, col. 2, il y a une variante : « ... et qu'ils feroient raison de tout, le deuxième jour après. Et fisrent admettre dessus les lettres qu'ils escrivoient ung terme nouveau; car il mettoit : *A très-noble et très-mieux que sage.* »

3. L'été suivant 1516, Perette était fiancée à Bernard de Cherisey-Nouroy, seigneur de Port-sur-Seille. Elle ne put se marier que le 20 novembre 1516, à cause des obstacles soulevés par Androwin. Cf. Vigneulles, p. 298 à 300.

Et cela faict, donna congiez à tous les lantskenecht et se retira avecque sa gensdarmerie et son arteillerie, et luy fierent ceulx de Messe quelquez present de chevaulx. Et se faict, s'en retourna vers son pere à Jamais.

Comment le Roy, après avoir mys ordre en son pays de Itallie, revint en son royaulme de France, et laisse mons^r de Bourbon son lieutenant general à Millan. Et comment l'empereur Maximilian vint à la duché de Millan.

Le Roy, aiant mys ordre en son pays d'Itallie et estre paisible partout, revint à son royaulme de France et laissa mons^r de Bourbon son lieutenant general[1] en Itallie, et y laissa des gens assés, touttes la gensdarmerie qui y demoura : et le faisoit pour ce qu'il avoit entendu que l'empereur Maximilian faisoit quelquez amasse de gens, de quoy ne sçavoit qu'ilz voulloit faire.

Le Roy trouva madame sa mere[2] que estoit Regente de France à Grenoble, qui estoit venuez au devant du Roy, et de là tirerent à Lyon[3] et ne voullurent par-

1. Les lettres de provision du connétable de Bourbon comme lieutenant général du roi dans le Milanais sont du 8 janvier 1516 (Bibl. nat., Clairambault 958, p. 411).

2. « Le 13 de janvier 1516, mon fils, resvenant de la bataille des Suisses, me rencontra auprès de Sisteron, en Provence, sur le bord de la Durance, environ six heures au soir ; et Dieu sçait si moi, pauvre mère, feus bien-aise de voir mon fils sain et entier, après tant de violences qu'il avoit souffertes et soutenues pour servir la chose publique » (*Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud, p. 90).

3. Le roi fut à Lyon le 28 février.

tir de là tant qu'ilz sceussent que l'empereur Maximilian voulloit faire. Il ne demeura guaires en ceste attente; car incontinent nouvelles[1] luy vindrent que l'Empereur marchoit en grande diligence avecque groz nombre de gens; et avoit envoyez ambassadeurs l'Empereur en Suisses pour avoir gens; et estoit son armée de xl ou l milles hommes.

Cela entendu par le Roy, envoya dire à mons^r de Bourbon de ces nouvelles et qu'ilz se pourvoit de gens et vivres, et de rempars, et de touttes choses qu'il luy failloit. Et envoye le Roy quant et quant en Suisses, pour ce que la paix estoit entre luy et les Suisses; et envoye ambassadeurs pour avoir ung nombre de gens; et escripvit à mess^rs des lighes et ses amys particuliers et penssionnaires pour avoir de leurs gens : laquelle chose il eut et vindrent en son service, comme vous orrés sy après; mais il en alla vingt mille avecque l'Empereur[2].

1. « L'Empereur se mist au champs avec son armée et vint à Octrante (Trente). Et estoient en sa compaignie le cardinal de Syon, Galéas Viconte et plusieurs banniz de la duché de Milan. Et audict lieu d'Octrante, il eut nouvelles que les cinq Cantons de Suisse et ceulx de la Ligue grise avoient mis aux champs dix ou douze mil de leurs gens pour se venir joindre avec son armée » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 198).

2. François Ier, après Marignan, avait repris ses négociations avec les Suisses et leur avait offert les conditions du traité de Gallerate. Dix cantons avaient adhéré à ces conditions et une diète générale avait été convoquée à Zurich pour faire entrer dans ce traité de paix les trois cantons de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalden qui refusaient tout accord. Le cardinal de Sion, aidé par les ambassadeurs de Maximilien et de Henri VIII, manœuvra si bien durant cette diète que huit cantons seulement se montrèrent favorables à François Ier. Ces huit cantons promirent au roi de lui envoyer 10,000 hommes sous les ordres

Monsr de Bourbon avoit entendu que l'Empereur marchoit; va au devant de luy et passe la riviere d'Ade, faisant semblant les voulloir combattre. Et l'Empereur marchoit tousjours avecque son armée là où les Françoys estoient. Touttesfois[1] il fut conseillez de rapasser la riviere d'Ade et qu'ilz estoient près l'ung de l'aultre, qu'il ne faisoient que escharmoucher, car l'Empereur ne demandoit que le combat; et fit faire trois pons pour passer tout en coup son armée pour les combatre. Et fut le conseille des François, ungne foys de telz, de leur vouloir donner la bastaille en passant la dicte riviere, et croy qu'il l'eussent faict s'il eussent eu[2] les Suisses qu'ilz attendoient de heure en heure venir au secours, lesquelz n'estoient pas encorre venuz, mais il n'estoient pas loing. Et fut advisez entre les Françoys de eulx retirer[3] tous ensamble dedans leur ville de Millan et la tenir, car on pensoit bien que l'Empereur

d'Albert de Stein. Cinq autres cantons : Schwitz, Uri, Zug, Unterwalden et Zurich envoyèrent 12,000 hommes commandés par Jacques Stapfer à Maximilien. Voir Jean de Müller, *Histoire de la Confédération suisse*, t. IX, p. 489.

1. L'édition Petitot (p. 311) donne ainsi ce passage : « Toutesfois les François trouvèrent nécessaire, en leur conseil, de repasser ladicte riviere d'Adde, pour ce qu'ils n'estoient point gens suffisans pour combattre l'Empereur à la moitié près. Et se vint ledict sieur Empereur loger sur ladicte riviere, et estoient si près l'ung de l'aultre... »

2. Le manuscrit porte : *eulx*.

3. Maximilien s'était retardé au siège d'Asola, il ne put s'en emparer, et, quand il reprit sa marche, les Français et Vénitiens se retirèrent devant lui. La raison principale qui amena le connétable à refuser la bataille et à se retirer dans Milan fut la nouvelle que certains habitants de cette ville favorisaient l'empereur. Maximilien, il est vrai, n'avait pas épargné les menaces. Il avait envoyé un héraut avertir les Milanais qu'il

n'estoit pas bien fondé d'argent[1] pour payer ung temps ungne armée, et aussy qu'on pensoit bien d'avoir intelligence avecque les Suisses qui estoient avecque luy, laquelle chose il firent. Et eurent des belles escharmouche en entrer à la dicte ville de Millan, car en ce temps que ce conseille se tenoit, l'Empereur avoit faict passer beaulcoup de ses gens et gens de piedt, et y eult quelquez peu de dessordre à entrer dedans la dicte ville.

Et incontinent que mons^r de Bourbon fut entrée en la ville, departit les cartiers, et ne firent touttes la nuictz que remparer[2]; et avoit iiij^c hommes d'armes et quatre milles hommes de piedz Venissiens, dont il en bailla au seigneur de Lotrecht ungne partye et au seigneur Jehan Jacques ungne aultre. Et arriverent le lendemain, tandis que l'Empereur faisoit passer le demourant de son armée et son arteilleriez, xiiij mille Suisses[3] que Albert de la Pierre menoit, et quant il furent là dedans, eulx et les aultres de eulx [firent] tellement qu'ilz eurent chascun, l'ung portant l'aultre, plus de trente florins d'or, sans les gros present que

les traiterait avec plus de rigueur que Frédéric Barberousse (Guichardin, liv. XII, p. 437).

1. Les Allemands qui accompagnaient Maximilien ne semblent pas avoir été beaucoup plus riches que leur souverain, si nous en croyons *Le Loyal serviteur*. Le bon chevalier Bayard fit plusieurs Allemands prisonniers, mais « jamais n'en avoit que la picque et la dague » (*Le Loyal serviteur*, p. 389).

2. Le connétable fit refaire les remparts de la ville et pour plus de sûreté ordonna de brûler les faubourgs du côté de Marignan. Il sut maintenir l'ordre dans la ville et réprimer toutes les tentatives de révolte. C'est ainsi qu'il fit décapiter plusieurs gentilshommes qui avaient conspiré contre les Français.

3. Les Suisses arrivèrent dans Milan le 24 mars 1516.

fit mons[r] de Bourbon et (*corr.* à) tous les capitaines, et demourerent là ce jour.

L'Empereur, voyant que les Suisses estoient entrez dedans Millan, fut fort esbahys, et [cela] sans poinct de faulte estonna fort l'Empereur.

Deux jours après que les Suisses estoient dedans Millan, ilz eurent intelligence avecque ceulx de dehors et lettres des seigneurs de leurs lighes, tellement qu'il s'en partit[1] six milles pour ung coup après avoir servy le Roy huyt jours après. Et demoura Albert de la Pierre, gentilz capitaine, avecque six milles, en despit de touttes les ligues et de tout le monde : de quoy depuis fut bien recompensé.

L'Empereur marcha tout droict à la ville de Millan et tout son equippage et arteillerie et toutte son armée, [pensant] qu'on se deust rendre à luy. Et quant il fut près des portes de Millan, donna deux coup de quennon, et puis s'en retourna[2] en assez maulvais ordre, et les Suisses en leurs pays : et croy que les Suisses

1. « Ce pendant arriva à Milan Albert de la Pierre avecques treize mille Suisses, lesquels, après avoir touché la paye, s'en allèrent ; en manière que ledit Albert demoura accompagné seulement de deux ou trois cens hommes » (Martin du Bellay, édit. Michaud, p. 128, col. 2).

2. « Par un stratagème qu'imagina J.-J. Trivulzi, une lettre fut écrite au nom des Suisses du parti français aux Suisses du parti impérial, et tomba entre les mains du défiant Maximilien, qui crut à un complot ourdi contre lui. Son imagination se troubla, et, dans les rêves de la nuit, il vit l'archiduc Léopold d'Autriche, son bisaïeul, et le duc Charles de Bourgogne, son beau-père, tués par les Suisses à Sempach et à Nancy, qui lui apparurent tout sanglants et le pressèrent d'échapper au péril qui le menaçait » (Mignet, t. I, p. 109). Cf. du Bellay, éd. Michaud, p. 128; Guichardin, liv. XII, p. 438.

volloient retourner, qui fut cause en partie de sa retraicte, et croy bien qu'ilz ne se feust[1] pas si tost retournez encorres.

L'Empereur estre retournez[2] en Allemaigne, mons^r de Bourbon se deffit de touttes son armée, pour ce qu'il n'en avoit de besoing, et donna congiez aux Venissiens de retourner et aulx Suisses qui estoient avecque luy, et de là fut mandé de par le Roy pour revenir en France; et fut laissé lieutenant general d'Italie mons^r de Lotrecht[3].

Et revint le seigneur de Bourbon assés mal content, non obstant quant il vint à Lyon le Roy luy fit merveilleusement bonne chiere; et eult en ce temps beaulcoup de picques contre les capitaines, especiallement contre mons^r de Chastillon.

Comment le marquis de Mantua, pour quelquez affaires qu'il disoit avoir, abandonne le Roy et renvoya son ordre; et comment l'Adventureux fit ungne maison nommée Messancourt, près de la ville de Yvois. Anno 1515.

En ce temps, après le retour de mons^r de Bourbon d'Itallie, le Pape fit alliance au marquis de Mantua[4]

1. Le manuscrit porte : *fussent.*

2. Maximilien fit un court séjour à Bergame, puis se retira à Trente.

3. Les lettres de provision en faveur du seigneur de Lautrec, maréchal de France, comme lieutenant général du roi en Milanais, en remplacement de Charles de Bourbon, sont datées de Chambéry le 17 juin 1516. Bibl. nat., Clairambault 958, p. 413.

4. La chronologie de Florange est ici défectueuse. C'est en 1521 que Frédéric II de Gonzague renvoya le collier de l'ordre de saint Michel à François Ier, lorsqu'il fut nommé gonfalonier

(et) de sa niepce, et le fit capitaine de l'Esglize, et, ce faict, renvoya le dict marquis de Mantua son ordre au Roy. De quoy il fit très mal et luy estoit reprochable, car le Roy l'avoit nourry, et ne l'avoit jamais requis de choze qu'ilz ne luy accorda; touttesfois le Roy en fut bien mary, et n'en fit pas grande estime, car il se fioit bien en l'amitié qu'il avoient au Pape et luy ensamble. Et aussy en ce temps, l'Adventureux fit faire ungne maison au près de la ville d'Yvois[1], nommée Messancourt[2], que son pere luy avoit donné, merveilleussement belle et jolye pour la chasse et pour la guerre et pour tout; la fist bastir, et estoit ung très beau commencement; et y fit faire force artellerie, tellement que l'artilleriez que estoit dedans estoit bien pour faire ungne bonne battrie, et la place bien grande et bien gardée. Et y donna ung camp à ung gentilz homme de Gascoingne, nommé le baron d'Entin; et y furent les ceremonies gardées, et courut le camp comme en telle chose appartient, et ne se trouva poinct son ennemy, le dict gentilz homme gascon; par quoy ilz fit trayner ses armes à la queuez d'ung cheval, comme la raison le volut à celluy qu'il fault; car il l'avoit advertis le jour qu'il y volut estre, et que s'il y failloit qu'il luy feroit ce qu'il luy fit. Touttesfoys le dict d'Entin se trouva merveilleussement [mal], luy retournez en

de l'Église. Florange commet une autre erreur en disant qu'il fut marié à la nièce de Léon X. Ce projet n'eut pas de suite. Frédéric II de Gonzague épousa plus tard Marguerite Paléologue, fille de Guillaume VII, marquis de Montferrat. En 1530, Charles-Quint le créa duc de Mantoue. Il mourut en 1540.

1. Yvois, aujourd'hui Carignan, arr. de Sedan, ch.-l. de cant.

2. Messincourt, Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Carignan.

France, et furent tous ses biens confisquez, car l'ordonnance de France est telle que qui va chercher dehors combat sans le congiez du Roy, il y va de la vie et de tous ces biens; et n'y a que deux sortes de combat que le Roy veult permettre, qui est de crime de leste majesté ou pour l'honneur des dames.

Comment la royne de France acoucha d'ung beau filz au chasteau d'Amboise, 1516[1].

En ce temps, le Roy estant à Amboise avecque la Royne et madame sa mere, la dicte Royne accouscha[2] d'ung beaulx filz, de quoy il fut merveilleussement joyeulx, car il n'avoit poinct encorre eu[3] d'enfant; et incontinent despecha mons^r de Saincte [Mesme], gentilzhomme de sa chambre, pour aller par devers le Pape le prier d'estre son compere, et tousjours aussy pour luy donner à congnoistre et reconformer l'amour et l'amitié qu'il avoient ensamble.

Le seigneur de Saincte [Mesme] arrivez à Rome, desquelz on luy fit très grande chiere, et fut le Pape forte-

1. Les éditions Petitot et Michaud ont reporté ce chapitre beaucoup plus loin.

2. François, duc de Bretagne, né à Amboise le 28 février 1518, mort au château de Tournon le 10 août 1536. « Le dernier jour de février mil cinq cens dix sept, la bonne, sage et très parfoicte royne de France, Claude, accoucha de son premier filz, Françoys, daulphin du Viennoys, en la ville d'Amboise, qui fut gros esjouyssement par tout le royaulme de France » (*Le Loyal serviteur*, p. 389). Cf. *Journal de Louise de Savoie*, p. 90, col. 2; le *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 55; Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, Pièces justificatives, t. IV, p. 635.

3. Le manuscrit porte : *eulx*.

ment joyeulx des nouvelles que le Roy luy envoioit et du bon tour qu'i luy faisoit de le prier pour son compere; et envoya en son lieu pour tenir le dict enfant daulphin le duc d'Urbin[1], son nepveux, accompaigniez des ambassadeurs de Florence. Et avoit le dict ducque d'Urbin bien fort la grosse verolle, et des fresche, et failloit qu'il vint en poste, ce que à grande paine povoit faire. Vint arrivez à Amboise[2], là où tous les princes allerent au devant de luy, et le Roy luy fit très joyeusse chiere; et avoit aussy annoncer mons^r le ducque de Lorraine pour estre son aultre compere, et madame de Bourbon sa commere.

Le baptesme fut faicte au plus grande triumphe qu'ilz fut possible, et comme en telle cas appartient, car sans les princes de France, y avoit beaulcoup de princes de dehors[3] et de ambassadeurs; et estoit toutte la court d'Amboise tendues tout le dessus qu'ilz ne povoit plouveoir dedans, et le dessoubz et tous les cos-

1. Laurent de Médicis, duc d'Urbin.

2. « Le dimanche xxve jour d'avril, l'an M V^c XVIII, environ sept heures du soir, monsieur le Daulphin fut baptisé en l'église Sainct-Florentin, qui est dans le chasteau d'Amboise, et le porta sur fons le duc d'Urbin, nepveu du Pape, au nom du Pape et fut nommé François. Audict baptesme y eut de grandes cerymonies et triumphes et, quelque temps après, on commencea ung tournoy auquel y eut diversitez de combatz et, durant icelluy, on feit des passe-temps assez extraordinaires » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 85). Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXV, col. 397 et 405; Bibl. nat., collection Dupuy 76, fol. 192 et suiv., et Cinq-Cents Colbert 486, fol. 46 et suiv.

3. Parmi ces princes du dehors était le prince d'Orange, qui vint offrir son service au roi en grand équipage, mais s'en alla mal content et se retira au service de Charles d'Espagne. Voir Martin du Bellay, p. 130, col. 1.

tez; et là fut faictes les bancqués qui furent merveilleussement triumphant, et y fut ballez et danssés le possible. Entre aultres dames, il y avoit soixante douze, chascune par douzaine, chascune desguisée; pour mieulx danser avoient les masques, des tambourins de mesmes.

Et trois jours après le dict baptesme, furent faictes les nopces du dict ducque d'Urbin à la plus jeune fille de Boulongne[1], qui estoit ungne très belle dame et jœune, car mons[r] le ducque d'Albanie[2] avoit espousés l'aisnez; et quant elle espousa le ducque d'Urbin, elle espousa pas le ducque seulz, car elle espousa la grosse verolle avecque, quant et quant.

Ce propre jour, le Roy le fit chevallier de son ordre. Or estoit la mariez et tous les princes assis à table du Roy de France, et les estrangiers et tous les ambassadeurs, chascun selon son ordre, et la Royne avecque l'espousée et madame la mere du Roy estoient à l'aultre bout assises, et faisoient merveilleusement beau à veoir cela; car tous les mectz qu'on portoit se portoient tous avecques les trompettes. Et après, fut dansée et ballées jusques à ungne heures après minuict, et aussy faisoit il sy cler que de plain jour, veu les torches et flambeaux qui y estoient; et dura ce dict festins jusques

1. Madeleine de la Tour d'Auvergne, dame de la Tour, fille cadette de Jean de La Tour, comte d'Auvergne et de Lauraguais, et de Jeanne de Bourbon. — Son aïeul Bertrand de la Tour, comte de Boulogne, avait échangé ce comté contre celui de Lauraguais (P. Anselme, t. IV, p. 530 et 531). — Voir Martin du Bellay, *ibid.*

2. Jean Stuart, duc d'Albanie et comte de la Marche, marié à Anne de la Tour, sœur aînée de Madeleine.

à deux heures après minuict, là où on mena couchier la mariée qui estoit trop plus belle que le mariez.

Et le lendemain se fierent les joustes les plus belles qui furent oncques faictes en France. Et fut là huyt jours le combat dedans les lisses et dehors les lisses, et à piedt à la barriere, où à tous ces combatz estoit le dict ducque d'Urbin, nouveau mariez, qui faisoit le mieulx qu'ilz povoit devant sa mye; et il y eult beaulcoup de gens endormie de coup de lances et beaucoup de blessiez, car le dict tournoy dura longuement. Et fut faict entre aultre choses ungne face de tournoy après ceulx [là], que je ne vis en que ce lieu, car le Roy fit faire une ville contrefaicte de boys et fossés, et tout en plain camp, assez grande; et avoit faict mener iiij grosses pieces d'artilleriez, quennons que double quennons, et tiroient à vouloir par dessus la dicte ville, comme si on eut vollu faire battrie; où estoit mons^r d'Allençon avecque cent hommes d'armes à cheval, la lance sur la cuisse, dedans la dicte ville, et l'Adventureux avecque cent hommes d'armes à piedt et iiij^c hommes de piedz bien armez, dont estoient les Suisses de sa garde. Or, le Roy alloit au secours, faindant secourir la ville où estoit mons^r d'Allençon, et le tenoient assiegiez mons^r de Bourbon avecque cent hommes d'armes à cheval, et mons^r de Vendosme avecque cent hommes d'armes à piedt et iiij^c hommes de piedz, comme l'Adventureux les avoit. Et comme cela se faisoit, le Roy armez de touttes pieces, à piedt, se vint jetter avecque l'Adventureux dedans la ville à la poincte. L'artillerie qui estoit dedans la ville estoit des grosse quennons faictes de boys chelez de fer, qui tiroit avecque de la pouldre, et les boullés qui estoient dedans

15

estoient des grosses balles plaines de vent, aussy grosse que le cul d'ung tonneau, qui frappoient à travers de ceulx qui tenoient le sieges devant, et les ruoient par terres sans leur faire mal, fussent à cheval ou à piedt, et estoit fort chose plaisant à veoir et des bons qu'elz faissoit. Or, tous ces passe temps [l]à faict, mons^r d'Allençon avecquez tous les gens d'armes à cheval saillent hors de la ville, le Roy et l'Adventureux avecque tous les gens de piedt avecque luy, et trois grosses pieces d'artillerie commencerent à tirer, comme au camp et battaille. De l'aultre costé, contre mons^r d'Allençon vint mons^r de Bourbon avecque cent hommes d'armes fort bien en ordre, et mons^r de Vendosme avecque les gens de piedz, contre le Roy et l'Adventureux [et] donnerent dedens tant de gens de cheval que de gens de piedz tout en ung coup : et fut le plus beaulx combat pour passe tamps qui fut oncques veu et le plus approchant du naturel de la guerre; mais le passe tamps ne pleut pas à tous, car il y eut beaulcoup de tuez et affolléez.

Cela faict, on se departit, qui fut fort chose mal aysée à faire; et n'eust pas estés sy aysée si les chevaulx et gens n'eussent estés hors d'allaine, car tant que l'alaine leur dura, il combattirent.

Après les tournoys fais, qui durerent ung moys ou six sepmaines, le Roy despecha mons^r de Bourbon[1] pour soy retourner en Itallie et sa femme avecque luy; et les conduysoit le ducque d'Albanye que le Roy envoya ambassadeurs devers le Pape; et y servit merveilleussement le dict seigneur ducque d'Albanye pour

1. Il faut lire le duc d'Urbin. De ce mariage de Laurent de Médicis avec Madeleine de la Tour naquit Catherine de Médicis, qui devint la femme de Henri II.

les affaires du Roy, et y print amytié sy grande que depuis elle a dorré entre luy et la maison de Medicis.

Et mons[r] le ducque de Lorraine se retira en Lorraine, et la plus part des princes de Frances en leur maisons.

En ce temps[1], le roy d'Angleterre, voullant bien avoir l'amytié du roy de France, envoya[2] de par luy pour reconformer la paix et pour faire le mariage de sa fille[3] à mons[r] le daulphin, et fut asseuré le dict mariage de paix et accord de tous les deux costez.

Et furent les ambassadeurs qui vindrent en France de par le roy d'Angletterre, le milor Chambrelant, le milor Marquis, et maistre Bollant et le gouverneur[4] de Guynes[5]; et estoient avecque eulx tous plains de gentilz hommes de la chambre du roy d'Angleterre, et entre aultres y estoit milor Ferry et millor Vindelselt, et plusieurs aultres gentilz hommes qui estoient venus en parties pour lheurs plaisirs, voyant l'amytié de ses deux roys, et veoir le royaulme de France.

Et avoyent ces deux ambassadeurs près de viij[c] chevaulx avecque eulx, et envoya le Roy au devant de eulx jusques à Ardres[6] mons[r] de la Trimouille et

1. Ici encore les éditions antérieures ont reporté ce chapitre plus loin.

2. Cette ambassade de Henri VIII avait pour mission de confirmer solennellement le traité conclu à Londres, le 4 octobre, par Bonnivet, Étienne de Poncher, Fr. de Rochechouart et Nicolas de Neufville, au sujet de la restitution de Tournai à la France et du mariage du dauphin avec la fille de Henri VIII, Marie Tudor. Voir Rymer, t. VI, 1[re] partie, p. 154 à 157.

3. Marie Tudor, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon.

4. Sir Nicolas Vaux, capitaine de la ville de Guines.

5. Guines, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.

6. Ardres, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.

aultres[1] gentilz compaignons pour les accompaignier; et le Roy les fit deffreyer par tout son royaulme, tant à l'allée que au revenir. Et vindrent les dictes ambassadeurs devers le Roy à Parys, qui leurs fit merveilleusement bon recoueilz[2], lesquelz estoient logiet en son palays à Parys. Les ambassadeurs arrivez à Parys, le Roy fut deux jours sans les ouyr, jusques à tant qu'ilz fussent ung peu raffreschez et qu'ilz eurent ung peu mys d'ordre à leurs affaires. Après ce le Roy les envoya querir par les princes et gentilz hommes, tant que chascun Anglois en avoit ung pour parler à luy, et les princes pour parler aux principaulx ambassadeurs. En ceste ordre vindrent au palays vers le Roy qui les entendit à ungne grande salle, ainssy que n'on at de coustume de recepvoir ambassadeurs, et touttes ses gardes en ordre pour recepvoir les dictes ambassadeurs, qui

1. D'après Barrillon (t. II, p. 112), le roi aurait envoyé au-devant d'eux M. d'Orval et quelques gentilshommes de sa maison.

2. « Audict an mil cinq cens dix huict, le vendredy [10e jour de decembre], arriva à Paris l'ambassade du roy d'Angleterre, assçavoir le grand commandeur d'Angleterre, le capitayne de Guynes, le grand chambelan et un evesque; et furent logez en la vieille rue de Temple, et furent très honorablement receuz, par ordonnance du Roy, qui estoit à Paris. Et ce mesme jour, les eschevins leur envoyerent grande quantité d'ypocras et torches de cyre. Le dimanche ensuyvant, le Roy les receut au Palais, en sa grande majesté, en la grande sale de Sainct Loys, aprestée pour ce et tendue bien honorablement » (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 64 et 65). L'auteur s'étend ensuite très longuement sur cette réception des ambassadeurs anglais, sur leur audience et leur séjour à Paris. Cf. dans *Letters and Papers*, vol. II, part. II, n° 4652, la lettre du comte de Worcester et de ses compagnons à Wolsey, datée du 15 décembre 1518.

fut chose belle à veoir; et en ceste ordre luy vindrent faire la reverence et commencerent leur harenges, qui fut merveilleusement belle et qui pleut fortement au Roy; et aussy furent les ambassadeurs des honneste responce que le Roy leur fit sans chancellier, laquel choze le Roy a de coustume de faire : à quelque ambassadeurs qu'il viengnent, jamais il n'entent que aultre parler que luy, et le faict sy très bien que jamais ne se repentit.

Les ambassadeurs, ayant faict leurs affaires, se retournerent en leur logis, où le Roy les fit convoyer; et se peulrent bien vanter les dictes ambassadeurs que, en quelque lieu qu'il fussent, ne furent sy fort festoiez. En six sepmaines qu'il y furent, n'eurent jamais loysir de digner ou souper ungne fois en leur logis, et ne vis en jour de ma vie tant de festins et bancqués l'ung sur l'aultre.

Le Roy fit tendre toutte sa court de la Bastille[1] à

1. « Mais après, le Roy leur refit son bancquet, au lieu de la Bastille, le mercredy vingt deuxiesme jour de decembre ensuyvant, qui fut la chose la plus solennelle et magnifique que on vit jamays; car premierement ladicte Bastille estoit toute tendue par terre de draps de layne à la livrée du Roy, assçavoir blanc, tanné et noir; et le hault à troys estaiges, où il y avoit tant de luminaires, de torches de cyre ardantes qu'il sembloit qu'il fût jour clair, car on y estimoit plus de douze cens torches. Et fut ce bancquet faict de nuict à torches ardantes. Briefvement, on ne sçauroit exposer le triumphe faict tant en viandes que en parementz. Item, la dicte Bastille estoit tendue, tant à la court que aultres lieux; et y avoit, à la court, du lyerre et assiettes, et dura ce bancquet jusques à passé mynuict. Puis, il y eut moresques d'hommes et femmes, habillez tout de drap d'or et d'argent; en après y vindrent des masques habillez en hommes et femmes qui danserent » (*Jour-*

Parys, dessus, dessoubz, et de tous les costez, et fit là faire le plus beau festins que je pense avoir veu; et dura jusques au poinct du jour, et y avoit plus de deux milles flambeaux.

Ce festins faict, trois ou quatre jours après, les dictes ambassadeurs prindrent congiet du Roy, lesquelz les fit conduyre et deffrayer jusques hors de son royaulme; et s'en allerent les ambassadeurs sy content du Roy qu'il n'estoit possible plus, car il leur avoit donné chascun ung buffet de vascelles d'or et aussy present de chevaulx et d'argent. Et fut conclud avecque les dicts ambassadeurs le voyage d'Ardres et de Ghines, pour s'entreveoir les deux roy ensamble.

Les dicts ambassadeurs[1] s'en retournerent en Angleterre, là où fut très joyeulx le roy d'Angleterre d'avoir entendu le bon recoueil et les bons propos que le roy de France luy mandoit.

Ung peu après le departement des ambassadeurs d'Angleterre, madame la Regente, mere du Roy, pria le Roy et la Royne de faire ung voyage jusquez à Guy[en]ne et le voulloit mener par sa duché de d'Angoumoys en ungne ville qui s'appelle Congnac[2], où le Roy a estez néez. Et vous asseure que si le festin[3] des Angloys et

nal d'un bourgeois de Paris, p. 66 et 67). Cf. Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXVI, col. 349.

1. Après avoir pris congé du roi, les ambassadeurs allèrent à Tournay et, suivant les clauses du traité, ils remirent cette ville au maréchal de Châtillon (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 114 et 115).

2. Cognac, Charente, ch.-l. d'arr.

3. « Le dimanche 19 février de l'an 1519, mon fils, mes filles et moi, entrasmes dans Congnac; et le jour de mardi-gras, qui fut le 21 de février, je feis un festin grand et magnifique, à l'honneur et louange dudict lieu de Congnac, auquel mon fils

joustes et tournoys avoient estez beaulx, fut cestuy là plus beaulx, et vous jure ma foy qu'il cousta plus de cent mille escus. Touttes ces grande chieres faictes, le Roy s'en retourna à Amboyse et à Bloys soy preparer pour faire le voiage d'Ardre, pour festoyer le roy d'Angleterre.

Comment Francisquez de Sequinghen fit alliance avecque mess^r Robert de la Marche et l'Adventureux, son filz, et entreprindrent faire la guerre à mons^r le ducque de Lorraine.

Francisquez de Sequinghen[1], gentilz homme d'Allemaigne, de petite race, bien gentilz compaignon, eaigé de quarante ans, poinct homme de guere, mais homme de grant honnesteté, et aymoit fort la guerre, mais jamays n'[y] avoit estez; le plus beaulx parleur que je pensse en ma vie avoir veu, de telle sorte qu'ilz n'y avoit gentilz homme en Allemaigne, prince ny homme de guerre qui ne luy voulloit faire plaisir, et donnerent bien à congnoistre depuis.

Le dict Francisque entendit qu'il y avoit ung conte d'Allemaigne qui estoit en partiez subject à mons^r le ducque de Lorraine, lequel s'appelloit le Reingrave[2], et quelquez aultres contes encorres, lesquelles voulloient faire la guerre au duc de Lorraine. Et adoncque manda le dict Francisquez à mons^r de Sedan qu'il estoit temps, pour ces querelles qu'ilz avoit à mons^r

sortant de moi avoit pris sa très-heureuse naissance » (*Journal de Louise de Savoie*, p. 91).

1. Cf. *Franz de Sickingen*, par Münch, 1827, 2 vol. in-8°.

2. Philippe, comte palatin du Rhin. Il était alors au service de la France. Il existe de lui un très curieux portrait au crayon, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

de Lorraine, y besongna, et que les choses se dreschoient en Allemaigne pour luy faire ungne bonne venue; et du moins, s'il n'en s'en voulloit meller pour l'amour du roy de France, qu'il souffrit[1] que sur sa querelle il peult deffier le duc de Lorraine, et qu'il luy voulloit monstrer qu'il avoit puissance de faire plaisir à ses amys et desplaisir à ses ennemys.

De quoy fit responce mons^r le ducque de Lorraine et que de sa part il s'en rapportoit à luy, qu'il seroit bien aise s'il en povoit faire son proffit.

Le dict Francisque avoir ouy la responce et entendus que les aultres contes allemans marchoient, il fit ungne petite armée à part de vij à viij^c chevaulx et cincque ou sept mille hommes de piedt; et les aultres conte avoient en leur armée mille ou xij cens chevaulx et dix mille hommes de piedt, avecque leurs artilleriez qui estoit assez mal esquippez; et surprindrent mons^r le ducque de Lorraine de telle sorte qu'il n'eust pas grandt loisir de mettre ordre à son affaire, et envoya au secours vers le roy de France.

Où, en ceste equippaige, allerent assieger ungne ville qui avoit nom Saincte Ypolitte, laquelle ne valloit guaire, et la prindrent et pillerent; mais tout incontinent que le secours de France fut venuz, qui estoit de iiij ou (a) cincque mille chevaulx, il myrent de l'eaue en leur vin. Touttes fois, mons^r le ducque de Lorraine fit appoinctement avecques les dicts contes qu'il s'en retournerent, et bailla à Francisquez Sequinghen quelquez argent comptant et v^c florins de pension sa vie durant, et par ainsy chascun se retira.

1. D'après Vigneulles (p. 294), Robert de la Marck aurait été complice de l'agression.

Ce pendant que Francisquez faisoit les choses, fut advertis le Roy par le seigneur de Sedan et de l'Adventureulx que Francisquez estoit bien personnaige pour luy faire grant service en Allemaigne et eult volunté le Roy de le tirer à son service et de le bien traicter.

De quoy fut advertis le dict Francisquez et vint à Sedan, où il trouva mons[r] de Sedan et l'Adventureux qui le print en charge et le mena devers le Roy[1] par Chasteau Thiery et par toutes les bonnes villes de France, luy faisant bonne chiere. Et vous asseure que le dict Francisquez trouvoit le royaulme de France quelquez chose de beau et la maniere de vivre fort à son appetit.

Et a[i]nssy le mena l'Adventureulx à Amboyse vers le Roy, laquel il luy fit très bonne chiere et bon recueil; et estoit le dict Francisquez bien accompaignez, car il avoit ungne x[e] de gentilz Allemans avecque luy. Le Roy le trouva fort honneste homme et fort bien parlant, et si le Roy luy fit bonne chiere, aussy fierent touttes les dames tellement que le dict Francisquez ne povoit partir de luy. Et lui donna le Roy trois mille francs de penssion; et, sans poinct de faulte, il

1. « Durant ce temps, à Amboise arriva devers le Roy le comte Franciscus de Sekinghen, du païs d'Allemaigne, et estimé homme de crédit pour lever gens de guerre audict païs, lequel promit au dict seigneur de le servir envers tous et contre tous, excepté contre messire Robert de la Mark, son grand ami, et contre quelque aultre prince d'Allemaigne, et ayder de tout son povoir que ledict seigneur seroit esleu Empereur, la vaccation de l'Empire advenant, et à ce faire se obligea solemnellement. Moyennant ce, icelluy seigneur luy promist donner grosse pension par chascun an » (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 251).

les eut bien deservy, sy le Roy l'eut tousjours tenuz à son service; mais il ne fut pas ainsy faict, comme il vous sera sy après declairez.

Le dict Francisquez departit du Roy avecque gros present du Roy et ungne chaine de trois mille escus, et tous les aultres gentilz hommes allemans chaines de cincque [cent] et mille escus. Et se partit fort content du Roy, sinon une chose, laquelle, comme l'Adventureulx l'alla conduire, il luy compta et luy dict : « Le Roy ne m'a poinct declairé de son affaire de l'empire, ne vous aussy; touttes fois, je sçay bien ce qu'il en est. Je vous prie, dictes au Roy que je me recommande très humblement à sa bonne grace et que je le serviray bien et luy tiendray le serment que luy ay faict qui est de le servir encorre envers tous et contre tous, ostez la maison de la Marche, et que la raison pour quoy je luy demandoye des gens d'armes n'estoit poinct pour moy, mais pour son honneur et pour gaigner des gentilz hommes en Allemaigne, et les gentilz hommes qui entreront à son service ne le tromperont poinct et luy feroye du bon service, et dict luy que les grant princes le tromperont, ce qu'ilz n'y aura poinct de faulte. » Laquelle chose l'Adventureux dict au Roy : « Je l'ay tenuz tousjours veritable[1]. »

Comment le roy de France donna charge à l'Adventureux de mener des practicques en Allemaigne pour gaigner les princes et electeurs de l'Empire; et aussy fit mons[r] de Sedan, son pere, 1518.

Or, le roi de France prendant l'empereur Maximi-

1. Ces dernières lignes, depuis : *et pour gaigner des gentilz*

lian vieil homme et caducque, et veuillent venir au poinct d'estre Empereur, fit mener plusieurs practicques[1] en Allemaignes pour avoir les electeurs de vers luy et à sa cordele, de quoy estoit les principaulx meneur de ceste practicque mons^r^ de Sedan et l'Adventureux, son filz; et furent gaignez trois ou quatre electeurs pour le Roy, desquelz je ne veulx dire les noms pour ceste heure, ne parler plus avant, de telle sorte que le Roy pensoit avoir bonne part à l'Empire, sy l'Empereur venoit à mourir. Et entre aultres allant et venant aulx Allemaignes, y avoit ung gentilz homme qui dist à l'Adventureux, lesquelz s'appelle Piere de Buysson et estoit marrischal des logis de sa compaignie et estoit provençoys, gentilz homme et saige, et parloit aussy bien alleman que le françoys. En allant et venant par le pays, Francisquez de Sequinghen vollut parler à luy, quant il sceut qu'il estoit au dict Adventureulx, luy pria qu'il voulsist dire à mons^r^ de Sedan et à l'Adventureux qu'il avoit ouy dire tout plain de biens de eulx, et que s'il estoit plaisir ou service que leur pourroit faire il estoit à leur commandement, et qu'il desiroit aultant l'alliance de la maison de la Marche que de nulle maison d'Allemaigne; et pour leur faire quelques service, il avoit tousjours deux mille chevaulx et x mille hommes de piedz à leur commandement et arteilleries à l'advenant et qu'il avoit

hommes, ont été reportées fautivement dans le manuscrit au milieu du chapitre suivant.

1. Allusion aux négociations de François Ier avec les électeurs de l'empire, dans le but de se faire élire empereur. Cf. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, p. 125 et suiv.

trois places à luy, dont la premiere s'appelloit Uttembourg[1], et avoit part à une vingtaine d'aultre, qui seroient ouvertes à touttes heures pour mons^r de Sedan et l'Adventureux contre tous et envers tous.

Laquelle alliance et amytié luy fut accordée par le dict seigneur de Sedan et l'Adventureulx; et affin qu'il eussent plus grande fiance en luy, il n'avoit que deux filz et les donna à chascun ung : l'aysné s'appelloit Succre et le second Hans, le dict aysné au seigneur de Sedan et le second à l'Adventureux; lesquelz depuis ont estez gaillart, très gaillartz hommes. Et rapporta ce raport le dict Pierre Buysson, de laquelz fut très voluntier ouy.

Depuis cest heure, le seigneur de Sedan et l'Adventureulx ne cesserent jamais, tant que le dict Francisquez de Sequinghen fut au service du Roy; et s'adresserent beaucoup d'affaires d'Allemaignes au dict Francisque; et a durez cest alliance et amytié jusques à la mort du dict Francisquez.

Or, le dict Francisquez fit assambler ungne armée pour venir contre ceulx de Messe, pour la querelle d'ung gentilz homme que le dict Francisquez soustenoit; et les avoit requis plussieurs foys de venir en appoinctement, et en estoit arbitres mons^r de Sedan et l'Adventureux; mais jamais n'avoient trouvez façon de les faire venir en appoinctement. Pour laquelle raison le dict Francisquez les envoya deffier et vint à Messe, accompaignié de iiij mille chevaulx et xvj mille homme de piedt et xij pieces d'artilleriez; avoit envoié prier(e) l'Adventureux de s'y voulloir trouver et le venir veoir. Pour ce qu'ilz estoit bien fort malade à Messancour,

1. Sans doute : Ebernburg, près de Kreuznach.

(et) luy envoya cincque cens chevaulx, que menoit le seigneur de Jamais, son frere, ausquelle il en avoit baillez la charge. Et arriva devers le dict Francisquez et furent faictes tout plain de belles escharmouches devant la dicte ville de Messe et practicques et menées entre le dict Francisquez et ceulx de Messe pour faire la paix; et, affin que vous entendiez[1] la plus grande revenuez que ceulx de Messe ayent[2], c'est(e) en vignes et le dict Francisquez, pour leurs faire plus grande craincte et plus grant paour, avoit faict amener trois charriotz de sarppes pour coupper les vignes; lequel[3] incontinent qu'il vit que ceulx de Messe dissimuloyent, commença à les faire couper. Et incontinent que ceulx de Messe le sceurent, vindrent en appoinctement avecque luy, et luy donnerent x mille francqs en florins de Messe, qui sont xxx sols pour le florin, et encorre quelquez present aux capitaines; et là se leverent et ne fut pas sans leur faire grant dommaiges. Et revint le seigneur de Jamais avecque les gens d'armes du dict Adventureux.

Cela faict, le dict Francisquez avoit quelquez querelle avecque le lantsgrave de Hessen[4], gros prince d'Allemaigne, mais il estoit jeune homme et jeune garçon, mais beaulx filz. Le dict Francisquez mena son armée, au partement de Messe, tout droict dedans le pays et commença à brusler; quant ceulx du pays veyrent cela et la mere[5] du dict lantsgrave, il luy donnerent trente

1. Le manuscrit porte : *attendez.*
2. Le manuscrit porte : *ayant.*
3. Le manuscrit porte : *ausquel.*
4. Philippe de Hesse.
5. Anne de Mecklembourg, femme de Guillaume II de Hesse.

mille florins d'or pour faire appoinctement avecque luy.

Cela faict, le dict Francisquez rompit son armée et retourna chascun chiez luy. Et contenta Francisquez les Allemans tant d'argent que de bonne parolle, tellement que quant il avoit affaire des dicts Allemans, je n'ay poinct veu homme qui en fina plus tost que luy.

Comment en ce temps le cardinal de la Marche et le seigneur de Sedan, pour quelquez tort que le Roy avoit faict, le laisserent et allerent au service de l'Empereur. Et comment le seigneur de Sedan donna ung coup à ung gentilz homme nommez Mourenton[1].

Comme ces choses se faisoyent, le Roy avoit eu aultre fois quelquez souspection sur mons^r de Sedan pour l'amour de la feu Royne, pensant qu'il ne fut pas bien son serviteur et qu'il fut du tout pour la royne Anne de Bretaigne, qui estoit grande ennemys du Roy. Laquelle chose n'estoit poinct ainsy, car jamais mons^r de Sedan ne voullut faire chose prejudiciable au Roy, du temps qu'il estoit mons^r ducque d'Angoulesme, ne depuis, au moins en tant qu'il estoit son serviteur. Et, pour le faire plus court et plus abregié, il luy cassa[2] sa compagnie, disant qu'il estoit mal vivans, et,

1. Malgré ce titre, on ne trouve pas mention dans ce chapitre d'un nommé Mourenton.

2. Le roi avait cassé la compagnie du seigneur de Sedan en août 1517, sous prétexte de désordre commis par les hommes d'armes. Voir à la Bibliothèque nationale, dans le ms. français 26115, pièce 245, la quittance donnée par Robert II au roi de France de 180 livres tournois, à lui payées pour le licenciement de sa compagnie, le 20 septembre 1517 (original sur parchemin, signé et scellé). — Voir aussi le « rôle des sommes ordonnées a estre payées aux 32 hommes d'armes et aux

sans poinct de fault, ainssy estoit il, et luy en voulloit rebailler ungne aultre, ce qu'ilz ne fit poinct ; et fut le seigneur de Sedan mal payez de ses penssions et estans. Monsr de Liege, qui n'estoit poinct cardinal à ceste heure là, qui estoit son frere, vint à la traverse, mal content aussy, pour ce qu'il n'estoit poinct à l'audience[1], n'y avoit poinct l'entrée, ne la bonne chiere qu'il avoit du feu roy Loys. Avecque tous ses mescontentemens et l'intelligence qu'il avoyent avecque madame de Savoye, abandonnerent tous deux le service du Roy ; et luy renvoya le dict seigneur de Sedan son ordre, lequelle le Roy le fit recepvoir par mons^r de Parys[2], qui estoit chancellier du dict ordre. Et se retira au service de l'Empereur[3], lesquelle le traicta très hon-

52 archers de la compagnie de Messire Robert de la Marche, seigneur de Sedan, laquelle le Roi fait presentement casser, le 13 septembre 1517 » (Bibl. nat., nouv. acq. franç. 8616, p. 19). — Robert de la Marck résuma tous ses griefs contre le roi dans la lettre qu'il écrivit, comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel, pour justifier sa conduite (Bibl. nat., Brienne 135, fol. 35 à 38).

1. Le manuscrit porte : *poinct audace.*

2. Étienne Poncher, évêque de Paris.

3. L'empereur et Charles d'Espagne s'empressèrent de mettre à profit les maladresses du roi vis-à-vis des la Marck, pour les attirer dans leur parti. Ils engagèrent des négociations avec Robert dès le début de 1518. Le 27 avril de cette année, deux traités furent signés qui établissaient les bases de l'accord. Érard et Robert promettaient de servir le roi d'Espagne envers et contre tous, excepté la cité de Metz et Francisque de Sickinghen. Ils devaient faire tous leurs efforts pour amener les États du pays de Liège à accepter le traité. Ils s'engageaient à se léguer mutuellement leurs possessions ; Érard ne pouvait disposer de son évêché de son vivant qu'en faveur de son neveu Philippe de la Marck, ou de tout autre agréé par le roi d'Espagne. Charles d'Espagne donnait à Érard 6,000 livres de

nestement[1]; et avoyent aultant de estatz qu'il avoyent du Roy, de quoy les bonnes villes de Flandres et Brabant estoient respondant, mais il n'avoit poinct tant de gens d'armes qu'il n'avoit en France, car il n'en avoit que cincquante; en la fin n'en eut que vingt cincque, car il en bailla les xxv à Francisquez Sequinghen, comme vous orés sy après.

Or, mons^r^ de Liege avoit ungne bonne eveschez qui s'appelloit Chartres[2], qui est des meilleurs de France; et pensoient le Roy et son conseille qu'il ne le debvoit

pension, en attendant de lui attribuer en Espagne un évêché d'un revenu de 6,000 ducats (il obtint dans la suite l'archevêché de Valence; sa nomination est du 28 mars 1520) et en Brabant une ou deux abbayes rapportant 4 à 5,000 livres. Robert recevait une pension de 7,000 livres pour la première année et de 8,000 livres pour les autres, une compagnie de vingt hommes et de quarante archers pour la garde de ses places fortes, chiffre que le roi devait doubler quand il augmenterait ses ordonnances; le titre de chambellan de l'Infant don Fernand avec 1,000 livres de pension pour son fils Jean de Saucy et 1,000 livres de pension pour sa femme Catherine de Croy. Le 30 avril, à Saint-Trond, Érard et Robert jurèrent solennellement sur les saints Évangiles d'être fidèles à tous leurs engagements. Le 6 mai suivant, ils confirmèrent les deux traités dans deux actes spéciaux. Cf. Edgar de Marneffe, *la Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle*, t. I, pièce XV, p. 10; pièce XVI, p. 19; pièce XVII, p. 21; pièce XVIII, p. 25; pièce XIX, p. 29; pièce XX, p. 38; pièces XXI, p. 39, et XXII, p. 41.

1. Maximilien exprime son contentement de cette alliance dans la lettre qu'il écrivit à son petit-fils le 18 mai : « Du fait... de messire Robert de la Marcke, nous avons eu nouvelles de vostre gouvernement du Pays-Bas qu'ils ont desjà appointé avec eux, ce que nous semble très-bien fait et une grande sureté pour nosdits pays » (Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 129).

2. Il fut évêque de Chartres de 1507 à 1523.

poinct abandonner pour l'amour de ceste eveschez. De quoy il se trouverent abusez; car l'Empereur luy fit merveilleussement des grans bien et le fit cardinal et luy donna plus de LX mille florins en benefice.

La cause qui fut du depart de mons[r] de Liege fut pour ce que le Roy luy avoit promys de le faire cardinal, et le Pape en avoit accordé ungne cardinalité au Roy à sa volunté, et eslut mons[r] de Liege le Roy pour l'estre, et avoit baillié à l'Adventureux, qui estoit son nepveux, toutte la despeche de sa propre main et de Madame sa mere, tant au Pape que luy ; et alla veoir l'Adventureux son oncle, et luy porta sa despeche. Et ce tamps pendant le Roy et Madame sa mere fierent ungne aultre despeche en la faveur de mons[r] de Bourges, frere du general de Normandie, en la maison de Boysy[1].

Or, avoit mon dict seigneur de Liege [son chancelier], qui avoit nom Aleander[2], très sçavant homme et très honneste, poursuyvant l'affaire de son maistre, [lequel] fit tant qu'ilz eut le double des lettres du Roy, qu'il escripvoit au Pape pour l'aultre, et les envoya à son maistre. De quoy il fut très mal content et, à dire le vray, ce fut très mal faict au Roy, non obstant que, quant il leur fut remonstrez, le Roy et Madame sa mere jurerent leur foy qu'ilz n'en sçavoient riens; et là est la principalle cause[3] qui fit departir mons[r] de Liege.

1. Louise de Savoie avait fait prier secrètement le pape de ne pas accorder le chapeau à l'évêque de Liège, mais à Antoine Bohier, archevêque de Bourges, frère du trésorier de Normandie.

2. Girolamo Aleandro devint cardinal sous Paul III.

3. « *A di 26 Zugno... Di Roma, di l'Orator nostro, di 23...* Per letere di Franza, Ruberto di la Marchia et suo fratello mon-

Or, revenons à Francisquez Sequinghen, qui avoit achapté une querelle de quelquez marchant, à qui ceulx de Liege et de la duché de Millan, qui estoit au Roy, avoyent faict quelquez tort, et le dict Francisque avoit prins bien pour xx mille frans au marchant de Millan, qui passoyent leurs marchandise par les Allemaignes. La complaincte des dicts Millannoys vint au Roy, comment par ces serviteurs et penssionnaires il avoient receupt ce dommaige; de quoy le Roy en advertit le dict Francisquez. Lequel luy fit responce d'ung vray Alleman et pensoit qu'il n'y eult poinct de justice à Millan, non plus que en Allemaigne; mais il s'abusoit, car il y avoit justice et parlement comme en France. Aussy respondit Francisquez que ce qu'ilz en avoit faict l'avoit faict pour ung mieulx, et affin que le dict Millannoys entendissent à raison. De quoy le Roy ne s'en contenta pas, et luy fit arrester ces pensions et estas : de quoy le dict Francisquez, qui pensoit avoir faict le mieulx, ne fut pas de son costé content.

Le seigneur de Sedan, sachant cela, n'en fut pas marry; car il en avoit envye, pour ce que Francisquez estoit son amys, de le retirer d'avecque luy, et fit tant par ses menées qu'il recouvra[1] le dict Francisquez au service de l'Empereur. Et eult le dict Francisquez aultant d'estat de l'Empereur qu'il avoit du Roy, et

signor de Lege sono partiti dal servizio dil Cristianissimo re, conzi con il Catolico. Uno ...; L'altro è partito per non esser procurato per lui per il cardinalato » (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXV, col. 497 et 498).

1. Maximilien avait immédiatement pris Francisque à son service. Il écrivait le 18 mai à Charles d'Espagne : « Nous l'avons aussy actrait à nous, car nous savons qu'il peult faire grand service à nous deux » (Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 129).

fut content le seigneur de Sedan qu'il n'eult que xxv hommes d'armes, et que Francisquez eult les aultres xxv. Laquelle chose fut faict et se contenta le dict Francisquez, lequel porta au Roy[1] grant dommaige et especiallement pour les faict de l'Empire, comme icy après sera declarré.

En ce temps que touttes ces choses se faisoient, l'empereur Maximilian ayant volunté de faire quelquez chose en Itallie et ayant le Roy ambassadeurs devers luy pour traicter paix et amytié, avecque la maladie qu'il luy print en la ville de Isbronque[2], dont il morut[3]; et fut dommaige de sa mort, car il estoit bon prince et resveilloit toutte la chrestienneté; car, quant ne povoit faire quelquez chose, se montroit il le train aux aultres, et touttes gens de guerres debvoient estre marry de sa mort. Et fut trouvé en la mort du dict Empereur ungne [chose] fort estrange; car il avoit faict touttes sa vie mener ung coffre après luy, et on pen-

1. François Ier, dans la suite, fit plusieurs tentatives pour regagner Francisque de Sickingen. En mars 1519 (?), l'amiral Bonnivet lui écrivait que le roi le tenait en grande estime et qu'il avait confiance en lui. Il terminait sa lettre ainsi : « Cappitaine Francisque, ... je suis et tousjours ay esté vostre amy, et tel me trouverez en tout ce que me vouldrez enploier et aussi pour ce que je desire bien que le Roy mon maistre eust beaucoup de telz personnaiges en son service que vous » (Bibl. nat., ms. fr. 5761, fol. 173 r° et v°).

2. Innsbruck.

3. Maximilien mourut à Wels, Haute-Autriche, le 12 janvier 1519. — « L'an mil cinq cens dix-neuf, alla de vie à trespas l'empereur Maximilian, qui mist beaucoup de gens en peine. Il avoit esté en son vivant de bonne nature, libéral autant que le fut jamais prince, et, s'il eust esté puissant de biens, eust achevé beaucoup de choses, mais il estoit povre selon son cueur » (*Le Loyal serviteur*, p. 390).

soit qu'il fut plain d'argent, ou de lettres, ou de quelquez chose de grand importance; et n'estoit que sa sepulture, où il voulloit estre ensepvely, et partout là où il alloit, fu en la guerre ou aultre part, le faisoyt mener; et y fut mys et y est encorre.

Le Roy estant à Parys, les premieres nouvelles[1] qu'il eult fut par le pays des Suysses, lesquelles il ne voullut poinct croire du commencement, car on n'avoit eubt nouvelles qu'ilz se portoit bien. Et allhors furent despechez mons[r] le ducque de Lorraine et mons[r] d'Orvalle, et l'Admiral et l'Adventureulx[2] pour aller en Allemaigne faire les practicques de l'Empire pour le Roy estre Empereur. Et fut conclud qu'il yroient[3] par devers mons[r] de Lorraine à Nanssy, là où il seroit, et ne bougeroient ung tamps de là, pour regarder de là en avant ce qu'ilz auroient à faire, et usant aussy du conseil de mons[r] le ducque de Lorraine, pour ce qu'il estoit voysin et sur les frontiers des Allemaignes. Laquelle chose fut faicte et partirent[4] pour aller au dict Lorraine, là où trouverent

1. D'après Barrillon, le roi apprit la mort de l'empereur par les Fugger, fameux banquiers d'Augsbourg (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 116).

2. Florange était resté fidèle au roi.

3. Ces ambassadeurs étaient indépendants des agents attachés à chacun des électeurs et qui préparaient l'élection de longue date.

4. « Et, pour donner plus prompte provision à toutes choses qui seroient requises pour le faict dudict empire, le Roy envoia sur les extrémitez de Lorraine les seigneurs d'Orval, gouverneur de Champaigne, de Bonnyvet, admiral de France, et M[e] Charles Guillart, président en la court de Parlement, ausquelz il donna pouvoir et puissance de dépescher tous ambassadeurs qu'ilz verroient estre requis pour le faict dudict Empire, de recevoir toutes lectres qui seroient escriptes par les ambassadeurs jà envoyéz par devers les électeurs, leur faire

mons[r] de Lorraine, qui n'estoit pas à Nanssy et estoit à Thionville[1], qui est encorres plus près des Allemaignes et y a ville et chasteau et beau lieu pour la vollerie et pour la chasse.

Et trouvant mons[r] le ducque de Lorraine mons[r] l'Admiral, qui estoit allé au devant, à qui mon dict seigneur de Lorraine fit merveilleussement bonne chiere. Et mons[r] d'Orval et l'Adventureux demourerent derriere, pour aprester ung peu de leurs affaires, pour ce que l'Admiral et le president Gaillart[2] estoit allez devant pour tousjours commencer l'affaire pour quoy il alloient.

Comment mons[r] de Boysy, grant maistre de France, ambassadeurs pour le Roy, et mons[r] de Chievres, marquis d'Arscot, ambassadeur pour le Roy de Castille, se trouverent à Monltpellier et ce qu'il y fierent[3].

Quant l'Adventureulx voullut partir pour soy aller en Allemaigne, vint à Parys prendre congiet du Roy et de Madame sa mere et de mons[r] le grant maistre,

responce, promectre telle somme de deniers qu'ilz verroient bon estre aux électeurs et aultres personnes et faire plusieurs choses contenues en leur pouvoir. Et, eulx partiz de Paris, vindrent tenir en une petite ville nommée Couvellence, à la fin du païs de Lorraine, en tirant à la rivière du Rhin » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 120 et 121).

1. Thionville-Diedenhofen, Alsace-Lorraine allemande, sur la Moselle. — Les éditions antérieures portent *Lunéville*, et non pas *Thionville*.

2. Charles Guillart, président au Parlement de Paris.

3. Ce titre, qu'on retrouvera plus loin, ne convient pas au chapitre, et ce chapitre, qui manque dans les éditions antérieures, figure au manuscrit sous forme d'addition écrite sur un petit feuillet isolé et rapporté.

pour ce que mons[r] d'Orval l'attendoit à Challon[1], en Champaigne; et en prenant congiez de mons[r] le grant maistre, il estoit dedans le lictz bien fort malade d'ugne gravelle et d'ugne pierre qu'il avoit, de quoy par deux ou trois foys il en avoit cuidez mourir; et estoit devant son lict le dhon prevost seigneur de d'Ennay, ambassadeur[2] en la court de France pour le Roy Catholicque. Le dict grand maistre dit à l'Adventureux : « Mon amy, vouz vous en allez. Je ne sçay ce je vous verray jamais; mais, quant vous me perderés, vous perderés ung des grant amys que vous avés en ce monde. »

Le dhom prevost, voyant que le dict Adventureulx s'en alloit, commença à parler à mons[r] le grant maistre et au dict Adventureux : « Mess[rs], vous parlés pour faire vostre maistre Empereur. Se j'estoye assez saige pour estre creu, je conseilleroye au Roy que luy et le Roy Catholicque regardissent ensamble de faire ung Empereur qu'il ne fut favorissable ny à l'ung ny à l'aultre, et qu'il ne regardeirent que au bien de la crestienneté et à tenir les Allemaignes à union. Vous aultres, mess[rs] de France, vous pensés avoir beaulcoup de gent de vostre costé pour l'Empire : aussy en a le Roy, mon maistre, du sien, et plus par adventure que vous ne pensez, et a tous les serviteurs, parens et amys de l'Empereur, qui sont des siens, par quoy je ne crains que ne soyés abusées de vostre intention et qui n'y venons plus tost que vous. Et je voy que l'estat de l'Empire n'est poinct proffitable à piece de ces deux princes, mais nul ne vouldroit que son com-

1. Châlons-sur-Marne, ch.-l. du département de la Marne.
2. Philibert Naturelli, abbé d'Ainay, prévôt d'Utrecht, ambassadeur de Charles d'Autriche en France, † 1529.

paignon le fut; et vous, mons[r] le grant maistre, vous allés avecque mons[r] de Chievres[1], estant à Montpelliers[2], ambassadeur pour le Roy Catholicque, metrés y ordre ensamble, avant que plus grant inconveniant en adviengne. »

Ce faict, l'Adventureux print congiez de tous deux, et s'en va tout droict le chemin de Challon, où mons[r] d'Orval le attendoit; et estoit desjà mons[r] l'Admiral, comme vous ay dict, par cy devant en Lorraine; et se partirent du dict Challon et se misrent tout droict en Lorraine, à Thionville, et y estoit mons[r] le ducque de Lorraine. Lesquelz vint deux lieux au devant de eulx, et s'en allerent à Thiomville, et furent bien quatre moys que là que à Nanssy, en despechant tousjours postes vers les princes de l'empire, comme les affaires du Roy se portoyent.

Comment les ambassadeur françoys allerent en Allemaigne et passerent par Treves; et allerent à Couvellence vers mons[r] de Treves, electeur de l'empire. Et allit mans[r] l'admiral à Francquefort pour ungne parties des dictes affaires, et demeurerent à Couvellence mons[r] d'Orval et l'Adventureulx, qui s'en allerent en ambassade par devers mons[r] de Coulongue.

Après que les ambassadeurs[3] de France, qui estoient deputez pour aller en Allemaigne, eurent demeurez

1. Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres. Il avait d'abord servi Charles VIII et Louis XII. Il abandonna leur service pour celui de Philippe le Beau. Il fut gouverneur des Pays-Bas autrichiens et tuteur de Charles d'Espagne, qui, devenu roi, le prit pour premier ministre. Il mourut en 1521.

2. Montpellier, ch.-l. du département de l'Hérault.

3. Leur commission est datée d'avril 1518 (Arch. nat.,

trois ou quatre moys à Nanssy avecque mons[r] le ducque de Lorraine, et que le tamps de election de l'empire s'approchoit, estoit environ le moys de may, se partirent du dict Nanssy, et prindrent congiez de mons[r] le ducque de Lorraine, et s'en allerent passer le balliage d'Allemaigne, et par le pays de Leyffle[1] et de là à Treves. Et avoyent tousjours les dicts ambassadeurs avecque eulx iiij[c] mille escus, que archiers portoient en brigandines et en bougettes; et avoient les dicts ambassadeurs iiij[c] chevaulx allemans au gaiges du roy, qui les conduysoient; et avoit l'Adventureux avecque luy quarante chevaulx, la plus part allemans, abilliez tout de vert et une manche de ses coulleurs, et luy fierent ces gens là beaulcoup de service.

De Treves s'en allerent à Couvelence[2], là où trouverent mons[r] de Treves[3], qui leur fit merveilleussement bonne chiere et bon recueil. Et povoient bien estre les dicts ambassadeurs en tout viij[c] chevaulx, et furent logier de là le Ryn en ungne abbaye de moyne blancque, tout près de Couvelence; et fault passer[4] dedans la ville qui veult aller en la dicte abbaye; et est

J. 952, n° 6). — Voir cette *layette* intitulée : *Mémoires et lettres du dessein du roi François I de se faire élire Roi des Romains*.

1. Le pays de Ley, près de Trèves, sur la Moselle.

2. Coblentz, au confluent du Rhin et de la Moselle.

3. Richard de Greiffenclau de Volrath, archevêque de Trèves, électeur du Saint-Empire. Il était très favorable à François I[er], auquel il avait fait faire des propositions, dès le mois de novembre 1516, par son chancelier Henri Dungin de Vuitlich. Il avait engagé son vote (voir Arch. nat., J. 995[A], n° 8) le 18 novembre 1516 et demeura fidèle au roi malgré toutes les tentatives de Maximilien (Mignet, *Rivalité de François I[er] et de Charles-Quint*, t. I, p. 123).

4. Le manuscrit porte : *penser*.

l'abbaye au piedt d'ugne place, là où se tient mons[r] de Treves, qui at à nom Armestain, sur ungne montaigne, et y a une aultre petite place auprès, qui est tout ruynée, que Charlemaine fit faire, qui at à nom Hallevestain.

Eulx estant là, mons[r] l'Admiral s'en allit auprès de Francquefort[1] à ung chasteau, là où il menoit ses practicques avecque le ducque de Saxe[2], le marquis de Brandembourg[3]; et fut là long temps en ce chasteau qu'on ne sçavoit nouvelles; car, s'il eult estés descouvert, il eult esté en dangier de sa personne, et s'en fussent les affaires du Roy plus mal portez, non obstant qu'elle se porterent sy mal qu'il n'est possible plus; et faillit que mons[r] l'Admiral, quant il alloit à Francquefort, alla en vallet, portant la mal[le] d'ung gentilz homme d'Allemaigne.

Ce pendant que mons[r] l'Admiral estoit en son voiage, mons[r] d'Orval et l'Adventureux allerent veoir mons[r] de Treves : et les receupt comme ambassa-

1. Francfort-sur-le-Mein.

2. Frédéric III, dit le Sage, duc de Saxe, par sa sœur Marguerite beau-frère du duc Henri de Brunswick-Lunebourg, et par sa mère Élisabeth oncle du duc Charles de Gueldre, l'un et l'autre alliés du roi de France. Il était très hostile à Maximilien, mais, par loyauté, il ne voulait pas engager son vote.

3. Le margrave Joachim de Brandebourg, électeur depuis 1499. François I[er] avait conclu avec lui un traité le 26 juin 1517. Le roi devait donner la deuxième fille de Louis XII, la princesse Renée, alors âgée de huit ans, au prince électoral de Brandebourg avec une dot de 150,000 écus d'or et 4,000 livres de pension; le margrave recevait en outre une pension de 8,000 livres et s'engageait à voter pour François I[er]. Malheureusement, Maximilien, par des promesses plus fortes, séduisit le margrave, qui, malgré tous ses engagements envers le roi, finit par voter pour Charles d'Espagne.

deur en ungne grande salle, en presence de tout le monde et luy fut faicte la harenge en latin par ung maistre des requestes du Roy, qui s'appelloit mons^r^ de La Vernade[1].

Tous les jours, les dicts ambassadeurs françoys allerent veoir mons^r^ de Treves; et leur fit fort bonne chiere durant le temps qu'ilz y furent, especiallement à l'Adventureux; et luy fit on ceste bonne chiere par touttes les Allemaignes, car il disoit qu'il estoit Alleman et poinct Françoys. Peu de temps après, se partirent de mons^r^ de Treves le dict seigneur d'Orval et l'Adventureulx, et se mirent sur le Rin dedans le plus beaulx batteaulx qu'on sçauroit veoir, qui estoit à mons^r^ de Treves et avoyent dedans le dict batteaulx chambres, salles, galleries, palles. Et se mirent les ambassadeurs dessus la riviere du Rin et tous leurs gens, allerent à Tandernacque[2] sur le Rin, ville jolye, et de là s'en allerent à Bonne[3], qui est une grosse ville à mons^r^ de Coulongne. Et là estoit l'archevesque de Coulongne[4] au chasteau de sa dicte ville, bien accompaignés des contes d'Allemaignes et gentilz hommes, tant ses parens que aultres. Et fit ung merveilleux bon recueil aux ambassadeurs de France, et les receupt en la meisme façon que mons^r^ de Treves les avoit receupt.

1. Pierre de la Vernade, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel; il avait été envoyé antérieurement en Allemagne. Voir Bibl. nat., ms. 5761, fol. 51 r°.

2. Andernach, Prusse rhénane, à 13 kil. nord-ouest de Coblentz.

3. Bonn, Prusse rhénane, à 25 kil. sud de Cologne.

4. Hermann de Wied, archevêque de Cologne, électeur de l'empire. Le roi avait particulièrement envoyé auprès de lui Bazoges, avec pleins pouvoirs. Voir la lettre du roi, 17 février 1519; Bibl. nat., ms. fr. 5761, fol. 58 r°.

Et luy fut faict la harrenge et à tous les aultres electeurs : que le roy de France envoyoit les dicts ambassadeurs devers eulx, pour ce qu'il avoit entendu que l'empereur Maximilian estoit mort, et qu'il failloit que en briefz temps eleussent ung Empereur et qu'ilz regardissent pour le bien de la chrestienneté d'en eslire ung qui fut suffisant, et de luy qu'il veist qu'il fut homme pour l'estre; pour le bon desir qu'il avoit que les affaires de l'empire allissent bien, il l'accepteroit de bon cœur, non obstant qu'ilz n'y eult homme en son royaulme qu'il fut de cest opinion pour plusieurs causes.

La dicte harrenge faicte, mons^r de Coullongne rendit au dictes ambassadeurs merveilleussement honneste responce, et fut remys le tout à l'après disner pour deviser des affaires. Et mena les ambassadeurs disner mons^r de Coulongne en ungne grande salle dedans le dict chasteau, là où il avoit lx ou iiij^xx tables carées ; et celle de mons^r de Coulongne meismes estoit en la dicte salle et n'y avoit assis à sa table que luy, et mons^r d'Orval et l'Adventureux et mons^r de La Vernade qui avoit faict la harrenge; mons^r du P[l]essy, gentilz [homme] de Lorraine, servoit de truceman; et dura le disner quatre grosse heure, tellement que le bon seigneur d'Orval s'endormit à table.

La table levez, retourna mons^r de Coulongne et les ambassadeurs au conseille, et fut la responce telle : que remectoit le tout à Francquefort, là où seroient tous ensamble, et que, s'il povoit faire quelquez service au Roy, il le feroit[1] de bon cœur.

1. A la fin du mois de mai 1519, l'électeur de Cologne avait reçu Jean d'Albret dans la ville de Bonn, lui disant qu'il était favorable au roi, mais sans s'engager. — Lettre de Jean

Cela faict, prindrent les ambassadeurs congiet de luy; et pour ce qu'on ce mouroit fort de la peste au dict Bonne et par touttes les Allemaignes en ce tamps là, ne vollurent les dicts ambassadeurs plus long sejours au dict Bonne, ny mons[r] de Coulongne, et conclurent de partir le lendemain matin pour retourner à Couvelence. Mais l'Adventureux, qui estoit parentz à mons[r] de Coulongne et de tous ces contes, il luy fierent ung bancquet le soir en la dicte ville de Bonne, qui fut merveilleussement beaulx, et ne fut jamais tant but de vin, et y avoit xxv ou xxx contes, tous de ces parens et alliez, et tout plain de gentilz hommes françoys avecque luy; et n'y eult ny Françoys, ni Allemans, qui ne s'en retourna bien pensée.

Le souper faict, tout le monde print congié, et retournerent les dicts ambassadeurs à Couvelence, et mons[r] de Coulongne à Coulongne[1], pour accoustrer son cas et se trouver à Franquefort pour le faict de l'empire.

Comment le cardinal de la Marche et mons[r] de Coulongne allerent à l'election de l'Empire, à Francquefort, et passerent par Couvelence, où estoyent les ambassadeurs françoys; et comment le duc de Wirtenbergue fut chassiez hors de son pays par les grosse bondes.

Après le retour des ambassadeurs françoys à Couvelence, les electeurs se apprestoient tous pour eulx trouver à Francquefort, et [comme] tous ces apprestz

d'Albret à François I[er], 27 mai; Bibl. nat., ms. F 5761, fol. 161.

1. Cologne, Prusse rhénane.

se faisoyent, avoit ungne grosse guerre entres les grosse bonnes de Suave, qui est à dire les riches villes de la duché de Wiertenberges, [et le duc,] qui avoit le secours des Suisses. Lesquelz ne le servirent poinct jusques au bout, car il leur fut fort qu'il retournissent[1] quant il veirent que le ducque ne voulloit poinct combatre et aussy qu'il avoient mandement des superieurs de retourner en leurs pays.

Et est une chose que les Suisses ayment bien, quant il sont en la guerre, de faire vistement le combatz. Faict ou failly, les Suysses retournerent; le ducque de Wiertenberge perdit[2] tous son pays, et le gaygnerent les dictes villes, dont estoit chiefz Casimirus, le marquis de Brandenbourg, et Francisquez de Sequinghen.

Or, pour vous dire la faulte qui y fut faicte, vous debvés sçavoir que l'Adventureux, qui congnoissoit les Allemans mieulx que nulles aultres des ambassadeurs qui fussent avecque luy, conseilloient au Roy de retenir[3] l'armée qui estoit au service de la bonde, les

1. Les Cantons, achetés par Maximilien de Berghes, agent du roi Charles, avaient rappelé dès le début des hostilités, en avril, les 14,000 Suisses, sur l'aide desquels comptait le duc Ulrich; cela pour faire pièce au roi de France, accusé à tort de soutenir le duc.

2. Le duc Ulrich de Wurtemberg avait pillé la ville impériale de Reutlingen, pour venger un de ses forestiers, mis à mort par les bourgeois de la ville, dont il avait fait tuer un habitant. Reutlingen faisait partie de la fameuse ligue de Souabe. Cette ligue leva une armée dont le commandement fut confié à Guillaume de Bavière et surtout à Franz de Sickingen. Les confédérés s'emparèrent aisément de Stuttgart, le 2 avril ils prirent Tubingue et le 24 mai Asperg, dernière forteresse du duc, qui fut obligé de se réfugier dans le comté de Montbéliard.

3. Ce fut une grande faute de François Ier de ne pas suivre

quelz se presentoyent de jour en jour au dict Adventureux, et venoyent les capitaines journellement devers luy à Couvelence offrir leur gens. Et veit bien l'Adventureux qu'on ne sçaroit riens faire de prouffit, luy desplaisoit plus pour la honte du maistre que pour le prouffit qu'il eult peu avoir du dict Empire. Et pour ce qu'il avoit menez le commencement de ces menées, mons[r] de Sedan, qui estoit au service de l'Empereur, entendit en partyes de ces menées, car il estoit encorre au service du Roy du tamps que le commencement de ces menées se faisoyent, et conseilla l'Empereur tout ce que l'Adventureux, son filz, conseilloit au roy de France, mais Dieu vollut que le pere fut crut de son costé, et le filz ne le fut pas du sien. Car l'Empereur eult les bondes pour son service, qui fut comme de faire l'election du dict Empire en sa faveur, avecque quelquez aultres bons serviteurs, qu'il avoit de l'empereur Maximilian.

Comme ces choses se faisoyent, la journée de l'election s'approchoit, et commençoit à entendre l'admiral de France et mons[r] d'Orval qu'il perdoient leurs tamps, et, que s'il eussent cruz l'Adventureulx, qu'il fussent bien venus à leurs attende, et luy prierent comment on pourroit faire cest affaire, comme il avoit

les conseils de l'Aventureux et de ses compagnons, qui l'engageaient à prendre à son service l'armée de la ligue de Souabe, pour intimider les électeurs. Le roi, en effet, se contenta de rassembler sur les frontières de Champagne une armée, et d'envoyer de l'argent au margrave Joachim de Brandebourg, au rhingrave, ennemi de Sickingen, et au duc de Gueldre pour lever des troupes. Charles d'Espagne, plus avisé, comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de l'armée de la ligue de Souabe et la prit à son service.

tousjours conseilliez. Sur quoy il fit responce que, sy on l'eut vollu croire, les affaires de son maistres se fussent bien portez, mais le temps estoit sy court qu'il n'y avoit plus d'ordre; car xv jours devant il avoit voullu aller en personne là où [estoient] les dictes bondes et amener la plus grande parties de leurs armée, comme il avoit la promesse de eulx.

Si, mons^r de Treves, ayant son equippaige tout prest, se partit du dict Couvelence et se mist sur le Rin pour aller à Francquefort; car le Rin les maine jusques à Francquefort, pour ce que, quant il sont de l'endroict de Mayence, il y a ungne riviere nommée la Mensse[1], qui vient tomber dedans le Rin et va jusques à Francquefort. Après s'en vindrent passer au dict Couvelence, où estoyent les ambassadeurs françoys, et avoyent chascun leur trayn de batteaulx, tant pour cuisine que pour gentilz hommes, et estoient tous les batteaulx couvers de noir, et eulx abilliez de noir, et aussy estoient tous les electeurs, pour la mort du feu Empereur, comme il est de coustume, mons^r de Coulongne et le cardinal de la Marche, qui n'estoit poinct lors que mons^r de Liege, lequel servit merveilleusement bien son maistre en ceste affaire, et en passant par le dict Couvelence envoya le conte de Mandresset, cousin du dict Adventureux, pour ce que estoit son parentz, luy dire qu'il n'attroyent poinct dedans la ville de Couvelence et que passeroyent oultre, et que mons^r de Coulongne et luy s'en alloyent à Francquefort pour faire ung Empereur, et on verroit se seroit ung Alleman ou ung Françoys. A quoy luy fut respondu qu'ilz

1. Il faut lire le Mein, affluent du Rhin, qui, après avoir arrosé Francfort, se jette dans ce fleuve, vis-à-vis de Mayence.

estoient là pour attendre la fortune et veoir que se seroit. Et estoit le dict conte de Mandresset bien yvre quant il vint; encorre l'estoit il plus quant il partit, car l'Adventureux l'avoit festoiez; et passerent oultre les dicts seigneurs sans arrester et coucherent à trois lieues de là.

Comment mons^r de Boysy, grant maistre de France, et mons^r de Chievres se trouverent à Montpellier et de ce qu'ilz y fierent. Et comment mon dict seigneur le grant maistre morut.

En faisant touttes ces choses et menées d'Empire, ne dormoit poinct mons^r le grant maistre de Boysy; aussy ne faisoit mons^r de Chievres, et batissoyent les choses, tant pour l'Empire que aultres matieres, pour mettre en union ces deux princes. Touttes fois, Dieu, qui veult que les choses allerent à sa volunté, non pas à celle des hommes, vollut que au millieu de leurs affaires, et au plus grand besoing, print ungne maladie à mons^r le grant maistre de Boyssy à Monltpellier, où estoit assamblé[1] tout le conseille des deux princes, et y avoit beaucoup de choses debattues; car il furent plus de deux jours sans cesser de debattre[2] les

1. Les ambassadeurs des deux princes s'étaient réunis le 1er mai 1519.

2. « Durant les menées et praticques qui se faisoient pour le faict de l'empire, fut convenu et accordé entre le Roy et le Roy catholicque d'envoier leurs ambassadeurs en la ville de Montpellier pour pacifier quelzques différens qui estoient meus entre iceulx princes et leurs subjectz, comme disoit ledict Roy catholicque, depuis les traictez de Noyon et Cambray, aussy pour accorder de la restitution du royaume de Navarre et

matieres, tant d'u[n]g costez que de l'aultre; et estoient venu accompaignier mons[r] de Chievres beaulcoup de gros personnaiges, comme mons[r] de Portien et aultres et force gens de robes longues et saiges hommes.

La matiere de mons[r] le grant maistre estoit de quoy il avoit failly à mourir, deux ou trois jours, à la fleur des medecins, qui est à Montpellier; il mourut et on n'y sceut jamais mettre remede[1], dont fut très grant dommaige, car il a cousté la mort de deux cens mille hommes depuis sa mort; et, s'il eust vescu, je suis bien asseuré qu'il n'eust poinct esté; car mons[r] de Chievres luy fit merveilleussement ung groz honneur[2] et s'en retourna sans riens conclure, et fut toutte la chose rompue; car les dicts seigneurs avoyent tous les affaires de leur maistres entre leurs mains.

Or mons[r] le grant maistre fut ramenez en France,

pour traicter du mariage dudict Roy catholicque avec madame Charlotte de France, seconde fille du Roy, qui estoit subrogée au lieu de feu madame Loyse, premiere fille de France, par le traicté de Noyon. Et de la part dudict seigneur nostre sire le Roy, fut envoyé audict Montpellier le sire de Boissy, grand maistre de France, messire Jacques Olivier, premier président de Paris et quelsques aultres; lesquelz ambassadeurs s'assemblèrent audict Montpellier par aucuns jours. Toutesfois, ne s'en ensuivit aucune résolution, car le sire de Boissy, grand maistre de France, tumba mallade, de laquelle malladie il trespassa audict Montpellier le xiii[e] jour de may, l'an M V[c] XIX, par quoy tout fut rompu » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 141; cf. Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 450 et suiv.).

1. Sur la mort de Boissy, voir Bibl. nat., ms. Dupuy n° 83, fol. 102 v°, et Brienne, n° 265, fol. 8.

2. « Son corps fut apporté inhumer à Chynon, et démonstra le Roy estre dolent dudict trespas » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 141 et 142).

laquelle je vous asseure fut fort plain, tant du Roy que de toutte la noblesse, qui est grant chose à ung gouverneur de pays, car on n'e[n] voit guerres aymé de tout le monde.

En l'an 1519, le Roy Catholicque fut esleut Empereur à Francquefort; et comment les ambassadeurs françoys retournerent en France sans riens faire. Et comment le conte Frederyc, frere du conte Palatin, fut envoyé par les electeurs en Espaignes pour luy faire sçavoir les nouvelles; et comment vint en son pays de Flandres le Roy Catholicque.

Tous les electeurs assambléez[1] à Francquefort et les principaulx princes de l'Empire se misrent en conseille pour eslire ung Empereur qu'ilz debvoyent faire, et se trouverent beaulcoup de serviteur du feu Empereur Maximilian favorissant le Roy Catholicque, et quant et quant, par le conseille mons^r de Sedan, et Francisquez de Sequinghen et le marquis de Brandembourg, dict Casimirus[2], qui estoit chiefz general de la bonde, amenerent toutte la puissance de la dicte bonde qui estoit xx^M hommes de piedt, et iiij mille chevaulx et l'artillerie, et s'en vindrent à l'entour[3] de Francquefort, à trois ou quatre lieux près, dont furent merveilleusement estonnez et marrys les electeurs, fors ceulx qui estoient pour le Roy Catholicque. Or il sçavoient bien la menéez, mais ceulx du costé du Roy, qui avoyent veu ces escuz, en furent bien marrys.

1. La diète s'ouvrit à Francfort le 8 juin 1519.
2. Le margrave Casimir de Brandebourg-Culmbach.
3. L'armée de la ligue de Souabe s'était installée sur le territoire même de Francfort.

J'avoye oublyé à y mettre que le roy d'Angletterre[1] y faisoit son pourchas, aussy bien que faisoient le Roy Catholicque et le roy de France; et y eult des angelots[2] qui ne fierent poinct miracle non plus que les escus au soleil[3].

Eulx, estant au dict concille, furent de diverse oppinion, car on en trouvoit aultant du costé du roy de France que du Roy Catholicque, mais du costé du roy d'Angletterre pas ung; et ne voullurent poinct juger la chose sy soudainement, veu les choses qui y estoient; et n'eust esté qu'i sont tenus dedans les xl jours de pronuncer celluy qui le doibt estre, il n'eust pas estés pronunçus de six moys après, et pour deux raisons : l'ugne pour ce qu'il ne se povoyent accorder (l'ung) : l'aultre pour tirer argent de tous les princes chrestiens, soubz umbre de ceste election[4].

Le conte Palatin, à qui le Roy avoit [fait] plus de bien que à princes des electeurs, et estoit son parens, et avoit donné ungne foys sa voix pour le Roy; mais c'est ung prince mal nourry et luy fit on paour de ceste grosse bonde, tellement qu'il redonda sa voix

1. Henri VIII avait promis à François Ier et à Charles d'intervenir secrètement en leur faveur. Au lieu de cela, il avait envoyé sir Richard Pace en Allemagne, avec la mission expresse de briguer pour lui-même la couronne impériale. Richard Pace avait trouvé les négociations trop avancées et les suffrages mis à un prix trop haut pour donner suite à cette vaniteuse fantaisie de son maître. Il abandonna la candidature d'Henri VIII, mais il se garda prudemment d'en recommander aucune autre (Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. I, p. 204).

2. Le manuscrit porte : *angloys*.

3. Le manuscrit porte : *conseil*.

4. Sur les différentes péripéties de cette élection, cf. Mignet, t. I, p. 119 à 222.

au Roy Catholicque. Et cela faict, est venu le jour qui se debvoit publier la dicte election, et fut crier dedans l'esglize[1] de Francquefort : « Charles d'Aultriche, Roy Catholicque, esleut Empereur. » Et, ce faict, mesnerent grande joye; ceulx qui voulloyent bien au roy de France en estoyent marrys, pour ce qu'ilz estoient asseurrez qu'il n'en arroyent poinct des deniers qu'il en avoient eu le temps passé.

Cela entendu par mons^r l'Admiral[2], qui estoit en ung petit chasteau[3] auprès de Francquefort, luy quatriesme, tant pour aultre chose que pour sa personne, fit diligence de soy retirer et se mist sur la riviere de Mense[4] qui va de Francquefort tomber dedans le Rhin, et s'en vint à Couvelence, où estoit mons^r d'Orval et l'Adventureux qui attendoient des nouvelles; et les sçavoient, trois heures avant la venues de mons^r l'Admiral, l'Adventureux par ung gentilz homme appellé

1. « Au dict an 1519, la veille de Sainct-Pierre et Sainct-Paul, le vingt-huitiesme juing, fut faicte l'élection de l'empereur par les électeurs d'Almaigne, à Francfort, où y fut esleu pour empereur le jeune roy d'Espaigne, archeduc d'Autriche, qui estoit filz du filz du feu empereur Maximilian; dont le roy de France fut très mal content, parcequ'il avoit fort brigué pour l'estre (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 80).

2. « Le sire de Bonyvet, admiral de France, en habit dissimulé, de paour d'estre congneu, s'approcha près la dicte ville de Francqueford en ung chasteau, pour avoir plus souvent nouvelles, en la compaignye d'ung gentilhomme allemant, nommé Joachim de Moltzan, car, durant le temps que les électeurs sont assemblez audict Franquefort, il n'est permis à aucun estranger d'y venir, et se faisoit appeller, ledict de Bonyvet, le capitaine Jacob (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, 143).

3. Rudesheim.

4. Lire : le Mein, affluent du Rhin.

mons[r] de Malleroy, lequelle ne l'avoit poinct abandonnez tout le dict voiage.

Ces nouvelles sceus et attendues par les ambassade[ur]s se misrent tous en conseil pour leur retraicte et pour saulver eulx et le demeurant de l'argent du Roy qu'ilz avoyent, et aussy pour ce qu'il estoient adverty qu'ilz (n')y avoit entreprinse sur eulx, et de long temps, et sur le dict argent; mais elle ne se osoit descouvrir jusques à tant que la dicte election fut faict. Et [fut] conclud par les dicts ambassadeurs d'attendre la revenue de mons[r] de Treves de Francquefort, qui debvoit estre de là à deux jours. Et luy venu et parlé avecque de tous les affaires, cela faict, bailla conduicte aus dictes ambassadeurs pour retourner en France, et les fit conduire jusques en Lorraine, où mons[r] le ducque de Lorraine leur fit merveilleussement bonne chiere, et de là les envoyerent sçavoir au Roy ces nouvelles : lesquelles ne luy pleurent pas fort, [moins] pour la valleur de l'Empire, que pour la honte.

Mons[r] d'Orval et l'Adventureux retournerent par devers le Roy, et l'Admiral demeura en Lorraine pour ung mal de teste qu'il avoit, qui s'appelle la verolle, et alla au baing de Plomez[1], là ou il fut sept sepmaines, et fut de trois moys sans venir devers le Roy.

L'election de l'empire achevez, fut ordonné par tous les electeurs et princes de l'Empire d'envoyer ungne ambassade devers le roy de Castille, et luy porter les nouvelles comment il estoit esleut Empereur et luy

1. Plombières, dép. des Vosges, ch.-l. de cant. de l'arr. de Remiremont.

dire d'aultres choses pour les faictes de l'Empire; et fut regardé qu'on y envoyroit un groz personnaige d'Allemaigne avecque luy, [qui feust Ferry, comte palatin]. Et estoit le roy de Castille en Espaigne, en la ville de Barselonne, là où le trouva le dict conte Ferry[1] et luy dict la charge qu'il avoit par les electeurs et princes d'Allemaignes; de quoy le Roy fut fort joyeulx, et en avoit bien cause; et de là en avant on le commença appeller l'Empereur. Et se mist, en la plus grande diligence qu'il peult, mettre ordre en ses affaires d'Espaignes, pour venir prendre la possession de l'Empire; et fist accoustrer son equippaige de mer[2], et s'en vint descendre au pays d'Angleterre et de là en Flandre et Brabant; vindrent avecque luy la plus grande parties des princes d'Espaignes.

Comment le roy de France et le roy d'Angleterre se vindrent ensamble entre Ardres et Calaix, anno 1520[3].

Les ambassadeurs d'Angleterre, estans retournée devers leurs maistre, firent tant, avecque le bon rapport qu'ilz firent du roy de France, qu'il prindrent jour[4] le

1. Frédéric, comte palatin du Rhin.

2. Charles-Quint mit à la voile le 20 mai à la Corogne et débarqua le 26 à Douvres (Mignet, t. I, p. 245).

3. Tout ce chapitre a été reproduit par Montfaucon, au t. IV des *Monuments de la monarchie françoise*, p. 194 à 200.

4. « De Congnac, le Roy veint à Angoulesme, où il feit son entrée, et là eut nouvelles comme monsieur le cardinal d'York, ayant pouvoir du Roy et du Roy d'Angleterre, avoit faict le traicté de la veue qui se devoyt faire des deux Roys et des deux Roynes, par lequel traicté, entre aultres choses, estoit convenu et accordé que, dedans le dernier jour de may ensuyvant, le Roy,

roy de France et d'Angleterre de eulx veoir ensamble entre Ghines[1] et Ardres[2]. Se delibererent de faire la plus grande chiere qui leur estoit possible, et fit faire le roy de France à Ghines trois maisons, l'ugne dedans la ville d'Ardre qui fut toutte bastiez de neufz, qui estoit assez belle pour ungne maison de ville, et y avoit assés grant logis, et en ce dict lieu fut festoyé le roy d'Angleterre. Et fit faire le roy de France ungne aultre maison hors de la ville, couvertes de toilles[3], comme le festins de la Bastille avoit esté faict, et estoit de la façon comme du temps passé les Romains faisoient leur theatre, tout en ront, à ouvraiges de boys, chambres, salles, galleries, trois estaiges l'ung sur l'aultre, et tous les fondemens de piere. Touttes fois elle ne servit de riens.

Or, pensoit le roy de France que le roy d'Angleterre et luy se venissent veoir au camps, en tanttes et pavillons, comme il avoit esté conclud une foys, et avoit faict faire le Roy les plus belles tenttes que furent jamais veues et le plus grant nombre; et les princi-

la Royne et Madame seroient en la ville d'Ardres, et le Roy d'Angleterre, la Royne et la Royne Marie, seur dudict Roy d'Angleterre, que les Anglois appelloient la douairière de France, seroient au chasteau de Guynes et entre Ardres et Guynes, en ung lieu qui seroit accordé entre les depputez d'une part et d'aultre, les deux Roys se verroient accompaignez d'ung nombre limité de leurs gens, et en ung aultre lieu entre Ardres et Guynes, qui seroit aussy accordé, seroient faictes lisses pour faire joustes et tournoys » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 164).

1. Guines, Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, ch.-l. de cant.

2. Ardres, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.

3. Le manuscrit porte : *tuilles*.

palles estoient de drap d'or frizée dehors et drap d'or frizée dedans, tant chambres, salles que galleries; et avoit tout [plain] d'aultre drap d'or ras, et toilles d'argent et toilles d'or; et avoit dessus les dictes tenttes forces devises et pommes d'or, et, quant elles estoient tendues au solleil, il les faisoit merveilleussement beaulx à veoir; et avoit sur celle du Roy ung sainct Michiel tout d'or, affin qu'elle fut congnues et entres les aultres; mais il estoit tout creux.

Or, quant je vous aye devisée [de celle du roy de France, il faut que je vous devise] de celle du roy d'Angleterre, lesquel ne fit que ungne maison; mais elle estoit trop plus belle que celle des Françoys et de peu de coustange.

Et estoit sa maison[1] au portes de Ghynes, assez près du chasteau, de fort grandeur, et estoit en carreure, et estoit la dicte maison toutte de toille et de boys, et les plus belles verriere qu'on vit jamais; car la moictié de la maison estoit touttes de verriere, et vous asseure qu'ilz y faisoit bien cler. Et y avoit quatre corps de maison, dont en la moindre vous y eussiés logiez ung prince, et la court de fort belle grandeur; et au millieu de la dicte court et devant la porte y avoit deux belles

1. « Ce faict, le roy d'Angleterre festoya le Roy, près de Guines, en un logis de bois où y avoit quatre corps de maison, qu'il avoit faict charpenter en Angleterre, et amener par mer toute faicte; et estoit couverte de toille peinte en forme de pierre de taille, puis tendue par dedans des plus riches tapisseries qui se peurent trouver, en sorte qu'on ne l'eust peu juger autre sinon un des beaux bastimens du monde : et estoit le dessein pris sur la maison des marchands à Calaiz » (*Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Michaud, 1re série, t. V, p. 131, col. 2).

fontaines, qui jettoient par troix tuyaulx : l'ung ypocras, l'aultre vin et l'aultre eaue.

Et faisoit dedans la dicte maison le plus cler logis que l'on sçaroit poinct veoir; et la chappelle de merveilleuse grandeur et bien estoffez tant de relicques et de tous aultres paremens. Et vous asseure que tout cela estoit bien furnys, et aussy estoyent les caves bien furnye, car la maison des deux princes durant le voyages ne furent fermées en personnes.

Eulx venues[1], le roy de France à Ardres et le roy d'Angleterre à Ghynes, furent là[2] huyct jours pour regarder de leurs affaires; et, durant les dict tamps, alloient souvent et venoient les princes de France et le conseille du Roy devers le roy d'Angleterre pour accorder[3] les dictes choses; et du costé des Anglois aussy le legat, qui avoit par tout le gouvernement du royaulme d'Angleterre.

La veue des deux roys estoit à grosse difficultez, et estoit le roy de France fort marry de quoy on ne

1. « Le dernier jour de may 1520, mon filz arriva à Ardres, qui s'appelle en latin *Ardea*, et ledit jour le roi d'Angleterre, second de sa race, arriva à Calez, qui s'appelle en latin *Caletum* ou *Portus Itius*, selon César, au cinquième livre de ses Commentaires » (*Journal de Louise de Savoye*, éd. Michaud, 1re série, t. V, col. 91).

2. Sur l'entrevue du Camp du Drap d'or, voir à la Bibl. nat., ms. Brienne 269, fol. 138 et 139, et ms. Dupuy 600, p. 698 à 714.

3. Le cardinal d'York, légat d'Angleterre, et l'archevêque de Sens échangèrent des visites pour décider les conditions des entrevues. Voir *La description et ordre du camp et festiement et joustes des trescrestiens et trespuissans roys de France et Dangleterre, l'an mil CCCCC et vingt au moys de juing*, réimprimée chez Aubry, 1864, d'après une plaquette du musée britannique provenant de la bibliothèque de sir Thomas Grenville.

adjoustoit poinct plus grande foy les ungz aulx aultres; et furent trois ou quatre jours sur tous ces debats, et encorre y avoit il à redire deux heures avant que se veirent. La chose entreprinse et conclud, fut regardé la veue des deux roys à ung jour nommée, qui fut ung dimenche. Et pour ce que la contée d'Ardre n'a pas grande estendues du costez devers Ghines, et que failloit que les deux roys fissent aultant de chemin que l'ung que l'autre pour ce veoir ensamble, et pour ce que c'estoit le païx du roy d'Angleterre, fut ordonné de tendre ungne belle grande tentte au lieu où la dicte veue se feroit.

Ce faict, regrarderent les princes quelz gens il meynneroyent avecque eulx, et fut regardé que chascun arroit deux hommes avecque luy. Et estoit le legat d'Angleterre attendant en la tentte où il se debvoyent veoir, et Robert du costé du Roy, qui avoyent les papiers de leurs maistres; et avoit le roy de France avecque luy mons^r de Bourbon et mons^r l'Admiral, et le roy d'Angleterre avoit le ducque de Suffort, qui avoit espousée sa sœur, et le duc de Noorfort.

Et estoit[1] ledict campz tout environnée de barriere, bien ung gectz de boulles arriere de leur tentte; et avoyent chascun iiij^c hommes de leur gardes, et les

1. Voir la très intéressante description de Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXVIII, col. 644 : « Era questa Majestà Chistianissima sopra uno bellissimo cavallo morello fornito de alcuni recami *cum* perle, che faceva un bel vedere. Lei veramento era in salion de richissimo drapo d'oro, et havea atorno una sbergna del medesimo drapo d'oro; il zuppone era richamato et stratagliato, che era de una extrema valuta, et nel pecto haveva alcuni belli et richi zogielli, et cussi sopra la bareta, che era di veludo nero a costa, che mai vidi sua Maestà tanto bella quanto alora. »

princes de tous les costées, tous les princes ung gentilz homme avecque eulx; et y avoit iiij[c] archiers de la garde du roy de France et deux cens Suisses que menoit mons[r] l'Adventureulx; et le roy d'Angletterre avoit iiij[c] archiers. Et allerent en ceste bonne ordonnance jusques aux barrieres, et quant ce vint à l'approchier les dictes gardes demeurerent aulx barrieres et les deux princes[1] passerent oultre avecque les deux personnaiges, ainssy que devant est dict, et s'en vindrent tout embrasser tout à cheval et se fierent merveilleusement grande honneur l'ung à l'aultres et broncha [a le cheval] du roy d'Angleterre en embrassant le roy de France.

Chascun avoit son lacquay qui prindrent les chevaulx, et entrerent dedans le pavillon, se commencerent drechiefz à eulx embrasser et faire plus grande chiere que jamais. Et, quant il furent dedans, le roy d'Angleterre print luy mesmes les articles et commença à les

1. « Ledit jour de la Feste-Dieu, au lieu ordonné, le Roy et le roy d'Angleterre, montez chacun sur un cheval d'Espagne, s'entre-abordèrent, accompagnez, chacun de sa part, de la plus grande noblesse que l'on eust veu cent ans auparavant ensemble, estans en la fleur de leurs aages, et estimez les deux plus beaux princes du monde et autant adroits en toutes armes, tant à pied qu'à cheval. Je n'ay que faire de dire la magnificence de leurs accoustremens, puisque leurs serviteurs en avoient en si grande superfluité, qu'on nomma ladite assemblée le camp du Drap d'Or. Ayans faict leurs accollades à cheval, descendirent en un pavillon ordonné pour cest effect, ayant le Roy seulement avecques luy l'amiral de Bonnivet et le chancelier Du Prat et quelque autre de son conseil, et le roi d'Angleterre, le cardinal d'Iorc, le duc de Norfolc et le duc de Suffolc » (*Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Michaud et Poujoulat, 1[re] série, t. V, col. 131. Cf. *Journal de Louise de Savoie*, éd. Michaud et Poujoulat, t. V, p. 91).

lire, et, quant il (les) eult leuz [ceulx] le roy de France qui doibt aller devant, il commença à parler de luy, et y avoit : « Je Henry, roy » ; il vouloit « de France », et dict au roy de France : « Je ne [le] mettray poinct puis[1] que vous y estes icy, car je mentiroye », et dist : « Je, Henry, roy d'Angleterre ». Et estoyent les dictes articles fortement bien faictes et bien escriptes, s'il eussent estées bien tenues.

Ces faict, les deux roys se partirent bien content de l'ung l'aultre; et, en bonne ordre, comme il estoient venuz, se retournerent, le roy de France à Ardres et le roy d'Angleterre à Ghynes, là où il couchoit de nuyct. De jour se tenoit à la belle maison qu'ilz avoit faict faire.

Le soir, vindrent devers le roy d'Angleterre de par le roy de France pour regarder comment il se pourroyent veoir[2] souvent, et pour avoir seuretez l'ung de l'aultre, et fut dict que les roynes fest[o]iroyent les roys et les roys les roynes; et quant le roy d'Angleterre viendroit à Ardres pour veoir la royne de France, que le roy de France partiroit quant et quant pour aller à Ghynes veoir la royne d'Angleterre, et par ainsy il estoient chascuns en hostaige l'ung pour l'aultre.

Le roy de France, qui n'estoit poinct homme souspectionneux, estoit fort marry de quoy on ne se fyoit sur la foy de l'ung l'aultre ; se lieve d'ung matin bien

1. Le manuscrit porte : *plus*.

2. « Apres leur parlement, je entens qu'ilz conclurent que le dymenche ensuyvant le Roy de France yroit visiter et faire son festin a Guynes avec la Royne Dangleterre : et aussi que le Roy Dangleterre yroit a Ardres visiter la Royne de France laquelle il appelloit sa seur et Madame sa mere. » Voir *La description et ordre du camp...*, citée plus haut, p. 15.

matin, qui n'est pas sa coustume, et print deux gentilz hommes avecque luy et ung paiges, le premier trouvez, et monte à cheval sans estre houzée, avecque une cappe à l'espaignolz, et vint devers le roy d'Angleterre au chasteau de Ghynes. Et quant le Roy fut sur le pont du chasteau, les Angloys s'esmerveilloyent et ne sçavoient que leur estoit advenuz. Il y avoit bien ij[c] archiers sur le pont, et y estoit le gouverneur du dict Ghynes dessus le dict pont et y estoient les dicts archiers. Et quant le roy veit qu'ilz estoient estonnez qu'ilz passoit parmy eulx, leur demanda où est la chambre du roy son frere, laquelle fut enseignez par le dict gouverneur de Ghynes, [qui] luy dist : « Sire, il n'est poinct encorre esveillié ». Et passe tout oultre, et va jusques à la dicte chambre hurter à la porte, et esveille le roy d'Angleterre et entre dedans. Et ne fust jamais homme sy esbahys que fut le roy d'Angleterre : « Mon frere, vous m'avés faict le meilleur tour que jamais homme me fit, et me monstrés la grande fiance que je doybt avoir en vous ; et de moy je me rends vostre prisonnier de ceste heure et vous baille ma foy. » Et se deffit ung collier, qui valloit xv mille angelots, et pria au roy de France que le vollut prendre et le porter ce jour là pour l'amour de son prisonnier. Et soudain le roy, qui luy voulloit ung mesme tour faire, le roy de France print le sien de son col et le vollut donner au roy d'Angleterre, laquelle choze ne refusa. Et se voullut lever le roy d'Angleterre et le roy de France luy dist qu'il n'arroit poinct d'aultre vallet de chambre que le roy de France, et luy chauffe sa chemise et luy baille. Et quant il fut levez, le roy de France s'en voullut retourner, non obstant que le roy d'Angleterre

le voulloit retenir avecque luy au disner; mais, pour ce qu'il failloit jouster après disner, il s'en voullut aller, et monte à cheval et s'en revi[n]t à Ardre, là où il troeuve beaucoup de gens de bien qui venoyent au devant de luy, et entres aultres l'Adventureulx qui luy dist : « Mon maistre, vous estes ung folz d'avoir faict ce que vous avés faict, et suis bien ayse de vous veoir icy; et je donne au dyable cestuy qui vous a conseilliez. » Et fit responce le roy que jamais homme ne l'avoit conseillié et qu'ilz sçavoit bien qu'ilz n'y avoit homme en son royaulme qu'ilz luy voulsist donner telz conseils, et commença à compter ce qu'il avoit faict au dict Ghynes, et s'en retourna ainssy jusques à Ardres en parlant, car il n'y avoit pas loing.

Sy le roy d'Angleterre estoit bien ayse du bon tour que le Roy de France luy avoit faict, et ancorre estoyent plus aise tous les Angloys, car il n'eussent jamais pensée que le roy de France leur eult faict ung telle tour, ne qu'ilz ne se voullut mettre entre ses mains.

Et pour ce qu'ilz y avoit eux des grosses difficultées pour leurs venues, affin qu'ilz ne fussent poinct plus forts l'ung que l'aultre, le roy d'Angleterre, voyant ce que le roy de France luy avoit faict, le lendemain matin en vint faire aultant au roy de France que le Roy luy en avoit faict; et se refirent present et bonne chieres aultant ou plus que par devant; et, se faict, s'en retourna le roy d'Angleterre à Ghynes.

Cela faict de l'ung à l'aultre, les joustes[1] se com-

1. Sur ces joutes, voir Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXIX, col. 22, 24 et 27. — « Le lundi, xi[e] jour de juing, commencea le tournoy, lequel dura dix ou douze jours. Chacun jour les Rois de France et d'Angleterre, les Roynes, Madame mère du Roy

mencerent à faires, qui durerent huyct jours et furent fortement belles, tant à piedz comme à cheval : et estoyent six Angloys tenant et six Françoys, et les roys qui estoient venans; et menoient les princes [et] les capitaines françoys chascun dix ou xij hommes d'armes, abilliez de leurs couleurs; et l'Adventureulx en menoit xv, et povoient bien estre en tout, tant Françoys que Angloys, trois cens hommes; et vous asseure que c'estoit belle chose à veoir. Le lieu où estoient les joustes estoient touttes fortiffiez, et y avoit ungne barriere du costé du roy de France et ungne aultre du costé du roy d'Angleterre. Et quant les roys estoient dedans et les dames et touttes la seignourie, estoit dict par nombre combien en debvoit entrer de chascune costez; les archiers du roy d'Angleterre et les capitaines de ses gardes gardoient le costé du roy de France, et les capitaines de la garde et archiers et Suisses du roy de France gardoient le costez du roy d'Angleterre; et n'y entroit[1] à chascun [coup] que la bende qui debvoit jouster et, quant ceulx là estoient failly, ungne aultre y entroient; et y eult merveilleussement bonne ordre de tous les costez, et, sans debatz, qui est ungne grand chose à une telz assamblez.

et la Royne Marie alloient audict tournoy, et coururent plusieurs fois le Roy et le Roy d'Angleterre, les François et Anglois, sans qu'il y eust aucun débat ou question entre eulx et conversoient ensemble familièrement. Au lieu où fut faict ledict tournoy, qui estoit dans un champ à my-chemin d'entre Ardres et Guynes, y avoit plusieurs eschaffaulx couvertz et deux petites maisons de bois au bout des lisses pour rafraîchir les Rois après qu'ilz avoient couru » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 171).

1. Le manuscrit porte : *entrer*.

Après les joustes (et) les luytiers d'Angleterre venoyent et ceulx de France, et luytoyent devant les roys et devant les dames, qui fut beaulx passe temps; et y avoit des puissants luytteurs, et n'avoit poinct le roy de France faict venir les luytteurs de Bretaigne et eurent les Anglois le pris. Et après, allerent tirer de l'arcque, et le roy d'Angleterre luy mesmes qui estoit ung merveilleux bon archier et fort, et le faisoit bon à veoir.

Après, il se retirerent à ung pavillon le roy de France et le roy d'Angleterre et là buverent ensamble. Cela faict, (print) le roy d'Angleterre print le roy de France au collet et luy dist : « Mon frere, je veulx luytter à vous », et luy donne ungne estrappe ou deux. Et le roy de France, qui est fort et bon luytteur, luy donne ung tour de Bretaigne et le jette par terre et luy donne ung merveilleux sault. Et vouloit le roy d'Angleterre encorre reluytter, mais tout cela fut rompu et failloit aller souper. Et tous les jours venoyent l'ung l'aultre, ostez ung jour pour eulx reposer, et quant les Françoys estoient avecque les Angloys[1], (et) venoyent souvent les seigneurs et dames d'Angleterre couchier au logis des Françoys, et tous les jours faisoyent bancquetz et festins. Et après le plus grant festins fut et tout l'estat des deux roys se vint loger dedans les lisses, où avoit beaulcoup de maisonnaige de bois. Et par ung matin fut chanté la grande messe[2] par le cardinal d'An-

1. Le manuscrit porte : *Françoys*.

2. « Et quant eurent conclud de partir, le cardinal d'York, qui prenoit gloire d'avoir faict faire ladicte veue, voulut cellébrer messe au lieu où avoit esté faict le tournoy et avoyt obtenu ung brief du Pape par lequel disoit plainière rémission des péchez estre donnée à ceulx qui vraiz confez et repentans

gleterre dessus ung eschaffault qu'on fit expressement, et fut faicte ungne chappelle en ungne nuict, qui estoit la plus belle que je veys oncques, pour l'avoir faict en sy peu de temps, et la mieulx furnye de tous, car les chantres du roy de France et du roy d'Angleterre y estoient, et fut fortement sumptueussement chanté, et après la messe donna le cardinal à recepvoir Dieu aulx deux roys. Et là fut la paix reconformez et criez[1] par les herauls, et faict le mariaige de mons[r] le daulphin de France à la princesse d'Angleterre, fille du roy Henry d'Angleterre.

Les joustes encorres après et bancqués et festins de nouveau; furent encorres trois ou quatre jours à prendre congiez[2] l'ung de l'aultre en la plus grande paix, et amytié et paix entre les princes et princesses que estoit possible de veoir. Cela faict, s'en retourna le roy d'Angleterre[3] à Ghynes et le roy de France en France, et ne fut sans donner groz presens aux partir les ungs aulx aultres.

orroyent ladicte messe; et célébra ladicte messe le samedy xxiii[e] jour de juing, et y assistèrent et ouyrent ladicte messe les deux Roys et Roynes et Madame et la Royne Marie et tous les princes et seigneurs d'une part et d'aultre. Et après la messe disnèrent audict lieu » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 172).

1. Le 6 juin 1520, un traité avait été conclu par lequel Henri VIII s'engageait à donner sa fille unique, Marie, en mariage au dauphin (Rymer, *Fœdera*, t. VI, pars I[a], p. 185).

2. Les deux rois prirent congé l'un de l'autre le 24 juin.

3. Aussitôt après avoir quitté François I[er], Henri VIII se rendit à Gravelines auprès de Charles-Quint. François I[er] s'arrêta à peine à Thérouanne et rentra directement à Saint-Germain-en-Laye à cause de la grossesse de la reine. Celle-ci accoucha à Saint-Germain, le 10 août 1520, d'une fille, Madeleine, mariée le 1[er] janvier 1537 à Jacques V, roi d'Écosse.

Comment le Roy Catholicque vint des Espaignes descendre en Angleterre et de là en Flandres, pour prendre possession de l'Empire, et comment il fut couronnez à Aix en Allemaigne.

Le Roy Catholicque estant en Espaigne, après avoir ouy nouvelles de l'Empire, et comment il estoit esleut, par le conte Palatin, comme dict est cy devant, entendit la menées qui se faisoit de la veues de ses deux princes, et pourchassa tant qu'il peult pour la rompre[1] et envoya ambassadeurs par devers le roy d'Angleterre pour rompre le dict voi[a]ge; et quant il veit qu'il ne se povoit rompre, il se hasta en diligence et vint arriver en Angleterre[2], là où le roy d'Angleterre luy fit ung merveilleux bon recueil.

Et ne peult estre le dict voiaige rompuz, tant en sa presence que en son absence, car le roy d'Angleterre voullut poursuyvre ce qu'il avoit promys, et en estoit la despeche merveilleussement grande d'ung costé que d'aultres, et les apprestes trop avant. Et prindrent journée de eulx trouver ensamble, après la venuez du

1. Charles-Quint avait essayé par tous les moyens possibles d'empêcher l'entrevue du roi d'Angleterre avec le roi de France. Il était trop tard; et Henri VIII refusa de retarder sa visite à François I[er]. Charles débarqua cependant en Angleterre et eut une entrevue avec Henri VIII. Voir *la Chronique de Hall, greffier de Londres.*

2. Cette deuxième entrevue eut lieu en effet à Gravelines aussitôt après celle du roy de France et de Henri VIII. Charles-Quint accompagna ensuite son oncle à Calais, où les deux princes signèrent le 14 juillet 1520 un traité. Pendant deux ans, Charles ne devait faire aucune convention de mariage avec le roi de France; dans la suite, les deux rois règleraient toutes les questions qui les intéressaient (cf. Mignet, t. I, p. 255 et 256).

roy de France, à Gravelinnes[1], ce qui fut faict incontinent après le retour du roy de France en France, et les Anglois se retournerent à Calaix et à Ghynes; et parlerent de leurs affaires. Et furent ungne fois aulx dict Calaix, le Roy Catholicque d'accord et mal d'accord et prest à monter à cheval pour s'en retourner; touttes fois, il s'accorderent ensamble depuis et partirent bien contens l'ung de l'aultre.

En ce temps pendant, avoit tousjours gentilz hommes le roy de France de sa chambre, comme Montmorensy[2] et aultres, qui alloyent et venoyent, et y avoit beaulcoup de ge[n]s qui trouvoyent estre chose bien difficille au roy d'Angleterre de bien contenter ces deux personnaiges[3].

Ce faict, les deux princes se despartirent d'ansamble, et s'en retourna le roy d'Angleterre en Angleterre et le roy de Castille en Flandres et Brabant, faisant bonne chiere, où luy fut faict bon recueil. Et en furent advertis les electeurs d'Allemaignes, et se trouverent à Aix[4] pour le couronner, comme est la coustume de faire, et estoyent deliberé de luy faire plus d'honneur qu'il ne firent oncques à ses predecesseurs.

Le Roy Catholicque fit ung grant equippaige pour

1. Gravelines, Nord, arr. de Dunkerque, ch.-l. de cant.

2. Anne de Montmorency fut tué à la bataille de Saint-Denis le 12 novembre 1567.

3. « Comme Henri VIII s'inquiétait des fortifications que François Ier élevait à Ardres, ce prince lui envoya, à Calais, La Rochepot (Anne de Montmorency) avec l'ambassadeur La Bastie, chargé de promettre la cessation des travaux. » Francis Decrue de Stoutz, *Anne de Montmorency ... à la cour ... du roi François Ier*, p. 14. Cf. aussi *Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 173.

4. Aix-la-Chapelle, Allemagne, Prusse rhénane.

aller à Aix, et y furent appellez tous les princes de ses pays de par deça, et tout plain d'Espaignolz qui estoyent avecque luy et aultres princes d'Allemaigne. En ceste belle esquippaige et belle compaigniez, partit pour aller à Aix, là où estoit attendu et desirez par les electeurs et princes d'Allemaigne; et estoit avecque luy madame de Savoye, sa tante, (de) laquelle ne l'abbandonna poinct tout le dict voyage, avecque fort et belle compaignie de dames. Et y fut faict, le temps du voiage, merveilleussement bonne chiere, tant par le pays (et) de mons^{r} le cardinal de la Marche, en sa maison, (et) que par tout le pays de Liege, et par tout [où] il passoyent. Et l'attendoyent la plus grande part des electeurs à Aix, et, par ung matin, vint disner assés près de la ville de Aix, là où tous les electeurs vindrent au devant de luy, et luy en armes, et touttes sa compaignie et ceulx qui estoient avecque luy, et ainsy fit son entrée en la ville de Aix, la plus belle que fut jamais entrée faictes en villes. Ung jour après, fut couronnez[1] Empereur à la plus grande triumphe que jamais Empereur ne fut. De la façon comment le sacre fut faict, n'est jà besoing de le vous declairer, car c'est ungne chose de grande ceremonie et de le contenue de la bulle Caroline, que l'Empereur Charlemaine fit, qui est l'ordonnance du couronnement des Empereurs ses successeurs.

Et cela faict, madame de Savoye s'en retourna en Brabant et l'Empereur s'en allit et prins son chemin à Worms[2] pour aller veoir les Allemaignes.

1. Le couronnement de Charles-Quint eut lieu à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1520. Voir les dépêches de Francesco Corner, ambassadeur vénitien auprès de lui (Marino Sanuto, *Diarii*, t. XXIX, col. 370 et suiv.).

2. Worms, Allemagne, grand-duché de Hesse-Darmstadt.

Comment messir Robert de la Marche, seigneur de Sedan, pour quelquez tort qu'il luy fut faict au service de l'Empereur, retourna au service du roy de France, et du bon recueil que madame la regente luy fyt.

Monsr de Sedan estant au service de l'Empereur et l'avoit accompaigniez à Aix, pour ce qu'il tenoit la duché de Buyllon, qui est ungne chose venuez de son grand pere, qu'il avoit d'ung evesque de Liege. Il y avoit ungne place dependant de la duché de Buillon qui s'appelle Hierge[1], que mons^r de Aymery[2] avoit prins par force sans user de justice, et estoit en procès ung aultre gentilz homme qui avoit nom mons^r de Boussu, laquelle avoit espousée la femme du seigneur de Hierge, et pour ce que le seigneur d'Aymery qui tenoit la dicte place par force estoit subject de l'Empereur et ne (la) voulloit rendre la dicte place pour en faire la justice, comme il appertenoit, et pour ce que le dict seigneur d'Aymery estoit subject à l'Empereur, le dict seigneur de Sedan ne vouloit aller de force, tant qu'il auroit dict à l'Empereur, et s'en plaindre.

Luy estant à Aix, du dict seigneur d'Aymerie luy compta[3] la querelle qu'il avoit avecque luy et comment il en avoit reprins, mais il n'y avoit voullu entendre. L'Empereur luy promist de luy faire raison,

1. Hierges, Ardennes, arr. de Rocroy, cant. de Givet. Il ne subsiste plus que les ruines du château, brûlé en 1793.

2. Louis Rolin, seigneur d'Aymeries, petit-fils du chancelier Nicolas Rolin, † 1528. — Voir *Mémoires de Martin du Bellay*, édition Bourrilly et Vindry, t. I, p. 108.

3. Le manuscrit porte : *comptant*. — Tout le début de ce chapitre est écourté dans les éditions antérieures.

et dura la chose bien longuement avant qu'elle venist à son effect, de quoy se courouça le seigneur de Sedan merveilleussement, pensant qu'il estoit homme pour faire aultant de service à l'Empereur que le seigneur d'Aymery. Et, estre requis de retourner en France au service du Roy, print congiez de l'Empereur à Aix et s'en vint à Sedan, fort mal content du dict Empereur.

Et quant il fut à Sedan, manda à l'Empereur, que s'il ne luy plaisoit faire raison, qu'il abandonneroit son service[1]; et luy fut faict responce de l'Empereur qu'ilz n'estoit pas de grande substance; pour laquelle choze abandona le service de l'Empereur, dont eult grant regretz et principallement madame de Savoye[2].

1. Cette affaire remontait à plusieurs années; Robert, en qualité de duc de Bouillon, l'avait évoquée devant le tribunal des pairs du duché, qui jugeait en souveraineté. Ce tribunal décida en faveur du prince de Chimay et condamna le seigneur d'Aymeries qui en appela à l'empereur. Maximilien chargea de cette affaire le chancelier de Brabant, qui cassa la sentence; Robert de la Marck réclama vainement. Lorsque Charles fut devenu empereur, il lui demanda justice et Charles lui promit de lui faire raison. Marguerite d'Autriche s'efforça de hâter le règlement de cette affaire, dans la crainte de voir Robert de la Marck retourner au service de la France (voir la lettre citée plus bas); elle obtint même que la place d'Hierges fût remise entre les mains de l'empereur « tant et jusques à ce que les droits des partyes cy contendans soit entendu, congnu et décidé à la raison ». Malheureusement Charles avait les mains liées, le seigneur d'Aymeries lui ayant prêté, lors de son élection à l'empire, des sommes considérables, qu'il proposait de lui abandonner moyennant la confirmation de la sentence du chancelier de Brabant. Robert irrité envoya une sommation à l'empereur, le menaçant de quitter son service; Charles-Quint ayant répondu dédaigneusement, Robert exécuta sa menace.

2. Marguerite de Savoie écrivit à Robert de la Marck, pour

Ce faict, l'Adventureux, qui estoit son filz, ne dormoit poinct, car il estoit tousjours demeurez au service du roy de France ; et incontinent qu'il sceut ces nouvelles, s'en vint vers son pere à Sedan, là où il fut faict bonne chiere ; et portoit le dict Adventureux tout plain de bonne offres, que madame la regente de France faisoit au dict seigneur de Sedan.

Et estoit le dict Adventureux tottallement desheritez ; et, depuis que le dict seigneur de Sedan estoit au service de l'Empereur, l'Adventureux n'entra en places que le dict seigneur de Sedan son pere eult, pour ce qu'ilz y avoit dedans le traicté que jamais piece de ses enfans n'amenderoyent riens de luy, s'il n'avoyent faict service à l'Empereur, et n'entreroyent dedans ses maisons. Le roy de France et madame sa mere, sachant le dict seigneur de Sedan estre partis de l'Empereur mal content, fut mandé madame de Sedan pour venir à Bloys, là où fut conclud son estat, qui montoit à dix mille frans tous les ans, dix mille escus comptant,

tâcher d'arranger l'affaire : « Et pour ce que Sa Majesté ne vous a promptement rendu la dicte place, avés prins congié de luy et accepté autre party, sans attendre sa responce, car aussi tost que le porteur de vos lettres les luy eust presentées, il se retira sans demander ny attendre responce ; lesquelles choses j'ay trouvées et trouve, comme font toutes gens de sain entendement, très estranges et sans quelque propos. Et pour resolucion, mon cousin, toutes choses bien pesées, ne vous en sauroys dire autre chose, si non qu'il me semble que vous avés trop legierement prins congié de vostre maistre qui ne vous feist jamais que honneur et plaisir, dont ne vous eusse jamais mescreu et m'en desplait, vous disant sur ce l'adieu. » Lettre de Marguerite de Savoie à Monsieur de Sedan le 6 janvier 1521, datée de Malines (Bibl. nat., Joly de Fleury, ms. 2457, fol. 131 et 132).

trois mille frans pour la dicte dame de Sedan, deux mille frans pour chascun de ses enfans et cincquante hommes d'armes, dont les xxv se payent à sa volunté. Et la dicte dame de Sedan de retour, le seigneur de Sedan partit pour aller à Romorentin[1] devers le Roy, là où luy fut rendu son ordre et luy fut faict ung très grand recueil[2] du Roy et de madame sa mere. Et de là s'en revint le dict seigneur de Sedan à Chasteau Thiery, chiez son filz, et de là s'en retournit à Sedan. Et fut l'Empereur merveilleusement marry de quoy le dict seigneur de Sedan avoit laissez son service.

Comment les guerres se commencerent entre l'Empereur et le roy de France, du costé de Champaigne et des Ardennes. Anno 1521.

Le seigneur de Sedan, retourné au service du Roy, avoit merveilleusement grant regretz de quoy l'Empereur ne luy avoit faict raison de ceste maison de Hierge

1. Robert arriva à Romorantin le 4 février et eut tout de suite une entrevue avec le roi.

2. Le 14 février 1521, Robert jura sur la vraie croix et promit, par acte signé de sa main et scellé de son sceau, de servir le roi « bien et loyaument envers et contre tous sans nul excepter ne reserver, encores que ce fust l'empereur, » et de lui faire ouverture de ses places ainsi qu'à ses officiers, « fors ou foibles, toutes fois et quantes que besoing sera, » pour les affaires dudit seigneur. François Ier promettait à Robert de la Marck une pension de 10,000 francs par an et « dix mil escus » une fois donnés, payables en trois ans,... 2,000 livres de pension à ses fils les seigneurs de Jametz et de Saulcy; le roi s'engageait à entretenir « Florenges aux estatz qu'il a de present de nous, lesquelz estatz et pensions ne retrancherons aucunement. » Le roi lui donnait en plus vingt-cinq hommes d'armes pour la garde de ses châteaux (Arch. nat., K 82, n° 1 *bis*).

que mons[r] d'Aymery tenoit; envoya[1] par devers l'Empereur que luy voulsist faire raison; lesquelle[2] n'en fit poinct et eult assez maulvaise responce. Le messagier retournez vers luy à Sedan, envoya deffier madame de Savoye, au nom de l'Empereur; aussy fit le dict Adventureux, son filz. Et envoya madame de Sçavoye jusques à Worms, où l'Empereur estoit avecque les electeurs de l'Empire. Et fut faict offres[3] de par madame de Sçavoye, fort honneste, au dict seigneur de Sedan, qui estoit de s'accorder du dict different, et de faire jug(i)es les estats du pays de Liege, et les en faire arbittres et s'en remettre dessus le roy d'Angleterre, ou sur le roy de France. Et y vint pour ceste affaires ung herault, qui avoit nom Malines, qui estoit à madame de Sçavoye. Touttes fois, riens n'en fut faict; et fit les apprestz pour aller mettre le siege devant la ville de Virton[4], et y mena l'Adventureux

1. Les Mémoires de Florange semblent ici infirmer l'allégation de du Bellay, nous représentant Robert et son fils envoyant leurs lettres de défi directement à l'empereur, en pleine diète de Worms. Edgar de Marneffe, *ouvrage cité*, t. I, annexes, p. 353, dit que « la deffiance fut faite à Louvain. » Sur le défi de Robert de la Marck, voir aussi les *Mémoires de Martin du Bellay*, t. I, p. 112.

2. Le manuscrit porte : *desquelle*.

3. Dans une lettre adressée à Florange, Marguerite de Savoie, après avoir réfuté ses allégations, termine ainsi : « Je tiens fermement que le Roy, votre dict maistre, auquel j'en écris et luy envoye le double de vosdites lettres, attendues les alliances d'entre l'Empereur et luy, ne vous y voudroit assister et que ne serez si mal conseillé que de vous meme le faire ou emprendre, Louvain, 15 mars 1521 » (Bibl. nat., Joly de Fleury, ms. fr. 2457, fol. 133 à 136).

4. Virton, Belgique, prov. de Luxembourg, ch.-l. d'arr.

son artillerie qui estoit fort belle, et allerent assieger[1] Vierton, qui est ungne petite ville appartenant à l'Empereur, en la duché de Luxembourg. Et y debvoit venir devant la dicte ville sept mille Suisses, que l'Adventureux avoit envoyé querir par ung gentilz homme nommez Pier Buysson; touttes fois, par l'ambassadeur de l'Empereur, le prevost d'Annet[2], qui estoit en court avecque le roy de France, fut rompue la dicte entreprinse, que les Suisses ne viendroient poinct[3].

Le siege estant devant Vierton, la battrie fut commencez; fut envoyé ung gentilz homme de par le roy de France, ung gentilz homme Lonnez, qui vint dire à mons[r] de Sedan et à l'Adventureux, de par le Roy, qu'on se retira, et qu'il y avoit, depuis qu'on avoit eulx de ses nouvelles, grosses practicques entre l'Empereur

1. Auparavant, d'après Brusthem (*Vita Erardi a Marca*, p. 72; *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, 1864), Robert de la Marck aurait pensé à s'emparer de Liège, par trahison, mais la téntative échoua. Cf. Huguenin, *les Chroniques de la ville de Metz*, p. 753 et 754; mais, pour ce dernier, ne le consulter qu'avec précaution.

2. Le manuscrit porte : *Deprest.*

3. Philibert Naturelli, abbé d'Ainay, ambassadeur de Charles-Quint, avait affirmé au roi que l'empereur était disposé à donner satisfaction à Robert. François I[er], devant cette assurance, s'était opposé à la levée des Suisses par les La Marck : « Porro cum per oratorem nostrum apud Helvetios intelleximus ipsum de Sedan per suos nuntios id tentare et moliri... ut gerendo bello manum Helvetiorum, mercede conductorum, conscribere et adducere posset,... per litteras ipsis Helvetiis significavimus id per voluntatem consensumque nostrum fieri, persuadentes ipsis ne ad hujusmodi bellum suos pedites ire paterentur » (Bibl. nat., Moreau, M 712, fol. 86 et 87; lettre de François I[er] à Albert, archevêque de Mayence; de Romorantin, le 20 mai 1521).

et luy, et esperoit qu'il viendroyent à bonne fin; et envoya retarder les Suisses, que l'Adventureux faisoyt venir pour la mesmes occasion. Et cela entendu[1] par mons^r de Sedan et l'Adventureux, leverent leur siege de devant Vierton, qui se deffendoient bien et honnestement, non obstant que de la premiere arrivée il furent fort esbranllez, et pensoit on bien qu'il ne debvoient pas tant tenir.

Touttes fois, le siege ne fut que deux jours, et s'en retourna avecque l'armée qu'il avoyent, qui n'estoit que de iiij ou à cincque mille hommes de piedt et xv ou xvj^c chevaulx; mais il avoyent bonne arteilleriez. Ce faict, se retournerent à Jamais et fut le cas rompu pour ceste fois.

Ce temps pendant, l'Empereur ne dormoit poinct; et fut envoyé mons^r de Nansson[2], es pays de Flandres et Brabant et Haynault, dresser ungne armée pour aller combattre le seigneur de Sedan et l'Adventureux, son filz.

Or, comme ces chose se faisoyent en Ardennes entre l'Empereur et le seigneur de Sedan et l'Adventureux, son filz, le Roy despeche ungne armée dont estoit mons^r de Bonivet, admiral de France, qui pour lors avoit ungne partiez du gouvernement de France, fut envoyé en Ghyiene, pour reconquester le roy[a]ulme de Navarre[3]; et fut despechiez mons^r de

1. Le manuscrit porte : *attendu.*

2. Henri, comte de Nassau, Vianden, Dillenbourg, vicomte d'Anvers. Il était fils de Jean, comte de Nassau, et d'Élisabeth de Hesse. Voir Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. Ier, p. XXVI.

3. Dans une expédition, Lesparre était parvenu à reconquérir la Navarre, mais au lieu de se contenter de rétablir forte-

Guyse, jeune homme et gentilz prince, frere à mons[r] le ducque de Lorraine, qui estoit capitaine general des lantskenecht, et commençoit à marchier avecque ceste armée tout droict en Guy[e]nne, qui estoit fort belle et mieulx equippé d'artillerie que fut long temps veue.

Or, je veulx laisser monsieur l'admiral avecque son armée en Guyenne, pour retourner aux guerres que se fierent aux Ardennes, et comment l'Empereur dressa son armée pour y envoyer, dont estoit chiefz general mons[r] de Nansson.

Comment mons[r] de Nansson, lieutenant general pour l'Empereur, vint en Ardenne contre messir Robert de la Marche et l'Adventureux, son filz. Et comment il print le chasteau de Loigne, et comment l'Adventureux deffit la garnison de Yvois.

En ce temps, l'Empereur envoya mons[r] de Nansson lever son armée, pour aller contre messir Robert de la Marche et l'Adventureux, non obstant que tous leurs gens fussent retirez, et estoit allez l'Adventureux par devers le roy de France, pour regarder ce qu'ilz avoyent affaire. Et ce pendant mons[r] de Nansson vint mettre le siege devant le chasteau de Loingne[1], qui

ment Henri d'Albret dans son royaume, il licencia une partie de ses troupes, et, franchissant l'Èbre, il pénétra en Espagne. Il assiégeait Logrono, quand une armée de 12,000 hommes de pied et 2,000 chevaux le forcèrent à lever le siège. Le duc de Najera le poursuivit en Navarre, et, le 30 juin 1521, Lesparre était battu à Esquiros. Il fut blessé et fait prisonnier, la plus grande partie de son armée détruite. La Navarre était de nouveau perdue, c'est alors que François I[er] envoya Bonnivet.

1. Hognes, Luxembourg belge.

estoit au seigneur de Jamais, frere de l'Adventureux, et estoit place assés fort, mais estoit bien estroicte.

Le siege y fut mys en assez petit nombre de gens, et bailla au dict seigneur de Nansson mon dict seigneur de Liege et au conte Felix[1] toutte son arteillerie et de ses gens, non obstant que le dict seigneur de Jamais estoit son nepveu; et fut la place fort battue, et s'il y eult eu des gens de bien dedans, il eussent tenus longuement. Mais, sans poinct de fault[e], il n'y avoit poinct des gens de guerres dedans, et fut prinse moyctié d'assault, pour ce que ceulx dedans se jettoyent par les murailles et par les fenestres de hault en bas.

La dicte place prinse[2], mons^r^ de Nansson faisoit tousjours renforcer son armée, et renvoya à mons^r^ de Liege son arteillerie et fut la place rasée.

Comme cela ce faisoit, l'Adventureux revint par devers le roy de France, et fut advertis de la grosse garnison qui estoit à Yvois, qui est ungne ville à quatre lieues près de Sedan et ungne lieues près de Messancourt; et assamblit[3] la gensdarmeriez, seulle-

1. Le comte Félix du Châtel.

2. Ceci se passait à la fin d'avril et au début de mai. La place dépourvue de défenseurs et manquant de vivres ne put résister longtemps. Le seigneur de Niselles, qui la commandait, malade, n'ayant aucun espoir de secours, et découragé en voyant ses gens se jeter par les fenêtres, dut se rendre à discrétion. Le comte de Nassau le fit étrangler avec douze des principaux de la garnison, et le château fut rasé. Voir à la Bibl. nat. la dépêche de Fitz William au cardinal d'York, 7 mai 1521 (Moreau 712, p. 58 et suiv.).

3. Ici encore, la chronologie de Florange est en défaut. Cette affaire n'eut lieu que plus tard, dans les premiers jours de juillet, si nous nous en rapportons à une lettre du duc d'Alençon

ment de v cens hommes de piedz; et attendit ung jour de festes[1], pour ce que les gens boyvent plus en ce pays ces jour de festes, plus que les aultres jours. Et sur le mydy alla mettre son embuche en ung petit boys près de la ville de Yvois, qui est jolye ville et fort et est tout ronde, et passe une riviere à ung des costé, qui vient à Jamais, lesquelle s'appelle Chiez[2] et va tomber dedans la Meuse, et n'y a que une lieu de là jusques à Mouson[3].

Quant l'Adventureux eust mys son embuche, il envoya escharmoucher devant la ville, et estoit bien deux ou trois heures après mydy; et estoit l'escharmouche de quelquez petit nombre de gens de piedt et de gens de cheval.

Et (que) incontinent que ceulx de la ville veirent l'escharmouche, qui avoit bien saillit dehors ung quart de lieux de[4] la ville, chassant tousjours les escharmoucheurs, tellement qu'il vindrent bien près du petit boys, là où estoit l'embuche; et incontinent que l'Adventureux veit qu'i estoit temps, se vint jetter entre la ville et eulx, et les enferme, et en eschappa bien peu,

à François Ier, datée d'Attigny-sur-Aisne, le 4 juillet 1521 : « Monseigneur, j'ay au jour d'ui receu une lettre de Monsr de Florenges, comme son pere et luy ont encores fait quelque course sur ceulx d'Yvoy et en ont tué bien six ou sept vingts » (Bibl. nat., ms. fr. 2978, fol. 35, original sur papier; voir aussi ms. fr. 3897, fol. 8 v°, un passage d'une lettre du maréchal de Châtillon à François Ier, datée d'Attigny, en juillet).

1. Probablement le 2 juillet, jour de la Visitation Notre-Dame.

2. Le Chiers, affluent de la Meuse, se jette dans ce fleuve, à cinq kilomètres de Sedan.

3. Mouzon, Ardennes, arr. de Sedan, ch.-l. de cant.

4. Le manuscrit porte : *et*.

et y eult bien des tuez, de v ou à six cens hommes, dont la pluspart estoient Navarroys[1]. Et estoit l'Adventureux sur ung cheval rouen bedart, qui eult ung coup de picque à travers du corps, dont il mourrut[2]. Et ce jour là s'estoient venu veoir deux gentilz hommes françoys, qui estoyent venuz du camp d'Attigny[3], et estoit l'ung des filz mons[r] de Lorde, et l'aultre mons[r] d'Espoy, lesquelz fierent merveilleussement bien leur debvoir.

Comment mons[r] de Saussy, filz de messir Robert de la Marche, deffyt ung nombre de gens sur ungne montaigne, et comment l'Adventureux s'en alla mettre dedans Jamais.

Mons[r] de Saussy, filz de messir Robert de la Marche, print ungne compaignie de gens d'armes, tant de la compaignie de son pere et de selle de l'Adventureux, son frere, et de garnison de Mouson, que menoit le gentilzhomme Germaville, et Saincte Caulx, qui estoit son lieutenant, et alla faire ungne course aux Ardenne, là où les gens d'armes gaignerent ung merveilleux butin. Ceulx de la terre de Orchimont[4] entendirent

1. Sans doute, *Navarroys* pour *Namurrois*.

2. Tous les jours, les jeunes gens du camp d'Attigny allaient visiter Monsieur de Sedan. Dans cette escarmouche, il y en eut un de tué. Monsieur d'Alençon, qui avait ordre du roi de soutenir les La Marck, mais sans se compromettre, envoya un de ses gentilshommes pour faire rentrer immédiatement tous ceux de ses soldats et leur interdit formellement à l'avenir de quitter le camp. Voir les lettres du duc d'Alençon (Bibl. nat., ms. fr. 2978, fol. 35 et 36), et la lettre du maréchal de Châtillon (ms. fr. 3897, fol. 8).

3. Attigny, Ardennes, arr. de Vouziers, ch.-l. de cant.

4. Est-ce Orchimont, village de Belgique, prov. de Luxembourg?

qu'ilz estoient au camps, mais il ne sçavoyent pas quel nombre estoyent les Françoys. Touttes foys, il se vindrent jetter groz nombre de gens dessus ungne montaigne, qui estoit fortifiez, et estoient bien le nombres de vij ou à viij^c hommes d'armes, attendant sur ceste montaigne, que estoit le chemin par où il se debvoient retirer avecque leur butin, et ne pensoyent que les gens d'armes pussent monter sy hault sur cest montaigne.

Touttes foys, pour le faire court, les gens d'armes les vindrent cercher tout au loing de cest montaigne, qui estoit chose bien mal aysée, et les deffierent; et en y eult beaulcoup de tuez, et encorres en y eult il eu plus, s'il ne se fussent saulvez par les boys; et s'en revindrent à Sedan avecque leur butin et beaulcoup de prisonniers.

Monsr de Nansson, ayant entendu que la maison de Jamais estoit mal furnie de gens, voulut aller mettre le siege devant : de quoy fut advertis l'Adventureux, et s'en alla de nuict avecque cincquante hommes d'armes mettre dedans la dicte place, là où estoit mons^r du Saussy, son frere, avecque quelquez gens de piedt, et faisoit remparer la place le plus qu'il povoit, avecque le capitaine de leans, qui est ung fort honneste homme escossoys; et vous asseure que le remparerent bien, tellement que pour ce jour d'huy c'est ungne des plus belle places et de meilleurs qui ne soit poinct.

Cela venuz à la congnoissance de mons^r de Nansson, du secours qui estoit venuz à Jamais, eult advis de prendre ung chemin aultre, et pour cest foys n'y alla poinct; et print aultre chemin, comme sy après sera desclarré.

Comment monsieur de Lotrecht, avecque les Venissiens, alla mettre le siege devant la ville de Veronne, et comment la dicte ville se rendit, et de ce qu'il y fut faict.

Le Roy, vœuillant tenir sa foy aux Venissiens, comme il leur avoit promys, fut solicités de eulx ayder de leur rendre la ville de Veronne, en ensuyvant le traictié de paix qu'ilz avoyent ensamble; et ne restoit plus que le Roy eult tout satisfaict de ce qu'ilz leur avoit promys que la ville de Veronne, laquelle l'Empereur tenoit entre ses mains; car tout le demeurant de leur pays il avoyent entre leurs mains.

Le Roy manda à mons^r de Lotrecht[1] dresser son armée pour aller mettre le siege au dict Veronne; et se debvoyent trouver les Venissiens avecque leurs arteillerie et leur armée devant la dicte Veronne, laquelle chose il fierent, et se trouverent tous ensamble; et estoit au commencement de l'yver, qui n'estoit poinct convenable pour assieger places.

Or, avoit il dedans Veronne, lieutenant pour l'Empereur, le seigneur Marcque Anthoine Coulonne[2], frere de Prospere Coulonne, de quy at estet par cy devant parlez, merveilleussement gentilz compaignon, et honneste homme et gentilz capitaine, et pour quelquez des-

1. Le maréchal de Lautrec, qui avait succédé au connétable de Bourbon le 17 juin 1516, s'était emparé de Brescia et l'avait rendue aux Vénitiens, en conservant toutefois le château. Voir Le Glay, t. II, p. 111.

2. Marc-Antoine Colonna était le neveu et non le frère de Prosper.

pit abandonna le service de l'Empereur et vint au service du roy de France.

Or, pour revenir à nostre propos, il y avoit tout plain de gens de bien avecque luy[1], capitaines dedans la ville, comme le capitaine Suchres, espaignolz et aultres gens de bien à tenir places; et avoit dedans la ville de touttes nations, qui est chose mal aysé à tenir ungne ville, sy ce n'est que le capitaine soit homme saige.

La dicte ville de Veronne est bien grande et mal aysez à assieger, pour la riviere. La batterie se commença du costé de devers la plaine de Veronne, qui est la plus belle plaine que l'on sçauroit veoir; et estoit l'artillerie du Roy et des Venissiens, qui estoyent bien six ou sept vingtz pieces d'artillerie en battries, qui fut la plus terrible battrie que on sceut faire, car elle avoit cent ou vj^{xx} pieds[2] de long. Mais le rempar que Prosper Coulonne avoit faict faire devant la ville estoit six foys plus fort que la ville. Marcque Anthoine[3] Coulonne, qui estoit chief, et tout plain de gens de bien qui estoient avecque luy, la fortiffierent sy bien, qu'il ne fut poinct donné de assault.

Et eult la battriez ungne perte de gens de bien, pour le feu qui se mist en l'artillerie et aulx poudres, et y eult tout plain de gens bruslez; et, de cas de fortune, mons^{r} de Lotrech estoit arrivez à ceste heure là sur le lieu, qui avoit tout plain d'Italliens avecque luy, et

1. D'après Guichardin, la garnison de Vérone était de 800 chevaux, 5,000 lansquenets et 1,500 Espagnols (t. II, liv. XII, p. 451).

2. Le manuscrit porte : *pieces*.

3. Le manuscrit porte : *Prosper*.

aultres gens qui avoyent grand barbes et grant cheveulx, et ne leur coustoient riens à faire leur barbes, car la pouldre en fit l'office[1].

Et bien tost, après avoir tenu le siege long temps et du loing de l'yver, les vivres leurs faillerent à ceulx de la ville, et furent [contraints] à la fin de eulx appoincter[2], et s'en allerent leurs bagues saulves, et s'y rendit[3] la ville entre les mains du Roy.

La dicte ville rendue, la rendict aux Venissiens, en ensuyvant ce que leurs avoit promys : lesquelle, pour toutte recompense, le premier affaire que le Roy eult en Itallie, le laisserent et abandonnerent. Et la ville prinse, mons^r de Lotrech se retira en la duché de Millan.

1. « Il venoit au Camp par la Plaine de Vérone 800 barils de Poudre avec d'autres Munitions sur des Chariots tirés par des bœufs; mais les Conducteurs, s'empressant à l'envi d'y arriver, marcherent si vîte que les roues s'enflâmerent, et mirent le feu aux poudres et à tous les équipages » (Guichardin, t. II, livre XII, p. 452).

2. Florange commet ici une erreur. La garnison de Vérone avait fort bien résisté et ne songeait nullement à se rendre; l'arrivée de 9,000 lansquenets, envoyés par l'Empereur, avait même forcé Lautrec à abandonner le siège et à se retirer à Villafranca. Mais Charles d'Espagne, qui s'était réconcilié avec François Ier au traité de Noyon, venait de ménager un accord entre l'Empereur et le roi de France. Maximilien acceptait de rendre Vérone aux Vénitiens moyennant 200,000 ducats. Voir le traité de Bruxelles du 3 décembre 1516 (*Journal de Jean Barrillon*, t. I, p. 253).

3. L'évêque de Trente, Bernard Clesi, rendit la place à Lautrec et aux Vénitiens le 15 janvier 1517 (voir Guichardin, t. II, livre XII, p. 454). — Bernard Clesi avait été élu évêque et prince de Trente le 12 juin 1514. Promu au cardinalat en 1529, il mourut le 28 juin 1539.

Comment le conte Felix vint assieger Messencourt, de laquelle il print.

Quant mons[r] de Nansson eult print Loingne, il y demeura ung temps pour la faire raiser. Et avoit le dict seigneur de Nansson avecque luy six ou sept mille lantskenecht, dont estoit chiefz le conte Felix; le dict seigneur de Nansson, affin qu'il ne perdissent poinct temps, envoya le conte Felix assieger Messancourt[1] avecque les lantskenecht, et ung nombre de gens à cheval et tout plains de gens de piedt[2].

Or, estoit la dicte Messencourt une petite place que l'Adventureux avoit faict faire depuis cincque ans, et n'y avoit encorres que le donjon faict et les fondemens de l'aultre grans comprins, qui commençoyent hors de terre. Touttes fois, ce qui estoit faict estoit bien jollyment faict, et assez fortellette, et bien furnye d'artilleriez, plus qu'i n'en falloit à ungne places plus grande troys foys, et sy en avoit osté[3] toutte la principalle artillerie, quant il alla devant Vierton. Et avoit dedans la dicte place ung gentilz homme nommez Guysart, fort homme de bien, et ung aultre nommez Sainct Cler, tous deux homme d'armes de la compaignie du dict Adventureux, qui fierent merveilleussement bien leu debvoir, comme vous orrés cy après.

Le conte Felix marchoit tousjours avecque ces Allemans, et vint passer par ungne petite place qui avoit

1. Sur ce chapitre, cf. *Mémoires de Martin du Bellay*, t. I, p. 107 et suiv.

2. Le manuscrit porte : *du pays*.

3. Le manuscrit porte : *esté*.

nom Florinville[1], qui estoit à mons^r de Sedan, et le capitaine avoit nom Damian de Guarighes[2], gascons; et y avoit faict faire ung petit lieu de plaisance, pour ce qu'elle est sur la riviere de Semoys[3]. Incontinent que le conte Felix vint devant avecque ses gens, ceulx de dedans la rendirent, comme la raison le voulloit, car elle n'estoit pas tenable.

Après avoir prins Florinville et l'avoir pilliez, misrent le feu dedans. Et n'y a que trois lieues de là au dict Messencourt, et sesjournerent au dict Florinville deux ou trois jours, et après vindrent mettre le siege devant la dicte place de Messencourt, là où il furent bien receupt; car, comme je vous ay dict, estoit bien artelliez et leur porta ung groz dommaige.

Le conte Felix estant devant Messancourt, se commença à fortiffier à l'entour et au villaige, pour ce que l'Adventureux et ses freres le resveilloient souvent, et y fut faict tout plain de belles escharmouches. Et avoyent tous leurs gens de piedt logiez dedans se fort et leurs gens de cheval à Yvois, qui alloient là logiez du soir, et le jour il revenoyent[4].

Or, en ce temps là, le Roy avoit envoyé mons^r d'Allençon et le marischal de Chastillon[5] pour le con-

1. Florenville, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Virton, ch.-l. de cant.

2. Damien de Guarigue, capitaine de Sedan.

3. Le Semoy, affluent de la Meuse.

4. Sur l'inquiétude causée à François Ier par les succès du comte de Nassau, voir la lettre de Fitz William à la cour d'Angleterre, du 23 avril 1521 (Bibl. nat., Moreau, ms. 712, p. 46 et 47).

5. « Par quoy le Roy, voulant pourvoir à son affaire et n'estre surprins, feit lever six mille hommes de pied en son royaume,

duire; et fut amassez ungne grosse armée à Attigny[1], qui est ung des beaulx groz villaige sur la riviere de Aisne[2], à huyct lieues de Sedan, et y estoit mons^r^ d'Orval, gouverneur de Champaigne. Monsr de Sedan et l'Adventureux alloient souvent devers le seigneur d'Allençon et le dict marischal de Chastillon, pour avoir plus de secours et de faveur; mais il dissimuloient, pour ce qu'il ne se debvoient poinct du tout declairer, tellement que l'Adventureux en dict tout plain de parolles au dict marischal de Chastillon, et furent quasy en avoir un grant debat, et poursuyent on leur bailliez secours. Et vous asseure que l'armée estoit belle; car il y avoit xviij mille lantskenecht et les six mille dyables, dont mons^r^ de Sainct Pol avoit la charge; et y avoit xij mille hommes de piedt et xij^c^ hommes d'armes, tous logiez par les villaiges à l'entour du dict Attigny, en tirant vers Sedan.

Après que mons^r^ de Sedan et l'Adventureux eurent parlé à ces dicts seigneurs, s'en retournerent au dict Sedan, assez mal content[3]. Et fierent touttez la faveur qu'ilz peulrent à la dicte place de Messencourt; mais il n'estoient poinct assés fort pour lever le siege, pour ce

lesquelz il envoia audict païs de Champagne. Aussy y envoya le duc d'Alençon qu'il feit son lieutenant général, le mareschal de Chastillon, le seigneur de la Rochepot et plusieurs aultres gentilzhommes de sa maison pour deffendre ledict païs de Champaigne » (*Journal de Jean Barrillon*, t. II, p. 184).

1. Attigny, Ardennes, arr. de Vouziers, ch.-l. de cant.

2. L'Aisne, affluent de l'Oise.

3. Ce mécontentement s'explique fort bien par le peu d'empressement que mirent MM. d'Alençon et de Châtillon à aider les La Marck, peut-être, il est vrai, dans la crainte de compromettre le roi. Toujours est-il que Monsieur de Sedan ne put obtenir du maréchal de Châtillon que le paiement de

qu'il ne s'estoient poinct furnys de gens, tousjours en attendant l'ayde du Roy.

Et, comme vous ay dict, de belles choses faissant devant le siege; et fierent ceulx de dedans groz dommaige d'artillerie à ceulx de dehors, car, de conte faict, il y eult iiij^c hommes tuez.

Monsr de Nansson, voiant que le conte Felix avoit prins l'esquippaige d'artillerie, car il n'en avoit que x ou xij pieces, dont n'en avoit que trois bonnes; et veoit qu'il ne faisoit riens devant la dicte place, vint avecque le demeurant de l'armée de l'Empereur, qui estoit avecque l'artillerie de l'Empereur et celle de mons^r de Liege, et vindrent à l'ayde du conte Felix, et fut Messencourt assiegée de bien près, et fut battue de tout costez, car l'artilleriez estoit tout à l'entour, et estoit le dict seigneur de Nansson au dict siege[1]. Ceulx de la place se rendirent, comme la raison le voulloit; car il avoient plus que leur debvoir, après l'avoir tenuz six sepmaines et quatre jours; et fut trouvez la place bien furnie, tant d'artillerie que d'aultres choses, qui servit bien à la battrie devant Maisiers, especiallement ung double quennon que l'Adventureulx avoit faict faire et fondre dedans Messencourt, et le nommerent quennonniers : *Messencourt prinse.* Et les capitaines de dedans furent menez à Yvoys, et y eult quelquez compaignons trouvez subject de l'Empereur, que mons^r de Nansson fit pendre[2].

500 hommes d'armes. Voir la lettre du maréchal de Châtillon à François Ier du 6 juin 1521, dans du Bouchet, *Preuves de l'Histoire de l'Illustre maison de Coligny*, p. 301.

1. Messincourt fut pris le 31 mai 1521.

2. Les *Chroniques de la ville de Metz*, de Huguenin, pré-

Cela faict et la place prinse, le s[r] de Nansson fit bouter le feu dedans, et la fit raser et se retira à Yvoys.

Comment le conte de Nansson fit samblant d'aller assieger Jamais et fit là marchier son arméez; et comment l'Adventureux se vint mettre dedans, et du ravitaillement qu'il y fit.

Messencourt prinse, mons[r] de Nansson ne fut poinct d'avis de venir assieger Sedan, ne Bouillon, mais pensoit qu'il n'y avoit ames dedans Jamais[1], comme il avoit l'aultre foys pensée, et que à ce propos il estoit bien pourveu d'artilleriez et de ce qu'ilz y failloit, et pensoit que pour la prinse de Messencourt (que) les gens fussent plus estonnez qu'il n'estoyent.

Il se partyt d'Yvoys et fit lever le siège de Messencourt et fit marcher son armée par devant Mousson, sans riens demander aulx Françoys; mais il y eult de leurs gens qui allerent logier à une place qui est sur la riviere de Meuse, nommée[2] Pailly[3], qui est pays de Barroys, là où l'Adventureux y avoit faict, n'avoit pas long temps, ung camp, et y demeura le dict s[r] de Nansson avecque son equippaige, avant qu'ilz venist à Jamais, trois ou quatre jours.

Le seigneur de Sedan et l'Adventureux, voyant le chemin qu'il prenoit estoit le chemin de Jamais, et qu'elle estoit mal furnie de gens, fut regardé entre eulx que l'Adventureux iroit avecque cincquante

tendent que bon nombre des défenseurs de la place furent pendus, p. 756.

1. Jametz, Meuse, arr. de Montmédy.

2. Le manuscrit porte : *comme*.

3. Pouilly, Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Stenay.

hommes d'armes se jetter dedans. Laquelle chose fut faicte, et partit de Sedan par ung après soupper, et s'en alla tout la nuict avecque toutte la dicte gensdarmerie dedans Jamais, et passa assez près de là où estoit mons^r de Nansson et son armée[1].

Luy estant arrivez à la dicte place, prepara son cas et de qu'ilz estoit de besoing à la place, comme celluy qui attendoit le siege d'heure en heure ; et, sans poinct de faulte, aussy estoit il bien apparent ; car mons^r de Nansson se vint logier à ung villaige qui se nomme Ormaville[2], qui est sur la riviere[3] du dict Jamais, avecque tout son camp, et n'y a du dict villaige jusques à Jamais que la portée d'ung quenon, par quoy il estoit bien aisiet à veoir et estoit l'apparence que mons^r de Nansson deust assieger la dicte place.

Les escharmoucheurs saillerent d'ung costez et d'aultre ; et n'eust poinct envoyé l'Adventureux ses gens dehors du chasteau escharmoucher, veu que le siege estoit sy près de luy, sy che n'eust esté pour une finesse de guerre, qui estoit que, ce pendant que l'escharmouche se faisoit, il fit brusler le villaige, qui estoit ung très beau bourx [de peur qu'ilz ne se vinssent logier dedans ; et ne le pouvoient bonnement assieger que du costé du bourg]. Le feu mys au villaige,

1. Voir une lettre de Jean d'Albret, seigneur d'Orval, et du maréchal de Châtillon, adressée au roi, de Mouzon, le 8 juin 1521 : « Sire, depuis nos lettres escrites est arrivé icy M. de Sedan, avecque lequel nous avons longuement devisé, et nous a demandé LX hommes de pied pour mettre dedans Jametz avec autres LX qu'il y a, lesquels nous avons accordé lui payer » (Du Bouchet, *Preuves de l'Histoire de l'Illustre maison de Coligny*, p. 301 et 302).

2. Remoiville, Meuse, arr. et cant. de Montmédy.

3. Le Loison, affluent du Chiers.

les courreux du dict Adventureux se retirerent, comme il avoyent ordonnez, et eulx dedans, incontinent fit remparer les portes affin qu'ilz n'y eult plus faict de sailliez que par lieux secretz, que peu de gens attendoient.

Or, il y avoit ungne platte forme dedans Jamais, là où il y avoit ungne grande salle, et voulloit l'Adventureulx la faire descouvrir et oster le boys, pour ce que [dans] la dicte salle il avoit faict mettre ung bon nombre d'artilleriez; car la sienne y estoit, sans celle de son pere; et y avoit xxxvj grosses pieces de battriez et huyct cens hacquebuttes à crochetz; et y avoit trois grosse pieces dessus la dicte platte forme, pour nuyre aux approches que ses ennemys feroyent.

Or, ce failloit monter en hault pour abbatre tout ce boys et pour descouvrir ceste salle; quant ces gens estoient en hault, les lantskenecht [et] hacquebutiers du camps, qui estoient dedens logiez au bout des fossez de la place, affoloyent ses gens, [qui] abbatoyent le boys. Il les fit retirer, et se advisa d'ungne finesse; car il y avoit quarante ou cinquante prisonniers des pays de l'Empereur, qu'i fit monter sur ce corps de maison, pour l'abbattre; et leur dist qu'il viendroient en hault et que les aultres tireroient sur eulx, qu'i disissent qu'ilz estoient de leur gens, mais (mais) qu'ilz estoient prisonniers. Ce qu'ilz fut faict; car tout soudain qu'ilz furent dessus et qu'on commença à tirer après eulx, il commencerent à crier : « Nous sommes prisonniers des vostres, » et par ce moyen fut la platte forme achevez.

Mons[r] de Nansson fut deux jour à faire visiter la place, nuict et jours, par quennonniers et aultres, et furent faictes des belles escarmouches d'ung costé que d'aultres; et, touttes fois, de deussiesme jours, il se

partit avecque son armée et vint passer sur le hault de la nouvelle ville qui est assés prez de Jamais, et print le chemin de Florenges[1] et renvoya iiij ou v^c chevaulx dedans Yvois, pour la garde de la ville et pour soustenir le fais de la guerre. Et se misrent les dicts chevaucheurs en embusche, dedans ung petit boys assez près du dict Jamais, pensant que ceulx de la dicte place deussent saillir après leur queuwe pour les deffaire, et après à ung besoing gaignier la place. Et ne voullut le dict Adventureux que homme saillit pour ce jour; et quant l'embusche veit cela, sur les deux heures après mydy, se descouvrit et s'en allerent leur chemin, là où il leur estoit ordonné de mons[r] de Nansson.

L'Adventureux retourna à Sedan, là où le seigneur de Sedan, son pere, avoient tant faict vers le Roy et le seigneur d'Orval[2], qui estoit gouverneur de Cham-

1. A rapprocher ce passage d'une lettre de Florange à M. d'Orval, lieutenant général pour le roi, datée de Jametz, du 11 juin : « ... Et vindrent les maistres canonniers de nuyt, pour visiter le lieu à faire leurs aproches, mays ilz furent serviz de telz entremetz que leur voulloir a esté fort afoibly de n'y plus continuer. Non obstant, mons[r], que sy ont ilz fait bonne myne depuis hier, tout le jour et la nuyt jusques au jour d'uy à mydy, de nous voulloir faire paour. Et se retirent comme j'ay esté adverty par d'aulcuns des leurs qui se sont venuz rendre à moy, et aussy que leur retraicte a esté si près de moy que je les ay veuz à l'euoil tenant le chemyn droyt à Floranges ayant propos de l'assieiger... A Jametz, le unze jour de juins... Robert de la Marche » (*sign. autogr.*) (Bibl. nat., ms. fr. 2964, fol. 35 (original).

2. A rapprocher ce passage : « Monseigneur, quant au demeurant, j'ay ce matin receu une lettre de Mons[r] de Sedan par laquelle il m'escript que je luy face delivrer vivres pour sa place de Jametz et que je luy aide à se y fortiffier, et

paigne, qu'il avoient xij^c charioth chargez de blez, et vins et aultres admonitions. Lesquelz furent envoyez tous ensamble à Mouzon[1], qui est sur la riviere de Meusse, là où, quant il furent près, l'Adventureux si en alla avec la gensdarmerie, qui estoit la compaignie mons^r le ducque de Lorraine, celle de mons^r de Sedan, et celle du gouverneur d'Orleans, et celle de la ville de Mousson. Le dict Adventureux arrive à Mousson et en envoya plus de la moittié de la dicte admonition à Sedan et la plus grant partiez; [et] emmena cincque cens chariotz à Jamais, qui tenoit trois lieues de long.

Or, n'avoit l'Adventureux que les compaignies[2] devant dictes, qui montoit environ trois cens hommes d'armes et v^c hommes de piedz, gens ramassez; et tout soudain qu'ilz eult son cas prest dedans Mousson, le meismes jours que tout le monde estoit prest à couchier et la ville fermée, il fit sonner la tromppette à cheval et envoya cent hommes d'armes courir et descouvrir pays pour les amuser, la quelle chose il fierent; et se mist devant avecque cincquante hommes d'armes et cincquante qu'il demeurerent derriere, et les gens de piedt à deux costez, pour ce qu'il y avoit de maulvais passaiges; et la compaignie de mons^r le ducque de Lorraine qui venoyent remonstrer par ung aultre chemin, et estoit chiefz le bastart de Fay[3], qui estoit

pour ce faire m'a demandé mille escuz, que je luy ay fait bailler, afin qu'il ne puisse dire qu'on ne luy ait satisfait à toutes ses demandes. » Lettre de Charles d'Alençon à François Ier, d'Attigny-sur-Aisne, le 5 juillet 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2978, fol. 36, orig. papier).

1. Mouzon, Ardennes, arr. de Sedan, ch.-l. de cant.

2. Le manuscrit porte : *compagnons*.

3. Jean, bâtard de Fay, de la compagnie d'Antoine de Lorraine, dont il fut d'abord enseigne, puis lieutenant.

lieutenant de mons[r] de Lorraine; les vivres furent mys dedans Jamais [et Sedan], et ne fut poinct sans plusieurs alarmes, especiallement quant les vivres arriverent dedans Jamais; et n'eust jamais pensez mons[r] d'Orval et les aultres capitaines qu'il y fussent jamais seut entrer, car il failloit passer cincque lieues en pays d'ennemys.

Quant les vivres furent dedans, ce ne fut riens faict; car ce mesme jour failloit renvoyer les charioth, qui estoient v ou vj[c] : de ceste heure là mesme, qui n'estoit que deux heures de jours, les fierent passer près de Danvilliers[1], qui est à l'Empereur, et les fit conduyre, pour ce que les Bourguignons les attendoient sur ung aultre chemin; et par ainssy furent ces deux places ravittailliez, qui fut un grant bien pour le royaulme de France.

Comment, au partir de Jamais, mons[r] de Nansson alla assieger Florenges, et comment les lantskenecht vendirent le seigneur de Jamais qui estoit dedans.

Le seigneur de Nansson, poursuyvant tousjours son entreprinse, marchoit tousjours avecque son armée le chemin de Florenges, et demeura huict ou dix jours à aller depuis Jamais jusques à là, pour le grant charroy d'artillerie qu'il avoit, qui le gardoit de diligenter.

Or, estoit dedans Florenges le seigneur de Jamais, frere de l'Adventureux, et avoit desja iiij ou v moys qu'il y estoit, et avoit avecque luy vij[c] lantskenecht et xxv hommes d'armes, et quelquez adventuriers rassamblez avecque ceulx de la ville. Et au dict Florenges y a ville et chasteau, mais il ne sont pas grant, bon

1. Damvillers, Meuse, arr. de Montmédy, ch.-l. de cant.

fossez et bonnes dovez et double fossez; et les avoit faict fort acoustrer le dict seigneur de Jamais, depuis qu'ilz y estoit. La ville et le chasteaux estoit bien merveilleussement artilleez, aultant que place fut veue depuis long temps.

Et avoient eu les lantskenecht desjà iiij ou cincque moys de service, et tousjours bien payez, et avoient force vivres pour ung an dedans.

Monsr de Nansson, de prime arrivez, ne se jetta poinct devant, et s'en allé soy raffrechir ung petit à ungne petit ville qui est à l'Empereur, au pays de Luxembourg, nommée Thiomville[1], à ungne lieues près de Florenges.

Or, il s'estoit faict, deux jours devant, quelquez escharmouches, là où avoyent estez prins quelquez lanskenecht de ceulx de la dicte ville de Florenges et estiont compaignons ayant credict avecque leur quemaine des lantskenecht. L'ung des[2] lantskenecht prisonnier fut mandé par le seigneur de Nansson pour faire practicque avecque luy pour le renvoyer dedans la ville, avecque quelquez argent qu'on luy avoit donné pour faire une menez secrette et pour faire mutiner les lantskenecht, ses compaignons, en leur disant qu'ilz seroyent tous pendus[3], pour ce qu'ilz estions des pays de l'Empereur.

Monsr de Nansson, ayant responce du dict lantskekenecht, fit marcher son armée et assieger la ville.

Les lantskenecht qui estyont dedens, voyant cela, commencerent avoir paour, avecque la bonne vo-

1. Thionville, Lorraine allemande.
2. Le manuscrit porte : *Les dys.*
3. Le manuscrit porte : *perdus.*

lunté qu'ilz avoyent de riens faire, car il ne tirerent jamais quatre ou cincque coups d'artillerie, et vindrent au seigneur de Jamais et luy demanderent pour avoir querelle de s'en povoir honnestement [partir], et luy dirent : « Monsr, la coustume des lantskenecht est que, quant il sont assiegé dedans ungne ville, on leur baille double paye d'ung moys de gaige. »

Laquelle chose le dict seigneur de Jamais leur fit incontinent baillier, non obstant qu'ilz estiont payez pour deux moys d'advantaige plus qu'on ne leur debvoit. De quoy furent bien esbahys, car il pensoyent que le dict seigneur de Jamais n'eust poinct d'argent; car mons^r de Sedan, son pere, et l'Adventureux luy en avoyent bailliez, pour les affaires qu'ilz luy en poulroyent advenir[1].

Le lendemain, au matin, les lantskenecht dirent au seigneur de Jamais : « Si vous ne vous rendés, nous vous renderons, » car toutte la nuicte n'avoyent faict que eulx mutiner avecque ceulx de la ville. Et estoyent desjà à l'ungne des portes le conte Felix, qui atten-

1. Une lettre de M. d'Orval et du maréchal de Châtillon à François Ier, datée de Mouzon, le 10 juin 1521, explique comment le sieur de Jametz se trouvait en fonds : « ... Sire, Monsieur de la Roche et Monsieur de Maisierez, et tout plain de jeunes gens sont aujourd'huy allez disner à Sedan, où l'on leur a fait tres-bonne chere, et a dit ledit sieur de Sedan audit sieur de la Roche, que Monsieur de Jametz son fils luy avoit escrit qu'il n'avoit dedans Mardy le payement de trois cens cinquante Lansquenets qui sont dedans, qu'ils sont deliberez de rendre la place; et à ceste cause luy avons accordé de luy bailler le payement desdits Lansquenets, afin qu'il ne puisse dire qu'il n'aye tenu à vous qu'il n'ait bien gardé ses places : Et demain doit envoyer ledit payement à Metz, pour de là l'envoyer audit Fleuranges » (Du Bouchet, *Preuves de l'Histoire de l'Illustre maison de Coligny*, p. 302 et 303).

doit qu'ilz rendissent la ville avecque tous les lantskenecht de son party, tous en bataille.

Cela faict, fut prins de eulx le s^r de Jamais et livrez entre les mains du conte de Nansson[1]. Et tous les Allemans qui estoyent dedans Florenges[2] passerent tous par dessoubz une picque, en sortant de la porte, là où tous les lantskenecht de l'Empereur les despouillerent, en leurs disant qu'ilz estiont meschans gens et qu'il avoyent faulsez leur serment, et qu'ilz n'estiont poinct dignes d'extre jamais dessoubz une enseigne et avecque gens de bien.

Et sans poinct de faulte, le roy de France avoit pour lhors en son camps d'Attigni[3] xviij mille lantske-

1. Le 14 juin 1521.

2. Le récit de Florange est confirmé par celui de Martin du Bellay. Voir *Mémoires de Martin et de Guillaume du Bellay*, t. I, p. 121 et 122.

3. Le maréchal de Châtillon qui, dans une lettre au roi du 15 juin, avait reconnu, en annonçant la prise de Florange, que cette place ne valait rien et que le sieur de Jametz ne pouvait guère avoir confiance dans ses lansquenets, change brusquement d'opinion, et dans une seconde lettre au roi, datée du 17 juin 1521, d'Attigny-sur-Aisne, il fait peser sur Guillaume de Jametz les soupçons les plus graves : « Il y a apparence que ce a esté chose faicte de propos deliberé, et ne trouve fort honneste la façon de faire, car il n'y a eu coup d'artillerie tiré ; et, incontinent, la composition faicte, s'en est allé ledict seigneur de Jametz, avecques deux gentilz hommes qui le sont venuz querir, soupper au logis de Monsr de Nansson, et luy estre là, a fait le serment au roy catholicque de bien et loyaument le servir. Je ne puis penser quelle praticque il entend à cela, car la place est rasée et une partie de ceulx qui estoient avecques luy penduz par la gorge ; si ne leur a on donné occasion de eulx desesperer en riens, car tout ce qu'ilz ont demandé, ilz ont eu et davantaige, mais, sire, je ne pense jamais avoir veu une si pouvre conduicte de gens que de ceulx

necht, là où ungne partie de ceulx là se vindrent rendre; et incontinent que l'Adventureux le sceut, les en advertit, et tous ceulx qu'on en peult attrapper passerent les picques.

Le seigneur de Jamais estre menez à Thiomville avecque mons^r de Nansson, le s^r de Nansson luy promist le traittier en homme de guerre et le fit rançonner à dix mille francs de rançon et mener au chasteau de Namur, en prison. Et mons^r de Nansson fit raser la ville de Florenges et, se faict, se retira par les Ardennes, pour raffreschir son armée et assambler encorres plus de gens qu'ilz n'avoit.

Comment Bouillon fut surprinse et furent quasy que tous ceulx de dedans tuez. Et comment mons^r de Nansson vint à Douzy mettre son camp, là où vint mons^r de Ilstain et aultres groz seigneur vers mons^r de Sedan, pour avoir treves, laquelle, après avoir bien debatu les affaires, fut accordé six sepmaines, là ou l'Adventureux ne voullut estre compris.

Deux moys après la prinse de Florenges, mons^r de Nansson, estant au pays de Brabant[1], partit avecque

cy, veoir raser leurs places, pendre leurs gens, et après prendre leur party. Je verrai vouluntiers, sire, ce que Messrs de Sedan et de Florenges en diront » (Bibl. nat., ms. fr. 3060, fol. 26, original sur papier (*sign. autogr*). — Il faut tenir grand compte de la jalousie de Châtillon à l'égard de Florange.

1. Vers le milieu de juillet, le maréchal de Châtillon avait reçu la mission de traiter avec Robert de la Marck du transfert de ses places de Sedan, Bouillon et Jametz, en faveur du roi. Robert avait refusé de se dessaisir de ses places; il avait ensuite consenti à y recevoir tous les soldats qu'il plairait

son armée qu'il avoit devant la ville de Florenges et encorre son camp mieulx attintez d'artillerie, et s'en vint passer par les Ardennes et assés près de Buillon[1], qui est place bien forte, assise sur ung hault rochier, quasi imprenable, et despecha huyct enseignes de gens de piedz namurrois et quelquez gens de cheval, et les envoya veoir quelle myne tenoyent ceulx de la place[2] et faire une escharmouche devant; car il n'avoit poinct voluntez de l'assieger.

Ceulx de la place, qui estoyent assez bon nombre[3] pour la garder, avoyent tous plain de leurs femmes

au roi, mais en en restant seigneur. Il déclara ensuite à M. d'Alençon qu'il remettait ses places au roi. Le maréchal de Châtillon se préparait donc à envoyer mille hommes de pied dans chacune d'elles, quand Robert de la Marck se rétracta. Mécontent de l'insuccès de ses négociations, Châtillon leva le camp d'Attigny et ramena son armée à Reims. Cette mesure enleva aux La Marck l'appui moral qui, jusqu'ici, leur avait permis de résister à l'invasion; le premier résultat en fut le siège de Bouillon. Voir, dans du Bouchet, *Preuves de l'Histoire de l'Illustre maison de Coligny*, les lettres du maréchal du 16 juillet (p. 307), du 18 juillet (p. 308), du 22 juillet (p. 310) et du 23 juillet (p. 311).

1. Bouillon, ville de Belgique, province du Luxembourg, sur la Semoy.

2. Le duc d'Alençon avait fort peu confiance dans les défenseurs de Bouillon : « Monseigneur, j'euz hersoir nouvelles que leur siege est devant Bouillon, mais ce ne sont que les Lyegois. Toutes foiz, aux gens qui sont dedans la place, je ne faiz nulle doubte qu'elle ne soit incontinant prinse » (Lettre de Charles d'Alençon au roi, de Reims le 4 août 1521, Bibl. nat., ms. fr. 2962, fol. 99, original sur papier).

3. Le maréchal de Châtillon était aussi pessimiste, « ... et ne les sçauroient si peu presser qu'ilz ne les emportent, car ilz ne sont que c ou vj^{xx} hommes dedans et tous paysans » (lettre adressée au roi, de Reims le 4 août 1521, Bibl. nat., ms. fr. 3897, fol. 34 et 35, original sur papier).

au bourg, en la ville du dict Bouillon, et estyont desparty du chasteau de le poinct du jour, pour aller veoir leurs femmes et pour faire leurs affaires qu'ilz avoyent en la dicte ville. De cas de fortune, tout ainsy que ceulx de dedans descendirent pour aller en la ville, les Bourguignons se jetterent pellez mellez avecque eulx, et, [quant] cuyderent regaignier la place, il entrerent dedans le premier fort avecque eulx[1], et n'y demeura plus que une petite rocquette, là où estoit le capitaine[2].

Oyant ces nouvelles, mons^r de Nansson marcha avecque le demeurant de son arteillerie, et la vint assieger et fist tirer quelques coups d'artillerie. Ce veant, ceulx de dedans s'estonnerent de telle sorte qu'ilz furent tous prins, et le capitaine, qui se rendit à ung gentilz homme, qui estoit de la chambre de l'Empereur, qui s'appelloit le Beau Vauldrez, qu'il luy promist de luy saulver la vie, et sur son asseurance s'en allit, et quant il fut vers mons^r de Nansson il le fit pendre et estrangler, oultre la promesse que le dict Beau Vauldrez luy avoit faict; de quoy le dict gentilz homme fut fort marry.

Le chasteau de Bouillon prins et pilliez, le feu fut mys dedans et dedans la ville, et le fit le conte Felix; de quoy mon dict seigneur de Nansson fut bien marry, pour ce qu'il avoit intention mettre gens dedans et la garder.

De là, vint mettre son camp à Douzi[3], qui est à

1. Bouillon capitula le 4 août 1521. Voir la lettre de Florange au maréchal de Châtillon, signée *Robert de la Marche*, de Sedan, le 5 août 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2963, fol. 71, original).

2. Le capitaine Poncelet.

3. Douzy, Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Mouzon.

trois lieues près de Sedan, tirant vers Yvoys, sur la rivier de Chier qui va tomber dedans la Meuse; et fit faire ung pont dessus la dicte riviere de Chier[1], à l'entrez du villaige.

Et comment il estoit, l'Adventureux luy estant à Rains, lequelle venoit en poste, ouy dire comment mons[r] de Nansson[2] alloit mettre le siege devant Sedan. Pour laquelle chose le dict Adventureux se hasta et se vint mettre dedans le dict Sedan, et, luy arrivez, resjouit fort les gentilz hommes et tous les compaignons; et y furent faictes tout plain de belles escharmouches, et fit on tout l'appareil comme sy on debvoit avoir le siege.

Ce temps pendant, mons[r] de Masiers[3], nepveux de mons[r] de la Trimouille, gentilz homme de la chambre du Roy, capitaine de cincquante hommes d'armes, vint de par le Roy vers le seigneur de Sedan et l'Adventureux leurs dire tout plain de choses de par luy, et retourna despeché en grande diligence.

Ce temps pendant, mons[r] de Iselstain[4] vint à l'escharmouche devant Sedan, là où l'Adventureux fit tirer ungne douzaine de coups de quennons, qui porterent dommaige à ses gens, mais pas grant.

1. Le Chiers. — Il s'agit peut-être d'un pont sur la Meuse. Voir la note suivante.

2. Le comte de Nassau avait fait construire un pont sur la Meuse. M. de Montmor lui fit demander si la guerre était déclarée entre l'empereur et le roi. Nassau remit sa réponse à plus tard (lettre du duc d'Alençon à François I[er], le 6 août 1521, de Reims, Bibl. nat., ms. fr. 2978, fol. 40, original sur papier).

3. René d'Anjou, seigneur de Mézières, sénéchal du Maine, 1483-1521.

4. Le comte d'Estain ou Istain.

Le lendemain[1], le seigneur de Iselstain envoya une trompette vers le mons[r] de Sedan et l'Adventureux, qui leur dist de par mons[r] de Iselstain qu'il pensoit estres des grants amys de vostre maison, et qu'on avoit tirez après luy.

Sur laquelle choze luy fit responce le seigneur de Sedan qu'il ne pensoyt pas que ce fut luy, et que, s'il eust pensez, qu'on n'y eut pas tirez, et qu'il le tenoit tant de ses bons parens et amys de sa maison, que quant il vouldroit venir, qu'on luy lairoit entrer, fort et foyble, et qu'on luy feroit bonne chiere. Et s'en retourna la dicte trompette vers mons[r] de Iselstain, qui estoit au camp avecque mons[r] de Nansson.

Laquelle responce [ouye] par mons[r] de Iselstain, renvoya sa trompette vers le seigneur de Sedan luy prier qu'il peult parler à luy en la prarie qui est devant Sedan, à sceureté, et amenerent aultant de gens l'ung comme l'aultre.

1. Ceci se passait le 7 août, d'après ce passage d'une lettre de Florange : « Mons[r], par cy devant Monseigneur d'Estain avoit faict tenir propoz à mon pere de quelquez appoinctement et estoit hier passé par icy, pour cuider parler à luy, mais l'on tira l'artillerie de seans apprès, dont fut tué quelquez ungs de ses gens, qui fut cause que s'en alla sans y parler. Toutes foys, ce jour d'huy, luy et mon dict pere se sont trouvés ensemble et tenu propos de quelquez treves pour nostre affaire et querelle de Hierges. Je ne scès qu'il s'en fera; mons[r] de Monferant s'en va vers vous qui vous en devisera » (lettre de Robert de Florange à M. d'Orval, gouverneur de Champagne, datée de Sedan du 8 août 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2964, fol. 37). Cette lettre de Florange montre la supériorité du ms. de Bruxelles sur celui qui a servi à l'édition de Michaud, puisqu'elle confirme que le parlementaire fut non Sickingen, mais le comte d'Estain.

La dicte trompette venuez à Sedan, luy fit responce le seigneur de Sedan que dedans deux jours il y pourroit parler, et qu'ilz amena tant de gens qu'ilz vouldroit, et qu'ilz se sentoit bien sur [de lui, et lui fyt une cartelle de sceureté sur] cela, et bailla une lettre à la dicte trompette qu'ilz le porta à mons[r] de Iselstein. Mons[r] de Iselstain ayant la responce, fut accordé par mons[r] de Nansson, et par tout envoya le dict seigneur sa cartelle de sceureté à Sedan. Tant que ses choses se desmelloyent, ne bougoit mons[r] de Nansson de son camp de Douzy, ne là à l'entour[1].

Au jour nommée, se trouva mons[r] de Iselstain au lieu ordonnez, pour faire le parlement et deviser; aussy fit le segneur de Sedan et l'Adventureux, accompaigniez de fort honneste gentilz hommes, tous desarmées. Et vint le seigneur d'Iselstain tout desarmeez, le comte de Horme, avecque mons[r] du Reulx, grant maistre d'hostel de l'Empereur, mons[r] de Wassenaer, et quarante ou cinquante capitaines ou gentilz hommes de la maison de l'Empereur, et cent hommes d'armes, la lance sur la cuisse, tous en bataille, assez près de là, à ung villaige qui s'appelle Ballan[2], et estoyent tous les dicts gens d'armes, et tous les gentilz hommes qui vindrent là, [désarmés].

Après avoir parlementé bien trois ou quatre heures,

1. Le duc d'Alençon et le maréchal de Châtillon s'alarmaient de l'inaction des ennemis et redoutaient que les La Marck n'aient des intelligences avec les impériaux. Comme on le voit, leurs craintes étaient fondées. Du reste, cette entente du seigneur de Sedan avec le comte de Nassau fut facilitée par Francisque de Sickingen, campé devant Jametz, qui fit tout pour amener cette entente.

2. Balan, Ardennes, arr. et cant. de Sedan.

ne fut encorre riens conclud de treves que mons[r] de Iselstain demandoit, et fut revisez la journée à trois jours, et là au mesme lieu et en la mesme place. Et, ce faict, le seigneur de Sedan fit apporter force vins et donna là à bancqueter au seigneurs et aux gentilz hommes, et estoit l'Adventureux monté sur ung grant cheval noir, grant saulteur.

Cela faict, chascun s'en retourna, et au jour nommé revindrent tous, en telle estat et en maniere qu'il avoyent faict le jour de devant. Et furent conclud les treves pour six sepmaines entre l'Empereur et mons[r] de Sedan, et n'y voullut estre compris l'Adventureulx. Et ce propre jour estoit arrivez mons[r] de Mazieres, qui avoit venu le premier jour, lesquelz avoit apportez lettres de par le Roy au seigneur de Sedan et à l'Adventureux, lequel vit tout la demenez et la conclusion des treves, et estoit dedans le chasteau de Sedan comme on parlementoit[1].

1. Il est intéressant de rapprocher du récit de Florange un rapport envoyé par le s[r] de Montmor au duc d'Alençon. Ne pouvant le citer tout entier, nous en avons extrait la partie qui se rapporte spécialement à cette entrevue; toutefois, il est bon de le lire, car il montre que les seigneurs de la Marck usèrent de dissimulation en concluant cette trêve : « ... Et trouva en la praerye, dudict cousté de Sedan. Mons[r] d'Istin, acompagnié de tou plain de seigneurs et gens d'Almagne, avec vij ou viij cens chevaulx, et y estoit le dict seigneur de Sedan et Mons[r] de Florenges avec eulx, et parlerent longuement ensamble, se monstrant grant signe d'amytyé. Si n'avoient oublyé les dicts seigneurs de Sedan et de Florenges de prendre leurs belles robbes comme s'ilz alloient veoir leurs amys, ce qui est chose non acoustumée au seigneurs que d'estre si bien en point. Et encores après qu'ilz eurent longuement parlé ensemble, le dict seigneur de Sedan les alla convoier bien avant et le dict de Florenges encores plus loing, tousjors devisant, en monstrant grant signe d'amytyé... »

Le Parlement achevez, mons[r] de Sedan mena tous les seigneurs et gentilz hommes dedans la place et leur fit merveilleussement bon chiere; car ilz estoyent tous ses parens et amys, et avoyent amenez avecques eulx le maistre[1] de l'artilleriez de l'Empereur et deux ou trois quennonniers qui entrerent dedans la place, et, quant le seigneur de Sedan le sceut, leur dist en riant et se mocquant de eulx : « Je vous advise, mess[rs], que je ne vous craintz guerre et n'ay pas paour de vous, et veulx et ordonne que vous voyés toutte la place de ceans, de bas en hault, affin, que sy une aultre foys vous venés devant, que vous sçaurés par où il la fault assieger et assaillir. »

Ce faict, les seigneurs se despartirent et s'en retournerent en leur champ, vers mons[r] de Nasson, et le seigneur de Sedan demeura en sa maison, et l'Adventureux et touttes la gensdarmerie s'en alla en France vers le Roy. Et, deux jours après, furent les treves criez et publiez pour six sepmaines[2].

Lorsque l'homme d'armes de M. de Montmor, auteur de ce rapport, eut salué M. de Sedan et lui eut demandé, ainsi qu'à Florange, s'ils n'avaient rien à dire à M. de Montmor, « ilz firent ung visage et une response de mesmes, luy disant qu'ilz ne savoient riens de nouveau pour me mandez, qui me fait croire qu'ilz ne voloient poinct que j'enttandisse ce qu'ilz avoient fait » (Bibl. nat., ms. fr. 3030, fol. 75-77. Voir aussi la lettre de M. de Mézieres au roi, de Sedan, le 18 août 1521, Bibl. nat., ms. fr. 3030, fol. 49).

1. Le manuscrit porte : *la moictié.*

2. Florange arriva le 10 août à Reims. Voir la lettre de M. de Châtillon au roi, du 11 août 1521, dans du Bouchet, *Preuves de l'Histoire de l'Illustre maison de Coligny*, p. 319 : « ... Sire, je ne sçaurois qu'en dire, car ils nous baillent ceste affaire si obscure, que moy ne autres n'y entendons rien, mais il dit que vous l'entendez bien. »

Comment mons[r] de Lescut, marischal de France, tint Parme contre l'armée du Pape et des Espaignolz[1].

Tandis que touttes ses guerres se faisoyent en France par les frontiers, tant en Ardenne que en Guyenne, où estoit mons[r] l'admiral de France et mons[r] de Guyse, frere de mons[r] le ducque de Lorraine, chiefz general des lantskenecht, les Espaignolz eurent en pensée, pour faire tirer le roy et son armée et la guerre hors de leur pays, qui fut bien pensez à eulx, fierent leur armée avecque le Pape et l'envoyerent en Itallie, et fut bientost preste et commença à marcher tout droict à Parme[2]. Incontinent que mons[r] de Lotrecht, qui estoit chiefz general en la duché de Millan, sceut ces nouvelles[3], ilz despeche son frere, qui estoit marischal de France, mons[r] de Lescut, qui avoit laissé [le bonnet rond et] estoit evesquez de Terbes au commencement, mais il se sentoit trop gentilz compaignon pour soy mettre de l'esglize. Aussy je vous

1. Le pape avait signé, le 29 mai 1521, un traité d'alliance défensive et même offensive avec Charles-Quint (Dumont, t. IV, partie II, p. 96).

2. Le manuscrit porte : *Padua*.

3. Une véritable conspiration s'était formée contre François I[er]. Les principaux conjurés, Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, et Prosper Colonna, avaient formé le projet de chasser les Français d'Italie. Lescun, avant d'aller s'enfermer dans Parme, pour interdire l'accès de la frontière aux gens du pape, avait pénétré sur les terres de l'Église, afin de s'emparer des bannis qui avaient pris part à la conspiration. Voir, à la Bibl. nat., le ms. fr. 2831, fol. 127 à 132 : *l'Excommunication du pape Léon, contre Thomas de Foix, seigneur de Lescun, lieutenant de Monsieur de Lautrec, au duché de Milan, pour avoir pris la ville de Reggio; Rome, 27 juillet 1521;* cf. Guichardin, t. II, l. XIV, p. 538 à 543.

asseure qu'il estoit [tel], et fist tant honnestement en touttes ses choses, là où il eult affaires, avecque l'ayde ses bons amys et amyes, qu'il fut marischal de France[1]. Et pour ce que l'Itallie [estoit] pour lhors desguarnie de gens de guerre, especiallement de gens de piedt, fut forcé soudainement qu'il fit ung nombre de gens de piedz italliens, pour mener avecque luy au dict Parme, et fit vij mille hommes de piedt avecque iiij^c hommes d'armes et xij pieces d'artellerie, et s'en alla bouter et jetter dedans Parme[2], là où, luy arrivé au dict Parme, les Espaignolz le vindrent assieger, et fierent merveilleusse diligence, et la batrie qui estoit grande comme de cincquante ou lx pied de loing, et la ville[3] que ne valloit riens, ne les fossés, ny la muraille, et n'estoit poinct remparée[4]. Le premier jours, il donnerent ung assault qui fut groz et rude; mais il furent repoussez bien verdement, et pour ce jour n'y eult aultre chose faicte. Les gens de piedt italliens, que le seigneur de Lescut

1. Thomas de Foix, seigneur de Lescun, frère puîné d'Odet de Foix, seigneur de Lautrec, et de la comtesse de Chateaubriand. Créé maréchal de France en 1518, il mourut, en 1525, après Pavie. Voir l'article que lui a consacré Brantôme, t. III, p. 47.

2. Sur le siège de Parme, voir Guichardin, t. II, l. XIV.

3. Le manuscrit porte : *valloit*.

4. Le maréchal de Foix, arrivé à Parme avec ses cent hommes d'armes, y trouva Frédéric de Bozzolo, avec deux cents fantassins italiens, le seigneur du Pontdormy, avec sa compagnie de cinquante lances, les cent hommes d'armes écossais de d'Aubigny, etc. Voir *Mémoires de Martin et de Guillaume du Bellay*, t. I, p. 187 et 188, et *Instruction et Mémoire à Jacques Colin, secretaire de Monseigneur de Lautrec..... de ce qu'il aura à dire et remonstrer à la Seigneurie de Venise de par mon dict seigneur.....* Milan, 4 août 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2966, fol. 186 et 187).

avoit menez avecque luy, se commencerent à mutiner, veue la foyblesse de la ville, qu'on les assailloit ainsy rudement. Mons[r] le marischal de Foys estre advertis de cest mutinerie, fut bien esbahys et mary, et en diligence envoya sçavoir par touttes la ville qui estoyent les mutins, et luy fut rapporter qu'il estoient six ou sept capitaines italiens, qui avoient deux mille hommes soubz leurs charge[1]. Laquelle entendue par luy, tout incontinent envoya querir les capitaines, et voyant qu'ilz avoyent le cœur failly, ne les vollut plus avoir en sa compaigniez, quelque faulte de gens qu'ilz eult, et au plus groz affaires qu'ilz eult, et les fit jetter hors de la ville, eulx et leurs gens, et leur dist qu'il ne volloit poinct qu'ilz fissent paour (à) aulx aultres, et ne luy demoura que quatre mille hommes de la ville, qui (qui) estoit ungne merveilleusse grande garde[2].

Les Espaignolz, sachant l'allée des dictes gens de piedt, voullurent efforcer la ville et y faire plus grant efforce que jamais. Par quoy il doublerent leur battrie, et fut la bresche plus grande que jamais avoit esté, et y fut donné l'assault fort et roide, que pour ce jour en donnerent cincque, et tousjours gens frès et

1. « Il faut entendre que, du costé de la breche, il n'y avoit point de fossé, et ne valloit rien la muraille; de sorte que la nuict, ceux de dedans estans à leurs deffences et ceux de dehors à la leur, les picques de ceux de dehors estoient veuës par ceux de dedans, et celles de dedans aussi par les ennemis, au droict de ladite breche. Parquoy advint qu'il entra tel effroy parmy noz gens de pied Italiens que la pluspart passa par la breche, et s'en alla rendre au camp des ennemis, tellement que, de cinq ou six mille Italiens, n'en demoura pas deux milles; mais les capitaines y feirent bien leur devoir. » (*Mémoires de Martin du Bellay*, t. I, p. 189 et 190).

2. En contradiction avec Martin du Bellay, cité ci-dessus.

groz nombre; et, quant ce vint le dernier assault, il furent sy bien repoulssez que les gens d'armes, qui estoient à piedz, et les pietons passerent la bresche et fossés, en les menant et battans oultres jusques les fossés[1].

Et y perdirent beaulcoup de gens les Espaignolz; et le dicte marrischal de Foys (qui) ne les povoit faire retirer dedans la ville, en faisant bonne chiere et bon guet.

Les Espaignolz, voyant ceste mynne et ceste conduict, veirent bien que ce n'estoit poinct là viande pour ceulx, eurent conseil le lendemain lever leur siege et se retirer ung peu à l'escart, en voullant marcher vers Millan[2]; et mons^r le marischal de Foys se mist à la queuez avecque ce qu'ilz avoit de gens, qui leurs couppoit vivres, et leur faisoit tout plain de mal qu'il povoyt[3].

Je le larray ainsy, pour retourner à nostre premiere matiere et aulx aultres choses qui se fierent ce pendant des guerres des Ardennes[4].

1. Les assiégés, après avoir subi plusieurs assauts, avaient abandonné la basse ville et s'étaient réfugiés dans la partie haute (*Mémoires de Martin du Bellay*, t. I, p. 190).

2. L'arrivée de Lautrec, qui était à la tête de 500 lances, de 7,000 suisses et de 4,000 fantassins, força Prosper Colonne à lever le siège de Parme, le 9 septembre 1521.

3. Voir la lettre que Lescun écrivit au roi le 23 septembre (Bibl. nat., ms. fr. 2992, fol. 93 et 94).

4. « Finablement, les ennemis, voyans l'obstination de ceux de la ville, et estans advertis que monsieur de Lautrec approchoit avecques son armée, en laquelle estoient vingt mille payes de Suisses, le lundy matin, après avoir tiré encores quelques coups de canon, retirerent leur artillerie et s'en allerent à deux mille loing de Parme, tirant le chemin du Pau (Pô) » (*Mémoires de Martin du Bellay*, t. I, p. 191).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.